



HAL
open science

Étude des constructions asyndétiques avec les verbes croire et penser en français parlé contemporain : analyse syntaxique et approche sociolinguistique

Auphémie Ferreira

► **To cite this version:**

Auphémie Ferreira. Étude des constructions asyndétiques avec les verbes croire et penser en français parlé contemporain : analyse syntaxique et approche sociolinguistique. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2022. Français. NNT : 2022PA030113 . tel-04269005

HAL Id: tel-04269005

<https://theses.hal.science/tel-04269005>

Submitted on 3 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de doctorat en sciences du langage

préparée à

École doctorale 622 : Sciences du langage

Unité de recherche : Lattice (UMR 8094)

pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université Sorbonne-Nouvelle

**Étude des constructions asyndétiques avec les verbes *croire*
et *penser* en français parlé contemporain : analyse
syntaxique et approche sociolinguistique**

Thèse présentée par

Auphémie Ferreira

Sous la direction de Jeanne-Marie DEBAISIEUX

Soutenue publiquement le 14/12/2022 devant un jury composé de :

M. Pascal AMSILI, Professeur (Sorbonne Nouvelle), examinateur

Mme Jeanne-Marie DEBAISIEUX, Professeure (Sorbonne Nouvelle), directrice

Mme Gudrun LEDEGEN, Professeure (Université Rennes 2), rapportrice

Mme Katja PLOOG, Professeure (Université Orléans), examinatrice

M. Frédéric SABIO, Professeur (Aix-Marseille Université), rapporteur

Version du 13 mars 2023 déposée à la Bibliothèque Sorbonne Nouvelle.

L'interligne simple a été préféré pour des questions de lisibilité. Cette modification a induit un changement du nombre de pages. Ce document est constitué de 198 pages contre 218 pages dans sa version 1.

CC BY-NC-ND

Étude des constructions asyndétiques avec les verbes croire et penser en français parlé contemporain : analyse syntaxique et approche sociolinguistique

RÉSUMÉ

L'accès à de nombreuses données de français parlé et écrit et en particulier des données « écologiques » nous a permis d'établir l'existence d'un ensemble de constructions non marquées avec les verbes *croire* et *penser* telles que « *moi j'ai cru elle avait fait une faute de frappe genre tu vois* » (MPF_Auphémie1a). Ces verbes désignés par le terme de « verbe recteur faible » suscitent l'intérêt des linguistes qui se demandent s'il est toujours possible d'envisager un lien rectionnel entre le premier verbe et la construction verbale qui le suit. Après avoir sélectionné 513 occurrences, nous avons décrit des constructions non marquées du morphème *que*. Pour cela, nous adoptons un cadre d'analyse conçu à partir du français parlé et une méthodologie qui s'appuie sur des données réelles et diversifiées. Nous proposons, pour la majorité des occurrences relevées, que le lien rectionnel est toujours existant. Nous désignons ainsi ces constructions par le terme d'hypotaxe asyndétique (forte et faible). De rares cas d'énoncés relevant uniquement d'un niveau macrosyntaxique ont été identifiés. Alors que ces constructions étaient considérées jusqu'ici comme marginales ou réservées à des français non hexagonaux, nous avons démontré qu'elles constituent pleinement une ressource grammaticale du français tout court. Nous proposons également une analyse statistique originale de ces constructions en français. Nous défendons ainsi l'idée que l'alternance *que/Ø* est multifactorielle. Celle-ci dépend en effet de facteurs linguistiques et communicationnels. Ces résultats confirment l'importance des corpus et de la considération de genres variés pour la description de la syntaxe du français.

MOTS-CLÉS : hypotaxe asyndétique, *croire*, *penser*, syntaxe, corpus, approche communicationnelle de la variation

Study of asyndetic constructions with the verbs *croire* and *penser* in contemporary spoken French: syntactic analysis and sociolinguistic approach

ABSTRACT

Access to a large amount of spoken and written French data, and in particular "ecological" data, allowed us to establish the existence of a set of unmarked constructions with the verbs *croire* and *penser*, such as "*moi j'ai cru elle avait fait une faute de frappe genre tu vois*" (MPF_Auph lie1a). These verbs, referred to as "weak verbs", have aroused the interest of linguists who wonder whether it is still possible to envisage a *rectional link* between the first verb and the verbal construction that follows it. After having selected 513 occurrences, we described constructions not marked by the morpheme *que*. For this purpose, we adopt an analytical framework based on spoken French and a methodology that relies on real and diversified data. We propose that, for the majority of the occurrences found, the *rectional link* is always present. We thus designate these constructions in terms of asyndetic hypotaxis (strong and weak). Rare cases of utterances relating only to a macrosyntactic level have been identified. While these constructions have been considered marginal or reserved for non-hexagonal French, we have shown that they fully constitute a grammatical resource of all the varieties of French. We also propose an original statistical analysis of these constructions in French. We defend the idea that the alternation *que/ * is multifactorial. It depends on linguistic and communicative factors. These results confirm the importance of corpora and the consideration of the wide scope of various genres for the description of the French syntax.

KEYWORDS: asyndetic hypotaxis, *croire*, *penser*, syntax, corpus, communicative approach to variation

SOMMAIRE

Introduction générale.....	1
Partie 1 — Bilan des études sur les verbes à complétives <i>croire</i> et <i>penser</i>	7
1. Considérations générales sur les verbes parenthétiques ou « recteurs faibles ».....	9
1.1. Une terminologie foisonnante qui reflète de multiples classifications	9
1.1.1. Incidentes, incisives : mobilités des verbes et spécificité de construction	10
1.1.2. Verbes d’opération, modalisateurs d’assertion, <i>etc.</i> : spécificités sémantiques et pragmatiques	11
1.2. Quelques études sur les verbes <i>croire</i> et <i>penser</i> en anglais et dans d’autres langues ..	15
1.2.1. <i>To believe</i> and <i>to think</i> , deux verbes parenthétiques : l’étude d’Urmson (1952)15	
1.2.2. Quelques observations supplémentaires sur <i>croire</i> et <i>penser</i> en anglais	18
1.2.3. Les études sur les langues romanes	22
1.2.4. Les études sur les verbes <i>croire</i> et <i>penser</i> dans d’autres langues.	25
2. Traitement des verbes croire et penser en français	27
2.1. Les verbes dits « recteurs faibles »	27
2.1.1. Les études de Blanche-Benveniste et Willems	27
2.1.2. Les autres études en français	31
2.2. Les séquences asyndétiques avec <i>je crois</i> et <i>je pense</i>	32
2.2.1. Désaccords quant à leur reconnaissance en français hexagonal auprès de tous les locuteurs et toutes les locutrices	32
2.2.2. Désaccords concernant l’analyse des séquences asyndétiques	34
Partie 2 — Cadre théorique et méthodologique	37
3. Méthodologie	39
3.1. Données issues de productions orales	39
3.1.1. Les corpus oraux déjà constitués.....	39
3.1.2. Corpus constitué à l’occasion de cette recherche	48

SOMMAIRE

3.2.	Les données issues d'un corpus écrit	51
3.3.	Méthodologie d'extraction et d'annotation	51
3.3.1.	Extractions.....	51
3.3.2.	Annotation du corpus	56
4.	Cadre d'analyse syntaxique.....	69
4.1.	La phrase et la subordination : une unité et une relation syntaxique inopérantes	69
4.2.	Une définition restreinte et une méthodologie descriptive rigoureusement critériée pour la description des relations syntaxiques.	72
Partie 3 — Analyse syntaxique et sociolinguistique		77
5.	Description syntaxique des constructions asyndétiques.....	79
5.1.	Présentation des occurrences relevées : une première analyse distributionnelle.	79
5.1.1.	Les séquences avec <i>croire</i>	79
5.1.2.	Les séquences avec <i>penser</i>	85
5.2.	Limite des manipulations avec les structures non marquées.....	90
5.2.1.	Appliquer les tests sur des énoncés asyndétiques : quelle place pour la marque morphologique ?	90
5.2.2.	Une lecture équivoque des tests	92
5.3.	Les analyses retenues pour les segments asyndétiques avec <i>croire</i> et <i>penser</i>	96
5.3.1.	Hypotaxe asyndétique à rection forte	97
5.3.2.	Hypotaxe asyndétique à rection faible	103
5.3.3.	Des énoncés difficiles à analyser	105
5.3.4.	Comparaison entre les hypotaxes syndétiques et les hypotaxes asyndétiques.	109
6.	Analyse sociolinguistique. Observation qualitative et quantitative de divers contextes	113
6.1.	Quelles hypothèses quant au contexte de production ?	114
6.2.	Approche quantitative, multifactorielle et probabiliste	116
6.2.1.	Présentation de l'approche et des facteurs retenus	117
6.2.2.	Le modèle statistique du MPF.....	118
6.2.3.	Répartition des constructions asyndétiques dans les corpus.	125

SOMMAIRE

6.3. Approche communicationnelle de la variation.....	128
6.4. Les constructions asyndétiques en français : une forme « émergente »?	130
6.4.1. La présence de structures asyndétiques avec <i>croire</i> et <i>penser</i> en français ne peuvent à ce jour être expliquées par le facteur externe du contact de langues.	130
6.4.2. Pouvons-nous parler d'une forme émergente ?	131
Conclusion.....	143
Bibliographie.....	147
Annexes.....	161
Corpus et outils informatiques	162
A. Corpus	162
B. Logiciels linguistiques utilisés	164
Table des figures	165
Liste des tableaux	168
Banque d'exemples	169
Occurrences extraites du MPF	169
Occurrences extraites du CEFC	180
Occurrences extraites de FrWac.....	195

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION

L'objectif de cette thèse est de proposer une analyse syntaxique et sociolinguistique des constructions verbales non canoniques *croire* et *penser* telles qu'illustrées en (1) et (2).

(1) euh **je crois** c'était le quatorzième hein [MPF_Nacer8]

(2) **je pense** au contraire maintenant on commence à changer et à se dire bon voilà quoi [MPF_Sandrine2]

Les exemples (1) et (2) présentent une structuration de type [CV₁ Ø CV₂]¹ où les verbes *je crois* et *je pense* sont suivis d'une construction verbale à laquelle ils semblent être associés malgré l'absence de la conjonction *que*. Nous la qualifierons d'« asyndétique »² dans la mesure où il y a une absence de mot de liaison *que* (Deulofeu 1986) entre les deux constructions verbales. Ces structures ont été relevées en français hors hexagone : au Québec et à l'Ontario (Sankoff et Cedergen, 1971 ; Martineau, 1988 ; 1993), en Acadie (Wiesmath, 2002). Avanzi (2012) et Gachet (2012) les signalent en Suisse et en Belgique. Andersen (1993, 1996, 1999, 2007) considère qu'il s'agit d'une configuration majeure de ces verbes en français. La plupart de ces études s'appuient néanmoins sur un nombre restreint d'occurrences et le phénomène n'a fait l'objet d'aucune étude descriptive systématique. *La Grande Grammaire* (Abeillé et al., 2021 : 52 § 4.4.2) mentionne des cas de complétives sans introducteur. Les autrices relèvent que « Dans certaines régions (Québec, Louisiane), ou dans un français non standard, certaines expressions semblent être des complétives sans introducteur »³, ce qu'elles illustrent avec les énoncés (3) et (4).

(3)!⁴ je suis pas sûre [c'est bon] (Bégaudeau, 2005)

(4)%⁵ je crois [c'était avec Rock Hudson]. (Québec) (Abeillé et al., 2021 : 52)

Il semble pourtant que cette construction est très présente dans le français contemporain hexagonal, comme le signale le titre d'une rubrique journalistique⁶ :

¹ L'élément « CV » signifie « Construction Verbale » et l'indice Ø est utilisé pour signifier que le morphème *que* n'est pas exprimé, cela n'implique pas pour autant qu'un élément vide doive être réintroduit dans ces constructions (Glikman et Verjans, 2013).

² Le terme asyndétique pourrait être préféré à l'expression « non marquée », suivant ainsi Deulofeu (1989 :112) qui refuse de voir dans ces énoncés « des versions non marquées morphologiquement des constructions attestées » marquées.

³ Toutefois, elles jugent difficile de savoir s'il s'agit d'une phrase subordonnée ou d'une phrase indépendante avec une incise initiale.

⁴ Le symbole « ! » a été introduit par les autrices pour indiquer qu'il s'agit d'un usage non conforme à la norme (Abeillé et al., 2021 : 4371).

⁵ Le symbole « % » indique qu'il s'agit d'un énoncé jugé acceptable par les locuteurs mais que cette acceptabilité est variable selon les locuteurs (Abeillé et al., 2021 : 4371).

⁶ Le journaliste est parti de l'idée assez répandue que ces constructions sont l'apanage des « jeunes », l'interroge et s'en détache grâce à l'intervention d'un linguiste (Mathieu Goux, Crisco EA 4255).

«J'avoue je sais pas», «J'ai l'impression il va faire chaud»... mais où est passé le «que» dans le langage parlé ?

De plus en plus souvent, la conjonction de subordination «que» disparaît à l'oral. Les jeunes sont friands de ces expressions raccourcies, mais c'est en réalité un phénomène ancien qui touche l'ensemble de la population.

Figure 1 — Titre d'un article extrait du journal *Le parisien* (de Frédéric Gouaillard, publié le 04/09/22)

Les enchaînements de deux constructions verbales non marquées⁷ par un morphème grammatical ont déjà fait l'objet d'études en français. Nous pouvons citer, par exemple, Deulofeu (1989), Choi-Jonin (2005), Berrendonner (2008), Benzitoun (2010) et Benzitoun et Corminboeuf (2015). Les auteurs ont travaillé sur des énoncés tels que ceux reproduits ci-dessous :

(5) ils dansaient on aurait dit des américains (Deulofeu, 1989 : 111)

(6) le matin j'attaquais #⁸ il faisait pas jour... et le soir j'arrêtais #il faisait nuit (Berrendonner, 2008 : 286)

(7) elle est née à Bruxelles là une fois {rire} euh et mais elle est arrivée en France elle avait trois ans (Benzitoun, 2010 : 158)

(8) tu les vois tu leur donnes pas trente ans (Benzitoun et Corminboeuf, 2015 : 94)

Ils concluent que le lien entre les deux constructions verbales dans les énoncés (5),(6) et (7) relève bien de cas de dépendance syntaxique, a contrario de l'énoncé (8). Leurs études montrent qu'une liaison non marquée peut recouvrir à la fois des cas de dépendance et de non-dépendance.

Les constructions asyndétiques dont le premier verbe est *croire* ou *penser* ont particulièrement retenu notre attention. Ces verbes font partie d'une catégorie de verbes qui connaissent un engouement particulier ces dernières années : les verbes parenthétiques, verbes recteurs faibles ou marqueurs discursifs, ce dont témoignent les numéros à ce sujet (Glikman et Avanzi, 2009 entre autres) et que rappellent Dostie et Pusch (2007 : 3) ci-dessous.

Quelle revue, de linguistique générale ou de pragmatique, ne publiera pas régulièrement un article sur ce thème ? Depuis la parution des travaux classiques de O. Ducrot et al. (1980), de E. Roulet et al. (1985) et de D. Schiffrin (1987), on ne compte plus les monographies et les ouvrages collectifs consacrés à ce sujet. Cette somme de données et d'analyses accumulées avec le temps aura quelque chose de trompeur si elle laisse croire que le sujet est clos.

⁷ Benzitoun et Corminboeuf (2015 : 88) définissent le non marquage en ces termes : « nous parlons de « non marquage » lorsqu'il y a absence de marque explicite (conjonction, connecteur, adverbe) de la relation sémantico-pragmatique actualisée dans un enchaînement et/ou – souvent les deux vont de pair – lorsque aucune marque morphologique (conjonction, préposition) ne lie deux constructions verbales ».

⁸ La marque # indique la place qui aurait pu être occupée par l'élément *que*.

D'autres verbes parmi ces catégories peuvent également être en tête d'un énoncé et suivis d'une construction verbale à laquelle ils semblent être rattachés. Nous avons par exemple extrait des énoncés avec *je trouve*, *on dirait* ou *j'ai l'impression*.

(9) **Je trouve** il y a pas de problème par rapport à ici [MPF_Nawal2]

(10) C'est le gars **on dirait** il a il a pas dormi depuis <sa naissance> [MPF_Zakia3]

(11) moi **j'ai l'impression** mes copains ils changent pas de look@s par rapport à avant [MPF_Sandrine2]

Parmi ces verbes, nous avons retenu pour notre étude les deux verbes qui semblent⁹ les plus fréquents, avec *dire*, dans de telles configurations.

Ces structures posent d'importantes questions d'un point de vue syntaxique. Elles ont été soulevées dernièrement dans un cadre différent à propos des phénomènes d'insubordination¹⁰ : quel lien pouvons-nous poser entre la présence d'une marque morphologique et une relation de dépendance ? Y a-t-il une possibilité de dépendance en l'absence de marque morphologique ? Ces constructions interrogent de fait les outils de description utilisés. Berrendonner (2008) et Benzitoun (2010) rappellent que les outils utilisés ne permettent pas toujours de conclusion univoque quant au lien syntaxique entre deux constructions verbales, en l'absence de marque morphologique.

D'un point de vue sociolinguistique, les questions qu'engendrent de telles structures sont également nombreuses. Les énoncés présentés ci-dessus sont attribués par les discours épilinguistiques aux «jeunes», à une génération ou à des pratiques langagières populaires, fautives.

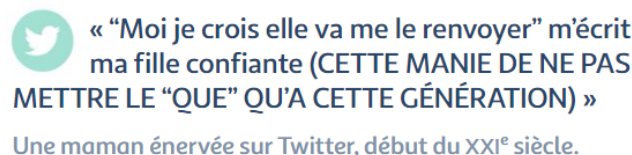


Figure 2 — Extrait de Twitter présenté dans Candea et Véron (2021 : 65), chapitre « Langage : le péril jeune ? »

Au cours du doctorat, des personnes avec qui nous avons eu l'occasion d'échanger nous ont fait remarquer que ces structures sont propres aux locuteurs et locutrices enregistrées dans le cadre du MPF, corpus au cœur de notre étude, et donc aux jeunes (et parfois plus précisément aux jeunes de banlieue). Les études d'Andersen (1999) et d'Angot (2021) sont basées sur des corpus constitués auprès de «jeunes» (cela est signalé par leur statut d'étudiants ou directement par leur âge). L'âge des personnes les produisant ou leur origine sociale seraient-elles liées à l'emploi de ces structures ? S'il s'agit réellement de locuteurs et locutrices jeunes, ces structures sont-elles liées à un phénomène émergent ?

⁹ Nous n'avons pas fait d'étude de fréquence *stricto sensu* faute de temps, nous nous en remettons aux observations de Blanche-Benveniste et Willems (2007) et à quelques résultats sur le corpus MPF.

¹⁰ Pour une analyse détaillée voir Evans (2016), sur le français cf. Debaisieux (2013).

Compte tenu des représentations dont ces constructions semblaient être l'objet, nous avons adopté une approche variationnelle spécifique dite « communicationnelle » (Guérin, 2017). Lorsque la variation linguistique est abordée, ce sont généralement les domaines du lexique et de la phonétique qui sont observés, le niveau syntaxique restant le moins exploré (Ploog, 2002 : 78 ; Ledegen et Martin, 2020 : 190). Une analyse des constructions asyndétiques permet de pallier ce déséquilibre. Nous défendons l'idée qu'une approche variationnelle ne doit pas se faire au détriment d'une description linguistique du phénomène observé pour ne s'attarder que sur des facteurs externes à la langue. Nous voulions proposer à la fois une description syntaxique de ces constructions et une approche sociolinguistique. Cette volonté est née d'un refus de notre part de participer à la construction d'une opposition entre les dimensions « internes » et « externes » de l'étude du langage (Gadet, 2005 : 134).

Une analyse prenant en compte l'aspect descriptif, variationnel et communicationnel (au sens de genre discursif) ne peut se faire que si les données à notre disposition le permettent. Il semble que nous commençons tout juste à avoir à notre disposition des données permettant une telle entreprise. Toutefois, leur interrogation n'est pas toujours facilitée, problématique que soulèvent Cappeau et Gadet (2007 : 130) :

L'intérêt de ces ressources en accès libre est indéniable. Reste que la consultation est souvent limitée et ne permet pas toujours de relier source sonore et transcription. Il faut donc se plier aux choix de transcription adoptés : contrainte qui peut limiter l'exploitation par d'autres d'un corpus conçu avec des objectifs spécifiques.

Le corpus CEFC¹¹ (Corpus d'Étude pour le Français Contemporain) offre la possibilité d'exploiter facilement un grand nombre de données du français parlé et le corpus MPF¹² (*Multicultural Paris French*) permet d'aborder à la fois le français « standard » et le français « non-standard » tels que définis par Guérin (2008). Nous sommes convaincue « de l'intérêt de fonder les descriptions grammaticales sur des corpus de nature et de "genres" différents » (Bilger et Cappeau, 2013 : 196), c'est pourquoi nous avons retenu les deux corpus *sus-cités* auxquels nous ajoutons le corpus écrit FrWac¹³. Nous voulons montrer l'importance des types de données et des moyens techniques pour la description du français.

Ce travail poursuit trois objectifs : i) évaluer le statut des verbes *croire* et *penser* dans les structures asyndétiques avec ces verbes en français ii) identifier les contextes qui favorisent l'utilisation de ces structures plutôt que la structure syndétique et iii) évaluer quelques hypothèses d'ordres sociolinguistiques.

Pour parvenir à nos objectifs, notre travail s'articulera autour de trois axes principaux. Le premier constitue un bilan des études sur les verbes *croire* et *penser*, afin de saisir les intérêts et les problématiques linguistiques que suscitent ces verbes (partie 1). Le second pose le cadre méthodologique et théorique permettant leur analyse (partie 2). Le troisième présente une description syntaxique et sociolinguistique des constructions asyndétiques (partie 3).

¹¹ <https://repository.ortolang.fr/api/content/cefc-orfeo/11/documentation/site-orfeo/index.html>

¹² <https://www.ortolang.fr/market/corpora/mpf>

¹³ <https://wacky.sslmit.unibo.it/doku.php?id=corpora>

Dans la première partie, nous commencerons par des considérations générales sur les verbes parenthétiques ou « recteurs faibles » (chapitre 1). Les verbes *croire* et *penser* sont catégorisés dans un ensemble plus vaste désigné par les termes de *verbes parenthétiques*, *verbes recteurs faibles*, *verbes épistémiques*, *modalisateurs d’assertion* ou encore *proposition incidente à base de verbe*. Cette terminologie foisonnante illustre la diversité des domaines dans lesquels s’ancrent les études (sémantique, syntaxe, analyse de discours) et leurs caractéristiques catégorielles parmi lesquelles leur mobilité syntaxique au sein d’un énoncé et leur spécificité sémantique et pragmatique. Celles-ci sont communes à ces mêmes verbes dans d’autres langues. Dans le chapitre 2, nous nous intéresserons en particulier aux caractéristiques syntaxiques des verbes *croire* et *penser* en français. Nous repérons à cette occasion des divergences d’analyse concernant notamment la possibilité pour ces verbes de figurer en tête d’énoncé directement suivi d’une construction verbale. Cette construction est peu décrite en français hexagonal. Lorsqu’elle l’est, l’évaluation du statut rectionnel des verbes *croire* et *penser* ne fait pas consensus. Partant du constat que les descriptions antérieures reposent sur peu d’occurrences de constructions asyndétiques, et afin de répondre à nos objectifs, nous devons établir un corpus d’étude varié et constitué d’un plus grand nombre possible d’occurrences.

Dans la deuxième partie, nous présentons la méthodologie employée pour constituer un tel corpus (chapitre 3) et le cadre d’analyse retenu pour cette recherche (chapitre 4). Ce dernier correspond à l’Approche Pronominale (Blanche-Benveniste, 1987) élargie à l’opposition micro- et macro-syntaxique (Blanche-Benveniste et *al.*, 1990 ; Debaisieux, 2013), qui permet de traiter des relations de rection et des structures non directement descriptibles en termes de dépendance grammaticale.

La troisième partie s’ouvre sur une description syntaxique des constructions asyndétiques (chapitre 5). Suite à une analyse distributionnelle des séquences asyndétiques avec les verbes *croire* et *penser*, nous mettons à l’épreuve de nos données les manipulations mises à disposition par le cadre d’analyse retenu. Nous exposons ainsi leurs limites sur les structures non marquées et justifions le recours à un faisceau d’indices, pour finalement présenter les analyses syntaxiques des segments asyndétiques avec *croire* et *penser*. Nous passons ensuite à l’étude des contextes favorisant leur emploi. Dans le chapitre 6, nous avons essayé de mener de front à la fois une étude statistique et l’évaluation d’hypothèses d’ordres sociolinguistiques. L’étude statistique prend en compte des facteurs grammaticaux que nous aurons observés et le facteur du degré de connivence communicationnelle. Ce dernier facteur est développé dans une approche variationnelle de la communication, tandis que le facteur de l’âge est discuté en parallèle de l’aspect « émergent » des constructions asyndétiques

PARTIE 1 — BILAN DES ÉTUDES SUR LES VERBES À COMPLÉTIVES *CROIRE* ET *PENSER*

Dans la première partie, nous exposerons dans quel cadre ont été initiées les analyses des enchaînements non marqués avec les verbes à « complétives » *croire* et *penser*. L'analyse de ces séquences asyndétiques nécessite de revenir tout d'abord sur l'étude des constructions syndétiques, c'est-à-dire des constructions de *croire* et *penser* avec « que ». Dans le premier chapitre nous dresserons un panorama des études sur ces verbes, leurs configurations et les catégories dans lesquelles ils s'inscrivent. Dans le second chapitre nous concentrerons notre propos sur les études syntaxiques qui ont été réalisées sur ces verbes en français. À cette occasion, nous expliciterons notre problématique et nos hypothèses de recherche.

1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES VERBES PARENTHÉTIQUES OU « RECTEURS FAIBLES »

L'analyse des constructions asyndétiques avec *croire* et *penser* nécessite de revenir tout d'abord sur l'étude des constructions syndétiques, c'est-à-dire des constructions de *croire* et *penser* de type « complétives » avec *que* ainsi que sur des constructions dites en incises de ces mêmes verbes.

Les verbes *croire* et *penser* sont le plus souvent regroupés sous une même catégorie sous plusieurs dénominations : *verbes parenthétiques*, *verbes modaux*, *marqueurs discursifs*, entre autres. Cette terminologie foisonnante est notamment liée aux multiples approches qui ont été proposées pour ces verbes, en syntaxe, en sémantique et en pragmatique. La section 1 présente un état de l'art non exhaustif des principales approches sémantico-pragmatiques de cette catégorie de verbes centrée sur les items *croire* et *penser*. Nous présenterons notamment l'étude sur les verbes en anglais d'Urmson (1952) dont le terme largement employé de « verbe parenthétique » provient. Nous exposerons également des analyses effectuées sur d'autres langues qui peuvent éclairer notre objet de recherche sans toutefois prétendre à une dimension comparative. Ce point sera développé sous la section 2.

1.1. Une terminologie foisonnante qui reflète de multiples classifications

Les verbes *croire* et *penser* sont catégorisés dans un ensemble plus vaste désigné par les termes de verbes parenthétiques (Urmson, 1952), verbes recteurs faibles (Blanche-Benveniste, 1989 ; Blanche-Benveniste et Willems, 2016) ou encore verbes épistémiques (Thompson et Mulac, 1991). D'autres dénominations ont été relevées, pour ces verbes. Schneider (2009 : 88) retient, entre autres :

- *verbes d'opération* (Benveniste 1966 [1958]),
- *incidentes* (Dessaintes 1960 ; Mounin, 1974, p. 171 ; Riegel, Pellat et Rioul, 2002, p. 461),
- *modalisateurs d'assertion* (Borillo 1982),
- *verbes parenthétiques* (Cornulier 1978 ; Récanati 1984),
- *verbes recteurs faibles* (Blanche-Benveniste 1989 ; Blanche-Benveniste et Willems 2007),
- *propositions parenthétiques* (Andersen 1997),
- *proposition incidente à base de verbe* (Schneider 2007)

La diversité de cette terminologie recouvre la diversité des verbes rassemblés sous ces termes et la diversité des approches qui en sont proposées et que nous développons dans les sections suivantes. Nous commencerons par traiter des termes d'*incidentes* et d'*incises* qui mettent en avant la spécificité de construction des verbes dits faibles (1.1.1). Puis, dans les paragraphes rassemblés sous 1.1.2, nous poursuivons avec les expressions *verbes d'opération*, *modalisateurs d'assertion*, qui relèvent davantage de l'aspect sémantique et pragmatique de ces verbes.

1.1.1. Incidentes, incisives : mobilités des verbes et spécificité de construction

Les dénominations incluant les qualificatifs *incise* ou *incidente*¹⁴ font généralement référence à la position des verbes *croire* et *penser* par rapport aux segments auxquels ils se rapportent. Les propositions incidentes sont en arrière-plan par rapport à un énoncé principal. La *Logique*¹⁵ de Port-Royal (chapitre VIII) aborde certains emplois de verbes constructeurs de *qu*-P désignés également par le terme de « propositions incidentes » et les définit en ces termes :

propositions incidentes qui ne regardent que la forme de la proposition, c'est-à-dire l'affirmation ou la négation qui est exprimée par le verbe, comme si je dis : je soutiens que la terre est ronde ; je soutiens n'est qu'une proposition incidente, qui doit faire partie de quelque chose dans la proposition principale, et cependant il est visible qu'elle ne fait partie ni du sujet ni de l'attribut : l'attribut car cela n'y change rien du tout, et ils seraient conçus entièrement de la même sorte si je disais simplement, la terre est ronde. (Arnauld et Nicole, [1662] 1965 : 167)

Marandin (1999), dans le cadre de l'analyse du discours, caractérise le verbe incident par sa juxtaposition à une phrase « hôte » et par le fait qu'elle « permette à l'énonciateur d'exprimer un jugement sur l'énoncé en cours » (Marandin, 1999 : 1).

Blanche-Benveniste (1989) utilise le terme de construction « en incise » pour désigner une des positions possibles des verbes de discours rapporté : « après [le discours] avec une intonation particulière d'incise » (1989 : 53) qu'elle illustre ainsi :

(12) il m'a dit : « je viens »

(13) « Je viens », il m'a dit (m'a-t-il dit) (Blanche-Benveniste, 1989 : 53)

Elle note par ailleurs qu'outre sa position linéaire, la construction « en incise » a des restrictions de modalité particulière. Et c'est à partir de la possibilité de certains verbes de connaître cette double position : « en tête d'une construction, suivie d'une que phrase qui a les apparences d'un complément [...] ou en incise après la séquence en apparence de complément (ou à l'intérieur de la séquence) » qu'elle propose le terme de « verbes recteurs faibles » (1989 : 60).

Ces verbes partagent en effet plusieurs propriétés syntaxiques. À leur mobilité s'ajoutent des contraintes morphosyntaxiques de personnes de temps et d'aspect que nous développerons sous la rubrique 2.1.

¹⁴Les termes *incidente*, *incise* et *parenthétique* recouvrent eux-mêmes de multiples réalités. Là encore, il n'y a pas de consensus quant à leur définition et les segments qui sont rangés derrière ces étiquettes. Delais-Roussarie (2008 : 38-39) note à ce propos qu'il est difficile de regrouper des éléments de nature différente pour dégager leurs caractéristiques linguistiques. De fait, elle rappelle que ces termes peuvent aussi bien recouvrir, entre autres, des appositions (a), des incisives (b), des incisives modales (c) ou des termes d'adresses (d) : (a) *Le directeur de la banque, Monsieur Dupont, a démissionné* ; (b) *Pierre, dit-elle, m'a causé beaucoup de soucis* ; (c) *Pierre, je pense, va acheter cette maison* (d) ; *Paul, où as-tu mis tes clés ?*

¹⁵ Ce texte ne dégage pas de classe particulière de verbes dits parenthétiques.

Ces verbes ont été également analysés en termes de valeurs sémantiques et pragmatiques sous d'autres terminologies que nous présentons très brièvement

1.1.2. Verbes d'opération, modalisateurs d'assertion, etc. : spécificités sémantiques et pragmatiques

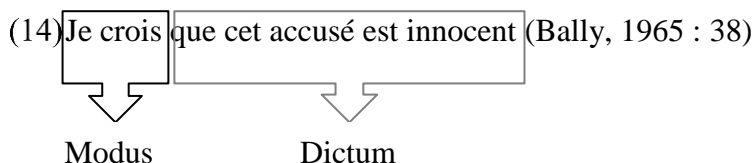
Les dénominations *verbes d'opération* (Benveniste, 1966 [1958]), *modalisateurs d'assertion* (Borillo, 1982) ou encore *propositions incidentes à base de verbe épistémique* (Borillo, 2004 : 33) signalent la préoccupation des chercheurs pour l'aspect sémantique de ces verbes. Urmson (1952) a également caractérisé ces verbes par leur capacité à modifier ou affaiblir la valeur de vérité impliquée dans une assertion du type « *I believe it will rain* ». (Urmson, 1952 : 484). Cette spécificité sémantique a aussi été relevé pour des verbes en français comme le montre Benveniste (1966) à propos de l'énoncé « je crois que le temps va changer » (Benveniste, 1966 : 264). Le contenu de ces verbes ne correspond plus au sens plein du verbe, mais est le plus souvent renvoyé à un « effet modal » (Blanche-Benveniste et Willems, 2016 : 5). Bien que notre préoccupation soit essentiellement de nature syntaxique, il nous paraît nécessaire de revenir sur les descriptions sémantiques et pragmatiques de ces verbes en ce qui concerne l'aspect essentiel de leur modalité.

La modalité ou modus

La notion de « modalité », comme le montre Mai (2019), recouvre de multiples concepts. « Les conceptions classiques de la modalité sont fondées sur le principe de la bipartition de l'énoncé » (Mai, 2019 : 17). L'auteur reprend ainsi ce que Bally (1965), dans le prolongement de Brunot (1936), distinguait par les termes de *dictum* et *modus* :

La phrase explicite comprend donc deux parties : l'une est le corrélatif du procès qui constitue la représentation (p. ex : la pluie, une guérison) ; nous l'appellerons, à l'exemple des logiciens, le dictum. L'autre contient la pièce maîtresse de la phrase, celle sans laquelle il n'y a pas de phrase, à savoir l'expression de la modalité, corrélatrice à l'opération du sujet pensant. La modalité a pour expression logique et analytique un verbe modal (p. ex. : croire, se réjouir, souhaiter), et son sujet, le sujet modal, tous deux constituent le modus, complémentaire du dictum. (Bally, 1965 : 36)

Pour Bally, la première partie (i), le *dictum*, correspond donc au contenu représenté (aussi désigné par le terme « contenu propositionnel ») et la seconde partie (ii), le *modus* ou la modalité, rassemble le *verbe modal* (tels que *croire* ou *souhaiter*) et le *sujet modal* (Bally, 1965 : 36). Cette seconde partie relève de la subjectivité et est considérée comme « l'âme de la phrase » (Bally, 1965 : 36). L'auteur illustre son propos avec l'énoncé *Je crois que cet accusé est innocent*, restitué sous (14).



Dans l'énoncé (14), la modalité correspond donc au sujet modal (*Je*) et au verbe modal (*crois*). Le *dictum*, c'est-à-dire la représentation virtuelle actualisée par une assertion, équivaut à « cet accusé est innocent ».

La modalité peut être repérée à travers des procédés linguistiques. Elle n'est pas toujours représentée par un verbe, et peut également être exprimée par un adjectif de jugement, tel que *fausse* dans l'énoncé *Cette hypothèse est fausse* ou encore par un adverbe, par exemple *certainement* dans *Le train a certainement du retard* (Bally, 1965 : 45). Une même unité linguistique peut recouvrir plusieurs modalités, c'est le cas des verbes modaux tel que « *craindre* [qui] comporte un jugement de vraisemblance accompagné d'un mouvement de déplaisir » (Bally, 1965 : 37). Dans une approche énonciative deux grands types de modalités sont distingués : (i) les modalités d'énonciation qui « renvoient au sujet de l'énonciation en marquant l'attitude énonciative de celui-ci dans sa relation à son allocutaire (cf. les types de phrases : déclaratif, injonctif ou interrogatif) et (ii) les modalités d'énoncé « qui renvoient au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé » (Riegel, Pellat, et Rioul, 2011 : 975) Les verbes *croire* et *penser* relèvent donc des modalités d'énoncé. Ils sont considérés comme des traces linguistiques de « la subjectivité dans le langage » (Benveniste, 1966 ; Kerbrat-Orecchioni, 1999 : 36). Cette dernière les désigne par le terme de *modalisateurs* car le jugement porté sur le procès est de l'ordre vrai/faux/incertain et les distingue à l'intérieur même de la classe des verbes modaux. Dans le prolongement des travaux de Ducrot (1975), elle relève que « les verbes d'opinion indiquent en même temps quel degré d'assurance avec lequel un tiers adhère à sa croyance » (Kerbrat-Orecchioni, 1999 : 117)

Dans ces travaux sur les verbes d'opinion *estimer*, *avoir l'impression*, *croire*, *juger*, *penser*, *être sûr*, *considérer* (dans leur fonctionnement au présent et à la première personne du singulier), Ducrot (1975) présente cinq critères sémantiques dont un permet de différencier *penser* de *croire*. *Penser* se distingue par exemple de *croire* par le fait qu'il exige que le locuteur présente son opinion comme le produit d'une réflexion. *Croire* peut également présenter l'opinion du locuteur comme produit d'une réflexion, mais ceci n'est pas nécessaire. C'est le cas dans l'énoncé en (15), par opposition à l'énoncé en (16) :

(15) **Je pense** qu'il est intéressant

(16) **Je crois** qu'il est intéressant (Ducrot, 1975 : 75)

Benveniste (1966) traite des verbes tels que *croire*, *supposer*, *présumer* qu'il désigne par le terme de « verbe d'opération ». Dans un chapitre sur la subjectivité dans le langage, il remarque que ces verbes se distinguent selon leur comportement flexionnel. Ainsi, alors que pour un verbe comme *manger* il n'existe pas de différence sémantique selon la personne lorsqu'il est au présent, pour les verbes qui « dénotent des dispositions ou des opérations mentales » tels que *croire*, un changement de sens est possible selon la forme verbale conjuguée. Benveniste (1966 : 263) explicite ce point avec les énoncés que nous reprenons sous (17) et (18).

(17) Je sens que le temps va changer

(18) Je crois que le temps va changer (Benveniste, 1966 : 264)

Il expose qu'en (17) le verbe *je sens* décrit un état présent, « une impression qui m'affecte » (Benveniste, 1966 : 264) tandis qu'en (18) avec *je crois*, il ne s'agit plus d'une description de soi-même. Le verbe *je crois* indique dans cet énoncé une attitude du locuteur, ce que Benveniste formule en ces termes :

L'opération de pensée n'est nullement l'objet de l'énoncé ; je crois (que) équivaut à une assertion mitigée. En disant je crois (que...), je convertis en une énonciation subjective le fait asserté impersonnellement, à savoir le temps va changer, qui est la véritable proposition. (Benveniste, 1966 : 264)

Benveniste reconnaît que ces verbes, qui relèvent de la subjectivité, peuvent apparaître aux autres personnes, *tu* et *il*, mais dans des cas spécifiques tels que la reprise *verbatim* d'une argumentation (Benveniste, 1966 : 265), ce que nous avons déjà exposé dans les paragraphes précédents avec Ducrot (1975) ou que Urmson (1952 : 488) avait indiqué pour l'anglais avec l'exemple : « Smith, reporting Jones, says "X is, Jones believes, at home" ». Dans l'exemple d'Urmson, Smith rapporte un emploi parenthétique du verbe « *I believe* » originellement fait par Jones.

Comme Urmson (1952), Benveniste (1966), considère que le sémantisme de ces verbes est étroitement lié à la flexion verbale¹⁶. Un verbe comme *croire* ne relève pas en soi de la « subjectivité », mais un certain emploi de ce verbe permet au locuteur d'attribuer un doute, une présomption ou une inférence à son assertion.

Les études ultérieures sur ce type de verbes retiendront de Benveniste (1966) qu'un verbe comme *croire* à la première personne *je* permet au locuteur d'introduire son attitude à l'égard d'un énoncé *P* qu'il formule ce qui fait de cet énoncé *P* le véritable énoncé. Ce dernier point en particulier servira d'argument dans le cadre d'analyse syntaxique que nous présenterons dans le chapitre 2, pour réinterroger les liens entre ce type de verbe et l'énoncé *P*.

Les études de Bally (1965), Benveniste (1966), Ducrot (1975) et Kerbrat-Orecchioni (1999), permettent une première vue d'ensemble de la place des verbes *croire* et *penser* dans le cadre de la linguistique énonciative. Les verbes *croire* et *penser* sont aussi qualifiés d'« évidentiel » Par Dendale et Tasmowski (1994) comme « une expression langagière qui apparaît dans l'énoncé et qui indique si l'information transmise dans cet énoncé a été empruntée par le locuteur à autrui, ou si elle a été créée par le locuteur lui-même, moyennant une inférence ou une perception. » (Dendale et Tasmowski, 1994 : 5).

Borillo (2004), aborde les verbes *croire* et *penser* dans le cadre d'une étude de ce qu'elle désigne par le terme d'« Adverbes d'opinion forte ». Les Adverbes d'opinion forte qu'elle analyse correspondent à des adverbes, mais aussi à des syntagmes nominaux prépositionnels ou des propositions complétives tels que *selon moi, pour moi, [...] à mon avis, à mon sens, [...] de mon point de vue, d'après ce que je sais, à ce que je crois, à ce que je pense* (Borillo, 2004 : 31). Les Adverbes d'opinion forte constituent une sous-classe des adverbes de modalités épistémiques. Le choix par le locuteur d'un adverbe plutôt qu'un autre indique le critère sur

¹⁶ Toutefois cette idée ne fait pas consensus, ce que nous avons signalé en anglais chez Verhagen (20016). Nous relevons une autre analyse en français, qui semble marginale, dans la Logique : « Néanmoins il est important de remarquer qu'il y a de ces forces de propositions [incidentes] qui sont ambiguës et qui peuvent être prises différemment selon le dessein de celui qui les prononce, comme je dis : Tous les Philosophes nous assurent que les choses pesantes tombent d'elles-mêmes en bas, si mon dessein est de montrer que les choses pesantes tombent d'elles-mêmes en bas, la première partie de cette proposition ne sera qu'incidente, et ne sera qu'appuyer l'affirmation de la dernière partie. Mais si au contraire je n'ai dessein que de rapporter cette opinion des Philosophes, sans que moi-même je l'approuve alors la première partie sera la proposition principale, et la dernière sera seulement une partie de l'attribut » (Arnauld et Nicole, 1962 : 167-168).

lequel il fonde la vérité : lorsqu'il emploie les verbes *croire* ou *penser*, ou des adverbes tels que *peut-être*, *probablement*, le locuteur « choisit de se référer à son univers de croyance, à ses connaissances dont il tire un jugement » (Borillo, 2004 : 32). L'autrice rappelle également que les Adverbes épistémiques relèvent des constructions parenthétiques selon la définition de Dessaintes (1960 : 12) et plus particulièrement des incisives modales ou épistémiques tel que présentées par Cornulier (1978). Borillo (2004) observe qu'un des traits communs à ce type d'adverbes est le fait qu'ils soient à la première personne. Elle expose également la différence entre *savoir* et *croire* : par l'emploi du premier, le locuteur réaffirme une vérité qui appartient déjà à son domaine de connaissance tandis qu'avec le second « il s'agit plutôt d'une conviction subjectivement assumée » (Borillo, 2004 : 35).

Autres approches sémantiques

Dans leur étude sur les caractéristiques intonatives de l'incise, Morel et Danon-Boileau (1998 : 75-93) relèvent les spécificités de la fonction discursive de verbes tels que *croire* et *penser*. Ils montrent que les parenthèses permettent aux locuteurs de commenter leur discours ou d'exprimer leur point de vue ainsi que de faire valoir certaines informations ou arguments sans les soumettre directement à l'appréciation de l'auditeur.

Dans son étude sémantico-pragmatique, Gosselin (2015) revient en détail sur les valeurs modales des verbes *je crois*, *je pense*, *je trouve*, *je considère* et *j'estime que*. Il montre que les expressions étudiées ont chacune un sémantisme propre et qu'elles ne sont pas substituables l'une à l'autre. Il illustre ceci avec les énoncés que nous reproduisons sous (19) et (20) (Gosselin, 2015 : 35).

(19) Je crois que cette table est rectangulaire

(20)*Je trouve que cette table est rectangulaire

À la différence de *je crois*, l'expression *je trouve* n'est pas compatible avec tous les prédicats « parce qu'elle ne déclenche pas la construction d'une modalité intrinsèque au prédicat » « mais précise la nature (individuelle) de la subjectivité attachée au prédicat » (Gosselin, 2015 : 36). Ses observations complètent ainsi celles faites par Ducrot (1975) et Blanche-Benveniste et Willems (2007 : 239) au sujet des sélections lexicales du verbe *je trouve*.

Dans son étude comparative, Haßler (2014) revient également sur la valeur sémantique et pragmatique de ces verbes. Elle distingue l'emploi de *je crois* dans les énoncés (21) et (22).

(21) Il sera judicieux, **je crois**, d'apporter plusieurs changements dans mon onze de départ.
(Haßler, 2014 : 10)

(22) J'en ai déjà vaguement parlé, **je crois**, dans les pages précédentes, mais depuis mi-février, j'ai mené et remporté ! (Haßler, 2014 : 10)

Elle analyse ces exemples de la manière suivante :

Le locuteur choisit cette parenthèse pour formuler son jugement moins abruptement et il aurait pu utiliser d'autres moyens linguistiques pour le faire, par exemple des adverbes (probablement, certainement) ou une expression évidentielle (selon toute apparence). Cependant, la parenthèse je crois lui permet d'exprimer la restriction épistémique par

une forme personnelle. Dans l'exemple [60], je crois est utilisé pour renvoyer à la mémoire défaillante du locuteur et il souligne aussi un processus cognitif. Dans tous ces exemples, je crois n'exprime pas l'acte performatif d'une croyance, mais il ajoute une information modale sur l'attitude épistémique du locuteur. (Haßler, 2014 : 10)

Sur un plan pragmatique, certaines approches font le choix d'employer la dénomination « marqueurs discursifs » (Pusch 2003, Andersen 2007, Dostie et Pusch 2007), pour désigner les verbes *croire* et *penser*. Les marqueurs discursifs sont définis par Dostie et Pusch (2007 : 4) comme suit :

- *Les MD appartiennent aux classes mineures et ils sont morphologiquement invariables*
- *Ils ne contribuent pas au contenu propositionnel des énoncés [...]*
- *Ils ont tendance à constituer des unités prosodiques indépendantes, si bien qu'ils sont en général extérieurs à la structure de la phrase.*
- *Ils sont optionnels sur le plan syntaxique [...]*
- *Ils jouent un rôle au-delà de la phrase et ils relèvent de la macro-syntaxe du discours (Blanche-Benveniste, 1997)*

Ainsi l'effet modal porté par les verbes *croire* et *penser* aurait des répercussions aussi sur le niveau syntaxique. La valeur sémantique entre en jeu dans le cadre des marqueurs discursifs et aussi dans la configuration des verbes recteurs faibles exposée par Blanche-Benveniste et Willems (2007) ; Willems et Blanche-Benveniste (2010). Apothéloz (2003) parle d'A-topicalité (Apothéloz, 2003 : 247 - 248) : « Elle [la rection faible] déplace le centre de gravité topical sur la complétive ; d'autre part elle implique que le verbe recteur perd son sens plein au profit d'une valeur modale, ici paraphrasable par une expression comme *à mon avis* » (Apothéloz, 2003 : 248).

1.2. Quelques études sur les verbes *croire* et *penser* en anglais et dans d'autres langues

Nous avons signalé que l'expression « verbe parenthétique » provient de la dénomination, en anglais, proposée par Urmson (1952) : *parentheticals verbs*. Nous souhaitons dans un premier temps revenir sur cette étude pionnière. Nous exposerons ensuite les études qui ont été faites sur *croire* et *penser* dans d'autres langues. Ces présentations succinctes répondent à l'objectif que nous avons fixé dans cette partie, à savoir de montrer que ces verbes entrent dans des catégories de verbes et suscitent des interrogations dans diverses langues et par de nombreux aspects.

1.2.1. *To believe* and *to think*, deux verbes parenthétiques : l'étude d'Urmson (1952)

Dans son article publié en 1952, Urmson propose de définir un groupe de verbes qui ont beaucoup intéressé les philosophes et qu'il nomme « verbes parenthétiques ». La première caractéristique qu'il dégage de ces verbes tels que *know*, *believe* et *deduce* (*savoir*, *croire* et *déduire*) est qu'ils ne peuvent pas être conjugués au « présent continu » (*present continuous*).

Ainsi, il montre que le verbe *to read* (lire) accepte le présent continu (« *I am reading* ») et le présent simple (*present perfect* ; « *I read* »), mais ceci n'est pas vrai pour *to prefer* (préférer) pour lequel « *I am preferring* » n'est pas possible¹⁷.

Partant de cette caractéristique, Urmson identifie un groupe de verbes en anglais qu'il nomme *parentheticals verbs* et qu'il définit en ces termes :

*A verb which, in the first person present, can be used, as in the example above, followed by 'that' and an indicative clause, or else can be inserted at the middle or end of the indicative sentence, is a parenthetical verb.*¹⁸ (Urmson, 1952 : 481)

Il illustre ces emplois des verbes parenthétiques, avec les énoncés suivants :

(23) I suppose that your house is very old.

(24) Your house is, I suppose, very old.

(25) Your house is very old, I suppose.¹⁹ (Urmson, 1952 : 481)

Le verbe *I suppose*, dans l'exemple (23), est suivi de l'élément *that* et d'une proposition *your house is very old* désormais *P*. En (24), le verbe parenthétique *I suppose* est inséré au milieu de la proposition, entre le verbe *is* et le groupe adjectival, tandis qu'en (25) il se situe à la fin de l'énoncé *P*. Outre ces différentes positions du verbe par rapport à l'énoncé *your house is very old*, le temps et la personne sont des critères importants de caractérisation des « verbes parenthétiques ». En effet, Urmson (1952) note une différence importante dans l'emploi des verbes selon la personne et le temps. Le verbe dans son emploi parenthétique est à la première personne du présent et ne peut être substitué par un verbe à d'autres temps ou personnes sans que cela ne change le sens de l'énoncé, sauf dans des cas très spécifiques notamment celui du discours rapporté (Urmson, 1952 : 493).

Urmson (1952), précise que le terme « parenthétique » qu'il choisit d'employer réfère à un emploi de ces verbes au sens grammatical du terme. Un même verbe peut apparaître dans un emploi purement parenthétique, mais également dans un emploi non parenthétique, c'est le cas de *I suppose* (je suppose) dans un contexte tel que (26).

(26)L1 : I suppose that your house is quite new

(27)L2 : Well I suppose that it is very old. (Urmson, 1952 : 481)

¹⁷ En français, nous pouvons traduire ce présent continu par l'adverbe *en train de*, ce que montrait entre autres Ducrot (1975).

¹⁸ Nous traduisons : « un verbe qui, à la première personne du présent, peut être employé [...] suivi de l'élément *that* et d'une proposition à l'indicatif, ou bien qui peut être inséré au milieu ou à la fin d'une proposition à l'indicatif ».

¹⁹ Ces trois énoncés peuvent être traduits ainsi : « Je suppose que ta maison est très vieille. » « Ta maison est, je suppose, très vieille. » « Ta maison est très vieille, je suppose ».

Urmson (1952) expose une troisième caractéristique des verbes parenthétiques qui repose sur un aspect sémantique. Ces verbes ne décrivent pas un état psychologique, ils sont donc non-descriptif. Il appuie sa démonstration sur l'exemple suivant :

- (28)a. He is, I regret, unwell.
 b. #I regret because he is unwell²⁰.

- (29)a. #He is, I am miserable, unwell.
 b. I am miserable because he is unwell. (Urmson, 1952 : 482)

Il distingue ainsi *I regret* (je regrette), qui est non descriptif, du verbe *I am miserable* (je suis malheureux) qui lui est descriptif. Le premier est un verbe parenthétique ce que prouve l'énoncé (28) où le verbe peut être construit en incise, mais pour lequel l'emploi de *because* semble incohérent dans un contexte similaire à l'emploi de *I am miserable*. Par opposition, dans l'énoncé (29) la construction en incise n'est pas possible pour le verbe *I am miserable* ; en revanche, l'usage de *because* est sensé puisque l'énoncé qu'il introduit présente la raison de l'état psychologique décrit par le verbe *I am miserable*. L'énoncé (29) paraît cohérent avec *because* lorsque le verbe *I regret* est alors en emploi non parenthétique. Imaginons un contexte où un locuteur insiste pour qu'un ami fasse un manège avec lui. Cet ami en question accepte, mais il est malade suite au manège. Le locuteur pourrait alors dire : « Je regrette parce qu'il est malade », sous-entendu « je regrette d'avoir insisté pour qu'il fasse le manège avec moi parce que maintenant il est malade et cette situation n'est pas agréable ». Dans ce contexte, le verbe *regretter* est effectivement employé de façon descriptive. Il ne correspond plus à un emploi parenthétique du verbe, ce que nous confirme le fait qu'il ne peut pas être construit en incise : « # parce qu'il est, je regrette, malade ».

L'auteur rapproche le comportement des verbes parenthétiques du comportement des adverbes : « *They function rather like a certain class of adverbs to orient the hearer aright towards the statements with which they are* »²¹ (Urmson, 1952 : 491). Tout comme les adverbes, les verbes parenthétiques ont la capacité de modifier une phrase, ce qu'il illustre dans les énoncés ci-dessous avec l'adverbe *unfortunately* (malheureusement)

- (30) Unfortunately he is ill.

- (31) He is, unfortunately, ill. (Urmson, 1952 : 486)

Cette comparaison entre adverbes et verbes parenthétiques lui permet de mettre en lumière le fonctionnement spécifique des verbes parenthétiques au sein desquels il distingue plusieurs groupes selon ce qu'ils indiquent de la position du locuteur lui-même par rapport à son énoncé :

By them we prime the hearer to see the emotional significance, the logical relevance, and the reliability of our stat [...] Regret and rejoice are two of the most obvious examples of verbs which give emotional

²⁰ Le signe # en tête d'énoncé marque par convention un usage apragmatique.

²¹ Nous traduisons : « Ils fonctionnent un peu comme une certaine classe d'adverbes pour bien orienter l'auditeur vers les énoncés auxquels ils sont confrontés. »

*orientation when used parenthetically. Another set of these verbs is used to signal how the statement is to be taken as fitting logically into the discussion.*²² (Urmson, 1952 : 484)

Gachet (2012 : 137) retient d'Urmson (1952) que la « parenthéticité » des verbes est graduable. Il perçoit cette caractéristique dans les formulations d'Urmson lorsque ce dernier exploite des exemples où le verbe est « plus ou moins purement parenthétique », et où les propriétés parenthétiques du verbe sont donc « relativement importantes » (Gachet, 2012 : 137). Gachet (2012) renvoie au passage que nous reprenons ci-dessous :

*We shall study parenthetical verbs in their more or less pure parenthetical use for the sake of simplicity; on other occasions most of what we have to say will remain true, but will be more or less far from being the full story. It would be perhaps more accurate to say that the features of parenthetical verbs to which I shall draw attention are one aspect of their use which is relatively more important on the occasions on which we shall concentrate than on others, but it is convenient to talk of a parenthetical use; purists may substitute aspect for use throughout.*²³ (Urmson, 1952 : 481)

La définition des verbes parenthétiques en anglais selon Urmson (1952) peut être résumée de la manière suivante : la classe des verbes parenthétiques rassemble des verbes qui ont un emploi parenthétique, mais aussi un emploi non-parenthétique. Ils sont caractérisés par (i) leur possibilité d'entrer dans plusieurs constructions, (ii) d'apparaître à la première personne du présent, (iii) de refuser le modalisateur *en train de*, et (iv) de ne pas être employés de façon descriptive. Cette définition, ou du moins un bon nombre de caractéristiques dégagées par Urmson (1952) ont été reprises par les études que nous présentons dans les sections suivantes.

1.2.2. Quelques observations supplémentaires sur *croire* et *penser* en anglais

La comparaison établie par Urmson avec les adverbes a amené certains auteurs contemporains à proposer une recatégorisation des verbes. Ainsi Bolinger (1968) assimile également ces verbes à des adverbes de phrase. Son étude porte sur les verbes en anglais dont il compare le comportement aux verbes équivalents dans les langues romanes. Pour Bolinger (1968), lorsque le verbe est postposé (*postposed main phrase*) il est équivalent à un adverbe. Bolinger (1968) parle alors d'adverbialisation. Il pousse cette analyse jusqu'à considérer le verbe introduit

²² Nous traduisons : « Par eux, nous préparons l'auditeur à percevoir la signification émotionnelle, la pertinence logique et la fiabilité de notre affirmation [...] *Regretter* et *se réjouir* sont deux des exemples les plus évidents de verbes qui donnent une orientation émotionnelle lorsqu'ils sont utilisés entre parenthèses. Une autre série de ces verbes est utilisée pour signaler que l'affirmation doit être considérée comme s'inscrivant logiquement dans la discussion ».

²³ Nous traduisons : « Par souci de simplicité, nous étudierons les verbes parenthétiques dans leur usage plus ou moins purement parenthétique ; en d'autres occasions, la plupart de ce que nous avons à dire restera vrai, mais sera plus ou moins loin d'être l'histoire complète. Il serait peut-être plus exact de dire que les caractéristiques des verbes parenthétiques sur lesquels je vais attirer l'attention constituent un aspect de leur emploi qui est relativement plus important dans ces cas sur lesquels nous allons nous concentrer que dans d'autres, mais il est commode de parler d'un emploi parenthétique ; les puristes peuvent substituer l'aspect à l'emploi tout au long de l'étude ».

initialement par *that* comme verbe principal. Toutefois, selon Bolinger (1968), ce phénomène n'affecte pas le verbe lorsqu'il est suivi de l'élément *that* et ceci même lorsque le verbe est en fin d'énoncé tel que l'illustre l'exemple (32).

(32) *That she is in good health I sincerely regret.* (Bolinger, 1968 : 14)

Bolinger (1968) remarque pour les langues romanes et en français notamment, que la conservation de l'élément *que* en tête d'énoncé appelle alors un subjonctif.

Thompson et Mulac (1991a et b) s'intéressent à une construction en particulier des verbes « parenthétiques » : lorsque le verbe est en tête d'énoncé mais non suivi de l'élément *that* (*that deletion*). Ils parlent alors de grammaticalisation des verbes parenthétiques à partir de l'analyse de Bolinger (1968). Selon eux, il y aurait un quasiment figement des verbes à la première personne du singulier. En revanche, pour Thompson et Mulac (1991a) le verbe suivi de l'élément *that* conserve sa capacité à régir la proposition qui suit, ce qu'ils formulent ainsi : « *That is, when there is no 'that'*²⁴, *the main clause subject and verb function as an epistemic phrase, not as a main clause introducing a complement* »²⁵ (Thompson et Mulac, 1991a : 242).

Les auteurs réfutent le caractère absolument facultatif du *that*. Ils considèrent qu'il existe des conditions spécifiques qui sous-tendent la décision d'utiliser ou non *that*. Ils dégagent ces conditions spécifiques à partir d'une étude sur corpus d'anglais parlé qu'ils qualifient de « conversationnel » (*spoken conversational English*) (Thompson et Mulac, 1991 a : 240) et dans laquelle ils mettent en évidence que les paramètres interactionnels comme l'expression de l'épistémicité ou du topic influence l'emploi du *that*. Ils concluent plus largement que leurs résultats renforcent une vision de la grammaire comme dépendante du discours : « *Our findings confirm this view of grammar as discourse-dependent in the strongest possible way* »²⁶ (Thompson et Mulac, 1991a : 250).

Diessel (2000) et Diessel et Tomasello (2001), proposent une analyse non pas des verbes parenthétiques en particulier mais de l'ensemble des verbes qui construisent une complétive, qu'ils désignent par *complement-taking verbs* (CTV). Ces études sont faites dans le cadre de l'acquisition du langage par les enfants. Ils soutiennent l'idée que dans le langage des jeunes enfants une partie des constructions qui semblent inclure une proposition complétive sont en réalité de simples énoncés dans lesquels les propositions principales fonctionnent plutôt comme une sorte d'opérateur qui guide l'interprétation de l'auditeur de la complétive associée. Les verbes tels que *I think, I guess* ou *I believe* dans les énoncés (33) et (34)

(33) *You're right, I guess. She left I think*

(34) *I believe that this is a mistake.* (Diessel et Tomasello, 2001 : 106)

²⁴ Nous soulignons.

²⁵ Nous traduisons : « C'est-à-dire que, lorsqu'il n'y a pas de "que", le sujet et le verbe de la clause principale fonctionnent comme une phrase épistémique, et non comme une clause principale introduisant un complément ».

²⁶ Nous traduisons : « Nos résultats confirment cette vision de la grammaire comme dépendant du discours de la manière la plus forte possible ».

servent davantage de marqueurs épistémiques, de marqueurs d'attention, ou de marqueurs de la force illocutoire d'un énoncé²⁷ :

*[...] they function as some sort of clausal operator guiding the hearer's interpretation of the associated (complement) clause: they serve as epistemic markers, attention getters, or markers of the illocutionary force of an utterance.*²⁸ (Diessel et Tomasello, 2001 : 98)

A l'instar de Thompson et Mulac (1991a et b) de Diessel et Tomasello (2000 et 2001) voient dans certains emplois des verbes à l'étude en position initiale une perte de capacité rectionnelle.

Dans son étude de 2002, Thompson va jusqu'à rejeter la notion même de complétive en s'appuyant sur des données orales. Son argumentation s'articule autour de trois caractéristiques importantes de ces constructions qui avaient déjà été soulignées par Diessel et Tomasello (2001) :

- la fonction épistémique/évidentielle/évaluative des syntagmes CTP²⁹
- la nature formulaïc de ces syntagmes CTP
- une grammaire en tant que collocations de fragments schématiques fréquents (Thompson, 2002 : 125).

Elle n'analyse plus du tout les énoncés tels que *I think they're reliable* (Thompson, 2002 : 133) comme des cas de subordination. Le segment *they're reliable* n'est pas complément du verbe *I think*. Le locuteur exprime une position épistémique à l'égard du propos avec *I think*, le propos se trouvant dans la proposition qui le suit. Thompson (2002 : 142) qualifie ces verbes de « fragments épistémique/évidentiel/évaluatif (e/e/e) ». Elle constate que les verbes qui ont perdu leur capacité subordonnante et qui ne servent plus qu'à indiquer une posture épistémique sont le plus souvent à la première personne du singulier du présent et non suivis du *that*. Verhagen (2006) adopte cette analyse qu'il élargit toutefois à l'ensemble des verbes à complétives et notamment à toutes les personnes. Il soutient que le verbe *promised* dans les énoncés (35) et (36) sert à mitiger (d'une manière spécifique dans chaque exemple), la construction verbale qui le suit.

(35) John promised that he'll the car up in front at 2 o'clock. But he might have forgotten the route to your new home.

²⁷ Les énoncés en (18) ne sont pas tout à fait équivalents à celui repris sous (19). Dans l'exemple (18), les verbes sont qualifiés par Diessel et Tomasello (2001) de performatifs, ils ne sont pas conceptuellement enchâssés dans la principale (CTV-clause) mais le sont formellement ; tandis qu'en (19), le verbe n'est ni conceptuellement, ni formellement enchâssé, il s'agit d'un emploi *formulaïc*.

²⁸ Nous traduisons : « [...] ils fonctionnent comme une sorte d'opérateur clausal guidant l'interprétation par l'auditeur de la clause (complémentaire) associée : ils servent de marqueurs épistémiques, de capteurs d'attention ou de marqueurs de la force illocutoire d'un énoncé ».

²⁹ Le terme « CTP » désigne un segment verbal qui peut construire une complétive : « As far as terminology is concerned, I will use the terms "complement" to refer to the clause or predication that has been taken as the subject or object of a predicate, as defined by Noonan, and I will use his term "Complement-Taking Predicate" ("CTP") (1985 :43) to refer to this predicate » (Thompson, 2002 : 126).

[John a promis qu’il mettrait la voiture devant à 14 heures. Mais il a peut-être oublié le trajet jusqu’à votre nouvelle maison.]

(36)#I promise that I’ll have the car up in front at 2 o’clock. But I might forget the route to you new home. (Verhagen, 2006 : 331)

[Je promets que la voiture sera devant à 14 heures. Mais je risque d’oublier le trajet jusqu’à votre nouvelle maison.]

Il défend l’idée que les expressions à la première personne ne sont pas « plus subjectives » que celles à la troisième personne, le verbe *promise* a la même orientation argumentative. Selon lui, les expressions à la troisième personne présentent « moins de subjectivité dans la relation locuteur auditeur l’auditeur »³⁰, en ce sens la force avec laquelle le locuteur (ici John) oriente l’intéressé vers les conclusions pertinentes n’est pas maximale du fait de leur distance plus grande. Gachet (2012 : 150) réfute cette analyse de Verhagen (2006), et signale que l’énoncé (35) « ne constitue en aucune manière une promesse du locuteur, même affaiblie. [...] il n’engage nullement le locuteur quant à la réalisation du fait promis ».

Newmeyer (2010) est également en désaccord avec le postulat formulé par Thompson (2002) et Verhagen (2006) selon lequel les données orales analysées rendent inopérable le concept de subordination. Bien que dans les corpus oraux analysés relevant d’échanges conversationnels peu de *complement clauses* soient produites, cela ne suffit pas à rejeter toute analyse en termes de complétive. Newmeyer (2010), objecte que le rôle modal (évidentiel ou épistémique) est un argument suffisant puisqu’il relève d’un autre niveau d’analyse et qu’il ne va pas à l’encontre d’une analyse syntaxique de ces verbes en tant que constructeur des subordonnées. L’argumentation de Newmeyer est centrée sur le rapport entre faits grammaticaux et faits d’usages. Selon lui, les indices morphosyntaxiques restent des marqueurs essentiels de la subordination. Il analyse l’énoncé que nous reprenons sous (37) comme relevant d’un phénomène de subordination.

(37)Well I well I think that when we went we had places reserved so it wasn’t a problem (Newmeyer, 2010 : 9)

Il base son analyse sur la présence du « complémentiseur *that* ». Newmeyer défend l’idée que si les locuteurs utilisent le complémentiseur *that* dans 16 % des cas avec le verbe *think* conjugué à la première personne du présent, c’est qu’ils se représentent mentalement la construction verbale introduite par *that* comme subordonnée grammaticalement, quel que soit son rôle dans le discours :

From the fact that speakers clearly manifest a structurally subordinate position for complements 16% of the time, it does not of course logically follow that they do so 100% of the time. But surely that is the default

³⁰ Texte original : The intuition that first person expressions are 'more subjective' than third person ones should thus not be interpreted as implying that the latter are 'more objective'. Rather, we should say that third person expressions display 'less speaker/hearer-subjectivity' (or 'more character-subjectivity'), in the sense that the force with which the speaker orients the addressee to the relevant conclusions is not maximal (Verhagen, 2006 : 331)

*hypothesis. Why would the presence or absence of the complementizer be expected to have dramatic implication for syntactic structure? Importantly, there is little or no discourse-bases evidence that the structures should differ.*³¹ (Newmeyer, 2010 : 9)

Il nous semble qu'effectivement un argument relevant du domaine sémantico-pragmatique ne suffit pas à rejeter toute analyse en termes de subordination³².

1.2.3. Les études sur les langues romanes

Dans son ouvrage de (2007) consacré au français, à l'italien et à l'espagnol, et dans le cadre d'une étude de ce qu'il nomme « *reduced parenthetical clause* », Schneider analyse les emplois de *croire* et *penser* à partir de corpus de langue parlée. Il travaille essentiellement sur les propositions parenthétiques réduites (désormais RPC) en position d'incise et sur leur analyse pragmatique. Il définit les RPCs à partir de sept critères dont le fait que le RPC doit être acceptable en position médiane ou finale comme l'illustrent *credo* et *pienso* en (38) et (39) :

(38)[...] nessuno meglio **credo** di Francesca Arnaboldi eh potrà dirci qualcosa al riguardo[...]

[personne de mieux, je crois, que Francesca Arnaboldi n'est capable de nous dire quelque chose à propos de cela]

(39)[...] Uno de los grandes, **pienso yo**, eh ... problemas que hemos tenido es que [...]
(Schneider, 2005 : 169)

[Un des plus gros, je pense, problème que nous avons eu est...]

Il relève 23 formes de RPC en français telles que *je crois*, *disons*, *je dirais*, *je veux dire*, *je pense*, *je sais pas*, *tu sais*, *vous savez*, *tu vois*, 25 formes de RPC en italien dont *credo*, *dice*, *diciamo*, *dico*, *voglio dire*, *non so* et 33 formes de RPC en espagnol avec *creo*, *dice*, *digamos*, *digo*, *no sé* ou encore *sabes* (Schneider, 2007 : 80-81).

Haßler (2014) s'intéresse également à ce type de verbes en français, en espagnol mais aussi en portugais selon un axe diachronique. Elle propose une étude comparative de l'usage parenthétique des verbes épistémiques *je crois*, *creo*, *pienso*, *creio* et *acho* dans ces trois langues romanes. À partir des travaux de Glikman (2009), elle signale que l'usage épistémique de *croire* en français existe depuis l'ancien français, ce qu'elle illustre avec un passage du *La chanson de Roland* repris sous (40).

(40)E si'n avrez, **ço quid**, de plus gentilz.

³¹ Nous traduisons : « Du fait que les orateurs manifestent clairement une position structurellement subordonnée pour les compléments 16% du temps, il ne s'ensuit pas logiquement qu'ils le font 100% du temps. Mais c'est certainement l'hypothèse par défaut. Pourquoi la présence ou l'absence du complémentiseur aurait-elle une implication dramatique sur la structure syntaxique ? Il est important de noter qu'il n'y a que peu ou pas d'éléments basés sur le discours qui indiquent que ces structures devraient être différentes. »

³² Nous verrons néanmoins qu'une analyse en subordination ne peut pas être argumentée par le seul recours à la présence d'un morphème.

[Et vous en aurez, je crois, de plus nobles.] (La chanson de Roland [entre 1075-1110], v.150 ; Segre, 2003 : 100) (Haßler, 2014 : 08)

Haßler (2014) observent les mêmes tendances d'emploi de ces verbes avec un certain décalage dans le temps, pour l'espagnol (*creo* et *pienso*) et pour le portugais (*creio* et *acho*). Elle relève un emploi en incise de *creo* en espagnol dans le texte *Libro de Alexandre* datant du XIII^{ème}, illustré en (41).

(41) Por que ouiessen agua ; ca mester les era syno toda la hueste **creo** sele perdiera. (Haßler, 2014 : 11)

[Pour qu'ils aient de l'eau, car ils en avaient besoin, sinon toute l'armée, je crois, serait perdue.]

En portugais, elle relève un usage parenthétique de *eu creio* qu'à partir du XIX^e siècle tel qu'illustré en (42).

(42) E, de facto, essa questão dos alunos, hoje em dia, darem pouca importância à participação tem um pouco a ver com a descrença, **eu creio**, com o facto de, hoje em dia, por exemplo, quando se fala em políticos há logo uma carga negativa.³³ (Haßler, 2014 : 21)

Son étude comparative lui a permis d'établir un parallélisme entre le français, l'espagnol et le portugais dans l'usage parenthétique des verbes épistémiques qui ne s'explique pas par leur parenté mais plutôt par leur potentiel sémantique (Haßler, 2014 : 25). L'analyse contrastive a également montré des différences entre les verbes épistémiques dans ces trois langues, leur usage parenthétique commençant à des époques différentes. Elle relève notamment une décroissance d'un usage parenthétique des verbes épistémiques qui désignent la croyance en espagnol et en portugais (Haßler, 2014 : 25). Enfin, l'étude sur corpus proposée par Haßler (2014 : 26) « a permis de reconnaître qu'il est difficile de parler de grammaticalisation, même s'il y a des cas où *je crois*, *creo* et *creio/acho* remplissent la même fonction qu'un adverbe ».

Pusch (2003) analyse ces verbes en occitan, non plus d'un point de vue essentiellement pragmatique et sémantique ce que proposaient les études ci-dessus, mais qui relève davantage de la syntaxe. Il s'appuie sur l'étude de Blanche-Benveniste (1989) pour montrer que la classe de verbes recteurs faibles³⁴ se retrouve aussi dans le dialecte occitan parlé en Gascogne et que, dans ce dialecte gallo-roman, la morpho-syntaxe permet de distinguer les usages à rection faible des usages à rection forte. Les éléments morphosyntaxiques qui permettent cette distinction sont le morphème *que* préverbal et le *e* préverbal en Gascon qui sont des éléments modulant l'assertion ou l'assertivité de l'énoncé. De fait, le *que* préverbal apparaît dans des énoncés assertés où le verbe est porteur du message principal tandis que le *e* préverbal ou l'absence du morphème *que* sont généralement observables dans des énoncés où il ne peut y avoir qu'une assertion réduite ou nulle. Il observe alors à partir d'un corpus oral, que ces indices morphosyntaxiques semblent corroborés avec une analyse en termes de recteurs faibles des

³³ En fait, cette question des élèves, qui de nos jours attribuent peu d'importance à la participation, a un peu à voir avec la méfiance, je crois, avec le fait que, aujourd'hui, par exemple, quand on parle d'hommes politiques il y a tout de suite une connotation négative.

³⁴ L'analyse de Blanche-Benveniste sera détaillée sous la section 2.1.

formes verbales *pensi* et *credi*, 1^{ère} personne du singulier des verbes *pensar* et *créder*. Il illustre ceci avec les énoncés que nous reprenons sous (43) et (44).

(43) aqui per contra Ø **pensi** n'i a pas

[ici par contre je ENC pense il n'y (en) a pas]

(44) ne soi pas pressat Ø **pensi** n'em pas pressat(s) tà d'aquò

[je ne suis pas pressé je ENC pense nous ne sommes pas pressés pour (faire) cela]
(Pusch, 2003 : 7)

Toutefois, il reste prudent et rappelle que la distribution des particules énonciatives dans le cas de la rection faible en gascon reste variable. Il étend son analyse des recteurs faibles à d'autres verbes tels que le verbe *dire* (*diser* en gascon) à la forme *disons* (*disem*) qui apparaît également sans *que* et avec le morphème zéro.

(45) e serà Ø **disem** hòrta justament ?

[(et) sera-t-elle ENC disons forte justement ?] (Pusch, 2003 : 9)

Disem dans son comportement, exemplifié en (45) s'apparente ainsi à un usage de recteur faible³⁵.

D'autres études proposent une analyse de certains types de constructions semblables à celles relevées pour *croire* et *penser*. *Núñez Lagos* (2013) étudie certains verbes pouvant être construits sans le *que* en espagnol tels que *me parece* ou *se pensaba* dans les énoncés suivants :

(46) No lamento la transformación, pues **me parece** ha sido inevitable.³⁶

(47) Pero lo que en principio **se pensaba** podría ser un incidente importante parece que no tendrá otras consecuencias que una rabieta momentánea.³⁷ (*Núñez Lagos*, 2013 : 1)

Elle observe le comportement des complétives avec *que* en espagnol et les compare à ces constructions verbales, soulignées dans les énoncés (46) et (47), qui sont « juxtaposées à des prédicats modélisateurs » (*Núñez Lagos*, 2013 : 14). Elle remarque que ces constructions verbales juxtaposées ne sont pas toutes équivalentes, ce qui est le cas de (46) et (47). En effet, dans certains énoncés comme (47), il y a une absence d'indices linguistiques de rection tels que l'emploi du subjonctif dans la proposition qui pourrait être analysée comme régie. Cette perte d'un « puissant marquage de dépendance assertive » (*Núñez Lagos*, 2013 : 8) et la présence de verbes à modalité « subjective », ici *se pensaba* lui permettent de parler de « pseudo-CSK » (pseudo complétive sans *que*). Dans le cas d'une pseudo-CSK, la construction verbale n'est plus régie par le verbe introducteur. Ainsi les énoncés (46) et (47) sont distingués par le type de lien verbal. *Núñez Lagos* (2013) analyse l'énoncé (46) comme un cas de complétive sans *que* (CSK) par opposition à l'énoncé (47) qu'elle nomme pseudo-CSK. Elle s'appuie également sur un paramètre discursif/pragmatique pour distinguer ces constructions : (i) soit le verbe

³⁵ Gachet (2012) a fait un rapprochement similaire entre les verbes de discours rapportés et les verbes d'opinions en usage de recteur faible pour le français.

³⁶ Nous traduisons : « Je ne regrette pas la transformation, car elle me semble avoir été inévitable ».

³⁷ Nous traduisons : « Mais ce qui était initialement considéré comme un incident majeur semble n'avoir aucune conséquence autre qu'une crise de colère passagère ».

introduceur a plus de relief informatif alors il garde sa valeur rectrice (ii) soit le thème discursif, ou l'information la plus pertinente, sont portés par la CV [construction verbale juxtaposée], et nous aurons affaire à deux prédications juxtaposées sans lien de rection. La CV serait alors une « pseudo-CSK » et la première prédication aurait la fonction d'« adverboïde modal » (Ñuñez Lagos, 2013 : 9). Elle reprend le terme d'adverboïde modal proposé par Apothéloz, (2003) pour désigner le verbe *se pensaba* en (47) ou *suponemos* dans l'exemple que nous reproduisons ci-dessous sous (48) :

(48) En primer término, en este proceso criminal, como no pasa en otros, hay culpables confesos condenados. Faltan otros presuntos responsables que **suponemos** *deben ser los autores intelectuales*, pero esto es un paso ulterior en el castigo de los culpables. No significa que no se haya castigado a nadie³⁸. (Ñuñez Lagos, 2013 : 9)

L'étude de ces verbes dans les langues romanes, tout comme en anglais, soulèvent des problématiques similaires : quel lien syntaxique entre le verbe et la construction verbale à laquelle il semble rattaché ? Quel statut accorder dans ces analyses au morphème *que* ? Sur le plan sémantique et pragmatique, il semble exister des spécificités selon les verbes et leurs constructions. Nous retrouvons ces interrogations dans des études suivantes portant sur d'autres langues.

1.2.4. Les études sur les verbes *croire* et *penser* dans d'autres langues.

Des constructions verbales similaires aux verbes parenthétiques ou recteurs faibles sont également observées en suédois, allemand ou néerlandais. Mullan et Karlsson (2012) proposent une analyse comparative du verbe « subjectif » *I think* dans les conversations, et ses autres formes qu'elles jugent équivalentes en anglais australien, en français (avec *je pense, je crois et je trouve*) et en suédois (*jag tycker* and *jag tror*). Dans cette étude, elles montrent que, bien que la fréquence des occurrences de ces verbes diffère dans les trois langues examinées (*I think* apparaît trois fois plus souvent dans les échanges observés que *je pense*), certaines de leurs caractéristiques se retrouvent en anglais, en français et en suédois (Mullan et Karlsson, 2012 : 289). Elles relèvent que dans les trois langues, les verbes qu'elles analysent, en termes d'unité intonative (IU), sont multifonctionnels : « they all function as a means to make relevant organisational cues, as pragmatic markers and carriers of semantic »³⁹ (Mullan et Karlsson, 2012 : 289). Elles résument ces différentes fonctions de la manière suivante :

– *Organisation*

o pour marquer une limite dans le discours, par exemple pour lancer un sujet, encadrer une séquence latérale, ou pour résumer dans le discours

³⁸ Nous traduisons : « Tout d'abord, dans cette procédure pénale, ce qui n'est pas le cas dans d'autres, il y a des coupables avoués. D'autres auteurs présumés manquent à l'appel, dont nous supposons qu'ils doivent être les cerveaux, mais il s'agit d'une étape supplémentaire dans la punition des coupables. Cela ne signifie pas que personne n'a été puni ».

³⁹ Nous traduisons : « ils fonctionnent tous comme un moyen de rendre des repères organisationnels, en tant que marqueurs pragmatiques et porteurs de sémantique l'information ».

- o pour marquer une perspective nouvelle ou différente de celle du tour précédent (ou orateur)*
- o pour la planification en ligne*
- o pour marquer la finalité d'une proposition (position IU-final)*
- o pour signaler l'achèvement du virage et poursuivre la réponse de l'orateur (position finale)*
- *Sémantique (expression d'opinion/niveau de certitude)*
- *Pragmatique (saving-face⁴⁰) (Mullan et Karlsson, 2012 : 279)*

Selon leurs observations, la position du verbe influence également le niveau de signification sémantique associé aux verbes. Lorsque les verbes apparaissent en position initiale et médiane, ils décrivent plutôt un état mental ce qui n'est pas le cas lorsqu'ils apparaissent en position finale ou séparée (disjointe).

Nordström (2010) ne propose pas d'étude sur les parenthétiques à proprement dit mais analyse le lien entre modalité et subordination. Avec son étude, il a pour objectif de montrer que les « complémentiseurs », comme *that* ou *dass* en allemand dénotent une modalité propositionnelle qu'elle définit, en s'appuyant sur Palmer (2001 : 24), comme l'attitude du locuteur par rapport à la valeur de vérité exprimée dans la proposition.

Suite à ce que nous avons décrit dans ce chapitre et que nous poursuivrons dans le chapitre suivant, nous observerons tout comme Blanche-Benveniste et Willems (2007 : 251) que :

dans des langues très différentes les une des autres (anglais, français, néerlandais, italien, [portugais, espagnol, entre autres], les sémantismes correspondant à penser ou croire sont exploités fonctionnellement à la façon des verbe rection faible du français.

⁴⁰ Cette notion a été décrite par Goffman (1967) et Gumperz (1982).

2. TRAITEMENT DES VERBES CROIRE ET PENSER EN FRANÇAIS

Notre propos dans ce chapitre 2 consistera à nous recentrer sur les études des verbes *croire* et *penser* en français et en syntaxe, notamment celles qui ont signalé les structures asyndétiques. Nous commencerons sous la section 2.1 par revenir sur l'étude pionnière en français de Blanche-Benveniste (1989) et celles en collaboration avec Willems (2007, 2010, 2014, 2016). Nous compléterons avec les quelques autres études sur ces deux verbes sous la section 2.2. La majorité des études sur les verbes recteurs faibles ont porté essentiellement sur des constructions *je crois qu'elle y est toujours cette école* (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 218). Certaines ont relevé néanmoins de façon anecdotique des constructions sans morphème *que* tels que *je pense c'est un peu vrai* (Avanzi, 2012 : 285). Nous présenterons ces études dans la section 2.3.

2.1. Les verbes dits « recteurs faibles »

2.1.1. Les études de Blanche-Benveniste et Willems

Les verbes à l'étude sont désignés par le terme de « verbes recteurs faibles » ou en « construction à rection faible ». Cette terminologie provient des travaux de Blanche-Benveniste (1989), Blanche-Benveniste et Willems (2007, 2016) et Willems et Blanche-Benveniste (2010, 2014). Elle a pour avantage « de ne pas reverser les verbes à l'étude dans une catégorie très générale » (Blanche-Benveniste et Willems, 2016 : 5) mais aussi de mettre en avant les spécificités syntaxiques de ces verbes. Blanche-Benveniste (1989) a traité des verbes à rection faible, dans un premier temps, à l'occasion d'une étude sur les constructions verbales en incises. Blanche-Benveniste et Willems (2007) proposent, par la suite, de montrer qu'il n'existe pas de changement de catégorie pour ces verbes mais que leur spécificité, et ainsi leur regroupement en une sous-classe, se réaliserait au niveau de leur comportement. Elles centrent leur approche sur les notions de « configuration » et « famille de constructions » que nous exposons dans les paragraphes suivants.

La catégorie du verbe est traditionnellement divisée en sous-ensembles : les classes lexicales d'un côté, et les verbes auxiliaires, semi-auxiliaires, causatifs, modaux et supports de l'autre. Blanche-Benveniste et Willems (2007) montrent les limites d'une telle catégorisation et préfèrent distinguer ces différents types de verbes selon leur configuration, c'est-à-dire selon les propriétés verbales qu'ils actualisent ou non. Elles relèvent cinq propriétés verbales :

- (i) La propriété syntaxique, lexicale et sémantique de gouverner des valences ;
- (ii) Les propriétés morphosémantiques de temps, aspect, mode et personne ;
- (iii) La propriété de recevoir les modalités de négation, restriction et interrogation, situées linéairement auprès du verbe lexical ;
- (iv) Un lien privilégié avec le sujet, se traduisant par un accord, porté par le verbe lexical et
- (v) La propriété de s'adjoindre des pronoms clitiques, qui dépendent étroitement de la rection verbale (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 221).

Ainsi, les verbes de plein statut (classe lexicale) actualisent ces cinq propriétés tandis que les autres classes ne les valident que partiellement par diverses combinaisons. Pour illustrer cette différence, nous pouvons observer les énoncés suivants :

(49) j'**ai** un autre tissu le même mais plus euh doré [CEFC_TCOF> potins_famille]

(50) j'**ai** déménagé quand j'avais quatorze ans [CEFC_OFROM> unine11b13m]

Les verbes *avoir* dans les énoncés (49) et (50) n'ont pas le même comportement et correspondent à deux configurations différentes. Dans l'exemple (49), *avoir* est employé en tant que verbe de plein statut (valeur lexicale). Dans cette configuration il possède l'ensemble des propriétés (i) à (v). En revanche, dans l'exemple (50), *avoir* se situe dans une configuration de verbe auxiliaire : il ne valide pas la première propriété (syntaxique, lexicale et sémantique de gouverner des valences). Cette propriété est portée par la forme lexicale, *déménagé* au participe passé, à laquelle le verbe est combiné. Dans cette configuration l'auxiliaire *avoir* porte les propriétés (ii) à (v).

De la même manière, les autrices proposent de décrire la configuration des verbes à rection faible. Elles relèvent ainsi quatre propriétés syntaxiques caractéristiques des verbes faibles.

2.1.1.1. Appartenance à une famille de constructions

Les trois constructions : (i) à *qu*-P, (ii) en incise (médiane ou finale) et (iii) disjointe doivent être attestées pour que la première propriété du verbe recteur faible soit validée.

C'est l'ensemble [...] qui caractérisent le fonctionnement des verbes à rection faible. Chaque [construction] séparée peut en effet caractériser d'autres ensembles de verbes, mais seuls les verbes faibles présentent l'ensemble des trois [constructions]. [...] Les trois formules constituent en quelque sorte une « famille de constructions ». (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 226)

Les constructions forment une famille et sont interdépendantes. Si le verbe n'admet qu'une des constructions, il ne s'agit pas d'un verbe recteur faible. Ainsi le verbe *soupirer* peut apparaître en incise, comme en (51) :

(51) « je regrette », a-t-il soupiré

mais il ne peut être suivi d'une *que*-P tel qu'illustré en (52) :

(52) *il **a soupiré** que je regrette (Blanche-Benveniste, 1989 : 61)

Soupirer n'est donc pas un verbe recteur faible, il s'agit d'une incise de discours.

2.1.1.2. Équivalence avec une proforme impossible ou difficile

La seconde propriété concerne la proportionnalité entre la *que*-P et un pronom du type *le*, *cela* (*ça*) et *en*. Blanche-Benveniste et Willems considèrent qu'il y a une relation de rection entre un élément régi et un élément recteur lorsque l'élément régi montre une « équivalence entre une

séquence lexicale et une proforme ». Pour les séquences de forme *que P*, les équivalences possibles sont *le, ça, ce que, qu'est-ce que* » (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 222). Toutes ces proformes ne sont pas identiques puisque *le* ou *ça* sont plus spécifiques que la proforme *qu'est-ce que* qui semble s'appliquer à davantage de lexèmes verbaux : « La proforme *ça* occupe une place intermédiaire. Entre le moins contraint, *qu'est-ce que*, et le plus contraint, *le* » (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 223). Elles appuient leur propos par les manipulations suivantes :

- (53) a. *qu'est-ce que cette pièce sent ?*
Cette pièce sent quoi ?

Et non pas

- b. *cette pièce le sent
c. *cette pièce sent ça
d. **le réfectoire que sent cette pièce* (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 222)

Cette propriété des éléments régis leur permet de formuler l'hypothèse suivante : les verbes *croire* et *penser* dans des énoncés du type *je crois il est innocent* sont bien des verbes recteurs puisqu'ils acceptent certaines reformulations mais ils sont recteurs faibles dans la mesure où ils n'acceptent pas la pronominalisation spécifique en *le* ou *ça*. Elles notent ainsi cette limitation :

L'absence de pro-forme 'le' pourrait suggérer qu'il n'y a pas de relation forte de rection ni entre le verbe et la que + V ni entre l'énoncé et l'incise ou la disjointe. [...] On ne peut toutefois pas parler d'absence de rection puisque, comme nous le verrons plus loin, d'autres proformes 'ce que', 'qu'est-ce que' restent possibles. (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 227)

Dans certains cas, la *qu-P* peut être substituée par un pronom du type *le* néanmoins la substitution entraîne un changement de sens du verbe. Nous pouvons l'observer avec l'énoncé (54) :

- (54) **Je crois qu'il est innocent**

Je **le** crois (Blanche-Benveniste, 1989 : 62)

L'énoncé *je crois qu'il est innocent* peut être interprété de deux manières différentes. La première interprétation serait que le locuteur affirme sa croyance en l'innocence de la personne désignée par *il*. La seconde interprétation que le locuteur n'est pas certain de l'innocence de *il* (ou feint de ne pas l'être). Il modalise alors son propos. Le sens de *je crois* correspond à « à mon avis ». Si nous substituons *qu'il est innocent* par *le*, une seule interprétation est possible : celle dans laquelle le locuteur accorde sa croyance. Blanche-Benveniste (1989) montre ainsi que « le recours aux pronoms fait bien ressortir la différence sémantique qui s'attache aux deux fonctionnements, recteur fort et recteur faible » (Blanche-Benveniste, 1989 : 62).

L'absence de proportionalité avec le pronom *le* dans la seconde interprétation de l'énoncé (54) pourrait entraîner une remise en question de la fonction rectrice du verbe *croire*. Toutefois, il existe tout de même une forme de rection puisqu'une équivalence avec « d'autres proformes *ce que, qu'est-ce que* rest [e] possible » (Blanche-Benveniste, 2007 : 227). Nous observons cette équivalence entre *il est innocent* et *ce que* dans l'exemple suivant :

(55) Il est innocent, c'est *ce que* je crois.

Dans ce cas, une double interprétation est toujours possible, ce qu'illustre la Figure 3 :

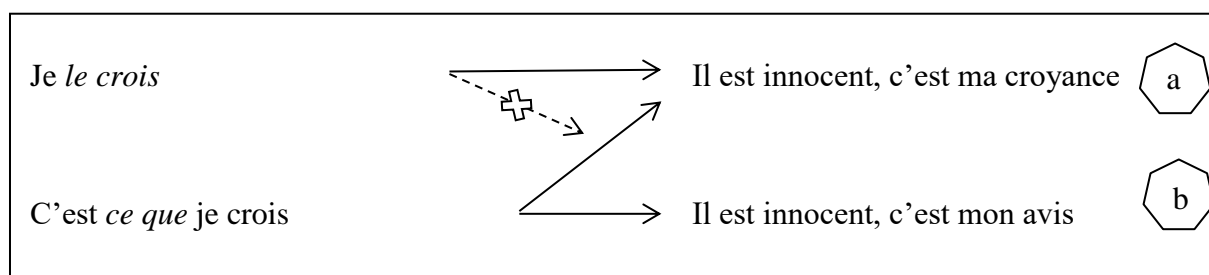


Figure 3 — Pronominalisation et interprétation sémantique de l'énoncé : *je crois qu'il est innocent*

Dans le schéma, *ce que je crois* pourrait être assimilé à *à mon avis* (sens b). Le verbe ne valide plus tout à fait sa propriété lexicale comme en (a). Il y a bien une perte de la valeur rectrice du verbe mais elle n'est pas totale. Ces observations sont aussi vraies pour la structure en incise : *il est innocent, je crois* ou la structure disjointe *il est innocent ? oui je crois*.

2.1.1.3. Particularités morphosyntaxiques et spécificité sémantique

La troisième propriété concerne les aspects morphosyntaxiques des verbes. Les verbes recteurs faibles connaissent des restrictions d'ordre morphosyntaxique concernant la personne, l'aspect et le temps et sont incompatibles avec l'aspect progressif.

La définition des verbes recteur faibles, ou en construction de recteur faible repose donc sur les propriétés suivantes :

- les verbes faibles peuvent être construits de trois façons (suivis d'une *qu-P*, en incise ou disjointe) ;
- ils ont perdu en partie leur pouvoir de rection (l'équivalence avec une proforme en *le* ou *ça* tout en gardant le sens épistémique n'est pas possible) ;
- leur contenu est décrit comme modal, épistémique, évidentiel ou évaluatif (Blanche-Benveniste et Willems, 2016 : 1) ;

À ces critères s'ajoutent des contraintes morphosyntaxiques qui s'exercent sur ces verbes et leurs incompatibilités avec l'aspect progressif.

Les verbes étudiés par les chercheuses, dont *croire* et *penser* qui nous intéressent tout particulièrement, ont deux emplois possibles liés à deux sens possibles : un emploi en recteur fort qui correspond au sens plein du verbe et un emploi en recteur faible qui correspond plutôt à un sens épistémique et répond aux propriétés particulières relevées ci-dessus. Toutes les

propriétés doivent être attestées pour qu'il y ait une configuration de verbe en construction de recteur faible. Le terme de *construction* est important puisqu'il marque le lien entre un comportement syntaxique et un comportement sémantique : « Dans la mesure où par "construction" on peut entendre un lien entre un comportement syntaxique et un sens spécifique, les verbes faibles constituent une véritable construction ("construal") » (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 244).

Les propriétés relevées dans leurs études ont soulevé un certain nombre de problématiques notamment autour de la notion de rection verbale. Blanche-Benveniste et Willems (2007 : 247) constatent que le *que* dans les constructions des verbes faibles à *qu-P* ne marque pas une subordination mais simplement « une intégration de l'énoncé verbal dans une entité qui l'englobe ». Elles reconnaissent qu'il n'y a pas de subordination « au sens où on l'entend habituellement » (Blanche-Benveniste, 2007 : 248), mais elles insistent sur le fait qu'il reste un rapport de rection.

L'existence même de ce lien rectionnel entre le verbe en construction de recteur faible et l'énoncé *P* ne fait pas consensus. Ainsi pour Andersen (1997) qui les assimile à des adverbes ou Gachet (2012)⁴¹, pour qui la perte de rection est totale. Nous présentons dans le chapitre suivant les diverses analyses proposées de la relation syntaxique entre les verbes

2.1.2. Les autres études en français

Lorsque *croire* et *penser* sont suivis d'une *que*-phrase, Martineau (1993), Apothéloz (2003) et Avanzi (2012) rejoignent les analyses faites par Blanche-Benveniste et Willems, et font des verbes des recteurs faibles. Par opposition Gachet (2012), identifie la relation entre la CV₁ et la CV₂ dans les structures [CV₁ *que* CV₂] en comme celle d'une relation rectionnelle forte. Il considère que dans un énoncé comme *je crois que CV₂*, le verbe *croire* régit la CV₂ de la même manière que les verbes *dire* ou *voir* dans *il disait que CV₂* ou *il a vu que CV₂* (Gachet, 2012 : 234). Abeillé (2002) et Abeillé et Godard (2021 : 179) les traitent comme des ajouts qui sont des éléments régis non valenciels. Larrivée (2002) refuse d'y voir des cas de subordonnée par opposition à Andersen (1999).

Dans la position d'incise médiane ou finale, Martineau (1993), Apothéloz (2003) et Avanzi (2012) maintiennent une analyse similaire à celle proposée pour les *que* phrase⁴². Abeillé (2012) et Abeillé et Godard (2021) les analyse toujours comme des ajouts au verbe de la CV₂. Andersen (2007) propose qu'une analyse est possible en termes d'inversion des rapports de rection. Les verbes comme *je crois* et *je pense* dans les positions interposées et postposées⁴³ pourraient être régis par la CV₂ à laquelle ils sont rattachés. Ainsi, dans l'énoncé comme (56), le verbe *je pense* est subordonné à la proposition *Déjà ça euh ça va s'voir dans les résultats*, ce qui la pousse à le traiter comme un marqueurs discursif propositionnel.

⁴¹ Gachet opte pour cette analyse pour les verbes en incise uniquement.

⁴² Les auteurs de ces études n'analysent pas toutes les positions des verbes *je crois* et *je pense* de manière similaire. Ainsi, pour Blanche-Benveniste et Willems (2007) toutes les constructions ont été décrites de manière équivalente sur le plan syntaxique, ce qui n'est pas le cas pour Cornulier (1978), Recanati (1984), Schneider (2007) et Gachet (2012) entre autres.

⁴³ Ainsi qu'en position d'antéposition. Nous verrons dans les paragraphes sous 2.2 qu'elle est une des rares à relever ces structures asyndétiques en français.

(56) Déjà ça euh ça va s'voir dans les résultats — **je pense** ! (Cours d'anglais 110)
(Andersen, 2007 : 18)

Elle reprend alors les critères habituels d'identification des marqueurs discursifs, déjà présentés dans le chapitre 1 à la suite de Dostie et Pusch (2007), qui sont :

- une invariabilité morphologique : la première personne du présent de l'indicatif,
- l'optionnalité sur le plan syntaxique : il peut être supprimé sans provoquer une agrammaticalité de l'énoncé,
- une position relativement libre par rapport à l'énoncé auquel il se rapporte, antéposition, interposition et postposition,
- aucune modification de la valeur de vérité de l'énoncé et un sens subjectif (Andersen, 2007 : 13-14).

Dans le cadre des marqueurs discursifs, Andersen rappelle que ces verbes sont syntaxiquement et topologiquement comparable à un « adverbial » ou adverbe de phrase. Cette similitude avec certains adverbes conduit également Gachet (2012) à les analyser à un niveau macrosyntaxique⁴⁴. Il estime qu'il n'y a plus de lien rectionnel entre les verbes *je crois* et *je pense* et la CV à laquelle il se rapporte. Il identifie des propriétés d'ordre sémantique, pragmatique et distributionnel communes aux verbes recteurs faibles et aux adverbes assertifs. Il montre que dans un grand nombre de cas, leur portée s'étend à l'ensemble de l'énoncé auquel ils s'adjoignent avec un effet modalisateur ou mitigateur sur l'énoncé. Ainsi l'énoncé *il va faire beau probablement* serait comparable à *il va faire beau je crois*. En outre, il soutient que le fonctionnement de ces verbes en incise doit être similaire à celui d'autres incisives. Il avance des critères relevant de la syntaxe interne à savoir que les constructions verbales constituées de verbes recteurs faibles ne peuvent pas contenir une reprise anaphorique du contenu sur lequel ils portent. Ainsi une séquence comme *je le crois* ou *je le pense* ne peut pas se trouver en position d'incise finale. La réalisation prosodique de ce type d'énoncé ferait de *je crois* au contraire un nouvel énoncé (Gachet, 2012 : 234). Gachet réalise cette analyse des verbes recteurs faibles en incise dans leur position finale et en position interne, auxquelles il ajoute une troisième position possible : celle en position initiale sans *que*.

Ainsi, dans le cadre des études des verbes à rection faible, ou plus largement des verbes parenthétiques, des structures asyndétiques ont été relevées. Ces structures asyndétiques ont largement été décrites en anglais ce que nous avons montré dans le chapitre 1. En revanche, pour le français il existe des désaccords concernant d'une part leur existence et d'autre part leur analyse. Nous souhaitons dans la prochaine section montrer les problèmes soulevés en ce qui concerne ces séquences non marquées dans les études antérieures.

2.2. Les séquences asyndétiques avec *je crois* et *je pense*

2.2.1. Désaccords quant à leur reconnaissance en français hexagonal auprès de tous les locuteurs et toutes les locutrices

Les réalisations [CV₁ Ø CV₂] en français hexagonal ont été source de désaccords. Le premier désaccord porte sur leur existence en français hexagonal et auprès de tous les locuteurs et toutes

⁴⁴ C'est-à-dire au niveau d'une relation discursive.

les locutrices. La supposition formulée par Andersen (1993, 2007), selon laquelle les constructions avec effacement du *que* sont ancrées en français hexagonal, est discutée par Blanche-Benveniste et Willems (2007 : 229-230). Elles identifient deux occurrences avec le verbe *je trouve* qu'elle désigne par l'expression « incise en position initiale et à portée prospective ». Nous reproduisons ces occurrences sous (57) et (58).

(57) parce que moi **je trouve** actuellement c'est un peu trop un une manière de faire un peu pas de frimer mais euh de dire ouais ce soir je vais — je fais un briefing (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 233)

(58) tu arrives au collègue tu les vois à la va-vite et **je trouve** c'est dommage parce qu'on après (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 233)

Elles soulignent que ces cas d'incises sont « extrêmement rares » et notent que la plupart du temps la portée est plus délicate à délimiter. Les chercheuses attribuent le nombre élevé d'occurrence mentionné par les autres études à des problèmes d'interprétation intonative ou contextuelle. Elles indiquent qu'« il serait certainement utile d'avoir recours systématiquement à l'intonation pour identifier les différentes constructions, en particulier pour repérer les incises et pour résoudre les problèmes de portée » (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 229), ce qu'elles n'ont pas pu faire, regrettant tout comme Schneider (2005 : 210) le manque d'analyses prosodiques suffisantes et concordantes dans ce domaine.

Elles reconnaissent que l'absence de *que* est signalé en français québécois et renvoient à l'étude de Sankoff (1974) et à celle d'Andersen (1997) sur le en français parisien mais considère qu'en France il s'agit plutôt d'un affaiblissement du *que* qui tendrait à s'agglutiner au verbe faible *je crois-que, je pense-que* (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 226). Cette observation laisse entendre que la fréquence d'apparition des structures sans *que* varie selon les communautés de pratiques et en particulier selon les origines géographiques, québécoises et parisiennes, des personnes qui les produisent.

Toutefois, des études plus récentes, Gachet (2012), Avanzi (2012) ou Angot (2021) confirment bien l'existence de ces réalisations en français notamment en français parlé dans l'hexagone. Ils témoignent de leur existence à l'aide d'extraits de corpus préexistants à leur étude ou constitué à cette occasion. Ces corpus rassemblent des enregistrements faits en partie ou dans leur totalité en France avec des enregistrements issus du corpus PFC⁴⁵ (Phonologie du Français Contemporain), de CLAPI⁴⁶ (Corpus de Langue Parlée en Interaction) ou, pour Angot (2021), de données recueillies auprès de locuteurs habitant Nantes et Coutures. Dans le cadre de leurs études, Avanzi (2012), Gachet (2012) et Angot (2021) s'appuient sur l'écoute des enregistrements audios et sur une analyse prosodique minutieuse. Ainsi, l'exemple (59)

(59) La côte escarpée du mont Saint-Pierre qui mène au village euh qui même au village connaît des barrages chaque fois que des opposants de tous les bords mani — **je crois j'ai mal lu la phrase** manifestent leur colère [o, pfc, 75xmm1tg_59817 <Avanzi] (Avanzi, 2012 : 276)

extrait d'Avanzi (2012 : 276) et repris par Gachet (2012 : 224), illustre un cas de séquence asyndétique. Il est difficile de lier *je crois* à ce qui précède. Dans cet extrait, *je crois* ouvre une

⁴⁵ <https://www.ortolang.fr/market/corpora/pfc>

⁴⁶ <http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/>

parenthèse. La locutrice commente sa lecture en soulignant une confusion « même » et « mène ». Une visualisation de la courbe intonative, renforce une telle analyse.

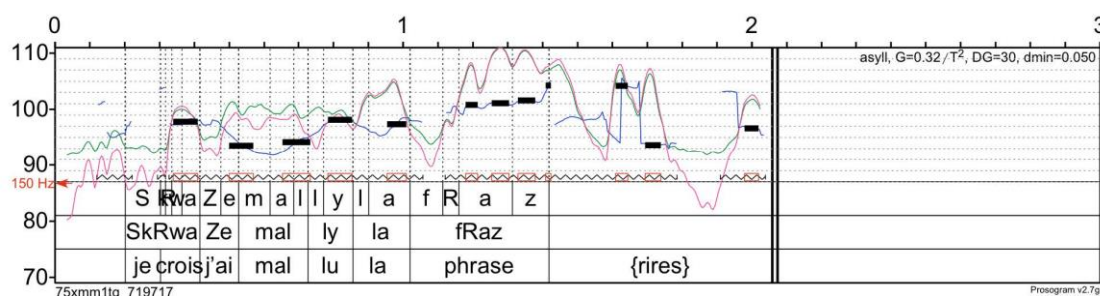


Figure 4 — Analyse prosodique avec Prosogramme de l'énoncé *je crois j'ai mal lu la phrase* (Avanzi 2012, cité par Gachet, 2012 : 224)

Néanmoins, les études d'Andersen (2007), Avanzi (2012), Gachet (2012) et Angot (2021) sont faites sur un nombre restreint d'occurrences. Avanzi (2012 : 282) relève 20 énoncés asyndétiques avec *croire* et *penser* sur 157 recteurs faibles Gachet (2012) commente 36 occurrences et Angot (2021 : 205) en relève 15 sur un total de 190 occurrences⁴⁷. Par ailleurs, ces études témoignent de la difficulté d'analyser ce type de structures non marquées par l'élément *que* et ne parviennent pas aux mêmes conclusions. Le deuxième désaccord repose donc sur la description du lien syntaxique entre *je crois* et *je pense* et la construction verbale qui suit.

2.2.2. Désaccords concernant l'analyse des séquences asyndétiques

Trois analyses syntaxiques ont été proposées concernant ces séquences en français avec les verbes *croire* et *penser*. La première considère que les verbes *croire* et *penser* sont recteurs. Liang *et al.* (2021) analysent les structures asyndétiques comme une absence du complémentiseur *que*. Cette étude pose un lien rectionnel entre le verbe et la construction qui le suit mais ne précise pas de quel type de rection il s'agit, sans doute de la rection forte. Martineau (1993 : 81) quant à elle reprend l'analyse en termes de rection faible proposée par Blanche-Benveniste et Willems (2007) qu'elle applique aux constructions asyndétiques. Ainsi, les énoncés tels que (60) et (61) présentent bien les caractéristiques d'une relation de subordination.

(60) **Je crois** c'était avec Rock Hudson (160 Estrie 28h 212:11)

(61) **Je pense** c'était quatre cents (658 Montréal 26f 9:51) (Martineau, 1993 : 79)

Elle avance les arguments de la concordance des temps entre le temps de la principale et de la subordonnée, de la possibilité pour ces verbes d'apparaître dans des propositions intercalées comme en (62) et reprend les autres critères présentés par Blanche-Benveniste comme celui de la pronominalisation en *ce que* et non *le*.

⁴⁷ Seule Angot (2021) commente le nombre d'occurrence selon le type de structure. Avanzi ne se préoccupe pas de cette répartition. Il travaille davantage sur la prosodie. Gachet traite de la syntaxe mais ne comptabilise pas le nombre d'occurrences relevées.

(62) Astheure c'est le domaine Montjoie qu'y appellent ça, **je pense** (123 Estrée 36f 86:13) (Martineau, 1993 : 82).

Elle signale par ailleurs que bien que ces structures asyndétiques soient favorisées avec les verbes recteurs faibles, elles semblent possibles avec des verbes recteurs forts, ce qu'elle illustre avec un énoncé que nous reproduisons sous (63).

(63) Y nous font **croire** ça va nous rapporter (192 Estrée 47h 255:27) (Martineau, 1993 : 90)

Le Goffic (2019 : 102) signale leur existence dans le cadre de son ouvrage sur la subordination. Il fait référence aux complétives non introduites en ancien français et signale que « le français contemporain semble renouer dans une certaine mesure avec cette latitude, notamment avec des verbes comme *je trouve, je crois, je pense* » avec un énoncé comme *je crois c'est impossible*. Toutefois, il se demande dans quelle mesure il s'agit réellement d'une construction à complétive non introduite par un marqueur, et dans quelle mesure ces verbes sont employés comme des incises modales. Willems (2016 : 10) formule une interrogation similaire :

La question reste de savoir quelle analyse proposer pour la structure je crois il va venir : s'agit-il d'un cas d'ellipse du que, le verbe continuant à régir (faiblement) la P, ou faut-il plutôt les interpréter comme des cas de parenthétiques en position initiale (Gachet, 2015) ?

Le second type d'analyse envisage une inversion du lien rectionnel. Andersen (2007) note que « le verbe d'opinion joue un rôle syntaxique subordonné par rapport à la proposition à laquelle il se rapporte et où on peut parler de Marqueur Discursif Propositionnel » (Andersen, 2007 : 18)⁴⁸. Pustka (2010) envisage deux types de relations possibles lorsque le verbe est en tête d'énoncé. Elle relève des cas de marqueurs discursifs (ou parenthétiques) tels que définis par Andersen (1993 et 1996) et y oppose des cas de subordination sans subordonnant. Pustka s'appuie sur un ensemble de critères s'organisant sous forme de continuum entre les pôles de l'agrégation et de l'intégration (cf. Raible, 1992) pour identifier les subordonnées. Les critères sont, entre autres, l'intonation, le rythme, l'impératif, les déictiques spatiaux, et, par la négative, les critères qui ne sont pas ceux servant à l'identification des marqueurs discursifs. Ainsi, elle analyse un énoncé tel que (64) repris d'Andersen (1996 : 307) comme un cas de parenthétique et un énoncé tel que (65) comme un cas de subordination non marquée.

(64) oui : **je crois** on fait toutes le même constat eh (Pustka, 2010 : 153)

(65) Mais, non **je pense pas** ils connaissent vraiment grand-chose (P) (Pustka, 2010 : 156)

Les verbes en emploi parenthétique sont restreints pour l'emploi de la négation selon Andersen (1996 : 311). Ainsi, la présence de la négation dans l'énoncé (65) conduit Pustka à identifier une principale dans *je pense pas* et une subordonnée dans *ils connaissent vraiment grand-chose*.

La troisième hypothèse considère que les verbes *croire* et *penser* ne sont pas recteurs : il n'existe pas de lien rectionnel entre la CV₁ et la CV₂. Pour Schneider (2007), les verbes *je crois* et *je pense* sont des adjoints non régis : ils dépendent de la CV₂ mais ne sont pas régis par elle. Ce dernier s'appuie sur leur capacité à être déplacés dans les énoncés desquels ils dépendent ou le fait qu'ils puissent être supprimés (l'hôte reste autosuffisant). Il ajoute que les verbes sont

⁴⁸ Nous avons présenté en détail cette analyse dans la section précédente.

hors de la portée de la négation ou encore qu'ils ne peuvent pas être les antécédents d'énoncés averbaux. L'analyse de Gachet (2012) va également dans ce sens et les identifie à des cas d'incise antéposée. Il en vient à cette conclusion après avoir comparé leur comportement à celui d'autres incises et d'adverbes. Il indique que :

la forme verbale je crois placée immédiatement devant une P n'est pas un verbe recteur, fût-ce par l'entremise d'un subordonnant Ø, mais un élément périphérique en position initiale, par analogie avec les adverbes assertifs. (Gachet, 2012 : 230)

Ainsi *je crois* et *je pense* dans les structures asyndétiques sont assimilés à *franchement* dans l'énoncé (66), à savoir une portée sur l'énonciation de la CV₂.

(66) **Franchement**, c'était une drôle de personne. [Jean d'Ormesson, *Tous les hommes sont fous*, 1986, f] (Gachet, 2012 : 242)

En (66), l'adverbe est placé de manière préventive et cadrative. Il s'agit d'une énonciation préparative. Ce comportement similaire d'énonciation méta-énonciative entre les verbes et les adverbes conduit Gachet à les identifier à des périphériques macro-syntaxiques.

Conclusion de la partie 1

Le chapitre 1 a posé quelques considérations générales sur les verbes *croire* et *penser* dans des constructions syndétiques en français et dans d'autres langues. Les fonctionnements spécifiques de ces verbes qui entrent dans une catégorie de verbes plus vaste n'est pas propre au français (ce que nous rappellerons lors de leur analyse en termes sociolinguistiques). Les caractéristiques communes examinées a mis au jour leur mobilité syntaxique. La diversité des domaines d'analyse (syntaxe, sémantique et analyse de discours) a été parcourue, ce qui a permis de mieux saisir les aspects sémantiques et pragmatiques impliqués dans l'analyse syntaxique des verbes à l'étude.

Le chapitre 2 a porté plus spécifiquement sur les analyses en syntaxe de ces verbes en français. Les travaux de Blanche-Benveniste et Willems sur les verbes recteurs faibles dont fait partie *croire* et *penser* ont alors été présentés. Un panorama des études portant sur les constructions asyndétiques a ensuite été proposé mettant en avant les désaccords concernant la reconnaissance des structures asyndétiques pour *croire* et *penser* en français hexagonal et sur l'analyse des séquences asyndétiques même.

À ce stade de notre étude, nous retenons que les séquences asyndétiques avec les verbes *croire* et *penser* ont été analysées dans le cadre des verbes recteurs faibles sur un nombre d'occurrences assez faible et de manière non systématique.

Nous souhaitons investiguer une possibilité formulée par Martineau (1988) pour le québécois et le français parlé en Ontario ou Pustka (2010) pour le français parlé en Guadeloupe, à savoir qu'il existe des cas d'asyndétiques avec recteur faible et des cas avec recteur fort. Nous proposerons donc une description de l'ensemble des séquences asyndétiques avec les verbes *croire* et *penser*. Nous dépasserons le cadre des verbes recteurs faibles restreint à *je crois* et *je pense* pour prendre en compte toutes les formes fléchies de ces verbes.

PARTIE 2 — CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Nous présenterons dans la partie 2 la méthodologie employée et le cadre théorique adopté afin de proposer une description systématique des séquences non marquées avec *croire* et *penser*. Cette recherche s'appuie sur des corpus oraux et écrits qui ont été retenus pour leur variabilité en termes de genre discursif et parce qu'ils permettent d'étudier un français ordinaire. Leurs spécificités et contributions à cette recherche seront précisées. L'annotation des verbes *croire* et *penser* sera explicitée, en particulier les difficultés d'extraction des séquences non marquées. En ce qui concerne le cadre théorique, les notions de *phrases* et de *subordination* sont abandonnées au profit d'un cadre analyse, l'Approche pronominale « étendue » prenant en compte deux modules que sont la micro et macrosyntaxe. Un tel cadre permet de ne pas réduire marque morphologique (ou absence de marque) à une dépendance (ou indépendance) syntaxique.

3. MÉTHODOLOGIE

Afin d'étudier des constructions non marquées, qui semblent rares en français hexagonal et qui sont souvent (peut-être à tort) attribuées aux jeunes, nous avons choisi de travailler sur des données orales et écrites se rapprochant de l'ordinaire. Nous nous positionnons donc dans une démarche descriptive qui se concentre sur les usages et ce qui est effectivement produit par les locuteurs (Biber et *al.* 1998 : 1). Pour ce faire, trois corpus ont été retenus : deux corpus oraux avec le MPF et le CEFC et un corpus écrit avec FrWac. Ces corpus ont été choisis parce qu'ils permettent d'atteindre un grand nombre de productions langagières spontanées⁴⁹ afin de donner à voir « des tournures syntaxiques courantes dans les conversations de tous les jours [qui] ne se retrouvent pas forcément représentées dans les corpus oraux (Cappeau et Gadet 2007) » (Ledegen et Martin, 2020 : 190) constitués à partir d'entretiens. Nous présenterons ces corpus dans une première section, puis, dans une seconde section, la méthodologie d'extraction et d'annotation des constructions asyndétiques.

3.1. Données issues de productions orales

Nous présenterons chaque corpus oral sélectionné et nous expliciterons à chaque fois sa contribution à notre étude. Une attention particulière sera apportée au corpus MPF puisqu'il sera au centre de l'approche sociolinguistique des constructions asyndétiques (chapitre 6).

3.1.1. Les corpus oraux déjà constitués

Deux grands corpus ont été sélectionnés pour notre étude : le corpus MPF et le CEFC qui rassemble lui-même des enregistrements issus d'autres corpus.

3.1.1.1. MPF

Le corpus MPF (*Multicultural Paris French*) est constitué d'enquêtes qui ont été réalisées dans le cadre de l'ANR MLE-MPF 103 *Multicultural London English-Multicultural Paris French*. Les porteurs du projet sont du côté français (ANR) Françoise Gadet et du côté anglais (ESRC) Jenny Cheshire et Penelope Gardner-Chloros (Gadet, 2013 : 111). Notre corpus de travail repose uniquement sur le volet français du projet. Le MPF correspond aujourd'hui à environ 1,2 millions de mots pour 78 heures d'enregistrements. Il rassemble des enregistrements réalisés auprès de locuteurs âgés entre 14 et 31 ans et habitant l'Île-de-France « multiculturelle ». Le recueil a débuté en 2010. Il est en grande partie en accès libre sur Ortolang. Les enregistrements du MPF qui ont été exploités dans notre travail de recherche correspondent à la version 1 du MPF. Aux enregistrements de cette version 1 ont été ajoutés des enregistrements qui n'étaient pas encore accessibles sur la plateforme au début de notre thèse. Nous avons pu les récupérer grâce à l'accord de Françoise Gadet et à la collaboration d'Amal Guha, chercheur et gestionnaire des données du MPF. Ainsi, les données interrogées

⁴⁹ La notion de parler « spontané » reste problématique ce que signale entre autres Bilger et C. Blanche-Benveniste (1999)

ne correspondent pas tout à fait à la version 3 du MPF actuellement disponible sur Ortolang. La liste complète des enregistrements figure dans les annexes.

L'objectif initial de ces enregistrements était de permettre l'étude de l'influence des langues de l'immigration sur le français parlé en région parisienne (Gadet et Guerin, 2016 : 288) et de permettre une analyse du Vernaculaire Urbain contemporain⁵⁰.

Pour répondre à ces objectifs, le corpus rassemble des données recueillies auprès de « jeunes habitant la banlieue parisienne ». Les critères retenus pour la sélection des personnes enquêtées reposaient entre autres sur des critères socio-démographiques. Elles devaient être « jeunes » (ce critère peut être discuté cf. Encadré 1), issues « de milieu modeste ou populaire », et connaître « des contacts multiculturels réguliers » (Gadet et Guerin, 2016 : 286).

Encadré 1. Le critère « jeune » en question (Ferreira et Vernet, 2022 : 9)

À qui renvoie le terme « jeune » ? Les significations du terme « jeune » varient et le critère jeune renvoie à un spectre linguistique large. Cette catégorie repose, entre autres, sur l'âge des locuteurs. Or, l'âge n'est qu'une donnée biologique autour de laquelle des unités sociales sont construites, ce que soulignait P. Bourdieu (1984 : 145) :

« l'âge est une donnée biologique socialement manipulée et manipulable ; et que le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue déjà une manipulation évidente. »

La catégorie jeune a pu être définie selon des critères d'indépendance pour les démographes et correspond ainsi avec la fin des études, l'entrée dans la vie active ou le départ du domicile familial (Padis, 2005 : 17). Le terme jeune est employé pour désigner des individus regroupés selon les besoins : être jeune c'est avoir entre 12 et 27 ans pour obtenir la carte avantage jeune de la SNCF, entre 15 et 26 ans pour obtenir le « Pass jeunes » à Paris, c'est aussi avoir 20 ans pour Emmanuel Macron dans un entretien télévisé (du 14/10/22) ou avoir moins de 36 ans pour la Carte Blanche au Musée d'Orsay.

Par ailleurs, dans le cadre d'études de parlers jeunes, il s'agit le plus souvent d'une catégorie de jeunes en particulier : les jeunes issus de quartiers populaires (c'est notamment le cas dans le cadre du MPF puisqu'il s'agit du deuxième critère retenu). L'expression « parler » est souvent assimilée à celle de « langues de cités ». Trimaille et

⁵⁰ Dénommer les pratiques langagières de « jeunes » issus d'un milieu socio économique particulier n'est pas aisé. Gadet (2017) explicite en quoi « variétés » ou « parler » ne sont pas satisfaisant et propose à la suite de Rampton (2011) la dénomination « Vernaculaire Urbain Contemporain » (VUC). Le terme *vernaculaire* a deux effets : affirmer qu'il s'agit bien d'une forme de langue de base (français) et éviter de catégoriser trop vite les locuteurs qui en sont porteurs (âge, ethnicité, social). Le terme *Urbain* rend compte du lieu d'émergence de ces façons de parler. Enfin le terme *Contemporain* ouvre à des interrogations sur ce qui est semblable ou différent par rapport à des façons de parler antérieures tels que les « parlers populaires ». (Gadet, 2017 : 46).

Billiez (2007 : 109) relèvent « dans l’expression parler(s) jeune(s), [...] l’aspect métonymique et euphémistique de “jeune(s)” — du même type que celle qui a cours lorsque les “quartiers” désignent des quartiers défavorisés — puisque bien souvent, cet adjectif réfère implicitement davantage à une catégorie socio-économique que générationnelle ».

Une grande importance a été portée au lien et à la connivence enquêteur/enquêté (Gadet et Guerin, 2016 : 288). La sélection des informateurs s’est donc faite sur la base d’un réseau, « soit préalable aux enregistrements, soit construit pour l’occasion à travers une immersion prolongée, avec l’idée de se rapprocher de l’immédiat communicatif authentique, c’est-à-dire d’interactions entre locuteurs entretenant une réelle connivence » (Gadet et Guerin, 2016 : 288). La particularité du *MPF* est qu’il rend accessible des « données différentes » (Gadet et Guerin, 2016 : 300).

Les enregistrements qui constituent le *MPF* ont été classés en trois catégories selon des critères internes. La première catégorie, nommée A, rassemble des entretiens dits traditionnels. Dans ces enregistrements il y a peu de connivence entre l’enquêteur et l’enquêté dans la mesure où la relation antérieure à l’enregistrement entre les participants est faible. Il s’agit par exemple d’enregistrements faits au début de l’immersion, ou/et d’un échange qui répond à un script plus ou moins préparé. La catégorie B renvoie aux entretiens de proximité, où le lien entre enquêteur et enquêté est plus fort que dans les enregistrements de type A. Les interactants se connaissent déjà bien mais ces interactions restent dans le cadre d’entretiens plus ou moins dirigés. Les enregistrements C correspondent à des données purement écologiques, définies comme des « événements discursifs prenant place indépendamment des sollicitations d’un enquêteur » (Gadet 2015 : 343). Néanmoins, il est difficile de catégoriser tous les enregistrements avec certitude, notamment parce que l’attribution d’un enregistrement à un type repose « non sur des critères externes des intervenants et/ou de la situation, mais de sa qualité interne établie à travers un processus d’écoute et d’évaluation » (débit de parole, lexique...) (Gadet, 2015 : 343).

Nous choisissons, comme Moreno (2017) et Moreno et Paternostro (2018), de représenter ces types d’enregistrement sur un continuum entre distance et proximité reposant sur celui proposé par Koch et Oesterreicher (2001). Les facteurs qui interviennent sur ce continuum sont illustrés dans le tableau ci-après.

Communication publique	Communication privée
Interlocuteur inconnu	Interlocuteur intime
Émotionnalité faible	Émotionnalité forte
Détachement actionnel et situationnel	Ancrage actionnel et situationnel
Détachement référentiel dans la situation	Ancrage référentiel dans la situation
Séparation spatio-temporelle	Coprésence spatio-temporelle
Coopération communication minime	Coopération communication intense
Monologue	Dialogue
Communication préparée	Communication spontanée
Fixation thématique	Liberté thématique
Etc.	Etc.

Tableau 1 — Paramètres pour caractériser le comportement communicatif des interlocuteurs par rapport aux déterminants situationnels et contextuels (Koch et Osterreicher, 2001 : 586)

Les catégories des enregistrements du MPF et le continuum sur lesquelles elles se placent peuvent reprendre ces facteurs externes tout en se concentrant sur les caractéristiques internes mentionnées ci-dessus. Ainsi, les enregistrements de type A se trouvent davantage vers le pôle de la distance et ceux de type C vers celui de la proximité, comme illustré ci-dessous.

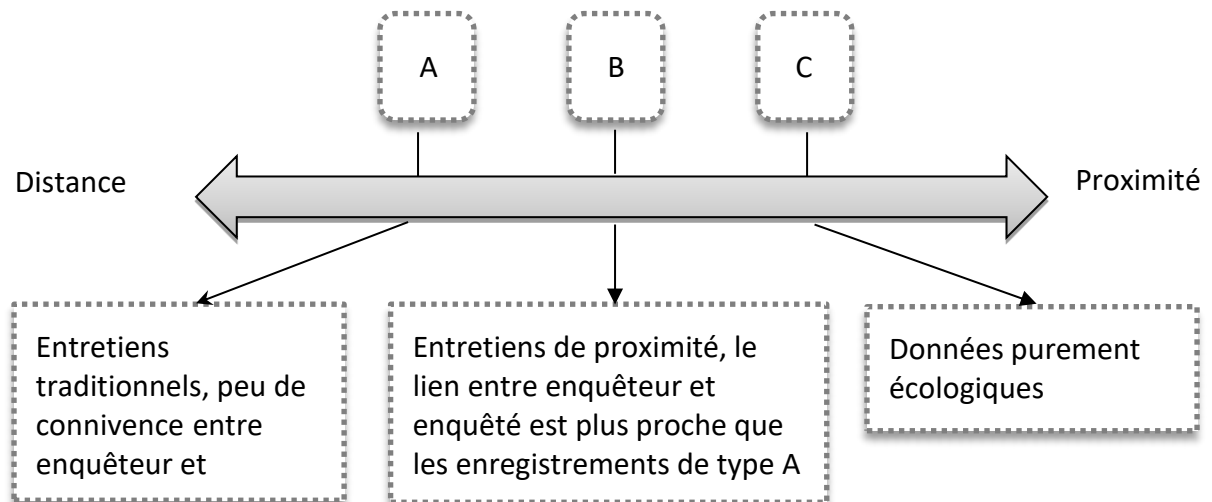


Figure 5 — Catégorisation des enregistrements du MPF selon le continuum distance/proximité

La transcription des données a été faite à l'aide de deux logiciels libres : Praat⁵¹ ou Transcriber⁵². Ils permettent une manipulation et une annotation de sons et proposent un alignement son-texte. Transcriber est un logiciel permettant essentiellement la transcription d'enregistrements oraux. Praat a davantage de fonctionnalités, le spectrogramme qui y est intégré permet une analyse fine du signal acoustique et de la prosodie. Dans le cadre du projet MPF, les tires ont été utilisées pour transcrire les productions langagières des locuteurs et locutrices (une tire par personne) et pour annoter les productions. Une tire a notamment été consacrée à l'annotation de lexèmes relevant d'une pratique langagière des personnes enregistrées dans ce projet, désignée par l'expression « Vernaculaire Urbain Contemporain » ce qu'illustre la Figure 6.

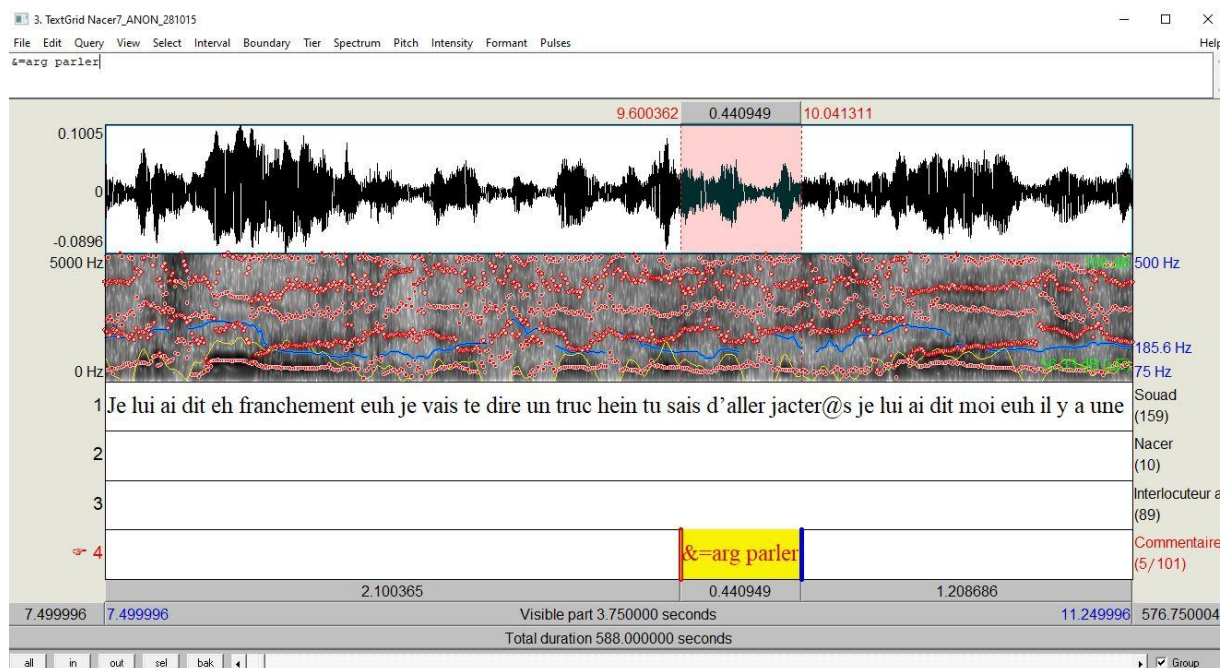


Figure 6 — Capture d'écran de l'interface Praat. Visualisation des tires dont la tire « commentaire » avec l'annotation du terme « jacter » (MPF_Nacer7)

Dans les transcriptions du MPF, qui respectent par ailleurs les normes orthographiques, il est possible de trouver le signe @s à la fin d'un lexème, signalant qu'un commentaire expliquant l'origine du terme et sa signification est disponible, ce qu'illustrent les transcriptions suivantes :

(67) Karim Non mon père il a pas de maison. C'est la maison de mon grand-père Allah yarahmou@s.

Commentaires et=ara que Dieu lui accorde sa miséricorde. [MPF_Wajih 3-2]

(68) Hum hum <et le bolos@s> oui d'ailleurs ç — ça c'est l'expression de l'année dernière
(.) <hein le bolos@s>.
Yanis <Le bolos@s>.
Yanis <Ouais ça> ça vient de partout (.) bolos@s (..).

⁵¹ <https://praat.fr.softonic.com/>

⁵² <http://perso.ens-lyon.fr/matthieu.quignard/Transcriber/>

Yanis Bolos@s tu es un bolos@s toi tu es hum (.) tu es un tu es tu es un bolos@s (.) tu es débile quoi tu es (aspiration) (.) [MPF_Anaïs2]

Ainsi, dans (68) le lexème *bolos* a été annexé d'un @s dont la signification apparaît en commentaire visible à la ligne 1 *comet=or inc débile*. Ces termes ont ensuite été recensés dans un Grand Tableau Lexical (Guérin & Wachs, Dynamique des mots, 2017). Les termes *Allah Yarahmou* et *bolos* ont été enregistrés et annotés de la manière suivante :

Mots	Occurrence	Sens en contexte	Catégorie	Enquêté	Enquête	Durée de l'enregistrement (min)
Allah Yarahmou	C'est la maison de mon grand-père Allah yarahmou.	que Dieu lui accorde sa miséricorde	arabe	Karim	Wajih 3-2	68
bolos	je suis en petite section j'entends tous ces bolos pour moi.	personne d'apparence faible et sans défense, un imbécile, un idiot, qui n'est pas du clan (cf. bouffon)	français non standard	Bakai	Anna 1	62

Tableau 2 — Extrait du Grand tableau lexical du MPF avec l'entrée « bolos » et « Allah Yarmouh »

D'autres aménagements ont été effectués tels que l'annotation des recouvrements de la parole à l'aide des signes < > (illustré dans l'occurrence (67)) ou encore une proposition de segmentation des énoncés à l'aide la ponctuation. Lorsque la prosodie semblait indiquer la fin d'un énoncé déclaratif, les transcripteurs ont annoté un point entre parenthèses, comme représenté sous (67) et (68), et lorsque la fin d'un énoncé était assimilable à une interrogation alors un point d'interrogation a été transcrit. Ces aménagements sont illustrés dans la transcription (69).

(69)Salim Tu es qui toi tu vas aller au <café> ?

Nous avons conservé toutes les marques reflétant les choix de conventions de transcriptions des corpus.

À ce corpus oral, viennent s'ajouter les données rassemblées sous le corpus CEFC. L'objectif étant d'extraire le plus grand nombre de séquences asyndétiques avec les verbes *croire* et *penser* mais aussi de ne pas risquer d'attribuer ces structures (pouvant être perçues comme « fautive ») aux locuteurs et locutrices enregistrées dans le cadre du MPF, à savoir les jeunes issus de banlieue parisienne.

3.1.1.2. CEFC

Le projet ORFÉO⁵³ (Outils et recherches sur le français écrit et oral) est un projet issu d'un financement par l'Agence nationale de la recherche (ANR 12 — CORP-0005) porté par Jeanne-Marie Debaisieux (Benzitoun et *al.*, 2016). Ce grand corpus interrogeable en ligne rassemble des corpus existants oraux et écrits existants. Nous ne nous intéresserons qu'à la partie orale d'Orfeo dans ces paragraphes. L'ensemble des corpus ainsi que le nombre de mots qu'ils contiennent sont présentés dans le tableau ci-dessous que nous reprenons de Debaisieux et Benzitoun (2020 : 20) :

Nom du corpus	Nombre de mots
Corpus du Français Parlé à Bruxelles (CFPB)	58 688
Corpus du Français Parlé à Paris (CFPP2000)	381 704
Corpus de LAngue Parlée en Interaction (CLAPI)	51 589
C-ORAL-ROM	225 554
Corpus de Référence du Français Parlé	374 789
FLEURON	30 267
French Oral Narrative	131 794
Corpus réunions de travail	210 552
Corpus OFROM	258 089
Traitement des Corpus Oraux en Français TCOF (Adultes)	358 078
Tokyo University of Foreign Studies TUFS	663742
Valibel	402 285

Tableau 3 — Corpus oraux rassemblés dans Orféo

L'ensemble des corpus oraux compte 3 088 443 millions de mots. Debaisieux et Benzitoun (2020 : 5) signalent que « le corpus contient plus d'un million de mots de données écologiques dans des milieux privés ou professionnels et présente « les contributions de près de 2500 locutrices et locuteurs provenant de trois pays francophones : Belgique, France et Suisse ». L'objectif initial de ce projet est de permettre différentes études comparatives sur des données de genres variés (notamment écrit vs oral) de français contemporain. Cet objectif initial nous intéressait particulièrement puisque nous souhaitons également obtenir des données variées pour notre étude linguistique. Les enregistrements ont été classés selon des « types ». Certains ont été étiquetés comme correspondant à des entretiens, des conversations, des narrations, des réunions, des cours ou bien encore des repas. Nous n'avons pas exploité les classifications proposées car elles ne suffisaient pas pour notre approche sociolinguistique mais

⁵³ <https://www.ortolang.fr/market/corpora/cefc-orfeo>

nous avons pu prendre en compte les métadonnées renseignés pour chaque enregistrement lorsque cela a été possible. En effet grâce à une plateforme d'interrogation l'utilisateur a la possibilité d'accès direct aux données secondaires des corpus. Ce qui a permis une analyse en contexte des occurrences relevées. La plateforme permet également une interrogation outillée des données par concordancier. Compte tenu de la nature de notre recherche, l'usage d'un simple concordancier aurait été particulièrement laborieux puisqu'il aurait nécessité une recherche sur chaque forme verbale potentielle. Néanmoins son lien direct avec la plateforme de requête Grew-match de Bruno Guillaume⁵⁴, nous a facilité l'extraction.

Le corpus **CRFP** (Corpus de référence du français parlé), comporte 374 789 mots. La partie intégrée à Orféo est composé de 124 enregistrements recueillis dans une quarantaine de villes différentes et échantillonnés en fonction de 3 situations de parole qui se distribuent de la façon suivante :

- des situations de « parole privée » (63 %) constituées de récits ou d'explications d'un savoir-faire spécifique
- des situations de « parole publique » (19 %) constituées de réunions et d'entretiens radiophoniques
- des situations de « parole professionnelle » dans lesquelles les locuteurs sont enregistrés durant leurs activités professionnelles ou lorsqu'ils les exposent sur au sein de leur cadre de travail.

Les caractéristiques des locuteurs en termes de niveau d'étude ou d'âge n'ont pu être établis que pour les enregistrements de parole privée.

Le corpus **OFROM** rassemble 258 089 de mots. La base de données orales de français de Suisse romande contient des transcriptions d'enregistrements auxquels ont participé des locuteurs nés et vivant en Suisse (Avanzi et *al.*, 2016). Les enregistrements sont issus pour une partie d'entretiens guidés, pour une autre, d'interactions impliquant généralement deux personnes qui parlent « à bâtons rompus ».

Le « **French Oral Narrative Corpus** » comprend 87 contes de types divers : fantastiques, merveilleux, facétieux... racontés par 18 conteurs et conteuses professionnels du Conservatoire de Littérature Orale à Vendôme. Il correspond à 131 794 de mots.

72 enregistrements provenant du centre **Valibel** ont été intégrés au CEFC. La plupart de ces enregistrements, qui ont été faits en Belgique de 1988 à 2008, sont des entretiens. Ils présentent le plus souvent les représentations que les locutrices et locuteurs ont sur leur langue. L'ensemble correspond à 402 285 mots.

Les enregistrements qui constituent **TUFS** (Tokyo University of Foreign Studies) proviennent de locuteurs de la région d'Aix-Marseille et de la région parisienne. Le corpus a été constitué entre 2005 et 2011 par des étudiants sous la direction du Professeur Yuji Kawaguchi et compte 663 742 mots. Les conversations se sont déroulées dans les locaux de l'université et ont une durée d'environ cinquante minutes. La proximité des interlocuteurs et la durée des

⁵⁴ <http://match.grew.fr/>

enregistrements aboutissent généralement, comme le signale Bérard (2020) à « une aisance progressive des locuteurs et une production de plus en plus spontanée ».

Le corpus **Fleuron** (Français Langue Universitaire Ressources Orales Numériques) a été constitué au départ à des fins pédagogiques. Il s'agissait de permettre à des étudiants étrangers de mieux comprendre le fonctionnement de l'Université française. Les enregistrements présentent des interactions entre des étudiants français ou étrangers et les personnels administratifs ou enseignants. Le corpus n'est pas très important en termes de taille, il comporte 30 267 mots, mais il présente des données que l'on peut qualifier d'ordinaires. Il s'agit d'interactions non sollicitées par un chercheur.

Le **Corpus de Français Parlé Parisien**⁵⁵ a été constitué par Sonia Branca-Rosoff, Florence Lefeuvre et Serge Fleury. Il s'agit d'entretiens sur les quartiers de Paris et de la proche banlieue à partir d'un questionnaire portant « sur la vie des habitants et sur les rapports qu'ils entretiennent à leurs quartiers » (Branca-Rosoff et *al.*, 2012 : 3). 34 fichiers ont été intégrés au CEFC.

Le corpus **Réunions de travail** a été constitué par Magalie Husianycia⁵⁶ dans le cadre de son travail de thèse. Il présente des interactions professionnelles sur différents lieux de travail (réunions, séances de travail) mais aussi des conversations courantes entre collègues en dehors des situations strictement professionnelles. Il est constitué de 29 fichiers qui représentent environ 219 000 mots et 18 heures de parole. Compte tenu de leurs caractéristiques, on peut considérer les données qu'il contient comme des données écologiques.

Les 17 enregistrements déposés dans le CEFC de **CLAPI** sont constitués de données écologiques puisqu'il s'agit de réunions de travail ou d'interactions en contexte professionnel mais aussi de discussions informelles autour de repas ou d'apéritifs. On relève également des échanges entre clients et vendeurs et des enregistrements de visites guidées. Ces enregistrements représentent environ 170 000 mots et près de 17 heures de parole.

Le corpus **C-ORAL-ROM** (Corpus de référence pour les langues romanes parlées) est constitué d'enregistrements recueillis entre 2001 et 2003. Il s'agit d'un corpus multilingue permettant la comparaison de 4 langues romanes ; le français, l'italien, le portugais et l'espagnol. Seul la partie « français » a intégré le CEFC.

Le **Corpus de Français Parlé à Bruxelles** (CFPB) est un projet récent co-dirigé par Anne Dister et Emmanuelle Labeau. Ces données se veulent de même nature que celles du CFPP 2000. L'objectif est l'étude du discours des habitants sur la ville. Les 5 enregistrements déposés dans le CEFC représentent environ 58 000 mots pour une durée de 5h.

Le corpus **TCOF** comporte des enregistrements d'interactions entre adultes et enfants et des enregistrements d'interactions entre adultes dans différentes situations de communication (conversation, entretien, récit de vie, réunion de travail, *etc.*). La plupart des enregistrements ont été faits en Lorraine par des étudiants. Le corpus est constitué de 358 078 mots pour un total de 23 heures de parole. Certaines données comme les réunions de travail et les réunions

⁵⁵ <http://CFPP2000.univ-paris3.fr/>

⁵⁶ ATILF.

publiques peuvent être considérées comme écologiques mais leur nombre n'a pas été déterminé de façon précise. Les interactions adultes-enfants n'ont pas été intégrées au projet Orfeo.

3.1.2. Corpus constitué à l'occasion de cette recherche

Nous avons constitué un corpus durant notre doctorat dont une partie a rejoint le MPF. Les enregistrements ont été effectués entre 2016 et 2018. Ce corpus repose, tout comme le MPF, sur un lien privilégié entre enquêteur et enquêté. Le lien entre l'enquêtrice et l'enquêté principal, aussi informateur, est antérieur au recueil. L'enquêté principal de notre corpus est Antoine, un jeune homme âgé de 24 ans, habitant une ville du Val-de-Marne. La proximité entre les interactants nous a permis d'obtenir des enregistrements selon deux types d'interactions déjà présentées plus haut pour le MPF : les entretiens dits « de proximité » (type B) et les données purement écologiques (type C). Un seul entretien, semblable à un entretien semi-dirigé, est enregistré entre Antoine et l'enquêtrice. Le reste des enregistrements (9 dont 3 exploités pour le moment) sont du type C. Une partie de ces données est enregistrée en présence de l'enquêtrice mais nous maintenons l'appellation écologique puisque l'enquêtrice prend part à la conversation tout à fait naturellement. L'autre partie est quant à elle enregistrée en l'absence de l'enquêtrice.

Les enregistrements ont été effectués dans plusieurs situations. Nous avons donc accès à des conversations entre l'enquêté et diverses personnes avec lesquelles il entretient différents liens. Cette diversité sera l'occasion d'une étude particulière dans notre seconde partie. L'intérêt de notre corpus personnel, et ce qui en fait sa singularité, est qu'il nous permet d'étudier la variation stylistique chez un même locuteur. En effet l'enquêté est soit avec ses responsables de travail, soit avec sa famille (mère, frère et belle-sœur), soit avec ses amis. Ces trois cercles d'échanges sont pour nous trois niveaux de difficultés pour la transcription et l'exploitation des données.

La possibilité d'accéder à de tels enregistrements est une chance puisqu'il est rare que les enquêtés acceptent de s'enregistrer, et lorsque c'est le cas ils parviennent difficilement à faire abstraction de l'enregistreur même si pour nos enregistrements celui-ci n'est rien de plus qu'un smartphone (l'utilisation d'un micro plus gros, plus professionnel et donc moins discret aurait pu déranger les enquêtés). Les micros des smartphones et les conditions de prise de son ne permettent pas d'obtenir des enregistrements de bonne qualité ce qui rend parfois très difficile leur exploitation. Pouvoir faire appel à l'informateur lors des transcriptions est donc un atout. L'enquêté n'est pas « un fournisseur passif des données » (Gadet et Wachs 2015 : 43) et a conscience qu'il existe derrière ses enregistrements un enjeu sociolinguistique. Notre enquêté, Antoine, prend part à la réflexion dans l'entretien (MPF_Auphelie1a) preuve qu'il a conscience de sa posture. Pour autant, les données ne sont pas faussées. Il n'y a pas une volonté d'accentuer sa façon de parler puisqu'il ne parvient pas tout fait à saisir ce qui est regardé. Ceci explique qu'à chaque remise des enregistrements, l'échange s'accompagnait de la phrase : « je sais pas si tu auras ce que tu cherches, je dis pas des trucs de ouf ».

Une partie seulement des enregistrements a fait l'objet d'une transcription jusqu'à ce jour, compte tenu du temps qui nous a été imparti. Nous avons commencé à récolter des données en août 2016. Nous espérons toutefois poursuivre cette transcription et continuer à récolter des enregistrements pour fournir à la recherche des données exploitables dans le cadre d'un travail futur. Le choix du logiciel utilisé pour transcrire ainsi que les conventions de transcriptions ont

fait l'objet d'une longue réflexion, puisqu'ils ont une incidence sur le traitement des données ainsi que sur leur analyse.

Cappeau *et al.* (2011) exposent quels sont les enjeux liés au logiciel d'aide à la transcription. À cette occasion, ils rappellent que l'emploi d'un logiciel plutôt qu'un autre « engage des enjeux, en amont sur la représentation de l'oral, et en aval quant au produit écrit (la façon dont l'oral sera donné à lire) qui constituera le support le plus fréquent de l'analyse » (Cappeau *et al.*, 2011 : 88).

Pour le traitement des enregistrements oraux de notre corpus nous avons choisi dans un premier temps d'utiliser *Transcriber* (nous avons travaillé à partir de la version 1.5.2 du logiciel). Notre familiarité avec ce logiciel a orienté notre choix mais ce n'est pas là la seule raison. Son aspect pratique a joué en sa faveur puisqu'il fallait que nous puissions rapidement exploiter nos données. Il permet un alignement son-texte. Sa prise en main est plutôt rapide, en partie grâce à son interface limitée à la visualisation de la transcription (similaire à celle de textes écrits avec lesquels nous sommes habitués), et à la visualisation du signal sonore juste en dessous ce qu'illustre la Figure 7.

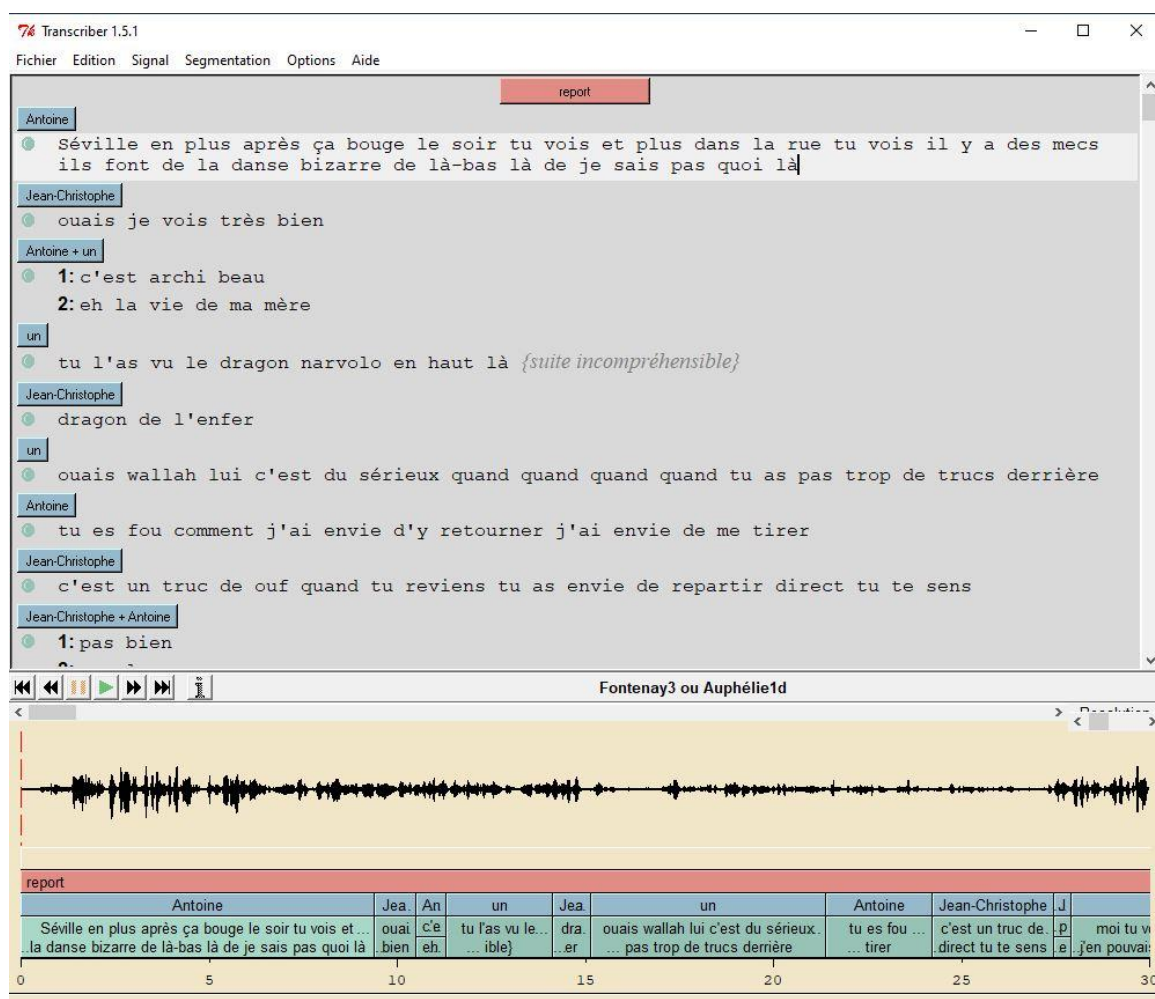


Figure 7 — Capture d'écran de l'interface Transcriber. Visualisation de la transcription et du signal sonore de l'enregistrement Auphélied.

Cette simplicité semble critiquée par les quatre chercheurs cités plus haut, mais ils la contrastent avec deux atouts majeurs complémentaires de *Transcriber*. Ce logiciel « semble parfaitement convenir lorsque le recueil n'est pas en amont orienté vers des objectifs disciplinaires précis » (Cappeau et al., 2011 : 89.) et la sortie des fichiers en format XML permet de convertir et d'utiliser facilement les données dans d'autres logiciels pour une analyse précise. Ce sont pour ces raisons que nous avons choisi ce logiciel pour notre corpus. Nous avons exporté nos données dans un autre logiciel, le concordancier *Antconc*⁵⁷, afin de faciliter notre analyse syntaxique.

Toutefois *Transcriber* ne nous permettait pas la modification du signal sonore, ni son analyse précise. La mauvaise qualité des enregistrements a été contournée par amplification du son grâce au logiciel *Audacity*⁵⁸. Ce logiciel nous a également permis de d'anonymiser les enregistrements. Les difficultés liées au débit de parole rapide des locuteurs (en particulier lors des enregistrements avec les amis de l'enquête) ont été contournées avec *Praat*. Ce logiciel permet d'effectuer plus facilement un ralentissement du débit de parole localisé et l'étude précise des temps de pause (facilitant notre étude syntaxique). Il permet donc une meilleure isolation d'éléments sonores aidant ainsi la transcription. Ce dernier logiciel, à l'origine conçu pour l'analyse acoustique, a donc aussi été employé pour quelques enregistrements seulement (bien plus complexe à utiliser notamment dû aux tires).

Nos transcriptions, tout comme celle du MPF, respectent les normes orthographiques établies par les chercheurs aixois dans les années 80 et que Blanche-Benveniste rappelle (2010 : 39) :

Aucun trucage de l'orthographe n'est admis, même pas le procédé très répandu qui consiste à mettre une apostrophe pour signaler qu'une voyelle ou une consonne graphique, habituellement prononcée, est absente [...] L'apostrophe indique en effet, dans le système graphique ordinaire, une élision obligatoire, comme dans m'amener, qui ne peut jamais être me amener. Il est peu satisfaisant de mettre sur le même plan cette élision que le système de la langue rend obligatoire et une autre, facultative, comme dans ils/i' ou amener/am'ner.

Le choix de respecter l'orthographe et de ne pas ajouter de signes complémentaires n'est pas évident. Le CFPP, par exemple, n'a pas fait ce choix puisque les transpositeurs ont opté pour un léger trucage orthographique. Les chercheurs adaptent les conventions selon leurs objectifs. Certains tentent d'être le plus précis possible, avec l'ajout de conventions graphiques (par exemple, nous voyons souvent l'usage de « :: » pour l'allongement d'un phonème). Cependant cet emploi « détourne la valeur conventionnelle de certains signes » (Cappeau et Gadet, 2016 : 1939), et risque de rendre illisible les transcriptions. Cet inconvénient est relevé par Cappeau et Gadet (2016 : 1039) :

De fait, noter trop de choses finit par être contre-productif, l'œil ne pouvant pas embrasser tout à la fois et traiter quantité d'informations

⁵⁷ <http://www.laurenceanthony.net/software.html>

⁵⁸ <https://www.audacityteam.org/>

simultanées ; ce serait courir le risque de rendre les phénomènes illisibles donc ininterprétables voire inaudibles.

Un autre enjeu de la modification orthographique et de la notation de phénomènes phonétiques serait qu'ils imposent, au lecteur des données, la perception personnelle du transcripneur. Toutefois nous comprenons que cela reste discutable selon les objectifs de chaque corpus et des logiciels utilisés. Notre objectif est d'ordre syntaxique, nous nous accordons avec Cappeau et Gadet (2016) pour dire que pour les approches syntaxiques, il est possible de minorer les traits de prononciations (Cappeau et Gadet, 2016 : 1044).

Les logiciels *Transcriber* et *Praat* permettent aujourd'hui une écoute et une lecture simultanées des données. L'ajout de conventions graphiques ou la modification orthographique pour rendre compte d'une prononciation ou d'une pause est encore moins nécessaire. En outre l'utilisation d'outils informatique de requête nécessite souvent des transcriptions nues.

Néanmoins, une difficulté s'est présentée pour les mots « inattendus », jamais relevés, reflétant la richesse des créations lexicales des pratiques langagières des locuteurs. Ainsi pour [getojut], dans l'interview d'Antoine et Auphémie, nous avons recherché une orthographe dans la musique rap. Le terme « gettho youth » nous a paru paraît cohérent puisqu'il renvoie à l'anglais *youth*.

3.2. Les données issues d'un corpus écrit

Les données relevant du médium écrit sont extraites du corpus frWac. Ce corpus a été conçu dans le cadre d'un projet intitulé WaCky (Baroni et Bernardini eds, 2006). Il a été mis à disposition en 2009 et comporte 1,6 milliard de mots. FrWac réunit le contenu textuel de documents en ligne caractérisés par leur appartenance au domaine français. Pour constituer ce corpus, une requête a été réalisée à partir de sélection des mots lexicaux (non grammaticaux) les plus fréquents dans *Le Monde diplomatique*. Toutes les pages webs contenant ces mots lexicaux ont alors été réunies dans frWac. Baroni et al. 2009 explicitent davantage la méthodologie de sélection des mots sur corpus.

3.3. Méthodologie d'extraction et d'annotation

3.3.1. Extractions

Après avoir sélectionné les corpus, nous avons procédé à l'extraction des verbes *croire* et *penser*. Nous avons employé différentes méthodes d'extractions selon les corpus sources.

Pour le corpus MPF, le travail d'extraction a été particulièrement coûteux puisque ce corpus n'est pas interrogeable en ligne. Une fois les fichiers sons et les transcriptions téléchargées, nous avons procédé à un changement du format des fichiers textes. Sous Praat, le format d'origine pour les transcriptions est un format. TextGrid. Nous avons choisi de les passer au format txt afin d'exploiter les données dans le concordancier d'Antconc⁵⁹. Cet outil permet de

⁵⁹ <https://www.laurenceanthony.net/software/antconc/>

visualiser les verbes *croire* et *penser* présent dans le MPF ainsi que leur environnement. Nous présentons la visualisation d'une requête pour *crois* avec l'image ci-dessous.

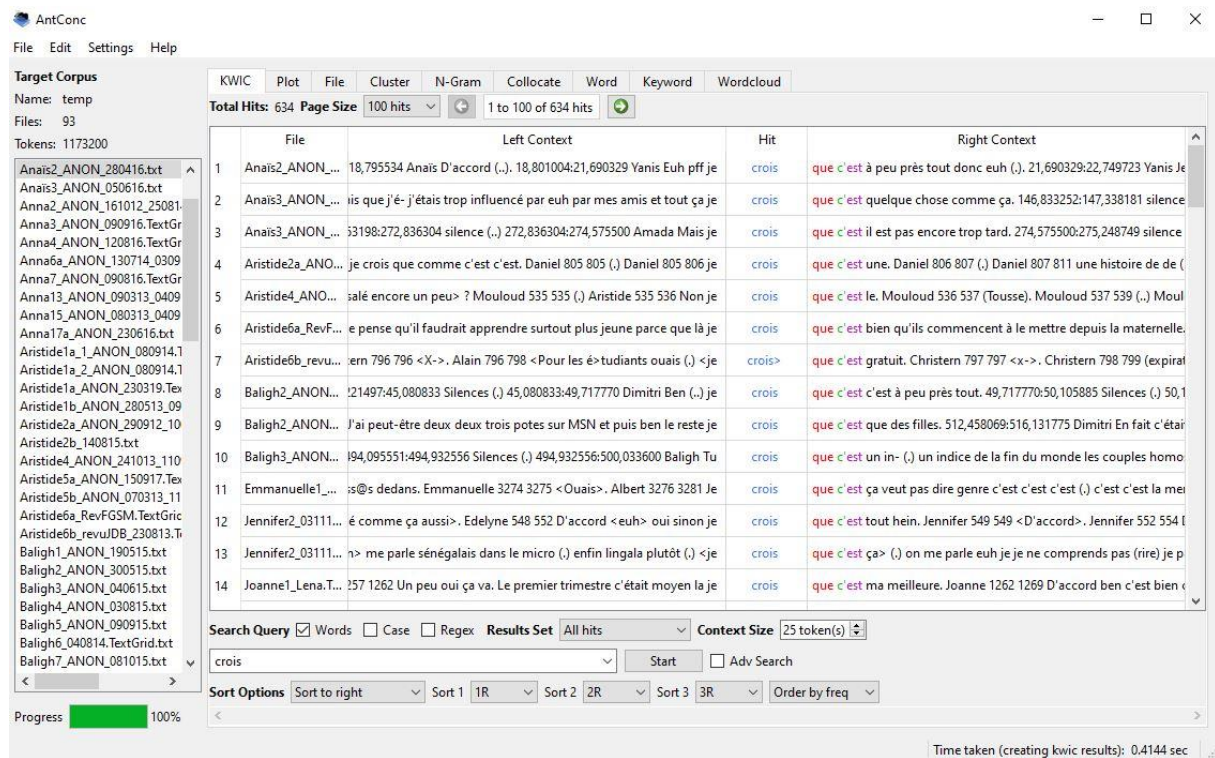


Figure 8 — Capture d'écran de la visualisation sous forme de concordancier de la requête *crois* avec Antconc

Le MPF n'est pas annoté en POS (Part Of Speech) ni lemmatisé. En début de thèse, nous n'avions pas connaissance des outils d'annotation et de lemmatisation automatique. Ainsi, nous avons dû rechercher les verbes à chaque temps et chaque personne manuellement, en entrant les formes *crois*, *croit*, *croisons*, *croissez* [...]. Nous avons dû également penser à faire une requête à partir de « croient » qui est bien présent dans le MPF comme l'illustre l'énoncé (70).

(70) Ouais <ouais> même ma prof elle a dit ça elle a dit ouais toujours les jeunes **ils croient** ils inventent plein de mots mais en fai<t>. [MPF_Marion1]

Le logiciel Antconc permet d'afficher un terme (ou plusieurs à l'aide d'expressions régulières) et son environnement avec une fenêtre de 25 tokens maximum (ce qui explique les énoncés incomplets pour certaines occurrences en annexes). Ce nombre de tokens était trop limité pour certaines occurrences, ce qui a rendu difficile l'identification des séquences asyndétiques. Heureusement, il nous permet de visualiser l'environnement complet occurrence par occurrence en cliquant sur l'item retenu via la fenêtre file ce qu'illustre l'image ci-dessous.

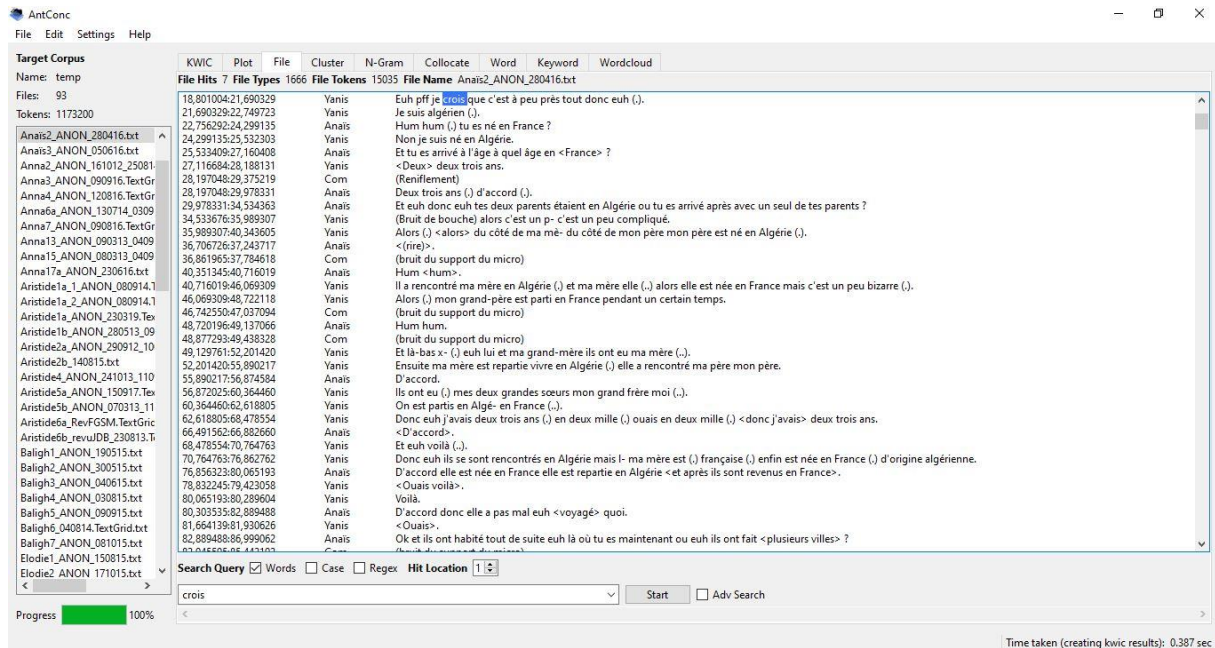


Figure 9 — Capture d'écran de la visualisation en contexte d'une occurrence « crois » avec Antconc

Le logiciel Antconc ne permet pas d'alignement texte-son. Ainsi, nous verrons lorsque nous traiterons de l'annotation des occurrences et de l'identification des asyndétiques que nous avons dû passer par le logiciel Praat pour le MPF.

En ce qui concerne le CEFC, l'extraction des verbes *croire* et *penser* en contexte a été facilitée puisqu'il est disponible sur Grew-match⁶⁰. Nous avons pu, grâce à l'aide de Clément Plancq, ingénieur de recherches au Lattice, travailler à partir de requête par lemme. Les requêtes utilisées sont les suivantes :

1 : pattern {N [lemma= » croire »]}

2 : pattern {N [lemma= » croire »]}

De nouveau, la taille du contexte (une unité segmentée⁶¹ à gauche et une à droite de l'unité dans laquelle se trouve le pivot *croire* ou *penser*) contraint parfois le découpage des énoncés analysés. Nous avons été rechercher en contexte la suite du texte oral transcrit lorsque cela été nécessaire.

⁶⁰ <http://match.grew.fr/>

⁶¹ La segmentation de ces énoncés en unités a été présentée dans Kahane et Gerdes (2020). Cette segmentation apparait avec la barre | dans les transcriptions.

Pour finir, FrWac a été interrogé *via* la plateforme NoSketchEngine⁶² avec l'aide de Frédérique Mélanie⁶³. Nous avons pu faire un concordancier avec un requêtage de type CQL. L'export de ce concordancier est limité à un contexte de 100 mots. Après une première requête de type : [word= » croi (en) ? [ts] »], nous avons extrait 847 597 occurrences des verbes *croire* et *penser*. Deux groupes ont été formés à partir de ces occurrences : le groupe 1 constitué des occurrences à analyser contenant potentiellement des séquences asyndétiques et le groupe 2 constitué des occurrences ayant peu de probabilité de contenir des séquences asyndétiques.

Nous avons écarté un maximum de données (groupe 2) à l'aide de règles forgées lors des phases d'annotations des corpus oraux. Le tableau ci-dessous illustre quelques règles et des énoncés types⁶⁴.

Règles	Annotation	Exemple
suivi d'un verbe à l'infinitif	écarter	est un terme général pour désigner un fluide mystérieux ou un phénomène de physique moléculaire. Le piège n° 1 est de croire pouvoir manipuler, contrôler des énergies ou des centres énergétiques sans même les sentir ou les voir. Le piège n° 2
directement suivi d'un <i>qu-</i>	groupe <i>qu-P</i>	ça ? Plus par besoin que par envie. Comme je viens de vous l'écrire, la souffrance fait partie intégrante de ma vie, et je crois que quelque part, ça me plaît... Alors j'écris. Pour ressentir. Oui, pour sentir la flamme dévorante de la vie m »
(ou négation — <i>qu-</i>)	groupe <i>qu-P</i>	des missiles et des séries de bombes prêts à partir, ce qui plus tard serait présenté comme une attaque ennemie. Je ne crois pas que les gardes militaires savaient exactement ce qu'ils protégeaient. Quand je tournais au coin [du couloir] avec
suivi d'une préposition de type <i>à</i> ou <i>en</i>	écarter	. Quiconque n'a jamais entendu parler de Pat Robertson pourrait très bien lire New World Order (Word Books, 1994) et croire à une blague. Se peut-il que quelqu'un avale toutes

⁶² https://www.clarin.si/noske/all.cgi/first_form?corpname=frwac;align=

⁶³ Je remercie Frédérique Mélanie-Becquet ingénieure d'étude au Lattice pour son aide.

⁶⁴ Les énoncés types sont extraits du French Ten Ten. Nous avons en réalité débuté la fouille d'autres corpus tels que Childes, ESLOMD ou encore sms4science mais leur exploitation n'a pas pu être achevée dans le cadre de cette thèse.

		ces histoires sans queue ni tête à propos des banquiers juifs, des
ponctuation virgule, point virgule ou point	écarter	, bonne nouvelle, il y a beaucoup d'armes issues de MAG, y compris l'atac2000 ou le sasr, et on peut les customiser je crois , mais j'en suis pas sûr, autre chose, un peu comme dans homefront, on peut avant de respawn modifier la dotation
ou fin de phrase (</s><s>	écarter	en Amérique du sud. Cela semble logique puisque les continents ont commencé à se séparer il y a 400 millions d'années je crois . Les ancêtres des dipneustes ont donc pu dérivé avec leur bout de continent. Pour ce qui est de la respiration, c'est

Tableau 4 — Règles d'annotations pour le tri des occurrences extraites du corpus FrWac

Ont donc été isolés les cas avec une ponctuation avant et après le pivot *croire* ou *penser*, les occurrences avec un morphème *que* dans les 4 tokens du contexte de droite, les cas avec une préposition telle que *à*, *au*, *au* ou *en* dans le premier token du contexte de droite, les cas avec des clitiques *y* et *me* dans les 4 tokens à gauche du pivot. Nous avons également annoté dans les 4 tokens de droite si un verbe conjugué ou un verbe à l'infinitif était présent à l'aide des listes de verbes issu du DELAS⁶⁵. Après ce tri, nous avons obtenu 20 643 occurrences de *croire* et 46 700 de *penser* à analyser et nous en avons écarté 780 254 (312 682 *croire* + 467 572 *penser*). Nous avons ensuite attribué un identifiant aléatoire sous forme de chiffre à chacune des occurrences du groupe de verbes à analyser (groupe 1), puis nous les avons triées par ordre croissant pour finalement n'annoter que les 200 premières occurrences.

Au total, sur environ 3,1 millions de mots du CEFC, 5131 occurrences du verbe *penser* et 4571 du verbe *croire* ont été extraites soit 9702 occurrences. Sur environ 1,2 millions de mots (1 173 200 tokens) du MPF, nous avons extraits 953 occurrences du verbe *croire* et 608 du verbe *penser* soit 1561 occurrences à analyser. Quant à FrWac, sur 1,3 milliards de mots 200 occurrences des verbes *croire* et *penser* confondus ont été retenues aléatoirement en vue d'une annotation.

⁶⁵ <https://infolingu.univ-mlv.fr/DonneesLinguistiques/Dictionnaires/telechargement.html>

3.3.2. Annotation du corpus

3.3.2.1. Première étape : segmentation des énoncés et identification des constructions asyndétiques

La première phase d'annotation consistait à relever les constructions asyndétiques. Nous les avons distinguées des autres constructions possibles de ces verbes. Pour ce faire, nous avons enregistré dans un tableur les données du MPF visualisées à l'aide du concordancier ou extraites directement des corpus CEFC et FrWac. Lors de cette première phase, nous avons annoté les verbes *croire* et *penser* selon leur type de construction en nous appuyant sur la classification proposée par Blanche-Benveniste et Willems (2007). Nous avons donc indiqué lorsque le verbe est suivi d'une *qu*-P, en position finale (postposé), médiane, ou disjointe. Pour les corpus oraux, nous avons écarté des occurrences que nous avons annotées « autre ». Différents cas de figure sont regroupés sous cette étiquette :

– des cas où le verbe *croire* ou *penser* ne se rapporte pas à une seconde construction verbale à verbe conjugué, par exemple, lorsque le verbe est suivi d'un groupe prépositionnel tels qu'en (71) et (72), un groupe infinitif comme en (73) ou lorsqu'il est rattaché à un pronom comme ce qu'illustre l'énoncé (74).

(71)des mouettes on a des mouettes | **vous vous croyez au bord de la mer** | et c'est parfait [CEFC_cfpp-Blanche Duchemin F 25 Reine Ceret F 60 11e-2121]

(72)là il y a une vraie cause euh | alors peut-être peut-être que **les gens ne croient plus dans l'institution scolaire** [CEFC_cfpp-Blanche Duchemin F 25 Reine Ceret F 60 11e-2121]

(73)et puis euh on est sorti à un moment pour aller voir le terrain et le fils me dit | ah ma mère est rassurée euh **je pensais pas pouvoir parler avec toi** | mais [CEFC_cfpb-1200-2-739]

(74)de non | mais je veux bien *vous croire* | bon vous vous intéressez aux informations sur le Kremlin [CEFC_cfpp-Killian Belamy H 22 Lucas Hermano H 21 KB-1362]

– des cas où le verbe *croire* et *penser* constitue une amorce comme en (75) ou un abandon de construction. Sont considérés comme un cas d'« abandon » les constructions verbales où le verbe est absent comme en (76), ou dont le complément est partiellement produit comme en (77).

(75)oui ouais oui c'est euh | donc **je crois** je crois que c'est ça je pense fondamentalement que c'est ça | et bah oui le les parkings sont pleins [CEFC_cfpb-1050-1-339]

(76)non non je faisais des pâtés de sable au bac à sable du square | non mais euh euh **je pense que** enfin ça pour le coup que ce soit papa et maman qui ont été élevés en banlieue [CEFC_clapi-commerce boulangerie rurale C21 C40-830]

(77)j'ai pas changé l'heure | **je crois** j'ai j'ai pas chan | mais maman ouais [CEFC_clapi-commerce_boulangerie_rurale_C21_C40-830]

– des cas où l'anonymisation empêchait l'analyse de la construction verbale 2 ce qu'illustre l'énoncé (78)

(78)alors je, crois, NNAAMMEE elle est plus responsable de secteur [CEFC_ reunions-de-travail-OF1_SeanceTravail_4dec07-3247]

En effet, dans cet énoncé le bip sonore inséré sur la séquence NNAAMMEE ne permet pas de dire si *que* a été ou non produit.

Afin de distinguer les différentes constructions nous nous sommes appuyée sur le texte écrit dans la majorité des cas. En revanche, pour les constructions qui semblaient être des constructions asyndétiques, il a été nécessaire de vérifier :

- que le verbe *croire* ou *penser* était bien rattaché à la construction verbale qui le suit et non à la construction verbale qui le précède (cas de postposition) ;
- ou que le morphème *que* n’a pas été produit et « oublié » lors de la transcription ;
- enfin qu’un *que* transcrit par le transcripteur ait bien été produit et qu’il ne relevait pas d’un effet de perception.

Pour ces vérifications, nous avons dû recourir à l’écoute du fichier son. Le corpus MPF n’était pas interrogeable en ligne et le concordancier ne permettait pas une vérification du signal sonore. Ainsi, nous avons dû ouvrir dans Praat chaque enregistrement accompagné de sa transcription pour opérer les vérifications *sub-citées*. Nous pouvions retrouver le passage exact à analyser à l’aide des indications de temps conservées dans le fichier txt.

Pour le CEFC, l’outil en ligne a été d’une grande utilité car il a permis une analyse en contexte des occurrences relevées et une écoute du signal sonore. Un alignement de la transcription avec le son et la possibilité de ralentir le débit a facilité un premier tri. Les illustrations ci-après présentent les outils utilisés.

The screenshot shows the Orfeo web interface. At the top, there is a search bar containing 'je crois' and a search button. Below the search bar, there is a text snippet: 'Nous sommes lundi matin. Aujourd'hui, les employés de l'entreprise doivent élire les représentants syndicaux. L'organisation de cette journée de votes devait être dirigée par la Responsable des Ressources Humaines. Cependant, celle-ci a appris le vendredi précédent son ... (reunions-de-travail)'. Below this, there is a navigation bar with 'Projet ORFEO © 2015 CNRS' and links for 'Aide', 'Tout afficher', 'Tout cacher', and 'Imprimer'. The main content area shows a list of metadata items, each with a question mark icon: 'Corpus reunions-de-travail', 'Métadonnées : general', 'Métadonnées : locuteur L4', 'Métadonnées : locuteur L9', 'Métadonnées : locuteur L10', and 'Métadonnées : locuteur L15'. Below the metadata list is a section for 'Texte et audio' with a question mark icon. Underneath is an audio player with a progress bar showing '5:32 / 6:42'. A red box highlights the 'Vitesse de lecture' (reading speed) control, which is currently set to '1x'. Below the audio player, there is a checkbox for 'Surligner mot courant' (highlight current word) which is checked. At the bottom, there is a list of transcription segments with their corresponding time markers: 'L15: ça va mon petit NNAAMMEE', 'L9: ça va et toi', 'L15: ça va hé elle est pas là hein', and 'L10: ah hein non vous'.

Figure 10 — Capture d’écran d’une requête sur Orfeo pour visualiser l’alignement son-texte et la possibilité de réduire le débit



Figure 11 — Capture d'écran de la requête « je crois » sur Orfeo dans l'enregistrement [reunions-de-travail > Transport_ConversationsBureauRH4]

La Figure 10 donne à voir un extrait du texte de l'enregistrement « Transport ConversationsBureauRH4 » extrait du corpus « reunions-de-travail ». Nous avons encadré en rouge l'outil permettant de réduire le débit. La Figure 11 illustre une recherche dans le texte du verbe *je crois*, en orange apparaît le verbe que souhaitons analyser. Nous nous demandions s'il était plutôt rattaché à « ouais », auquel cas nous l'aurions annoté « construction disjointe » ou à la construction verbale qui suit « c'est ça », auquel cas il s'agit bien d'un cas d'asyndétique. Un regroupement prosodique avec la CV suivante confirme la seconde hypothèse.

Toutefois, procéder à la simple écoute du signal sonore ne permettait pas de toujours trancher avec certitude pour tous les énoncés (ceci étant valable pour tous les corpus oraux), une lecture du spectrogramme a alors été nécessaire ce que nous détaillerons dans les paragraphes suivants.

Prosodie et spectrogramme pour l'annotation des énoncés oraux

Suivant les recommandations de Blanche-Benveniste et Willems (2007 : 229), nous avons été très prudente pour l'annotation des séquences asyndétiques. Nous avons vérifié qu'il ne s'agissait pas d'une impression due à un phénomène d'agglutination : le *que* serait bien produit mais pas perçu ou de cas d'incise postposée en prenant en compte un contexte suffisamment large. Nous illustrerons notre procédure de vérification avec l'énoncé (79).

(79)elle était de Ponto dell'Olio | même de Caorse **je crois** [que] elle était née là -bas | et ma grand-mère parlait [CEFC_ cfpp-Marie Helene Matera F 67 Mo-2-224]

Deux hypothèses s'offraient à nous : (i) soit il s'agissait d'une CV en *je crois* postposée rattachée au syntagme « même de Caorse », (ii) soit *je crois* était rattaché à la construction verbale qui se trouve à sa droite « elle était née là-bas » et il s'agirait dans ce cas d'une construction asyndétique. Seul l'écoute du signal sonore et la visualisation de la courbe intonative permettait de trancher. Toutefois, lors de l'écoute de l'audio, il semblerait qu'une troisième hypothèse n'a pas été prise en compte : (iii) le transcripteur n'a pas transcrit l'élément *que* qui semble pourtant produit. Pour confirmer qu'il s'agit bien d'un problème de perception du transcripteur, il a donc été donc nécessaire de procéder à une visualisation du signal sonore. Il est en effet possible à partir de la lecture du spectrogramme de voir si l'occlusive [k] est bien produite par la locutrice, ce que montre également Avanzi (2012 : 277.). Nous devrions observer deux choses qui correspondent aux deux événements temporels d'une occlusive. Tout d'abord, nous devons

attester de l'absence de formant lié au fait qu'aucun son n'est produit. Cela correspond à la tenue, durée pendant laquelle l'occlusion est maintenue autrement dit le phonatoire est fermé. Puis doit apparaître une barre verticale au relâchement de l'occlusion et donc à la libération soudaine de l'air.

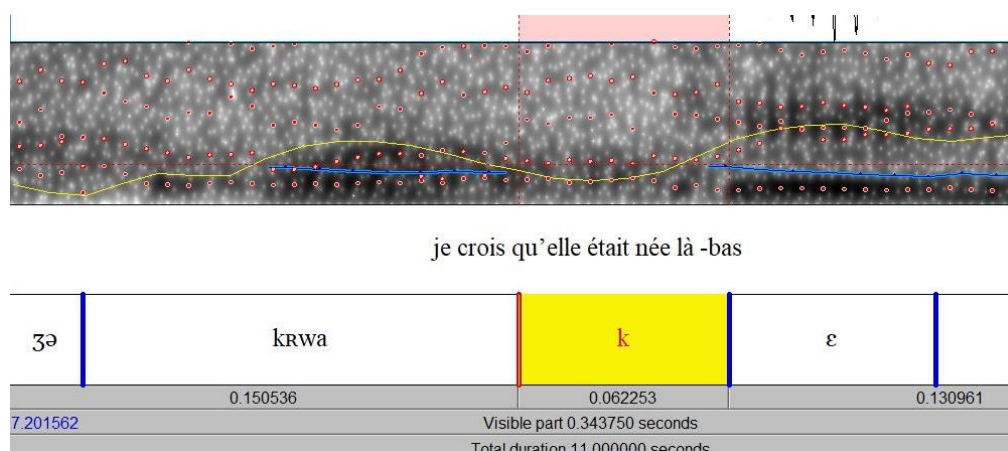


Figure 12 — Spectrogramme de la suite « je crois [que] elle » de l'exemple (79)

La barre n'est pas visible sur le spectrogramme de l'énoncé (79) illustré avec la Figure 12 néanmoins nous constatons une absence de structure formantique, correspondant au moment de rétention d'air typique des occlusives.

Il est rare qu'une occlusive puisse bien être distinguée, d'autant plus avec nos données dont la qualité sonore ne permet pas un travail aussi spécifique sur spectrogramme. Lorsque la lecture du spectrogramme ne permettait pas de trancher quant à la production effective des phonèmes [kə], nous avons demandé à 10 personnes si celle-ci percevaient ou non une occlusive. Lorsque cela n'était pas possible ou que leurs réponses ne permettaient pas de trancher, nous avons écarté et annoté « autre » les occurrences concernées, ce qui a été le cas pour l'énoncé (80) dont nous soumettons la lecture du spectrogramme sous la Figure 13.

(80) ils ont cru [que ?] je suis une pute ou quoi ? [MPF_Nawal1]

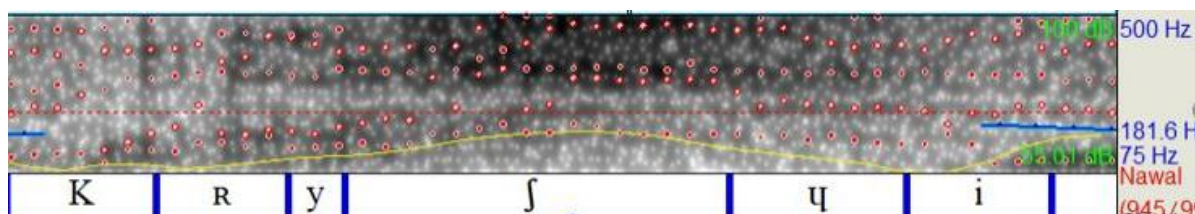


Figure 13 — Visualisation du spectrogramme « ils ont cru [K] ? je suis » extrait de MPF_Nawal1

Par ailleurs, il est arrivé que l'occlusive soit produite et que le transcripteur ne l'ait pas perçue⁶⁶, c'est le cas pour l'énoncé (81), ou qu'il l'ait confondue avec le [k] d'un autre lexème, comme c'est le cas pour l'énoncé (82) où la CV₁ est suivi de *quand* mais dont la production du *que* est bien audible.

(81) bah tant mieux parce que je crois [que] ton papa un moment oui il m'avait dit elle pensait peut-être me changer refaire une formation enfin. (MPF_Stefanie1a)

(82) en fait ils **croient** [que] quand tu es noir tu vas foutre la merde dans la boîte@s (MPF_Nacer3)

Le phénomène observé pour l'énoncé (82) a déjà été observé, ce que rappelle Avanzi (2012 : 277) en s'appuyant sur les travaux de Browman et Goldstein (1990). En effet, une occlusion antérieure peut cacher l'effet acoustique d'une constriction plus postérieure :

Ainsi, lorsque le [k] de qu- est suivi d'une consonne (par exemple une occlusive) plus antérieure, le [k] peut-être complètement inaudible acoustiquement et invisible sur un spectrogramme

Ces vérifications et erreurs ou difficultés d'annotation nous rappellent que les transcripteurs sont des êtres humains et que par conséquent ils ne transcrivent pas en s'appuyant sur des bases purement acoustiques mais ils sont influencés par la connaissance du système grammatical de leur langue. Avanzi (2012 : 90) parlent d'illusions perceptives

Enfin, il a fallu vérifier que la construction verbale en *croire* ou *penser* était bien liée à la construction verbale qui la suit et non celle qui la précède. L'intonation est un critère d'identification pour ces constructions quelle que soit l'analyse qui en est faite par la suite. Andersen (1997) notait que la nature intonative est un critère de définition des propositions parenthétiques et notamment des constructions antéposées :

Généralement, on peut dire qu'on ne perçoit aucune pause significative entre la proposition principale et la proposition prototypique parenthétique à la première personne, quelle que soit la position de cette dernière. Les deux propositions forment une seule unité prosodique et ont une intonation d'ensemble qui signale à l'interlocuteur que la proposition parenthétique se réfère à telle proposition principale, plutôt qu'à telle autre (Andersen, 1997 : 135 cité par Gachet 2012 : 176)

Avanzi (2012) et Avanzi et Lacheret (2010) ont travaillé en particulier sur les analyses prosodiques de structures asyndétiques et ont participé au développement du logiciel Analor⁶⁷ sous la direction de Bernard Victorri. Ce logiciel permet d'identifier de manière automatique

⁶⁶ ce que nous avons pu repérer de manière ponctuelle grâce à notre expérience d'annotation qui nous a permis d'identifier les contextes favorisant la construction asyndétique plutôt que la construction marquée par *que*.

⁶⁷ <https://www.lattice.cnrs.fr/ressources/logiciels/analor/>

les proéminences et ainsi de proposer un découpage en périodes des productions orales. L'analyse de l'énoncé (83) est illustrée l'analyse sous la Figure 14.

(83) je pense c'est à onze heures qu'on commence [MPF_Anna17a]

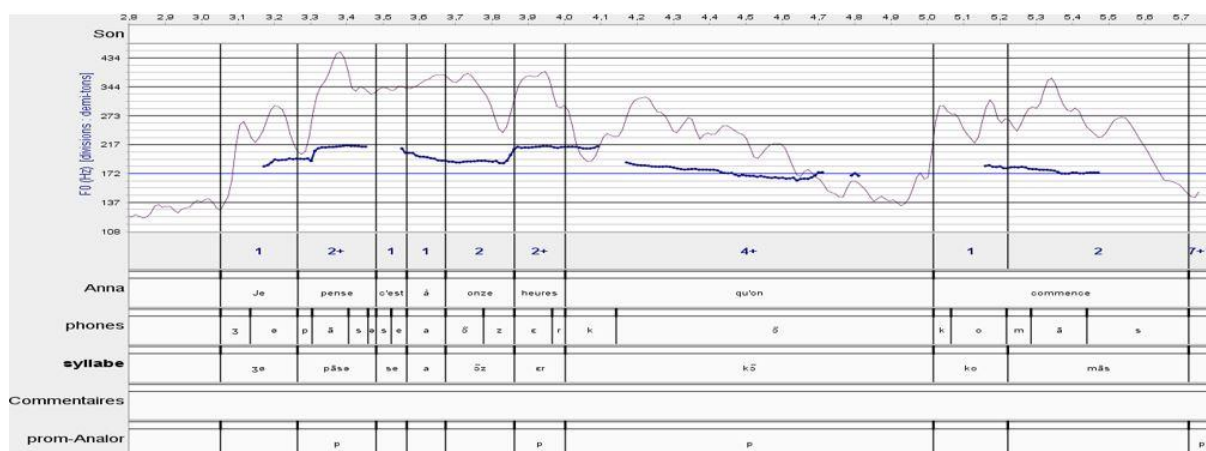


Figure 14 — Analyse de l'énoncé « je pense c'est à onze heures » [MPF_Anna17a] avec Anamor.

La lecture de l'analyse proposée par le logiciel confirme que le segment *je pense c'est à onze heures qu'on commence* est prononcée comme une seule unité prosodique.

Une confrontation de l'analyse de l'énoncé (83) avec un autre énoncé comme celui sous (84) confirme l'importance du recours à l'analyse prosodique. Cette seconde analyse a été réalisé avec le logiciel WinPitch⁶⁸ à l'aide de P. Martin⁶⁹.

(84) je pense plutôt que ça vient d'Afrique hein je pense dans tous les pays d'Afrique ils tchipent (MPF_Anais3)

⁶⁸ Le logiciel Anamor n'identifie pas toujours les proéminences et donc ne propose pas systématiquement une analyse fiable, ce que reconnaît Avanzi (2012). WinPitch permet également de réaliser une annotation prosodique spécifique prenant en compte les mouvements mélodiques sur les voyelles accentuées. Une grammaire de dépendance permet ensuite d'afficher la structure prosodique (en bleu) à partir des contours.

⁶⁹ Nous tenons à remercier Philippe Martin (Université Paris cité- LLF) de nous avoir fourni ces représentations.

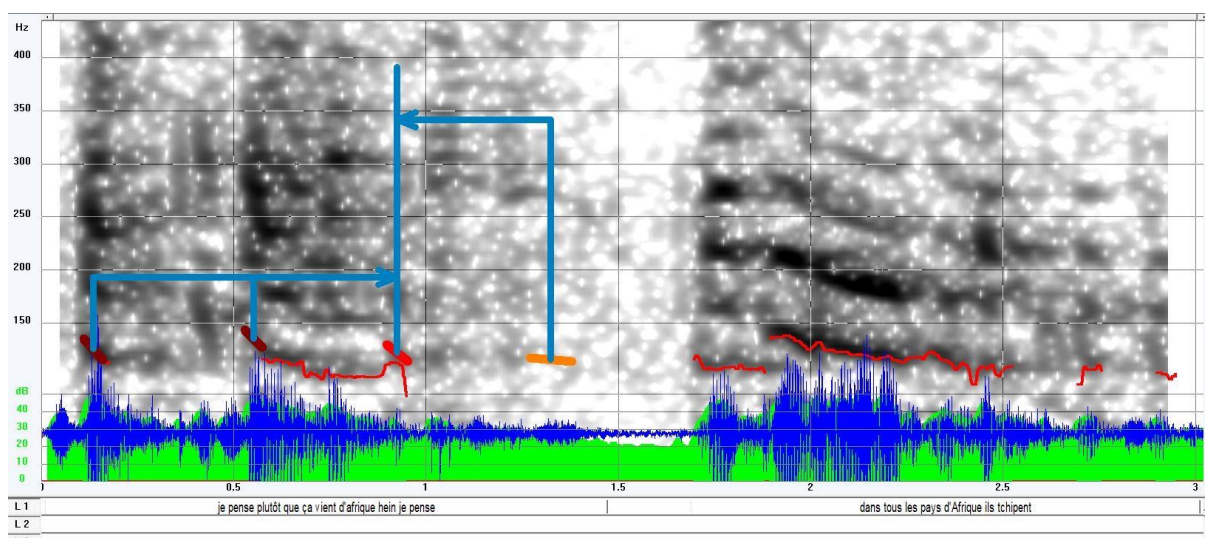


Figure 15 — Analyse de l'énoncé « je pense plutôt que ça vient d'Afrique hein je pense dans tous les pays d'Afrique ils tchipient » (MPF_Anais3) avec WinPitch.

S'arrêter à la transcription nous aurait amené à l'annoter « asyndétique ». En effet, l'élément *hein* souvent présent à la fin d'une unité et la présence d'un *je pense* en début de la CV₁ pousse à une analyse en termes de détachement de *je pense* et en ferait une construction verbale autonome, ce qu'illustre la Figure 16, ou bien un regroupement avec la construction verbale 3.

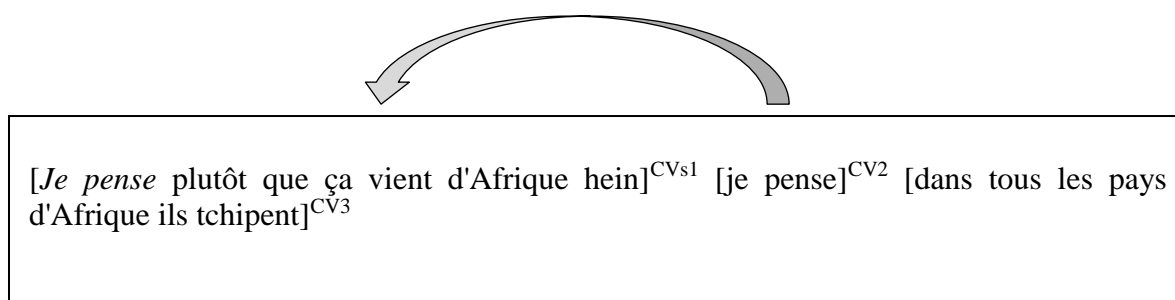


Figure 16 — Illustration d'une segmentation possible et du rattachement de ses unités de l'énoncé MPF_Anais3

Or, nous savons que la présence d'un *je pense* en tête d'énoncé n'élimine pas la possibilité d'en avoir un autre en fin d'un énoncé. Il s'agit là d'une disposition en écho des verbes à rection faible signalée par Blanche-Benveniste (1989 : 67). Nous avons donc procédé à l'écoute du signal sonore. Une pause de 0,294 ms suit *je pense* elle est ainsi perçue accentuée (Martin, 2018) et un contour terminal déclaratif est notable pour la CV₂. Ces indications écartent la dernière hypothèse, à savoir celle d'une construction asyndétique du type [CV₂ Ø CV₃].

Des cas étaient plus ambigus quant au regroupement/détachement prosodique. Nous revenons sur ces cas lors de la présentation de l'analyse syntaxique (§5.3.4).

Nous rappelons que lors de cette première phase d'annotation toutes les constructions annotées asyndétiques ont donc été vérifiées manuellement par l'écoute de l'enregistrement et/ou la

visualisation du signal (F0, spectrogramme, etc.) tandis qu'une partie seulement des constructions avec *que* ont été vérifiées.

Les signes de ponctuation pour la segmentation des énoncés écrits (FrWac)

Lors de l'extraction des données du corpus FrWac, nous avons signalé que nous avons écarté de manière automatique toutes marques de ponctuation forte à gauche du verbe *croire* ou *penser*. Nous avons donc considéré que la ponctuation est un indice de découpage voulu par les scripteurs et avons suivi leurs propositions de segmentation⁷⁰. Toutefois, dans un cas, nous avons fait face à une difficulté quant à l'usage de la ponctuation par le scripteur. Si nous nous en tenons aux marques de ponctuation produites par le scripteur, nous serions tentées d'annoter la séquence sous (85) comme relevant d'une structure asyndétique.

(85)années cela fera dix ans que la trilogie existe. (enfin je crois plusieurs date sont donné sur des site non officiel) [FrWac_518_allocine.fr]

En effet, il semblerait que *enfin* ouvre une nouvelle construction verbale marquée par l'ouverture d'une parenthèse. Or, il semble que le verbe *je crois* porte sur l'énoncé précédent, à savoir *cela fera dix ans que la trilogie existe*. Le doute qu'exprime le locuteur semble porter sur le nombre d'années écoulées depuis la naissance de la trilogie et s'explique par le fait que plusieurs dates de naissance de la trilogie sont proposées. Nous avons écarté cet énoncé. Il s'agit d'un rare cas pour lequel la ponctuation « forte » proposée par le scripteur ne semble pas délimiter une unité syntaxique « autonome ».

Nos données en quelques chiffres

Au total, 513 occurrences asyndétiques constituent notre corpus. Parmi les 1561 occurrences des verbes *croire* et *penser* issus du MPF, nous avons identifié 191 séquences asyndétiques. Parmi les 9702 occurrences extraites du CFEC, nous avons jugé que 213 correspondaient à des cas de séquences asyndétiques. Quant à FrWac, à partir de 847 597 verbes *croire* et *penser* extraits, 200 occurrences ont été annotées aléatoirement parmi lesquelles nous avons identifié 109 occurrences de séquences asyndétiques.

3.3.2.2. Seconde étape : annotation des critères en vue d'une description syntaxique et d'une approche probabiliste, multifactorielle et comparative entre proximité et distance communicationnelle

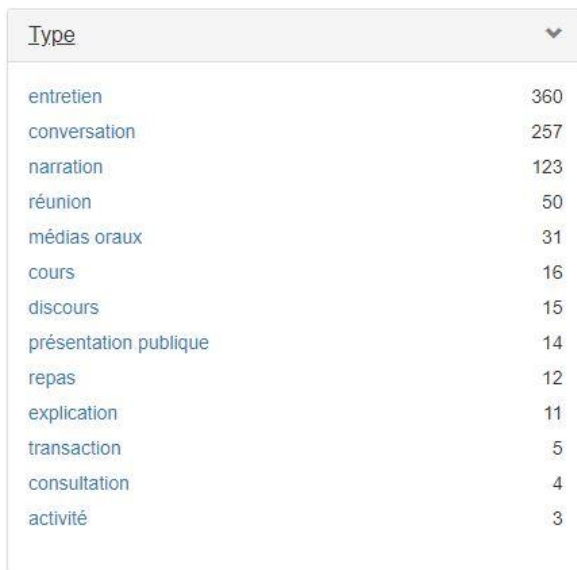
La seconde étape de l'annotation⁷¹ consistait à annoter manuellement un maximum de critères permettant l'analyse des constructions asyndétiques, tels que la personne ; le temps et le mode des deux constructions verbales ; la présence d'une négation dans la CV₁ et la CV₂, la valeur déclarative interrogative ou injonctive de la constructions verbale la présence d'un marqueur

⁷⁰ Nous avons conscience qu'un découpage des unités syntaxique reposant sur les critères habituels de la phrase, à savoir la présence d'une majuscule en début d'unité et/ ou les marques de ponctuation forte telles que le point en fin d'unité, pourrait être discuté (Béguelin, 2002).

⁷¹ En réalité, cette seconde étape s'est faite en deux vagues. La première sur 300 occurrences qui nous a ainsi permis de mieux connaître nos données en vue d'améliorer la qualité de notre annotation notamment pour le facteur de la valeur pragmatique. Notre annotation ne nous semble toujours pas satisfaisante et nous pensons qu'une annotation à plusieurs ainsi qu'une vérification de l'accord inter annotateur sont nécessaires.

de « subordination » dans le contexte de gauche ou de droite ; l’adjacence des deux CV_S ; la valeur pragmatique du verbe de la CV₁.

Nous avons procédé à l’annotation manuelle d’autres facteurs qui seront exploités dans le chapitre 6 tels que la présence d’une sibilante en tête de la CV₂ et la catégorie de l’enregistrement en suivant les catégories proposées par le MPF : A, B ou C. La répartition des enregistrements en fonction des catégories est disponible dans Gadet (2017). Nous avons annoté de la même manière les enregistrements du CEFC. Ainsi, nous avons essayé de faire correspondre les catégories du MPF aux enregistrements du CEFC et aux catégories déjà attribués en fonction du « type », du « secteur », de la modalité (oral), du nombre de locuteurs et de « la situation de l’enregistrement ». Toutes les entrées de ces catégories sont consultables en ligne sur la plateforme Orféo. La Figure 17 illustre les entrées de la catégorie « type ».



Type	Nombre de corpus
entretien	360
conversation	257
narration	123
réunion	50
médias oraux	31
cours	16
discours	15
présentation publique	14
repas	12
explication	11
transaction	5
consultation	4
activité	3

Figure 17 — Capture d’écran des entrées de la catégorie « type » et nombre de corpus correspondant à chaque entrée disponible sur la plateforme Orféo

En plus de ces catégories, nous pouvions nous appuyer sur les métadonnées de certains enregistrements tels qu’illustrées dans la Figure 18.

Corpus CFPP2000	
Métadonnées : general	
Corpus	CFPP
Nom du fichier	Nicole_Noroy_F_53_14e-1
Responsable(s)	Sonia Branca-Rosoff Florence Lefevre Serge Fleury Mat Pires
Résumé	interview sur la vie dans le quartier
Date de l'enregistrement	17/07/2008
Durée de l'enregistrement	00:53:58
Nature du signal	audio
Qualité du son	environnement peu bruité
Niveaux d'annotation	Annotation automatique
Annotation	automatique
Type	entretien
Secteur	privé
Interaction en milieu ...	amical
Modalité	oral
Nombre de locuteurs	2
Situation de l'enregistrement	face_à_face
Adresse d'échantillon	/annis-sample/cfpp/Nicole_Noroy_F_53_14e-1.html

Figure 18 — Capture d'écran des métadonnées de l'enregistrement « Nicole_Noroy_F_53_14e_1 » du CFPP

Nous avons croisé ces informations, qui relèvent de critères externes à la langue et qui correspondent plus ou moins à ceux identifiés par Koch et Osterreicher (2001) présentés précédemment, avec les caractéristiques internes de la langue tels que le lexique utilisé ou le débit comme le présentait Gadet (2015 : 343). Nous avons eu la chance de pouvoir faire cette annotation coûteuse et difficile en équipe dans le cadre d'un stage de fin de licence de trois étudiantes⁷². Suivant cette méthodologie, nous avons annoté « catégorie A » l'enregistrement cfpp-Nicole_Noroy_F_53_14e-1 du CFPP. En effet, il s'agit d'un entretien semi-dirigé bien que dans le cadre d'une interaction dans un milieu amical. Le débit est plutôt lent et il y a peu de chevauchement de parole. Nous avons attribué à l'enregistrement jeux_video_foot_lyon provenant de CLAPI la catégorie C. En effet, comme nous pouvons le voir sur la Figure 19, il s'agit d'une conversation au thème libre, en face à face, dans le milieu amical et à plus de deux locuteurs.

⁷² Je remercie Tristan Bourhis (Université Sorbonne Nouvelle), Emma Otrzonsek (Université Sorbonne Nouvelle et Sorbonne Université) et Juliette Soulier (Université Sorbonne Nouvelle) pour leur collaboration sur cette annotation et leur investissement. Je remercie également le laboratoire Lattice de les avoir accueillis.

Projet ORFEO © 2015 CNRS [Aide](#) | [Tout afficher](#) | [Tout cacher](#) | [Imprimer](#)

Corpus CLAPI	
Métadonnées : general	
Corpus	CLAPI
Nom du fichier	jeux_video_foot_Lyon
Responsable(s)	Clapi
Résumé	commentaires sur le jeu de foot et de voitures
Date de l'enregistrement	30/10/2007
Durée de l'enregistrement	01:23:06
Nature du signal	audio
Qualité du son	enregistrement défectueux
Anonymisation du signal	bip
Niveaux d'annotation	Annotation automatique
Annotation	automatique
Type	conversation
Secteur	privé
Interaction en milieu ...	amical
Modalité	oral
Nombre de locuteurs	2+
Situation de l'enregistrement	face_à_face
Adresse d'échantillon	/annis-sample/clapi/jeux_video_foot_Lyon.html

Figure 19 — Capture d'écran des métadonnées de l'enregistrement « jeux_video_foot_lyon » de CLAPI

Enfin, nous avons catégorisé l'enregistrement *Blaise_Julien_Festival_musique* issu du corpus Tufs dans les enregistrements de type B et dont les métadonnées sont illustrés dans la Figure 20. Bien qu'il s'agisse d'une conversation professionnelle dans le milieu associatif, les facteurs internes de la langue tels que le débit et le lexique employé (nous relevons entre autres « mec », « soixante balais », « il fermera sa gueule »), nous a poussé à le catégoriser comme tel.

Projet ORFEO © 2015 CNRS [Aide](#) | [Tout afficher](#) | [Tout cacher](#) | [Imprimer](#)

Corpus TUF5 - Center of Usage-based Linguistic Informatics	
Métadonnées : general	
Corpus	TUF5
Nom du fichier	Blaise_Julien_festival_musique
Responsable(s)	Kawaguchi
Résumé	début d'organisation d'un festival de musique
Date de l'enregistrement	00/00/2005
Durée de l'enregistrement	00:10:14
Nature du signal	audio
Qualité du son	environnement peu bruité
Anonymisation du signal	script Daniel Hirst
Niveaux d'annotation	Annotation automatique
Annotation	automatique
Type	conversation
Secteur	professionnel
Interaction en milieu ...	associatif
Modalité	oral
Nombre de locuteurs	2
Situation de l'enregistrement	face_à_face
Adresse d'échantillon	/annis-sample/tufs/Blaise_Julien_festival_musique.html

Figure 20 — Capture d'écran des métadonnées de l'enregistrement « Blaise_Julien_festival_musique » issu du corpus Tufs

Récapitulatif de la méthodologie et du nombre d'occurrences soumises à analyse

Dans ce chapitre, nous avons présenté notre corpus d'étude en veillant à présenter chaque corpus qui le constitue (MPF, CEFC, FrWac) puis notre méthodologie d'extraction des occurrences avec les verbes *croire* et *penser*, d'identification des séquences asyndétiques et d'annotation des données.

Nous avons extrait 858 860 occurrences de verbes *croire* et *penser*, nous avons travaillé sur 11 463⁷³ données et identifié 513 occurrences de séquences asyndétiques. Le Tableau 5 reprend le nombre d'occurrences relevées pour chaque verbe dans chaque corpus et selon le type de construction (asyndétique ou syndétique).

	MPF		CEFC		FrWac		
Tokens (≈)	1,2 millions		3,1 millions		1,6 milliards		
	Croire	Penser	Croire	Penser	Croire	Penser	
Occurrences totales	953	608	4571	5131	333 325	514272	
[CV ₁ Ø CV ₂]	134	56	65	148	53	56	(252 + 261)
	191		213		109		513
[CV ₁ que CV ₂]	240	812	2 565	2 291	53	35	(2 858 + 3138)
	1 052		4 856		88		5 996
Total annoté	1 561		9 702		200		11 463

Tableau 5 — Tableau récapitulatif du corpus indiquant le nombre d'occurrences par corpus, par verbe et par construction.

Nous n'avons pas pu annoter davantage de données, car l'identification d'une dépendance syntaxique (micro ou macro) non marquée morphologiquement est encore une tâche difficile pour un traitement automatique. C'est pourquoi ce travail d'annotation manuelle était

⁷³ Nous rappelons que nous annoté qu'une partie des occurrences extraites de FrWac

absolument nécessaire dans le cadre notre étude. Il nous a fallu un temps de traitement assez conséquent pour constituer ce qui correspond à un corpus GOLD⁷⁴.

Par ailleurs, certains facteurs n'ont pas pu être observés, prenons par exemple des facteurs d'ordre phonétique avec l'élosion du [ə] dans le pronom *je* ou encore les phénomènes d'agglutination du [k]. D'autres facteurs ont été annotés en partie mais n'ont pas été pris en compte dans notre description notamment celui de la valeur pragmatique des verbes à cause du facteur d'erreurs inhérent à la complexité de la tâche.

Nous avons conscience que le nombre de constructions asyndétiques identifiées est tout juste suffisant pour se prêter à une analyse d'ordre quantitative telle que nous la proposons dans le chapitre 6. Toutefois, ce « petit » nombre d'occurrences nous a permis d'avoir une connaissance assez fine de nos données et des constructions à l'étude, et ainsi de soumettre une première description syntaxique et systématique de ces constructions asyndétiques en français. Nous aurions pu également choisir de restreindre davantage le nombre d'occurrences et donc de proposer par exemple une analyse pragmatique conjointe à notre analyse syntaxique. Nous avons fait le choix d'essayer de trouver un « juste milieu » dans la constitution de nos données. En effet, plutôt que de mener intégralement une des analyses nous avons opté pour une approche plus globale qui permet d'ouvrir de nombreuses perspectives après ce premier travail de recherche.

Notre cadre d'analyse a été forgé au fur et à mesure de cette étape et rejoint un cadre existant permettant de décrire des énoncés pour lesquelles la segmentation et l'identification d'une dépendance syntaxique n'est pas aisé à réaliser avec des notions telles que celle de la phrase. Nous présenterons ce cadre dans la partie suivante.

⁷⁴ Nous avons eu l'occasion de comparer une extraction automatique des constructions asyndétiques sur le corpus MPF grâce à Yiming Liang (Université Paris Cité) et Mathieu Dehouck (Lattice). Je les en remercie. La chercheuse travaille actuellement sur ces constructions qu'elle a extraites automatiquement et annoté les facteurs que sont, entre autres, l'âge, le niveau d'étude et les langues parlées par les locuteurs. Nous avons observé un désaccord d'annotation sur 5 occurrences, nous avons relevé 83 occurrences qui ne se trouvent pas dans les données de Yiming Liang et 49 occurrences se trouvent dans la base de Yiming Liang mais pas dans nos données. Enfin, Yiming Liang reconnaît que 59 occurrences nécessitent une vérification manuelle. La comparaison de nos résultats nous permettra peut-être d'améliorer son système et d'identifier sur d'autres corpus un plus grand nombre de constructions asyndétiques plus rapidement. Le traitement manuel et le traitement automatique pourraient conjointement permettre ainsi une amélioration et une accélération de l'analyse de ce type de données.

4. CADRE D'ANALYSE SYNTAXIQUE

Le travail d'analyse de productions écrites ou orales spontanées quelle que soit la langue concernée impose au chercheur de dégager au préalable les unités de découpage du texte, leur principe de regroupement éventuels et la nature des relations entre ces regroupements. L'étude de ces énoncés asyndétiques, en particulier dans des textes oraux, nous invite à nous interroger sur leur segmentation et donc sur le choix des unités retenues dans le cadre de notre recherche. La phrase a longtemps été l'unité textuelle de base. Toutefois, sa délimitation n'est pas si évidente notamment lorsque l'on s'intéresse à des données orales. L'essor des études portant sur la syntaxe de l'oral a entraîné la formulation de critiques à l'égard de la phrase ; citons, entre autres, Berrendonner (2002) et Blanche-Benveniste (2002). Conjointement, cela a justifié de nouveaux principes de segmentation et conduit aux propositions de diverses unités textuelles considérées comme plus adaptées à l'oral (et au français tout court) : séquences, périodes, énoncés, regroupement, noyaux, unités discursives de bases, unités illocutoires, *etc.* ce que rappelle Benzitoun (2021 : 62).

4.1. La phrase et la subordination : une unité et une relation syntaxique inopérantes

La démarche de constitution, d'observation et d'analyse des corpus de langue parlée abouti à écarter la phrase en tant qu'unité d'analyse syntaxique. Cette unité qui présente une parfaite congruence, du moins dans sa version canonique, entre les critères syntaxiques, sémantiques, prosodiques ou graphiques de définition se révèle peu opératoire lorsqu'il s'agit de décrire les productions effectives des locuteurs (Berrendonner, 2021).

Ces dernières, comme le signale Blanche-Benveniste (2000 : 60) « comportent des matériaux composites de syntaxe, de prosodie, de sémantique, de pragmatique, ainsi que tout un ensemble de routines de discours, certaines relations étant signalées par des marqueurs morphologiques et d'autres non ».

Dans le cadre même d'une stricte analyse syntaxique, la phrase n'est pas à même de constituer un outil pertinent pour analyser les productions orales. Comme le signale (Mithun, 2008 : 80) qui travaille sur des langues non indo-européennes :

*If our syntactic analyses are based uniquely on single sentences constructed or elicited in isolation, we may miss some of the subtleties of the syntactic structures we are trying to understand, even in languages with literary traditions.*⁷⁵

L'adoption de la phrase comme unité maximale d'analyse implique en effet l'ensemble des éléments qui la constituent sous reliés par des relations grammaticales exclusives. Or les productions des locuteurs contiennent, comme le signalent (Berrendonner et Reichler-Béguelin,

⁷⁵ Nous traduisons : « Si nos analyses syntaxiques sont basées uniquement sur des phrases simples construites ou obtenues de manière isolée, nous pouvons manquer certaines des subtilités des structures syntaxiques que nous essayons de comprendre, même dans les langues avec des traditions littéraires ».

1989) des « unités à géométrie variable » qui recouvrent des classes « floues » où les cas de non-coïncidence vont être particulièrement nombreux.

L'énoncé (86) est difficilement analysable dans le cadre de la phrase.

(86) Tu as vu après les euh tu as vu la génération de nous on a on a x guerre **je crois** on a plus le seum que nos grands-parents et tout ça là comment ils les ont mal traités et tout ça. [MPF_ Nacer2]

En effet à quelle unité le segment *je crois* est-il rattaché ? Porte-il sur la gauche ou sur la droite ? S'agit-il d'une incise de la phrase *nous on a x guerre* ou *on a plus le seum que nos grands-parents* ? Nous nous apercevons qu'on ne peut pas le rattacher exclusivement à un segment.

Comme l'a montré Chervel (1997), Le statut théorique accordé à la phrase est étroitement lié aux besoins de la grammaire scolaire et à la nécessité « d'inculquer la pratique de l'écriture » à tous les petits Français. Les considérations théoriques qui président à cette grammaire ont peu à voir avec le désir de décrire la langue, mais tiennent à la volonté de façonner les pratiques d'écriture sur un modèle canonique qui doit servir de base à l'enseignement de l'orthographe et de la ponctuation. Ce qui explique pourquoi le modèle de la phrase ne peut être appliqué à l'analyse des productions orales : « Une des notions qui saute c'est celle de phrase ; impossible de découper dans le parler quelque chose qui corresponde à la notion de phrase pour l'écrit » (Blanche-Benveniste, 1987 : 89)⁷⁶.

Utiliser le modèle de la phrase pour rendre compte de telles unités aboutit obligatoirement à un constat de déviance. La notion de phrase en tant qu'unité de langue interdit d'intégrer certaines données dans l'analyse linguistique et marginalise des structures appartenant de plein droit au système de la langue.

Un autre domaine où le choix du cadre de la phrase a des conséquences importantes, est celui de l'analyse des regroupements de constructions. La conception classique de la phrase implique une organisation hiérarchique qui restreint les relations possibles entre les constructions au couple coordination *vs* subordination. Comme le décrit Chervel (1997), l'avènement de la grammaire scolaire, dont l'influence est encore présente dans bien des analyses contemporaines, substitue à la vision de propositions pouvant jouir d'une relative autonomie — « même si on distinguait des incidentes et des principales » — la vision d'une organisation extrêmement rigide de la phrase :

L'idée, en particulier, que deux propositions puissent être étroitement liées entre elles par autre chose qu'un rapport hiérarchique de supérieur à inférieur ne semble plus effleurer les grammairiens de la Troisième République. (Chervel, 1997 : 233)

Cette conception hiérarchique constitue le socle de la notion contemporaine de subordination qui s'appuie crucialement sur une parfaite congruence entre la morphologie et la syntaxe dans

⁷⁶ C'est la position des syntacticiens qui s'intéressent aux énoncés oraux. Cette citation est d'ailleurs reprise par Berrendonner (1990).

une définition qui postule que la nature de la relation entre les « phrases » est déterminée par la nature de l'introducteur, ce qu'illustrent les énoncés (87) et (88).

(87) **Quand** ils commencèrent à danser, il s'éleva dans la salle un murmure de louanges. (La Fayette, *La princesse de Clève*, 1678 : 342)

(88) Lalla a un peu peur, **parce que** c'est la première fois qu'elle descend à l'intérieur de la terre. (Le Clézio, *Désert*, 1980 : 126)

Dans les exemples (87) et (88), Il y aurait subordination puisqu'il y a une conjonction de subordination. Deux cas de subordonnées dites circonstancielles relevant du temps et de la cause, introduites respectivement par *quand* et *parce que* sont identifiables. Le Goffic (2019 : 123-124) montre bien le rapport entre la dépendance syntaxique marquée par une liste d'introducteurs telle que

où : Reste où tu es,
quand : Venez quand vous serez prêt,
comme : Faites comme je vous dis,
que : Pierre est plus grand que Paul,
si : Si vous êtes d'accord, nous partirons demain

et le lien sémantique que marque ces adverbes en *qu-* à savoir le lieu, le temps, la qualité-manière, la quantité, en complémentarité avec *si*. Les adverbes listés jouent un rôle de connecteur, syntaxiquement « conjonctif » et permet le marquage d'un enchâssement.

Dans « La pensée et la langue », Brunot dénonçait déjà le caractère circulaire de cette démarche chez les grammairiens normatifs : « Il n'est pas toujours facile de reconnaître s'il y a subordination. On s'en fie aux conjonctions [...]. Le critère est peu sûr et avec certaines conjonctions il fait défaut » (2^{ème}ed. 1953 : 27).

Toutefois, des énoncés introduit par ces mêmes « adverbes » ou « conjonctif » selon le parti théorique choisi, peuvent tout à fait introduire des énoncés qui ne sont nullement rattachés par une relation de dépendance grammaticale. Plus récemment, les apories auxquelles mène la notion de subordination ont été présentées par Deulofeu (1999), Benzitoun (2006a), Corminboeuf (2009) et Debaisieux (2013). Certaines études sur les éléments en *qu-* tels que *parce que* (Debaisieux, 1994), *que* (Deulofeu, 1999, Debaisieux et Deulofeu, 2002), *puisque*, *quoique*, *bien que* (Debaisieux, 2006), *quand* (Combettes, 2006 ; Benzitoun, 2010). Ces travaux ont déjà montré que ces morphèmes n'ont pas toujours ce rôle de « subordonnant » que la tradition grammaticale leur ont assigné. Ils s'accordent sur le fait qu'« un même morphème peut être associé à des relations syntaxiques différentes » (Debaisieux et Deulofeu, 2002 : 1). La corrélation entre catégorie morphologique et lien syntaxique n'est pas systématique. Ainsi, les constructions verbales en italique dans les énoncés suivants sont toutes introduites par un marqueur morphologique : *quand* dans les exemples (89) et (91) et *parce que* dans (90) et (92).

(89) **Quand** je les engueule, je prends 25 points dans les sondages... [Presse, Nouvel Obs] (Benzitoun, 2013 : 54)

(90) Tu auras du mal de semer tes graines ou de planter tes replants **parce que** *la terre est trop dure* (Debaisieux et Deulofeu, 2004 : 4)

(91) Frédéric marchait sur la route, **quand** tout à coup une sentinelle croisa la baïonnette.
[Roman, L'éducation sentimentale] (Benzitoun, 2013 : 54)

(92) mon père il faisait toujours attention hein **parce que** moi j'avais un père qui était c'était vraiment un père (Debaisieux et Deulofeu, 2004)

Or Benzitoun (2013) et Debaisieux et Deulofeu (2002) montrent à l'aide de tests (que nous présenterons dans les paragraphes ci-dessous) que si pour les deux premiers énoncés (89) et (90), une relation de dépendance syntaxique existe bien, ce n'est pas vrai pour les séquences sous (91) et (92). Ces paires d'exemples illustrent l'opposition entre éléments régis et non régis de constructions verbales introduite par le même morphème. Une telle opposition n'aurait pu être reconnue dans des approches syntaxiques fondées sur la phrase « qui ne reconnaissent pas clairement ce double niveau de relations (dépendanciennes et non dépendanciennes) » Sabio (2006a : 135) et en le réduisant à la seule relation syntaxiquement non argumentée de subordination. En revanche, cette reconnaissance est possible en adoptant le cadre d'analyse proposé par le groupe Aixois de recherche et adapté par Debaisieux (2013).

4.2. Une définition restreinte et une méthodologie descriptive rigoureusement critériée pour la description des relations syntaxiques.

L'Approche Pronominale propose une analyse de la relation de dépendance qui repose sur les contraintes qu'une catégorie rectrice — dans le cas qui nous concerne, le verbe — impose à une construction régie. Le terme de subordonné sera réservé au cas prototypique de rection définie en ces termes par Deulofeu (1986 : 92) : « un type de dépendance unilatérale où une des constructions est enchâssée dans l'autre de telle sorte qu'elle occupe une fonction [...] par rapport au verbe constructeur ».

La détermination de cette fonction repose sur des propriétés contrôlables par une batterie de tests que l'on peut répartir en deux groupes. Une première série révèle l'appartenance de la construction à un paradigme restreint de formes :

- la possibilité d'extraction de la construction par *c'est... que* ;
- la modification par un adverbe paradigmatissant ;
- la « proportionnalité » à un pronom ou à une proforme ;
- la mise en opposition avec un autre élément du paradigme par mise en contraste⁷⁷.

Ces tests sont d'ailleurs utilisés par les auteurs *sus-cités* pour décrire les liens syntaxiques des constructions verbales introduites par l'élément *quand* ou *parce que*.

⁷⁷ Dans ce modèle de dépendance, le critère de l'ordre des termes, qui dépend de facteurs divers (prosodie, organisation informationnelle), n'est pas jugé pertinent pour définir les relations syntaxiques de rection.

Ainsi, Debaisieux et Deulofeu (2004 : 4) montrent que la construction verbale *parce que* P est régie en opérant le test d'extraction ce qu'illustre (93).

(93) c'est parce que la terre est trop dure que tu auras du mal de semer tes graines ou de planter tes replants

Et c'est aussi en appliquant ces manipulations que Benzitoun (2013) atteste de l'absence de rection entre la construction introduite par *quand* et la construction verbale *Frédéric marchait sur la route* dans l'énoncé (91). Les énoncés obtenus à la suite du test d'équivalence avec une proforme (94), d'une extraction (95) ou du contraste de modalité (96) sont agrammaticaux.

(94) Quand Frédéric marchait-il sur la route ? *Quand tout à coup une sentinelle croisa la baïonnette.

(95) *C'est quand tout à coup une sentinelle croisa la baïonnette que Frédéric marchait sur la route.

(96) *Frédéric marchait sur la route, mais pas quand tout à coup une sentinelle croisa la baïonnette.

La deuxième série de critères concerne la portée de la modalité du verbe recteur sur l'élément régi. Cette portée est modulée selon la façon dont la relation de rection se réalise linéairement : en une énonciation ou en deux énonciations, avec position à droite ou à gauche.

L'analyse distingue ce qui relève des contraintes de rection et ce qui tient à la portée de la modalité. L'utilisation de critères strictement syntaxiques pour l'analyse de la relation permet une définition étroite mais argumentée de la relation de dépendance. Le modèle fournit par ailleurs une méthodologie qui assure la non circularité des définitions. L'analyse de la relation syntaxique est indépendante de l'analyse de la composition interne des constructions en jeu et de l'analyse du morphème. Les trois domaines sont distingués. Le premier, qui concerne la nature du lien syntaxique entre les constructions constitue la syntaxe externe. Son étude s'appuie sur les critères présentés plus haut et qui confirment ou non que la construction appartienne à un ensemble restreint de formes possibles. Le deuxième domaine, qui concerne la constitution des constructions en jeu, c'est-à-dire leur analyse en termes catégoriels, par exemple, constructions nominale, adjectivale, prépositionnelle constitue la syntaxe interne de la construction. Les deux domaines sont indépendants. Si l'on peut constater certaines répartitions tendancielle, on ne peut poser de relation bi-univoque entre la syntaxe interne et la syntaxe externe des constructions complexes.

Le troisième domaine concerne l'analyse du morphème ligateur. L'analyse distingue ainsi ce qui relève de l'analyse syntaxique et ce qui relève de la morphologie. Cette indépendance des domaines dans l'analyse permet de rendre compte de relations qui ne sont pas du domaine de la subordination et de mettre en évidence comment un même morphème peut être impliqué dans des dépendances de type subordination ou dans d'autres types de dépendance.

L'adoption du cadre phrastique, par la limitation qu'il impose en termes de relations entre phrases — coordination vs subordination — ne permet pas de rendre compte de l'organisation des énoncés attestés. Le cadre de l'Approche Pronominale, qui ne s'attache ni à l'unité phrastique ni à la nature du ligateur ni aux propriétés internes de la construction, permet de définir la relation de dépendance à partir des contraintes qu'un élément recteur fait porter sur les éléments qu'il régit. Ces contraintes sont liées à l'insertion de l'élément régi au sein d'un paradigme et sont mises en évidence par des propriétés discrètes. La notion de rection se

substitue ainsi de façon heureuse à la notion « fourre-tout » de subordination et en évite les ambiguïtés. Le modèle s'appuie sur une méthodologie qui différencie l'analyse de la relation syntaxique de l'analyse des constructions en jeu et de l'analyse du morphème et assure ainsi la non circularité des définitions.

Le module de la macrosyntaxe concerne les relations non directement descriptibles en termes de dépendance grammaticale. Les unités sont des énonciations qui peuvent être réalisées ou non par des constructions microsyntaxiques. Les propriétés des unités macrosyntaxiques sont rattachées à des faits d'autonomie énonciative, illocutoire ou communicative. Les relations entre unités macrosyntaxiques ne peuvent être mises en évidence à l'aide des tests utilisés en microsyntaxe mais on peut néanmoins définir les unités par quelques propriétés positives :

Les unités macrosyntaxiques peuvent avoir une syntaxe interne non contrainte, sont souvent porteuses d'un sens non compositionnel et peuvent être l'objet de contraintes topologiques. Les unités macro peuvent être réalisées par n'importe quelle catégorie grammaticale, par exemple pour l'unité minimale autonome : *il vient, rester ici, un crime, merveilleux!*, par des interjections (*bof!*), des phatiques (*ah bon*), voire des attitudes mimogestuelles.

On distingue deux types d'unités macrosyntaxiques : des unités minimales et des unités minimales « libres », c'est à dire pouvant fonctionner comme des actes de communication autonome. Ceci revient à distinguer fondamentalement entre deux types d'unités macrosyntaxiques : celles qui sont pourvues d'une modalité d'énoncé, et celles qui en sont dépourvues.

L'unité libre appelée *Noyau* est marquée par une modalité interprétable en termes de force illocutoire (types de phrase). Il a une autonomie discursive : un noyau peut constituer une unité de discours et il est par défaut porteur d'un contour terminal.

Les unités dépendantes appelés *satellites* n'ont pas d'autonomie discursive. Un satellite ne peut pas constituer une unité de discours tout seul, il doit être regroupé avec un noyau. Il ne porte pas de contour terminal. Noyau et satellites se combinent selon plusieurs configurations topologiques

- Pré-noyau

(97)**dans l'histoire de sapeurs-pompiers** ^{PRE-N}il va rien comprendre ^N [CEFC_ CORALROM >ffamcv11]

- Post-noyau

(98)mais c'est une folle ^N/je t'**assure** ^{POST-N} [CEFC_ CORALROM > ffamcv11]

- Intra-noyau

(99)il y a un lien ^N **comme dit Bourdieu** ^[INTRA-N] entre la position et la prise de position ^N [CEFC_CRFP]

Le modèle descriptif que nous retenons conçoit donc « l'organisation grammaticale comme le produit d'une interaction entre deux niveaux structurels différents : le niveau de la micro-syntaxe, qui étudie les configurations rectionnelles ; et un second niveau, que nous désignons *macro-syntaxe* » (Sabio, 2006 a : 136-137) Le niveau de la macro-syntaxe permet de rendre

compte de certains regroupements non rectionnels mais aussi de regroupements rectionnels (Sabio, 2006 b l'a montré sur des cas de compléments nominaux antéposés). Ce niveau est fort utile notamment lorsque nous travaillons sur des constructions verbales « non marquée ». Dans la ligne de ces auteurs, nous prendrons en compte dans notre analyse les propriétés prosodiques notamment pour interroger la dépendance entre le verbe et la construction qui suit.

Dans notre description, nous traiterons donc de constructions syntaxiques, plus spécifiquement, verbales et non de phrase et de relation rectionnelle (qui relève plutôt du niveau micro) ou non rectionnelle (relevant du niveau macro).

Donnons un exemple d'utilisation du niveau macrosyntaxique pour rendre compte de la structure d'un énoncé attesté dans notre corpus comportant un élément non régi :

(100) **les enfants** [dès le primaire faut commencer à économiser pour euh l'université]
[CEFC_TUFS > 15_LW_MG_100224]

Cet énoncé est construit autour d'une construction verbale dont les éléments sont régis par le verbe *faut*. D'un point de vue microsyntaxique, toutes les séquences contenues entre les crochets sont reliées par une relation de dépendance rectionnelle à ce verbe. En revanche la séquence en gras ne passe aucun des tests révélant une relation de rection. Elle n'est donc pas grammaticalement intégrée à la construction verbale. Elle forme cependant un énoncé avec cette construction. : elle ne peut à elle seule former un énoncé interprétable et est intégrée prosodiquement à la construction. Au niveau macrosyntaxique, la séquence « faut commencer à économiser pour euh l'université » peut constituer un énoncé autonome et est affectée d'une modalité d'énoncé assertive. Elle constitue l'unité « noyau » de l'énoncé. Les deux séquences *les enfants* et *dès le primaire*, non autonomes, sont des « satellites » de ce noyau toutes deux en position prénoyau. Le satellite prénoyau *dès le primaire* est régi par le verbe constructeur de la CV noyau, l'autre satellite prénoyau, n'est pas régi. Il n'est rattaché à l'énoncé que par la relation macrosyntaxique satellite prénoyau-noyau. La relation satellite prénoyau-noyau nous permettra de donner un statut à certaines séquences en *je crois, je pense* au chapitre 5.

Conclusion de la partie 2

Le corpus d'étude a été présenté dans le chapitre 3. Les choix qui ont mené à ce corpus ont été explicités. Au total nous avons extraits 513 occurrences des verbes *croire* et *penser* dans des séquences asyndétiques : 191 issues du MPF, 213 du CEFC et 109 de FrWac.

Les énoncés oraux et plus spécifiquement les séquences non marquées morphologiquement par une « conjonction » ne peuvent être étudiées dans le cadre de la phrase et de la subordination, ce qui a été rappelé dans le chapitre 4. Nous avons alors présenté notre cadre d'analyse : l'Approche pronominale (Blanche-Benveniste 1984) étendue, intégrant la macrosyntaxe (Blanche-Benveniste et al., 1990 ; Debaisieux, 2013).

PARTIE 3 — ANALYSE SYNTAXIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE

Une description des données sera proposée dans le chapitre 5 afin d'évaluer le statut des verbes *croire* et *penser* dans les structures asyndétiques. Ceci correspond au premier objectif de cette thèse. Dans le chapitre 6, nous poursuivons le second objectif de cette recherche, à savoir identifier les contextes qui favorisent l'utilisation des structures asyndétiques plutôt que la structure syndétique. Nous répondrons ainsi à la question de recherche formulée en ces termes : quels contextes, syntaxiques et sociolinguistiques, semblent favoriser l'apparition des constructions asyndétiques ? Enfin, des hypothèses formulées en sociolinguistique seront évaluées.

5. DESCRIPTION SYNTAXIQUE DES CONSTRUCTIONS ASYNDÉTIQUES

Nous proposons une description des verbes *croire* et *penser* en français en construction asyndétique. Celle-ci se fera en trois temps : dans un premier temps (§5,1), nous ferons une analyse distributionnelle des structures asyndétiques que nous avons relevées. Puis, dans un second temps (§5,2), nous verrons que les manipulations proposées par notre cadre d'analyse se révèlent peu opératoires lorsque nous étudions des constructions « non marquées ». Pour finir (§5,3), un panorama des différentes analyses retenues pour nos constructions asyndétiques sera dressé. À cette occasion, seront détaillées les raisons pour lesquelles il est difficilement possible de toujours décider quel est le statut du verbe *croire* ou *penser* dans les constructions asyndétiques.

5.1. Présentation des occurrences relevées : une première analyse distributionnelle.

Une analyse distributionnelle des 513 occurrences de structures asyndétiques avec les verbes *croire* et *penser* est une étape primordiale dans la description de ces structures. Cette étape s'inscrit dans la ligne méthodologique retenue. De fait, il a été rappelé dans le chapitre 4 que pour ne pas risquer des erreurs d'analyse il ne faut pas établir de parallélisme entre marqueurs morphologiques et relations syntaxiques (Deulofeu, 2001 : 204). Defrancq (2001) note également qu'

il est hautement improbable qu'il existe en français [...] des éléments chargés d'établir un rapport syntaxique entre deux propositions. Les rapports syntaxiques entre propositions ne résultent pas de la présence de certains éléments, tels 'que', mais des propriétés lexicales et morphosyntaxiques des éléments qui les composent. (Defrancq, 2001 : 56)

À la suite de Deulofeu (1999), Benzitoun (2006b) ou encore Sabio (2013), nous défendons l'idée qu'une analyse distributionnelle est nécessaire car elle se fait indépendamment d'une morphologique (ici *que*), qu'elle permet de dévoiler les contraintes de forme que les unités *croire* ou *penser* peuvent exercer sur les constructions verbales qui les suivent, et ainsi elle pourra donner lieu à une analyse en termes de dépendances grammaticales (ou rection).

5.1.1. Les séquences avec *croire*

5.1.1.1. Syntaxe interne de la CV₁ avec *croire*

- Temps et personnes verbales de la CV₁

Dans la majorité des cas, le verbe de la CV₁ *croire* est à la première personne du présent de l'indicatif, nous avons extrait 211 occurrences (97 issues du MPF, 67 du CEFC, 47 de FrWac), ce qu'illustrent les énoncés (101) à (103).

(101) c'est pas ça | ben **je crois** j'avais euh | vu un article comme quoi ça allongeait la longévité des Japonais de m de manger du poisson [CEFC_tufs-01BHGM1 10912-43].

(102) Mais madame Xxx@a **je crois** elle était au bout de sa vie [MPF_Elodie1]

(103) il y a trop de monde **je crois** il faut faire quelque chose hein [MPF_Nacer6]

Mais nous relevons également d'autres temps. Ainsi, sous (104) et (105) extraits du *MPF*, *croire* est au passé composé (95 occurrences sur 97 dans le *MPF*, aucune dans le CEFC).

(104) Antoine : genre un jour pour me dire qu'elle était énervée elle me dit je suis ionde ioumbe ba moi **j'ai cru** elle avait fait une faute de frappe genre tu vois sur le te un texto

Auphémie : mm ouais

Antoine : parce qu'elle a écrit [MPF_Auphémie1a]

(105) Ah il sait même pas **j'ai cru** il allait me <dire tout ça c'est enness@s c'est (les gens)> [MPF_Wajih3-2]

Des cas identiques ont été extraits de FrWac, ce qu'illustre l'énoncé (106) (46 sur 110 dans FrWac⁷⁸).

(106) Le retour de Randleman contre Monson ^^ tiens **j'ai cru** t'avais oublié l'adresse du forum... GOOOOOO MONSONNNNN [FrWac_fightway.fr]

Nous relevons également des verbes à l'imparfait, ce qu'illustrent les énoncés (107) et (108) ci-dessous :

(107) parfois d'avoir les yeux baladeurs... Bah quoi ?! **Je croyais** c'était ça moi les Ballons d'Alsace ! [FrWac_mushu.fr]

(108) Salim Tu vois et elle croyait elle croyait <**il croyait** elle faisait exprès>.

Wajih <Mais elle est elle est conne@s elle>. [MPF_Wajih3_2]

et un seul cas de plus-que-parfait issu de FrWac avec l'énoncé (109).

(109) **j'avais cru** c'était moi... mais je ne vois pas où que j'ai parlé (FrWac_479_infoclimat.fr)

Nous avons identifié 45 occurrences du verbe *croire* à d'autres personnes (37 dans le *MPF*, 2 dans le CEFC et 6 dans FrWac). Parmi ces autres personnes, des cas à la deuxième personne (110), à la troisième personne (111), à la cinquième (112) et à la sixième personne avec *ils* (113) ont été relevés :

(110) Ibrahima Parce que mes renpa@s eux déjà ils voient quoi eux ils voient le travail huit heures seize heures.

Wajih Ouais.

Ibrahima Eux c'est comme ça **tu crois** ils voient pas la vie comme ça ?

⁷⁸ Les proportions issues de FrWac ne sont pas tout à fait représentatives du corpus complet FrWac. Nous avions signalé dans le chapitre 3 que l'annotation de ce corpus a été faite de manière sur un échantillon du corpus (voir notre méthodologie).

Ibrahima <Eh>. (rire) [MPF_Wajih5]

(111) Wajih <Mais non il est>. Wajih (Rire).
Hakim **Il croit** c'est ap@s c'est un golfeur.
Wajih (Rire). [MPF_166_Wajih4]

(112) Nan mais s'en deconnez. **vous croyez** trop il donne son msn comme ça vas-y
pfff tu mdégoutes [FrWac_prison-break.fr]

(113) Walid <Ici **ils croient** > ils sont à l'armée. Ils profitent trop. [MPF_Wajih4]

Nous relevons enfin des cas qui ne sont ni au présent ni à la première personne

Des verbes au passé composé sont couplés à la deuxième personne (114) ou à la troisième personne (115) ou à l'imparfait couplé à la troisième personne avec l'énoncé (108) repris sous (116).

(114) une france qui pleurniche ou une france forte ?? **T'as cru** c'était des bots les
hommes politiques ???? sans sentiment [FrWac_scandaleux.fr]

(115) je t'ai même pas touché | **il a cru** | c'était Olive et Tom [CEFC_clapi-
jeux_video_foot_Lyon-904]

(116) Salim Tu vois et elle croyait elle croyait <**il croyait** elle faisait exprès>.
Wajih <Mais elle est elle est conne@s elle>. [MPF_Wajih3-2]

Nous avons relevé deux cas de futur périphrastique reproduits sous (117) et (118),

(117) je suis algérien (rires) et kabyle (.) parce que si je dis que je suis français le mec
il va croire je suis français il va me dire tu es d'où de la France je vais dire bah non
(MPF_Nacer8)

(118) <Les gens> ils vont **ils vont croire** c'est bon tu es une fille bolos@s et tout xx.
(MPF_Joanne11)

Nous relevons des occurrences dans lesquelles le verbe *croire* est à l'infinitif et régi par un verbe recteur à l'impératif (119) et (120).

(119) Mais tu *faut pas croire* les Marocains ils ont de l'argent hein> [MPF_Sahar2]

(120) *Arrête de croire* toute ta vie tu vas rester dans ta tête@s même si c'est ton rêve.
(MPF_Zakia3)

Le verbe de la CV₁ peut porter un adverbe, ce qu'illustrent les énoncés (121) avec l'adverbe de négation *pas*, (122) avec *franchement* ou (123) avec *trop*.

(121) **Il croit pas** il a BTS il a tout il a tout. [MPF_Nawal6]

(122) mieux c'est d'éviter euh **je crois franchement** j'ai dû me [MPF_Anaïs3]

(123) Il répète et il croit il x>
Joanne Hum hum.
Lupita Et **il croit trop** c'est lui le boss@s en <fait
Vicky <Ouais>. [MPF_Joanne11]

Un syntagme prépositionnel peut être cumulé à un adverbe dans la CV₁, comme en (124).

(124) **je crois bien deux mois à l'avance** un de ses camarades il est mort.
[MPF_Wajih5]

L'énoncé (125) présente une structure particulière dans la mesure où le verbe de la CV₁ est inséré entre le complément valenciel antéposé de la CV₂ et la CV₂.

(125) ah | ah euh Girls Generation **je crois** ça s'appelle [CEFC_tufs-19_CB_CV_100225-2260]

- Nature du sujet de la CV₁

Le sujet de la CV₁ le plus souvent est une forme pronominale. Mais nous relevons quelques exemples où le sujet de la CV₁ est précédé d'un élément détaché, ce qu'illustrent les exemples (126) et (127).

(126) Caroline : *Le mec* **il croit** il bosse au sénat <espèce de bâtard va>.
Melissa : <Au> mon dieu <grave> mais genre euh [MPF_Zakia3]

(127) Caroline : <Bande> d'hypocrites de merde
Melissa : Grave *eux* **ils croient** à leur âge leur vie elle est déjà faite.
Caroline : Bah ouais <cette bande de schlag@s là [MPF_Zakia3]

5.1.1.2. Syntaxe interne de la CV₂

Lorsque le verbe *croire* est à la première personne, le verbe de la CV₂ peut être également à la première personne comme en (101) ou à d'autres personnes. Nous avons relevé des occurrences dans lesquelles le verbe de la CV₂ est à la deuxième personne comme en (128) ou (129) (1 seulement est issu du corpus oral, le MPF) (129).

(128) Nacer Euh parce que aussi la dernière fois j'ai parlé avec euh Mouna **je crois** <tu tu> la connais je pense.⁷⁹ [MPF_Nacer4]

(129) juste en dessus de l'' endroit ou je saisi le token Ah **je crois** tu as pas posté au bon endroit, car ici on parlait du widget [FrWac_forumactif.fr]

Des occurrences à la troisième personne ont également été identifiées, ce qu'illustrent les énoncés (102) et (103) respectivement avec *elle* et *il* ; ou l'énoncé sous (130) avec *on*.

(130) **je crois** *on* l'a en disque même [MPF_JDB1b]

Nous relevons aussi des verbes en CV₂ à la sixième personne, ce qu'illustrent les segments sous (131) et (132).

⁷⁹ Dans cet énoncé, entre autres, nous notons également la présence d'un autre verbe marquant l'incertitude, *je pense*, en position postposée. Cela rappelle la disposition en écho signalée par Blanche-Benveniste (1989 : 67) qui remarque que « cette répartition en écho fait ressortir [...] le caractère « adjectif » de ces verbes, qui semblent se surajouter aux constructions verbales qu'ils accompagnent, comme pour préciser leur statut énonciatif ».

(131) **je crois** ils repartent le huit août | **je crois** ils repartent | et les parents d'NNAAMMEE ils vont rester un peu le huit août [CEFC_tufs-fr16_2005_07_05-144]

(132) <Tu sais quoi **je crois** ils vont> y aller hein. [MPF_Nacer4_ANON_140516]

Nous n'avons relevé qu'une occurrence, reproduit sous (133), dans laquelle le verbe de la CV₂ est à la quatrième personne. Nous n'avons relevé aucune occurrence de la cinquième personne.

(133) Qu'est-ce qui vous a permis de rattraper votre retard ? **Je crois** nous avons fait un bon produit. [FrWac_medcost.fr]

Dans les énoncés repris dans les exemples (101) à (129), les sujets du verbe de la CV₂ sont des pronoms personnels. Nous avons relevé également des cas où le sujet peut-être un pronom indéfini tel que *chacun* dans l'exemple (134) ou un pronom impersonnel ce qu'illustre l'énoncé (135).

(134) on était bon les choses euh ce qu'on avait à faire | on le faisait donc **je crois** quelque part | voilà *chacun* menait un peu sa vie [CEFC_cfpp-Nicole_Noroy_F_53_14e]

(135) **je crois** par exemple pour le mot que je viens de prononcer village | *il* est mieux de le prononcer avec une consonne sonore [CEFC_valibel-norGA1r-7]

Le temps du verbe de la CV₂ est majoritairement le présent (136), le passé composé (137), l'imparfait (138), le futur proche (139) et le plus-que-parfait (140) ainsi que le conditionnel présent (141).

(136) Bah celui qui est là là notre mais lui **je crois** *il a* un twitter aussi. [MPF_Anna17a]

(137) il a en il a en il a emprisonnée **je crois** *il a mis* en garde à vous ou quelque chose comme ça en garde à vue [CEFC_tufs-19_CB_CV_100225-1223]

(138) oui à Namur dans non | ah si **je crois** *c'était* à Namur c'était on a y eu euh un brevet de la province du Hainaut ou de Namur | je sais plus [CEFC_valibel-ilrDC3r-93]

(139) elle fait le tour **je crois** *elle va voir* plusieurs maisons [CEFC_tcof-lucie_lorraine-113]

(140) Et il y avait même **je crois** *elle m'avait dit* aussi euh schizer⁸⁰ [MPF_Sandrine2]

(141) un dos tres et newport beach mais ca passe plus !!!! **Je crois** *ca devrait* peut etre recommence cet ete [FrWac_jeunejolie.fr]

Nous constatons que le verbe de la CV₂ respecte la concordance des temps exigée par le verbe de la CV₁ avec l'exemple (109) repris sous (142) et (143).

(142) j'avais cru c'était moi... mais je ne vois pas où que j'ai parlé [FrWac_infoclimat.fr]

⁸⁰ argot signifiant *mentir*

- (143) moi je respecte pas les gens comme ça (.) il s'est évadé de prison **il a cru** *il a fait un canbou.*[MPF_Wajih2]
- (144) Le verbe de la CV₂ peut-être précédé d'éléments associés. Nous relevons par exemple, des constructions verbales introduites par *si* dans en (145) et (146).
- (145) tu as des cours d'anglais selon ton niveau, **je crois** *si je m'en souviens bien* tu as 3 x 7 h d'anglais, apres ca va tout [FrWac_aceboard.fr]
- (146) oui ouais elle a été prise pour l'année passerelle | mais **je crois** *enfin si j'ai bien compris* à la fin de l'année passerelle | il y a de nouveau une sélection [CEFC_ofrom-unine11c02m-290]

Dans les énoncés ci-dessus, *je crois* est séparé du verbe de la CV₂ par une construction verbale introduite par *si* pouvant être analysée comme une parenthèse correspondant à un commentaire métadiscursif. Cette parenthèse oriente et renforce d'ailleurs la valeur pragmatique épistémique de *je crois*, marqueur d'incertitude.

Nous relevons également devant la CV₂ des éléments régis à valeur temporelle comme *à la fin de l'année passerelle* en (146) et d'autres occurrences sous (147), (148) (149) et (150) :

- (147) non **je crois** *au au tout début* euh on était un peu entre internes. [MPF_Anais3]
- (148) Bah en fait si j'ai postulé par internet <ça a été> tout bête hein j'étais sur une période où je cherchais du taf@s et euh un soir je me souviens j'ai trouvé cette annonce j'ai envoyé le CV la lettre de motiv@s et **je crois** *deux trois jours après* la la DRH elle m'a contacté et euh j'ai postulé. [MPF_Nacer8]
- (149) même pas attendu quarante huit heures **je crois** *deux trois heures après* elle m'a rappelé elle m'a dit vous êtes embauché. [MPF_Nacer8]
- (150) je crois que j'avais coincé un fil de fer euh b euh uniquement par curiosité donc toujours avec ce pr ~ ce processus de d'exploration | et **je crois** *trois ou quatre mois après* euh ben | je découvrais que Cage euh je découvrais plutôt les œuvres pour pianos préparés de John Cage donc euh [CEFC_tcof-Explorationssonores-112]

Le verbe *croire* peut se trouver devant une interrogative *in situ*⁸¹ ce que nous représentons sous (151) et (152).

- (151) Non vas-y euh l'an dernier c'est qui cherchait les les sorties pour les enfants accrobranche et piscine et tout **tu crois** *c'est qui* c'est moi hein c'est pas Nathalie et tout. [MPF_Nacer2]

⁸¹ Ledegen (2007) définit l'interrogative indirecte *in situ* illustrée avec un énoncé du type « il sait pas c'est quoi ». Elle note que « dans l'interrogative *in situ*, le syntagme interrogatif « est à la place qu'occuperait dans une phrase énonciative l'élément dont il joue le rôle » (Grevisse, 1988 : 634, §383), *in situ* signifiant 'dans le lieu/l'endroit' » (Ledegen, 2007 : 177). Il s'agit donc d'une interrogative indirecte dans laquelle le morphème interrogatif n'est pas en position initiale.

- (152) Bah oui bah quand tu regardes bien les grandes banques aujourd'hui c'est les fils de qui qui travaillent c'est les neveux de qui c'est les neveux de ces gens-**tu crois** c'est les gens d'où ? [MPF_Wajih6]

5.1.2. Les séquences avec *penser*

5.1.2.1. Syntaxe interne de la CV₁

La grande majorité des constructions avec *penser* sont à la première personne de l'indicatif, 257 structures asyndétiques sur 262 (soit 98,1 %) sont à la première personne de l'indicatif (54 dans le MPF, 148 dans le CEFC, 55 dans FrWac). Nous reproduisons sous (153), (154) et (155) quelques énoncés.

- (153) Oh j'ai été faire un devis à Fly ils m'ont dit trois mille cents j'ai été faire un devis à (.) à But ils m'ont dit mille huit (.) et euh (.) j'ai été en faire un autre à (.) Ikea (.) **Je pense** je vais la prendre chez Ikea [MPF_Aristide6b]
- (154) si tu veux si tu veux si tu | euh par contre ouais moi **je pense** je vais pas rentrer trop tard parce que demain j'ai cours à dix heures [CEFC_tufs-04GJCL110912-374]
- (155) Baligh :Tu joues pivot toi ?
Interviewé1 <**Je pense** *il* joue pas les.> **Je pense** *il* joue pas tout bon déjà.
[MPF_Baligh6]

- Temps

- (156) D'autres temps à l'indicatif ont été relevés. Nous retrouvons des temps simples avec l'imparfait de l'indicatif sous (157) et (158), ainsi que des temps composés avec le passé composé de l'indicatif (159).
- (157) ouais | ouais et puis euh **je pensais** on pourrait le faire en doré rouge | non ça serait joli [CEFC_tcof-deux_pipelettes_1-92]
- (158) **Je pensais** *je l'avais déjà fait*, mais il faut croire que non !
(FrWac_435_lequipetv.fr)
- (159) quand tu as commencé à me dire ça **j'ai tout de suite pensé** je sais pas c'est une classe où on donne des cours [MPF_Roberto1b]

Nous observons qu'il y a bien concordance des temps entre la CV₁ et la CV₂ notamment avec les énoncés (157) ou (158).

Le mode principal pour le verbe de la CV₂ est l'indicatif. Nous avons tout de même relevé une occurrence dans laquelle le verbe de la CV₁ est à l'infinitif (160).

- (160) Moi **ça me fait penser** l'autre jour j'avais regardé une vidéo donc c'est euh mister [MPF_Sandrine2]

- Personnes

Nous avons identifié des séquences dans lesquelles le verbe était au présent mais à une autre personne que *je*. Nous relevons des cas à la deuxième personne (161), à la troisième personne (162) à la quatrième personne (163) et à la sixième personne (164).

(161) **tu penses** c'est ça ouais | tu as raison [CEFC_clapi-aperitif_pois-1036]

(162) ça ne va pas fondre | c'est vrai qu'**on pense** eh ben | c'est du plastique ça va fondre [CEFC_coralrom-fnatbu02-44]

(163) et les livres | que monsieur Chalon écrit **vous pensez** c'est le euh le même style de littérature que la vôtre | alors [CEFC_valibel-chaBP1r-471]

(164) De plus, **40 % des Français pensent** ses réformes seront inefficaces... [FrWac_418_glennie.fr]

La catégorie du sujet en CV₁ est majoritairement un pronom tel qu'illustré dans les énoncés (153) à (163). Mais le sujet peut aussi être un groupe nominal, ce qu'illustre l'exemple précédent (164) extrait du corpus écrit.

- Constitution de la CV₁

Tout comme pour le verbe *croire*, le sujet de *penser* peut être précédé d'un élément détaché sous forme d'un pronom comme en (165).

(165) enfin ouais tu m'as dit que tu pensais quand même te calmer un petit peu mais | **moi je pense** je veux quand même essayer de je me dis | je vais me calmer parce que je veux quand même essayer de fonder une famille [CEFC_ofrom-unifr12a07d-182]

ou un groupe nominal comme en (166).

(166) oui évidemment l'histoire géo **je pense** ça sert vraiment toujours quoi | merci [CEFC_clapi-aperitif_chat-881]

Nous relevons par ailleurs des cas où le verbe *penser* est lui-même régi par un autre verbe, ce qu'illustre (167)⁸²

(167) ça ne va pas fondre | c'est vrai qu'**on pense** eh ben | c'est du plastique ça va fondre [CEFC_coralrom-fnatbu02-44]

ou une construction en *parce que* sous (168).

(168) Samir : Ah mais tu sais non des fois tu as des <parents français>.
Nacer : <Mais quand même euh> ses sœurs hein ses sœurs ils sont venus hein.
Samir : Ouais mais des fois tu as des Français ils acceptent pas que leurs fils ils se marient avec des noires.
Nacer Ah non non parce que là ils ont accepté *parce que je pense* ils se connaissaient quand même b- beaucoup enfin bien avant euh que c'est c'était une relation que qui a duré je pense quatre ans avant qu'ils se marient quoi.
[MPF_Nacer8]

⁸² Dans cet énoncé, le verbe est régi par un autre verbe, nous pourrions hésiter avec du discours direct.

5.1.2.2. Syntaxe interne de la CV₂

- Personnes

Dans les structures avec *je pense*, nous notons un sujet à la première personne en CV₂ ce qu'illustrent les énoncés (160) et (165) ; à la deuxième personne en (169) ou (170) ; à la troisième personne avec *il* sous (155) repris ci-dessous sous (171) ou *on* (167).

(169) ah non mais **je pense** *tu es* quand même libéré autour des dix-huit dix-neuf heures [CEFC_ofrom-unine11a03d-229]

(170) **je pense** *tu vas* à l'EPFL [CEFC_ofrom-unine11c15d-306]

(171) Baligh :Tu joues pivot toi ?
Interviewé1 <**Je pense** *il* joue pas les.> **Je pense** *il* joue pas tout bon déjà.
[MPF_Baligh6]

Nous relevons une occurrence (issue du corpus écrit FrWac) d'un sujet en CV₂ à la quatrième personne (172) et quelques cas à la cinquième et sixième personne, ce qu'illustrent les énoncés sous (173) et (174).

(172) et nous avons du nous contenter de « oh, **je pense** *nous avons* tous des projets innovants dans nos cartons... » [FrWac_immoplaza.fr]

(173) En tout cas voila **je pense** *vous vous entendez* bien entre -vous je le comprend !
(FrWac_427_shivaonline.fr)

(174) mais en même temps c'est très touristique | donc euh **je pense** *ils en ont* aussi assez marre d'avoir tout le temps du monde [CEFC_ofrom-unine12a12m-19]

Le sujet du verbe de la CV₂ est le plus souvent un pronom. Le pronom peut être précédé d'un groupe nominal détaché comme en (175).

(175) ah oui | non **je pensais** *les associations* | c'était de la surveillance alors
[CEFC_cfpp-Youcef_Zerari_H_29_Abdel_Hachim_H_25_SO-2213]

Nous relevons également un énoncé dans lequel le sujet est un groupe nominal en (164) repris sous (176) avec *ses réformes*.

(176) De plus, **40 % des Français pensent** *ses réformes* seront inefficaces...
[FrWac_glennie.fr]

- Temps

Le verbe de la CV₂ est le plus souvent au présent (177), mais il peut apparaître au plus que parfait (178), à l'imparfait (179), au passé composé (180), au futur simple (181), au futur périphrastique (182),

(177) **Je pense** *c'est* un journée tranquille [MPF_Anna17a]

(178) Et il y avait même **je crois** *elle m'avait dit* aussi m'avait dit aussi euh schizer@s
[MPF_Marion]

(179) On révisait on ap- on apprenait les textes jusqu'à un moment où c'était je sais pas euh **je pense** *c'était* vers le m- (.) avril mai (.) on a commencé à tourner le film. [MPF_Emmanuelle2]

(180) il faisait du bruit tu vois et euh et Rémy celui qui fait du RAP il lui a mis une petite pression gentiment genre **je pense** *i- il a capté* tu vois mais personne n'a capté [MPF_Auphelie1e]

(181) Ouais **je pense** *ça sera* dans trente ans [MPF_Zakia1]

(182) Oh j'ai été faire un devis à Fly ils m'ont dit trois mille cents j'ai été faire un devis à (.) à But ils m'ont dit mille huit (.) et euh (.) j'ai été en faire un autre à (.) Ikea (.) **Je pense** *je vais la prendre* chez Ikea. [MPF_Aristide6b]

- Éléments de la CV₂

Le verbe de la CV₂ peut être précédé d'éléments régis ou ajouts antéposés tels qu'en (183).

(183) Adapter ton langage (.) euh un peu moins bourge quoi comme on peut comme on peut le définir. Mais et autant voilà quand tu es avec des gens euh euh autres parler bien. Donc **je pense** *pour moi* les deux peuvent cohabiter [MPF_Emmanuelle3a]

Ou d'une construction verbale régie introduite par *parce que* comme en (184).

(184) CLA : et il a mangé une saucisse il a mangé des croquettes c'est pour ça qu'il est gros
 JUS : oui mais c'est pas pareil
 MAT : moi **je pense** *parce que il mange trop vite* il prend pas le temps de digérer
 CLA : non c'est parce que c'est un gourmand [CFEC_clapi-repas_epinards-368]

Des constructions verbales régies précèdent le verbe de la CV₂. Nous avons des cas de constructions introduites par *quand* ce qu'illustrent les énoncés sous (185) et (186) et une construction introduite par *si* sous (187).

(185) Après **je pense** quand on parle de finesse il faut comparer chez un même un même botier je pense. [FrWac_sneakers.fr]

(186) Joanne Et **vous pensez** en fait euh mh quand vous parlez jeune comme ça les wesh@s wesh@s tout ça euh est-ce qu'il y a des mots qui viennent de <c'est le lin>gala <xx>.
 Lupita <Si ouais par exemple>. <Par exemple je> t'aime [MPF_Joanne11]

(187) ah oui c'est sûr | après moi euh je les comprends **je pense** *si j'étais bilingue* euh | je me prendrais aussi i genre un truc comme ça [CEFC_tufs-16KSLR110914-1306]

Nous relevons également des parenthèses, ce qu'illustre l'énoncé (188).

(188) **Je pense** *et vous devez le savoir* les Français ont la mémoire courte [FrWac_parti-socialiste.fr]

ou un verbe porteur d'adverbe tel que *là* en (189) et ou d'une locution semi-figée (Dostie, 2016) (190).

- (189) tu vois au niveau des os et tout | enfin **je pense** là | tu dépenses plus d'argent en fait pour le véto [CEFC_clapi-aperitif_chat-586]
- (190) quand tu as commencé à me dire ça **j'ai tout de suite pensé** *je sais pas* c'est une classe où on donne des cours [MPF__Roberto1b]

Nous identifions également une occurrence (191) dans laquelle le verbe *penser* est en tête d'une interrogative directe *tu sais pourquoi*.

- (191) je je sais pas comment te dire le B T S et tout ça | mais **je pense** *tu sais / pourquoi* c'est parce que ça me fait peur tu vois [CEFC_tcof-convers-37]

Pour les deux verbes, *croire* et *penser*, nous observons également des régularités lexicales dans la constitution de la CV₂. Nous relevons 184 structures asyndétiques sur 514 (35,8 %) du type *c'est/c'était* ou *il y a/il y avait* dans le contexte de droite, ce qu'illustrent (192), (193) et (194).

- (192) donc euh ouais bah **je pense** ça ça dépend de la personnalité des gens [CEFC_cfpb-1200-2-1276]
- (193) et-ce que les grands-parents vous aident pour garder les enfants par exemple ou alors dans la mesure de leurs possibilités c'est-à-dire **je pense** ça leur fait plaisir [CEFC_cfpp-Gabriel_Pujade_H_40_13e-1053]
- (194) J'étais au collègue et du genre et tout euh **je crois** il y avait Cécilia@a Tracy@ [MPF_Joanne11]

ou la présence de nombreux *euh*, *je sais pas*, *à mon avis* dans l'environnement de ces occurrences tel qu'en (195), (196) et (197).

- (195) quoi | hm donc du coup je *je sais pas* **je pense** je vais peut-être me faire vacciner pour euh hm pour que [CEFC_clapi-aperitif_pois]
- (196) Et après on juste on je pense on je s je s *je suis pas sûr* mais **je crois** on est parti le voir dans un (.) au cinéma euh à porte de Clichy mais pas euh le grand Pa-pas le grand Gaumont le Pathé là. [MPF_139_Emmanuelle2]
- (197) non **je crois** ils commencent en bah en décembre | *il me semble*⁸³ [CEFC_ofrom-unifr11a04m-321]

Il semblerait qu'une différence de distribution se dessine entre *croire* et *penser*. Nous n'avons pas relevé d'adverbe de type *trop* ou *vraiment* avec *penser*. Nous relevons plus de structures asyndétiques à d'autres temps et personnes avec *croire* qu'avec *penser*. De fait, 1,9 % environ des structures asyndétiques sont à d'autre temps et personnes pour *penser* (soit 98,1 % de *je pense*) alors que pour *croire* la proportion d'asyndétiques à d'autres temps et personnes est de 16,3 % (soit 83,7 % de *je crois*). Nous ne pouvons pas dans le temps qui nous est imparti explorer cette différence, mais nous pouvons émettre l'hypothèse que cela pourrait être lié à

⁸³ De nouveau, nous notons un cas semblable à la disposition en écho signalée par Blanche-Benveniste (1989 : 67), caractéristique des verbes en emploi de recteur faible.

une plus grande liberté d'emploi syntaxique et pragmatique de *croire* contrairement à *je pense* qui semble plus figé pour le moment.

5.2.Limite des manipulations avec les structures non marquées

Suivant le modèle syntaxique à deux composantes, micro et macro, nous attestons le statut régi d'une construction verbale par une autre construction à l'aide de manipulations. Ainsi, un énoncé marqué par *que*, comme illustré dans l'exemple (198), est régi par le verbe en CV₁ ce que montre l'équivalence du segment *qu'il avait disparu dans dans l'incendie de de l'opéra où il était entreposé* avec le pronom *le* sous (198a), son extraction en (198b) ou encore la portée des modalités en (198c).

- (198) on pensait qu'il avait disparu dans dans l'incendie de de l'opéra où il était entreposé on a retrouvé chez le le compositeur [CEFC_OFROM_unine08a19m]
- (198a) on **le** pensait [CEFC_OFROM_unine08a19m_modifié]
- (198b) **ce qu'**on pensait **c'est** qu'il avait disparu dans dans l'incendie de de l'opéra où il était entreposé [1489_CEFC_OFROM_unine08a19m_modifié]
- (198c) on **ne** pensait **pas** qu'il avait disparu dans dans l'incendie de de l'opéra où il était entreposé **mais** qu'il était chez le le compositeur [CEFC_OFROM_unine08a19m_modifié]

Les tests opérés sur l'énoncé (198) mettent en avant des contraintes opérées par le verbe *penser* sur l'énoncé marqué qui le suit.

Toutefois, nous relevons deux limites à ces manipulations qui permettent d'attester du caractère régi de la CV₂ : la difficulté d'opérer les tests sans marquage (5.2.1) et leur lecture équivoque (5.2.2). Nous revenons en détails sur ces deux limites tout en procédant aux tests sur nos énoncés asyndétiques.

5.2.1. Appliquer les tests sur des énoncés asyndétiques : quelle place pour la marque morphologique ?

La première limite quant à ces manipulations a été identifiée lorsqu'il a fallu analyser des énoncés avec un enchaînement non marqué. Tout comme Benzitoun et Corminboeuf (2015), nous nous apercevons qu'il est difficile de procéder aux manipulations permettant d'affirmer le statut régi ou non régi de la CV₂ en l'absence de marquage morphologique, ce qu'ils formulent en ces termes :

on se trouve démunie lorsqu'il n'y a pas de conjonction entre les constructions verbales d'un enchaînement. Un problème supplémentaire est que les principaux tests permettant de déterminer la rection dans notre approche (à savoir la pronominalisation, le clivage et la portée des modalités) ne sont plus opératoires sur les enchaînements ne possédant pas de conjonction. Cela signifie que les critères que nous utilisons, eux aussi, sont partiellement dépendants de

la présence de marques [...] . On est dès lors conduit à convoquer d'autres indices. (Benzitoun et Corminboeuf, 2015 : 94)

De fait, procéder aux tests de l'extraction et des contraintes de modalités nous obligent à réintroduire un morphème pour juger de la grammaticalité de l'énoncé. Ainsi, pour l'énoncé (199) originellement asyndétique,

- (199) **vous pensez** vous faites l'éloge de cette de la liberté mais au fond vous faites l'éloge de la schizophrénie qui est une aliénation [CEFC_coralrom-fmedts02-270]

nous pouvons introduire le marquage avec le morphème *que*. L'élément *que vous faites l'éloge de cette liberté* répond positivement à l'équivalence pronominale avec *le* illustré en (200), et à l'aide de la marque *que* à l'extraction à l'aide d'une pseudo-clivée sous (200a) et à la portée des opérateurs de négation et de restriction dans (200b).

- (200) vous **le** pensez [CEFC_coralrom-fmedts02-270]

- (200a) **ce que** vous pensez **c'est** que vous faites l'éloge de la liberté [CEFC_coralrom-fmedts02-270_modifié]

- (200b) vous **ne** pensez **pas** que vous faites l'éloge de la schizophrénie **mais** de la liberté [CEFC_coralrom-fmedts02-270_modifié]

Nous observons à l'aide de ces manipulations que la séquence *que vous faites l'éloge de cette liberté* est régie par la construction verbale *vous pensez*. Toutefois, cette description ne concerne pas l'énoncé asyndétique initial qui est l'objet de notre recherche. Benzitoun (2010 : 158) ou Benzitoun et Corminboeuf, (2015 : 94) proposent également de paraphraser les énoncés réalisés en ajoutant les marques morphologiques. Par exemple, pour l'énoncé (201) dont ils souhaitent analyser le caractère régi ou non régi du segment *tu les vois*, ils proposent de paraphraser cet enchaînement en ajoutant *quand*, repris sous (202).

- (201) tu les vois tu leur donnes pas trente ans

- (202) *quand* tu les vois tu leur donnes pas trente ans

Ils concluent que le syntagme non marqué *tu les vois* n'est pas régi par le verbe *donner* de la construction suivante. En d'autres termes, la dépendance n'est pas de nature rectionnelle mais serait plutôt d'ordre pragmatique (macro-syntaxique). Mais nous pouvons nous interroger sur la valeur à accorder à ce type de manipulations qui en réalité traitent d'énoncés modifiés. Des précautions quant aux conclusions formulées sur ces modifications sont d'autant plus nécessaires que nous travaillons sur des énoncés asyndétiques.

Nous avons tout de même tenté ces manipulations sans restituer de marque. Nous obtenons les résultats reproduits en (203) à partir de l'énoncé (199) ou en (205) à partir de l'énoncé (204) ci-dessous :

- (203) **ce que** vous pensez **c'est** vous faites l'éloge de la liberté (35_CEFC_coralrom-fmedts02-270_modifié)

- (204) **je crois** il faut faire quelque chose [MPF_Nacer6]

- (205) **ce que** je crois **c'est** il faut faire quelque chose.

Comment juger ces résultats ? Pouvons-nous considérer que le test est réussi ? La grammaticalité des énoncés obtenus après manipulation n'est pas évidente. Néanmoins, nous avons relevé un énoncé clivé sans marque dans le MPF représenté en (206).

(206) Je pense que (.) **ce que** je pense **c'est** vers vingt-trois vingt-cinq tu commences à te rendre compte que euh que voilà quoi. (MPF_Sandrine2)

Le fait qu'une attestation ait été relevée dans notre corpus d'étude nous permet-il d'attester de la grammaticalité des manipulations réalisés ci-dessus ? Nous reviendrons sur cette interrogation dans la section concernant la limite de lecture de ces tests (5.2.2).

En ce qui concerne, le test de pronominalisation, la manipulation sur des énoncés attestés asyndétiques permet d'obtenir des énoncés grammaticaux, ce que montre l'énoncé obtenu sous (200) ainsi que la manipulation faite sous (207) à partir de l'énoncé (204) *je crois il faut faire quelque chose*.

(207) je **le** crois [MPF_Nacer6_modifié]

Pour l'énoncé (200) *vous le pensez*, l'équivalence pronominale du pronom *le* avec le segment substitué *vous faites l'éloge de la liberté* ne fait aucun doute. La manipulation sur un énoncé avec le verbe *penser* à un autre temps et une autre personne que la première personne du singulier du présent de l'indicatif ne pose pas de problème. En revanche, ce n'est pas le cas pour l'énoncé (204) modifié sous (207) pour lequel l'équivalence de *il faut faire quelque chose* avec le pronom *le* pose problème. Les manipulations et la lecture des énoncés modifiés semblent plus difficiles pour les séquences verbales en *je crois* ou *je pense* car s'ajoute à l'absence de marquage, l'absence de consensus sur la lecture des tests. Il s'agit là de la seconde limite des manipulations.

5.2.2. Une lecture équivoque des tests

Cette seconde limite porte sur l'existence de désaccords concernant la lecture de ces tests. Ces désaccords apparaissent notamment dans les cas où les verbes *croire* ou *penser* sont à la première personne du présent de l'indicatif. Nous revenons sur l'absence de consensus quant à la réussite du test de l'équivalence pronominale, en nous occupant d'abord des énoncés marqués tels que (208) modifié sous (209), pour l'étendre aux énoncés asyndétiques tels que celui sous (204) modifié sous (207).

(208) **je pense que** ça te calme je sais pas comment te dire [CEFC_cfpp-Blanche_Duchemin_F_25_Reine_Ceret_F_60_11e-2900]

(209) je **le** pense [CEFC_cfpp-Blanche Duchemin_F 25 Reine Ceret F_60_11e-2900_modifié]

Un énoncé introduit par *que* comme celui représenté sous (208), ne serait pas tout à fait équivalent au pronom *le*. Dans l'énoncé (208), le verbe *je pense* a une valeur modale épistémique qui n'est pas conservé dans l'énoncé modifié illustré en (209). Dans ce dernier, le verbe *penser* revête plutôt sa valeur sémantique « forte » à savoir « la pensée » (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 250). Toutefois une équivalence en *ce que* serait possible, ce que laisse paraître la manipulation ci-dessous en (210).

(210) **ce que** je pense **c'est** que ça te calme

Cette différence d'équivalence avec les proformes *le* et *ce que* permettrait de percevoir les différentes saisies de la rection : ici, avec l'énoncé (208), une rection faible. Apothéloz (2003) 243) rejoint ces observations et ajoutent que « cette différence, sans doute subtile mais bien réelle, apparaît mieux si, dans la formulation avec pronom, à la suite du verbe *penser*, on rappelle le contenu représenté par le pronom » (Apothéloz, 2003 : 243). Il montre à partir des énoncés (211) et (212) qu'en les transformant en constructions « disloquées à droite » comme en (213) et (214), la manipulation entraîne un résultat différent pour ces deux énoncés.

(211) c'est vendredi soir. huit heures. **je pense que** vous êtes déjà partis. en Amérique du Sud. hein/on se rappelle à bientôt (ER, 4.67_Apothéloz, 2003 : 243)

(212) j'aurais dû téléphoner avant. et puis voilà **je pensais que** c'était tacite euh quoi. que : de toute façon ça marchait (ER, 3,16_ Apothéloz, 2003 : 243)

(213) je **le** pense, que vous êtes déjà partis (ER, 4.67_Apothéloz, 2003 : 243_modifié)

(214) je **le** pensais, que c'était tacite et que de toute façon ça marchait (ER, 3.16_Apothéloz, 2003 : 243_modifié)

Ainsi, (213) n'est pas une lecture disloquée fidèle de (211) selon lui car « la formulation [...] contraint à une autre interprétation du verbe *penser* que celle que réalise *je pense* dans [(211)] » (Apothéloz, 2003 : 243).

En revanche, Gachet (2012) n'est pas d'accord avec cette restriction d'équivalence avec certaines proformes⁸⁴ qui est au cœur de la théorie de la rection de Blanche-Benveniste et Willems (2007). Il considère qu'une équivalence avec le pronom *le* est possible et « pourtant facile à attester, dans divers registres de langue » (Gachet, 2012 : 165), ce qu'il illustre avec les énoncés suivants :

(215) Mon cher ami, Je suis très touchée de vos éloges, [...] Maintenant, est-ce que je mérite tout cela ? Non certainement, mais, si **vous le pensez** de moi, sans en être vaine, j'en suis reconnaissante. [George Sand, *Correspondance*, 1851, f]

(216) Comme il a l'air noble et bon ! dit Consuelo, voulant gagner le cœur de la chanoinesse par l'endroit le plus sensible.
– *Vous trouvez ?* dit Amélie, la transperçant de son regard espiègle et moqueur.
– Oui, **je le trouve**, répondit Consuelo avec fermeté, et je vous l'ai dit hier soir, signora ; jamais visage humain ne m'a inspiré plus de respect. [George Sand, *Consuelo*, 1843, f] (Gachet, 2012 : 170)

D'après Gachet, il est aisé de trouver des exemples que Blanche-Benveniste et Willems (2007) jugeaient inacceptables :

« Les auteurs jugent la séquence *je le pense de lui mal formée*. Nous admettons qu'elle puisse paraître étrange *in vitro*, mais elle est tout à

⁸⁴ Gachet (2012) ne remet pas seulement en cause l'argumentation de Blanche-Benveniste et Willems (2007) à propos des verbes *croire*, *penser* ou *trouver*. Il s'interroge plus largement sur toute leur argumentation de spécificité de rection liée à l'équivalence avec certaines proformes et donc sur la pertinence même de l'approche pronominale.

fait acceptable en milieu naturel, dans un contexte approprié, qui n'a nul besoin d'être extravagant :

(217) ce qu'il pense de moi, **je le pense de lui** aussi.
[<http://ns213906.lephocean.fr/articles-OM/divers/interview-fernandezlacombe-un-fatigue-de-la-video-634>]

(218) ce que je dis de lui m'oblige à **le penser de moi** (ou à ne pas le penser), etc.
[*Roland Barthes par Roland Barthes*, 1975] » (Gachet, 2012 : 168)

Avec des énoncés attestés comme ceux illustrés dans les exemples (215) à (218), Gachet (2012) confronte les jugements d'acceptabilité établis par les autrices. Nous formulons trois remarques quant aux occurrences et conclusions apportées par Gachet (2012). La première concerne l'équivalence sémantico-pragmatique des verbes relevés et analysés par Gachet avec ceux décrits par Blanche-Benveniste, Willems ou Apothéloz (2003). Dans les quatre exemples ci-dessus, seul le verbe *trouver* dans l'énoncé (216) semble être compatible avec une valeur mitigatrice.

La seconde remarque est relative au « genre » langagier. En effet, certaines occurrences relèvent d'un genre très spécifique car il s'agit essentiellement de l'écrit et du genre littéraire, c'est-à-dire d'un genre « distanciel »⁸⁵ ou d'un registre plus « standard » tel que le définit par Guérin (2008). Toutefois, Gachet s'appuie sur ces énoncés pour affirmer l'acceptabilité de ces structures puisqu'elles seraient existantes dans de « divers registres de langue » (Gachet, 2012 : 165). Néanmoins, il renvoie aux correspondances de George Sand (du côté de l'écrit littéraire) avec l'exemple (215) ou à de l'oral représenté dans l'exemple (216). En outre, sur les 30 productions attestées extraites par Gachet dans ses paragraphes concernant la gradualité de la rection, 26 relèvent du médium écrit vs 4 du médium oral (transcription d'interview radiophonique entre autres). En les observant avec une opposition « distance » vs « proximité », la répartition est similaire. Si nous les catégorisons selon que les énoncés relèvent de textes littéraires ou d'autres genres, le résultat va dans le même sens puisque la majorité reste littéraire (20 vs 10) et d'un registre plutôt « standard ».

La troisième remarque concerne les différents degrés d'acceptabilité des énoncés relevés par Gachet. En les lisant, nous nous sommes aperçues que certains énoncés nous paraissaient plus « acceptables » que d'autres, qui parfois même semblent « étranges », au sens où il ne nous semble pas que nous ayons déjà rencontré des énoncés de ce type. Les énoncés (219) à (222) font parties de ceux qui semblent moins acceptables.

(219) Ce qui choit ensemble, c'est ce que ça dit. **Ça ne veut pas le dire expressément**, mais ça le dit quand même. Le deux ne peut être rien d'autre que ce qui choit ensemble du trois. Et c'est pour ça que cette année, je prends comme sujet, c'est ce que ça veut dire, **ça veut le dire** en tout cas aujourd'hui où j'y insiste, le nœud borroméen [Jacques Lacan, séminaire oral du 11 décembre 1973 « les non dupes errent », transcription sur la page : <http://pagesproorange.fr/espace.freud/topos/psycha/psysem/nondup/nondup3.htm>] (Gachet, 2012 : 167).

⁸⁵ cf. l'approche de Koch et Oesterreicher (2001) présentée dans le chapitre 3.

- (220) **Il le semble que** ce sentiment est largement partagé par les praticiens. [blog, <http://avocats.fr/space/catherine.pontierdevalon/comments/>] (Gachet, 2012 : 169)
- (221) Et c'est le personnage de Fina qui m'a permis de trouver cet équilibre qui fait que, **il me le semble** en tout cas, tous les publics peuvent s'identifier à ce film, homos, hétéros, hommes, femmes, enfants, pas d'enfants... [<http://fr.movies.yahoo.com/c/comme-les-autres/fiche-du-film-5565838.html>] (Gachet, 2012 : 169)
- (222) Il semblait difficile d'ajouter de la beauté à Gênes, et cependant cela est en train de se faire. On pouvait redouter de la gêner en la « modernisant », et **on l'aurait dit** en voyant les premières tentatives mais à présent on s'aperçoit que la percée de grandes places, l'introduction des arbres, et la construction de très hautes maisons n'a rien qui choque auprès des rues profondes de l'ancien centre de la ville. [Valery Larbaud, *Journal*, 1935, f] (Gachet, 2012 : 168)

Cette impression peut s'attacher à l'aspect « idiosyncrasique » de certaines structures, ce que Gachet formule au sujet de la production de Lacan illustrée sous (219). Pour les exemples tels que (220), (221) et (222), nous nous demandons s'il ne s'agit pas de cas d'hypercorrection ou d'un effet de style pour se rapprocher d'un patron littéraire (pour le (222) en particulier). Toutefois, nous rejoignons Gachet pour des productions illustrées sous (223), qui sont plus acceptables à notre sens et qui n'ont pas été relevées par Blanche-Benveniste et Willems (2007).

- (223) L1 : Bonjour, ya quelque jour en voulant demarrer ma polo un voyant « service oil « se met a s'afficher sur mon compteur d'affichage. Et depuis il disparaît plus. Qu'est que sa veut dire ?
L2 : Comme **ça veut le dire** en anglais (et dans ta notice) : service oil = faire la vidange huile moteur. [échange sur un forum internet <http://www.forum-auto.com/pole-technique/section12/sujet441516.htm>]

L'absence d'accord sur le critère de l'équivalence pronominal met en évidence que les critères et manipulations utilisés ne font pas consensus. Cela nous invite à nous interroger sur le choix des critères retenus, justifie le recours à un « faisceau d'indices » et nous incite à être prudente dans les conclusions formulées pour ce type de séquences. Il existe une discordance au sujet d'une équivalence sémantico-pragmatique avec la manipulation de la pronominalisation, et plus largement au sujet de la grammaticalité de certains énoncés comme *on le dirait* de l'énoncé (223) ou encore des énoncés avec extraction tels que (205) *ce que je crois c'est il faut faire quelque chose* ou (206) *ce que je pense c'est vers vingt-trois vingt-cinq tu commences à te rendre compte que euh que voilà quoi*. Ce type de désaccords semble en grande partie lié à la méthodologie employée et aux données sur lesquelles s'appuient les chercheurs.

Le recours à des corpus, à leur taille et à la méthodologie employée sont questionnées dans de nombreuses études. Ainsi, Newmeyer (2010) critique certaines conclusions des travaux de Thompson en raison de sa méthodologie. Selon Newmeyer, les observations de Thompson et Mulac (1991 b) et Thompson, 2002, entre autres, sont liées à la taille insuffisante de son corpus et des corpus oraux en général. Il rappelle qu'il ne faut confondre ce qui relève de faits grammaticaux et de faits d'usage et distinguer le système syntaxique et le système de l'usage.

Rappelons que les trois tests de notre cadre d'analyse sont réussis, c'est-à-dire permettent d'affirmer le caractère régi ou non régi d'une séquence, s'ils ont pour résultats des énoncés grammaticaux. Cependant, nous venons d'exposer avec les remarques sur le test de

pronominalisation, que la notion de *grammaticalité* est étroitement liée à celle d'*attestation* et d'*acceptabilité*. Dans cette perspective, Benzitoun (2021 : 65) signale :

comme toute procédure linguistique reposant au moins en partie sur des jugements de grammaticalité, des difficultés peuvent apparaître lorsqu'un exemple est très rarement (voire jamais) attesté⁸⁶.

De fait, un énoncé peu entendu/lu est plus facilement considéré soit comme marginal et/ou attribué à un groupe de pratiques en particulier, soit comme agrammatical. Ainsi, les linguistes ne sont pas toujours d'accord en ce qui concerne la grammaticalité de ces énoncés plus rares, ce qu'illustre Benzitoun (2021) avec un exemple présentant des contrastes de modalités repris sous (224).

(224) ? Ils arrivèrent sous les murailles de la puissante Ilion non pas alors que la nuit tombait mais alors que le jour se levait

Selon Bilger et Cappeau (2013), des énoncés semblables à l'énoncé (224) sont grammaticaux tandis que Lafontaine (2014) remet en doute l'acceptabilité de cet énoncé. En effet, avec l'utilisation de tel tests linguistiques « le recours à l'intuition est difficilement contournable et peut donc engendrer des différences de jugements » (Benzitoun, 2021 : 65). Les limites du test de proportionnalité à un pronom que nous avons signalées plus haut dans ce paragraphe sont justement liées au nombre restreint d'occurrences de ce type et à des désaccords dans leur lecture au niveau de la valeur sémantico-pragmatique. Ces limites sont donc liées à l'intrusion du savoir individuel des linguistes en tant que sujets parlants, qui étudient ces phénomènes syntaxiques et à leurs choix méthodologiques. Pour dépasser ces limites, nous abordons les relations syntaxiques en jeu dans nos structures asyndétiques à partir d'un faisceau d'indices.

5.3. Les analyses retenues pour les segments asyndétiques avec *croire* et *penser*

L'objectif principal de cette section est de montrer qu'il existe une construction [CV₁ Ø CV₂] où le verbe V₁ est constructeur et CV₂ réalise une place de construction « objet » de V₁. Cette hypothèse est contestée par Gachet (2012) ou formulée avec des limites (préférence pour les recteurs faibles) et seulement à propos de variétés non hexagonales de Français (Martineau, 1988).

Les difficultés exposées dans les sections précédentes de juger de l'acceptabilité des manipulations que l'on doit faire sur des données en nombre limité, nous conduisent à faire appel le plus possible aux énoncés attestés et donc principalement à des observations distributionnelles. L'observation des distributions constituera une part importante des faisceaux d'indices qui nous permettront d'argumenter en faveur d'une relation de rection entre CV₁ et CV₂. Les tests comportant des manipulations sur les énoncés attestés comme la pronominalisation seront utilisés avec prudence. À défaut de ces indices, il faudra conclure que les deux constructions analysées sont grammaticalement indépendantes et donc rapprocher le

⁸⁶ Pour Benzitoun (2021), *grammaticalité* et *attestation* semblent également être étroitement liées.

fonctionnement de CV₁ de celui de séquences verbales non régies : incises, particules de discours, adverbess de phrase comme le fait entre autres Gachet (2012).

5.3.1. Hypotaxe asyndétique à rection forte

5.3.1.1. Les éléments segmentaux qui montrent que V₁ est un verbe recteur

Le verbe lui-même varie librement en temps et en personne

Nous avons relevé des énoncés dans lesquels le verbe est à différents temps et personnes et dont le sens ou la valeur pragmatique en discours diffère du « sens faible ». C'est le cas des occurrences (225) et (226) où le verbe est à l'imparfait et (227) avec le verbe *croire* au passé composé.

(225) Euh ouais ben voilà ouais **je pensais** c'était les filles et tout (.) les Antillaises et tout [MPF_JBD3]

(226) moi **je croyais** tu disais que dans le film ils ont remporté un truc [MPF_Nawal1]

(227) genre un un jour pour me dire qu'elle était énervée elle me dit je suis ionde ioumbe ba moi **j'ai cru** elle avait fait une faute de frappe genre tu vois sur le t — un texto [MPF_Auphelie1a]

Nous pourrions envisager que (225), (226) et (227) soient des cas d'assertion mitigée bien qu'aucun cas de ce type n'ai été relevé dans les études antérieures. Toutefois, la valeur d'accompli marquée par le passé composé dans *j'ai cru* en (227) paraît difficilement compatible avec une telle interprétation et va dans le sens d'un verbe décrivant un procès (Larrivée, 2002 : 8).

Nous notons également une flexion en personne. Dans la CV₁ le sujet n'est pas restreint. Le sujet clitique varie en personne ce qu'illustrent les énoncés (228) et (229) le verbe est à la deuxième personne du singulier avec un *tu* spécifique (qui réfère à l'interlocuteur Ibrahima en (228) et Miloud en(229)).

(228) Amir : **tu crois** c'est la proche banlieue de Paris ils peuvent pas l'arranger s'ils veulent
Ibrahima : Ils peuvent l'arranger parce que si ils ont voulu laisser ça comme <ça pour qu'ils restent> dedans <rester dedans>. [MPF_Wajih5]

(229) Tu connais rien tu as vu qu'une vidéo et **tu crois** tu connais tout à sa vie ça y est [MPF_Wajih2]

Outre la flexion morphologique du verbe, nous observons que la construction verbale est coordonnée à une suite de verbes également à la deuxième personne, *tu connais rien ; tu as vu qu'une vidéo* et *tu crois*, et semble bien être au même niveau d'assertion de discours⁸⁷.

Dans les énoncés (230) à (233) les verbes sont à la troisième personne (singulier et pluriel). Pour ces structures, toute interprétation en termes d'assertion mitigée est impossible puisque le verbe à la troisième ne peut être en aucun cas la « manifestation de la subjectivité [qui] ne prend son relief qu'à la première personne » (Benveniste, 1966 : 264). Il s'agit bien ici de verbes descriptifs.

(230) **elle a cru** j'allais pleurer parce que je faisais pas le truc de délégué
[MPF_Wajih4]

(231) Et quand mon grand frère il est pas là **il croit** trop c'est le grand frère en fait
[MPF_Joanne11]

(232) Caroline : Des vrais schlags.
Melissa : Et **il croit** genre c'est un bête de mec (rire) [MPF_Zakia3]

(233) Ici **ils croient** ils sont à l'armée [MPF_Wajih4]

On pourrait nous objecter que la troisième personne est également porteuse de subjectivité et que la personne grammaticale du verbe ne transpose pas nécessairement le verbe dans un emploi descriptif ou dans un emploi mitigateur (évidentiel, épistémique ou évaluatif). Toutefois, nous défendons l'idée que le contexte permet de saisir l'emploi du verbe et sa valeur sémantico-pragmatique et que la troisième personne tout comme la première personne permettent d'exprimer la subjectivité ou d'orienter le verbe vers un emploi plus descriptif, l'un ou l'autre étant plus ou moins mis en avant et ne s'excluant pas (*cf.* encadré 2).

Encadré 2 — La personne grammaticale du verbe *croire* ou *penser*

Veraghen (2006), qui a travaillé sur l'anglais, soutient que le verbe à la troisième personne peut aussi tout à fait manifester de la subjectivité mais avec moins de force qu'à la première personne.

Il nous semble qu'un verbe du type *elle croit* peut mitiger P de la même manière (ou à différent degré) que *je crois* et inversement. Nous ajoutons que nous ne devons pas voir uniquement en *je crois que*-P un degré de subjectivité mais aussi une possible fonction descriptive (c'est ce que Blanche-Benveniste désigne par le terme « sens fort »). Nous argumentons ces deux faits dans les paragraphes ci-dessous.

Tout d'abord, la possibilité d'une fonction mitigatrice (évidentiel, épistémique ou évaluatif) de la troisième personne avec *croire* que nous défendons ci-après.

⁸⁷ Il ne s'agit pas ici d'une assertion mitigée. Le verbe joue bien un rôle au plan propositionnel et ne peut être relayé qu'à un plan métadiscursif.

(a) L1 : Elle croit qu'elle a raté son examen

Le segment produit par L1 en (a) peut être analysé de trois façons différentes. Si l'énoncé initial produit par L0 est : « je crois que j'ai raté mon examen », alors soit (i) L1 rapporte tels quels les propos tenus par L0 (on se trouve du côté du locutoire, le verbe croire dans un tel cas à un sens « fort »)⁸⁸ ; soit (ii) en plus de rapporter le propos de L0, L1 le modalise. Elle peut le rejeter : L1 peut s'adresser à une deuxième locutrice L2. Toutes deux connaissent très bien L0 et savent qu'elle a tendance à se dévaloriser alors qu'elle travaille très bien. En disant à L2 « elle (L0) croit qu'elle a raté son examen », L1 met de la distance par rapport au contenu « elle a raté son examen » ce qu'elle marque en reprenant le segment « je crois » transposé à la troisième personne et en y ajoutant une prononciation particulière avec éventuellement un geste ou jeu de regard signifiant qu'il est peu probable que L0 l'ait réellement raté. L1 remet en doute le propos de L0 exprimé par la qu-P, il croit a une valeur pragmatique qui relève de l'évidentialité dans ce cas. Cette lecture de l'exemple (a) est équivalente même dans le cas où (iii) L0 n'aurait pas dit « je crois » mais simplement « J'ai raté mon examen ». Si L1 ajoute le terme « elle croit », alors elle met en doute la véracité du propos de L0. La présence de *elle croit* dans ce cas est proche de l'emploi d'un conditionnel : « elle aurait raté son examen » vs « elle a raté son examen ».

Il peut donc avoir une part de subjectivité dans la troisième personne⁸⁹ (contrairement à ce que proposait Benveniste, 1966) mais à moindre degré que dans je car elle s'ajoute en deuxième lecture au propos asserté dans la qu-P. De plus, ces éléments doivent être partagés dans la mémoire discursive entre L1 et L2 au moins et une intonation ou/et gestuelle particulière doit accompagner l'énoncé.

Par ailleurs, Blanche-Benveniste et Willems (2007) affirment qu'il existe des cas de je crois au sens fort. Ainsi, la personne grammaticale du verbe peut être un critère pour l'analyse syntaxique, critère fortement lié au niveau pragmatique, mais il est certain qu'il ne peut pas être un argument à lui seul pour l'analyse syntaxique. Il entre dans un faisceau de critères et ne peut être indépendant d'une lecture en contexte

Le sujet est représenté par d'autres catégories que le clitique seul, même si cette réalisation est majoritaire comme dans tous les cas de verbe recteur à l'oral spontané. Nous avons des exemples de réalisation par association d'un clitique et d'un élément lexical (cas de « double marquage »), qui sont des réalisations habituelles de sujets de verbe recteur en français conversationnel :

(234) Caroline : *Le mec il croit* il bosse au sénat <espèce de bâtard va>.
Melissa : <Au> mon dieu <grave> mais genre euh [MPF_Zakia3]

(235) Melissa : Grave *eux ils croient* à leur âge leur vie elle est déjà faite.

⁸⁸ Cela correspond au contexte 3 avec *promettre* que nous avons vu plus haut.

⁸⁹ Gachet note également que « limiter la valeur mitigante à une série de formes verbales à la première personne paraît excessif et inadéquat » (Gachet, 2012 : 204).

Caroline : Bah ouais <cette bande de schlag@s là [MPF_Zakia3]

(236) <Les gens> ils vont **ils vont croire** c'est bon tu es une fille bolos@s et tout xx.
[MPF_Joanne11]

(237) enfin ouais tu m'as dit que tu pensais quand même te calmer un petit peu mais |
moi je pense je veux quand même essayer de je me dis | je vais me calmer parce que je
veux quand même essayer de fonder une famille [CEFC_ofrom-unifr12a07d-182]

Le verbe est accompagné d'éléments régis.

Nous notons également la présence d'adverbes dans les énoncés (238) à (240).

(238) **tu crois vraiment** il va mettre cinq cents balles dans un truc [MPF_Auphelie1e]

(239) Nan mais s'en deconnez. **vous croyez trop** il donne son msn comme ça vas-y
pfff tu mdégoutes (FrWac_prison-break.fr)

(240) Walid <Ici **ils croient** > ils sont à l'armée. Ils profitent trop. [MPF_Wajih4]

La présence de *trop* et *vraiment* oblige à une analyse du verbe de plein statut⁹⁰ et donc à une interprétation sémantique en termes de procès cognitif.

Nous notons la présence de groupe prépositionnel figé sous (241) :

(241) quand tu as commencé à me dire ça **j'ai tout de suite pensé** *je sais pas* c'est une
classe où on donne des cours [MPF_Roberto1b]

ou de « subordonnées », c'est-à-dire de constructions verbales régies introduites par *si*, ce qu'illustre l'exemple (117) repris sous (242) :

(242) je suis algérien (rires) et kabyle (.) parce que *si je dis que je suis français* le mec
il va croire je suis français il va me dire tu es d'où de la France [MPF_Nacer8]

L'énoncé (242) cumule cet indice avec celui de la présence d'un sujet lexical en double marquage (*le mec*).

Nous notons également des constructions régies en *parce que*

(243) Parce qu'en fait c'est même eux qui leur dit ouais vous ta mère toi tu vas faire
ça et ça **je pense** c'est eux qui leur met la pression parce que eux ils sont au-dessus <*parce*
que> *c'est des gens qui sont cachés derrière le rideau*. [MPF_Wajih5]

(244) donc je sais plus effectivement *pourquoi* on finissait pas les programmes | mais
je pense oui c'est peut-être *parce que* | *parce que les profs ne voulaient pas aller trop*
loin parce que sinon ils allaient [CEFC_cfpp-
Killian_Belamy_H_22_Lucas_Hermano_H_21_KB-836]

⁹⁰ Gachet (2012 : 202) relève également un énoncé dans lequel le verbe est renforcé par *vraiment* et qui l'incite à penser qu'il est employé dans son sens fort. Néanmoins, tous les matériaux linguistiques exprimant la certitude ne vont pas nécessairement augmenter la force assertive de l'énoncé, ce que signale également Gachet (2012 : 196) au sujet des adverbes *sûrement*, *certainement* ou *probablement*.

Le V₁ est lui-même régi par un autre élément

Dans les énoncés (245) et (246) le verbe est lui-même sous la rection d'un autre verbe.

(245) Arrête de **croire** toute ta vie tu vas rester dans ta tête@s même si c'est ton rêve.
[MPF_Zakia3]

(246) Mais tu *faut pas croire* les Marocains ils ont de l'argent hein> [MPF_Sahar2]

Dans l'énoncé (247) et (248) les verbes sont régis par une conjonction *parce que* elle-même régie par le verbe *ils ont accepté*.

(247) Nacer : <Mais quand même euh> ses sœurs hein ses sœurs ils sont venus hein.
Samir : Ouais mais des fois tu as des Français ils acceptent pas que leurs fils ils se marient avec des noires.

Nacer Ah non non parce que là ils ont accepté *parce que je pense* ils se connaissaient quand même b- beaucoup enfin bien avant euh que c'est c'était une relation que qui a duré je pense quatre ans avant qu'ils se marient quoi. [MPF_Nacer8]

(248) Nacer : ils jugent euh comment en fait ? Samir : Au facies parce que en fait ils croient quand tu es noir tu vas foutre la merde dans la boîte@s [MPF_Nacer3]

Dans ce dernier exemple, la raison invoquée pour le jugement au faciès est une croyance erronée des videurs. Le verbe *croire* est donc indispensable à la cohérence et son caractère obligatoire en fait un recteur fort. Un verbe qui a perdu son pouvoir constructeur et fonctionne comme séquence non régie ne peut s'intégrer à une rection.

Comme pour les formes syndétiques, le verbe peut fonctionner dans une structure avec contrôle à distance. Ainsi, dans l'énoncé (249) *Girls génération* est objet régi par *s'appelle* lui-même régi par *je crois*.

(249) ah | ah euh Girls Generation **je crois** ça s'appelle [CEFC_tufs-19_CB_CV_100225-2260]

La prosodie devrait nous guider sur le caractère intégré du verbe *je crois*. Dans les cas syndétiques, l'ensemble *je crois que ça s'appelle* a une intonation d'appendice (sorte de dépendance prosodique) révélant un statut macrosyntaxique de post-noyau. S'il y a un équivalent asyndétique, on doit retrouver le même schéma prosodique. C'est ce que montre l'analyse réalisée par P. Martin à l'aide de WinPitch⁹¹ (Martin, 2020) à la Figure 21.

⁹¹ Le logiciel WinPitch permet d'annoter automatiquement un énoncé oral à partir d'une transcription orthographique. Martin (2020 : 111) rappelle qu'il s'agit d'« un programme intégré de segmentation par alignement avec une voix synthétisée à partir du texte [et qui] procède au découpage en mots et en phones, suivi de la détection automatique des voyelles accentuées de la phrase par un algorithme intégrant le débit syllabique (Martin 2018) ».

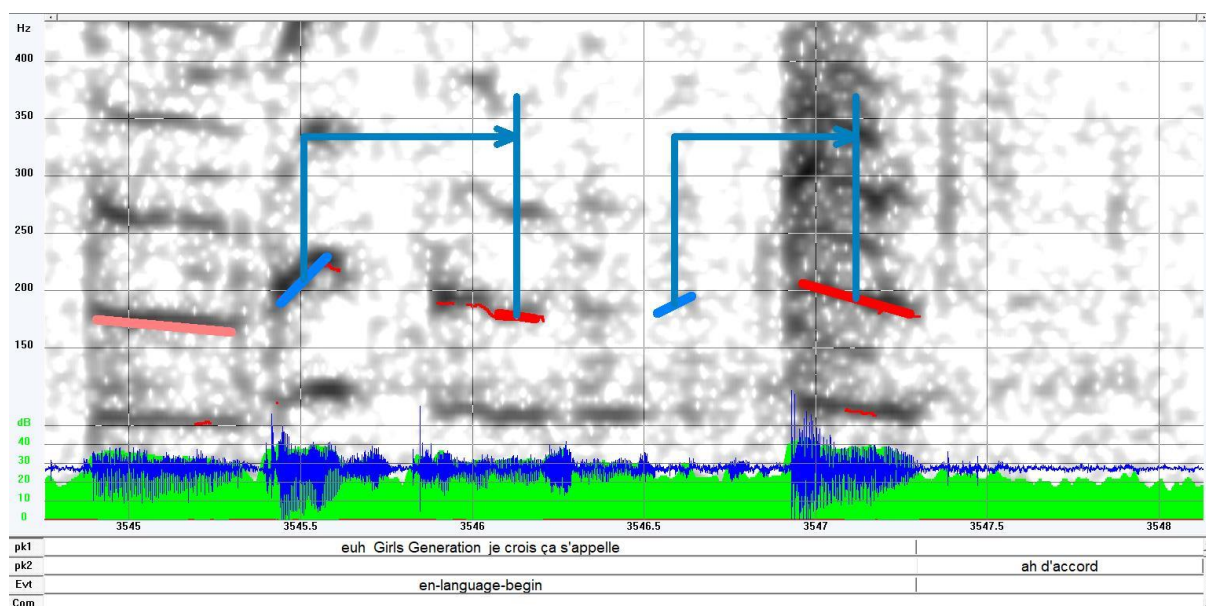


Figure 21 — Structure prosodique de l'énoncé *Girls Generation je crois ça s'appelle* (CEFC_395_tufs)

Malgré une superposition de voix, nous notons un contour plat avec *glissando* sur le postnoyau et un contour final déclaratif sur « ça s'appelle ».

La portée de la négation

Dans les structures avec *que*, nous observons un comportement particulier de la négation de V_1 . Nous pouvons considérer qu'elle a une portée sémantique sur le contenu de la régie. Un énoncé comme *Je ne pense pas qu'il va venir* est équivalent à *je pense qu'il ne va pas venir*. Le phénomène est encore plus net si on observe la possibilité de trouver des éléments à polarité négative :

(250) Je ne pense pas qu'il ait la moindre idée de ça.

Pour que ce phénomène de « transfert de la négation » se manifeste, il faut que la régie soit une valence objet direct du verbe. Le corpus contient quelques exemples d'asyndètes négatives comme :

(251) je crois pas ça existe les roux beaux [FrWac_ados.fr]

L'interprétation est comparable à celle que l'on aurait en présence de *que* :

(252) « je crois pas que ça existe les roux beaux » [FrWac_ados.fr_modifié]

C'est à dire que l'énoncé est sémantiquement équivalent à *je crois que ça n'existe pas les roux beaux*. La possibilité de transfert de la négation est donc un indice que le verbe croire régit la CV_2 .

Ces faits constituent de bons arguments en faveur d'un statut de verbe recteur pour V_1 . Il a donc la capacité de régir un objet réalisé canoniquement par une *que CV* et la CV_2 non introduite est une bonne candidate pour réaliser cet objet.

5.3.1.2. V₁ exerce des contraintes de sélection sur CV₂

Nous pouvons alors vérifier que CV₂ peut-être candidate au statut de construction verbale régie dans la valence objet de V₁. Il faut montrer que V₁ exerce des contraintes de sélection sur CV₂ (types de phrase, formes verbales ou non verbales *etc.*). Les exemples nous montrent que les CV₂ sont des déclaratives standards avec les mêmes structures que nous pouvons trouver dans leurs correspondantes introduites par *que*. Aucun énoncé de type non déclaratif n'a été relevé comme cela peut être le cas avec des usages de construction verbales non régies fonctionnant comme des « particules discursives », par exemple ci-dessous avec *tu sais* combiné avec une construction impérative :

(253) Tu sais n'oublie pas que tu es unique ! — (exemple issu de twitter)

Nous pouvons en conclure que la CV₂ en hypotaxe peut réaliser la place de valence objet direct de croire.

Nous aimerions confirmer cette possibilité en montrant que CV₂ satisfait aux tests qui prouvent le statut syntaxique de régi dans le cadre de l'Approche pronominale, avec notamment le test de pronominalisation. Nous notons avec un énoncé tel que (254) qu'une pronominalisation en *le* ou *ça* sans changement de sens est possible. Ce qu'illustrent par exemple la manipulation en de l'énoncé *Tu connais rien tu as vu qu'une vidéo et tu crois tu connais tout à sa vie ça y est* sous (254)

(254) Tu connais rien tu as vu qu'une vidéo et **tu crois ça** [MPF_Wajih2_modifié]

Toutefois l'application de ce test rencontre des limites comme nous l'avons vu dans la section 5.2. La manipulation la plus contrôlable est celle de la pronominalisation en *ce que* V₁ *c'est* CV₂ puisque nous avons un exemple de structure résultante attestée dans le corpus :

(255) **ce que** vous pensez *c'est* vous faites l'éloge de la liberté [CEFC_coralrom-fmedts02-270_modifié]

En attendant confirmation par d'autres exemples, la possibilité de faire la manipulation reste un indice de rection, d'autant qu'elle n'est pas possible avec les emplois clairement non régis de la séquence :

(256) tu vois **il ne pourra pas venir** [CEFC_coralrom-fmedts02-270_modifié]

(257) ?? **ce que** tu vois *c'est* il ne pourra pas venir

En (257), la manipulation n'est pas compatible avec l'emploi pragmatique de l'énoncé original en (256). Le verbe *voir* dans l'énoncé manipulé produit un énoncé difficilement acceptable.

La question est alors de savoir si nous pouvons justifier une distinction syntaxique entre rection forte et faible dans les emplois asyndétiques, ce qui sera examiné dans les paragraphes suivants.

5.3.2. Hypotaxe asyndétique à rection faible

Nous avons relevé des cas où les verbes *croire* et *penser* répondent aux critères dégagés par Blanche-Benveniste et Willems présentés dans le chapitre 2 (§2.1.1). Les verbes relevés ci-dessous, de (258) à (261), sont à la première personne du présent de l'indicatif.

- (258) **Je pense** c'est à onze heures qu'on commence [MPF_Anna17a]
- (259) Chokri : Et ce soir il y a une activité ?
Anna : Ce soir je sais pas. (.) **je pense** c'est une journée tranquille comme journée [MPF_Anna17a]
- (260) Nacer : C'est où exact ?
Samir : Euh **je crois** c'était le quatorzième hein ou quelque chose comme ça (.) c'était pas au sein du même euh c'était pas au sein du Monoprix [MPF_Nacer8]
- (261) Joanne : Ok tu as déjà fait peur à quelqu'un ?
Lupita Mais moi avoir peur ? (rires) Lupita : Ouais c'était en cinquième (.) **je crois** c'est ça qui a fait que ma vie elle a changé complètement. [MPF_Joanne11]

Ces propriétés formelles sont associées aux mêmes valeurs pragmatiques que celles observées pour les formes syndétiques. Dans les énoncés (258) à (261), les verbes sont compatibles avec un sens épistémique. Par l'emploi de ces verbes, les locuteurs donnent à voir la recherche d'une valeur (une heure *onze heures* en (258), une qualification *tranquille* en (259), un lieu *le quatorzième* en (260)). Ils indiquent leur incertitude quant au propos exprimé dans la CV₂. En (260) l'incertitude sur le lieu est renforcée par les interjections « hein » ou « euh » et par le syntagme nominal *quelque chose comme ça*.

Toutefois, dans les énoncés (262) et (263), les verbes *je crois* et *je pense* s'écartent de l'emploi mitigateur (sens faible) et correspondent davantage à un adoucisseur pragmatique (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 212). Ils permettent au locuteur de minimiser le propos avancé dans le segment verbal qui suit. Cette valeur a été relevée par Gachet (2012 : 199) proche de l'emploi formulaire ou de la fonction phatique. Il n'en reste pas moins qu'ils n'ont pas un sens descriptif et ne peuvent être analysés comme des recteurs forts.

- (262) Nacer Ben il y a trop de monde **je crois** il faut faire quelque chose hein (.) sérieux.
Moustapha Ouais. [MPF_Nacer6]
- (263) Nacer Si si c'-**je pense** il y a un un petit bruit après il ça ça va gêner pour l'enregistrement [MPF_Nacer8]

Nous pouvons donc proposer que ces réalisations, dans lesquelles le verbe est en tête de la structure verbale non précédé de l'élément *qu-*, s'intègre à la famille de constructions des verbes recteurs faibles. Il s'agit d'une cinquième réalisation⁹² possible de la structure faible. Dans ces énoncés, le verbe est *antéposé* à la CV₂ à laquelle il est rattaché. Suivant le cadre d'analyse de Blanche-Benveniste et Willems, nous pouvons considérer que le verbe régit toujours la construction verbale qui le suit mais faiblement. Il s'agit donc d'une construction hypotactique, mais où le verbe recteur est « faible ».

On pourrait cependant objecter à cette conclusion que les indices de rection faible sont fondés essentiellement sur une analogie de surface avec les formes syndétiques. Peut-on fournir des indices plus précis de leur capacité régissante ? En quoi ces formes ne sont-elles pas des incisives

⁹² Nous rappelons les trois autres : (i) lorsque le verbe est suivi d'une *que-P*, (ii) en incise médiane, (iii) postposée ou (iv) en construction disjointe.

non régies antéposées ? En fait ces formes partagent avec les cas indiscutables de rection forte des propriétés révélant une relation de rection qui les distinguent des séquences non régies comme *tu sais tu vois, remarque*. Les CV₂ sont toujours restreintes aux structures déclaratives, ce qui implique une sélection syntaxique de V₁. Le schéma prosodique intègre par défaut CV₁ à CV₂ comme pour les syndétiques et l'application du test de pronominalisation en *ce que* adapté donne des résultats acceptables :

(264) Ben il y a trop de monde **je crois** il faut faire quelque chose hein (.) sérieux.
[MPF_Nacer6]

(265) Ben il y a trop de monde *ce que* je crois *c'est* il faut faire quelque chose
[MPF_Nacer6_modifié]

Nous trouvons des exemples équivalents extrait d'un site internet :

(266) Ce que je pense c'est il faut un serveur cluster, mais pas plus (extrait internet⁹³)

Des indices sont donc disponibles pour montrer que dans les exemples avec interprétation de rection faible V₁ régit bien CV₂.

Le parallélisme avec Les recteurs faibles que décrivent Blanche-Benveniste et Willems est souligné par le fait que le corpus contient des exemples d'autres réalisations citées par ces auteurs :

– position médiane

(267) Ah non non parce que là ils ont accepté là parce que je pense ils se connaissaient quand même b- beaucoup enfin bien avant euh que c'est c'était une relation que qui a duré **je pense** quatre ans avant qu'ils se marient quoi. [MPF_Nacer8]

– position finale :

(268) Nacer : euh pff euh ben il y a (il y a pas mal de) temps elle est euh je crois elle est en dernière année de spécialité **je crois** (.) [MPF_Nacer1]

5.3.3. Des énoncés difficiles à analyser

L'enjeu dans ces paragraphes est de se demander d'une part s'il est toujours possible de distinguer au niveau micro les cas de rection forte des cas de rection faible et d'autre part s'il n'y a pas des emplois dans les données purement macro de type « particules discursives » des verbes fonctionnant par ailleurs au niveau microsyntaxique comme recteurs forts ou faibles.

5.3.3.1. Hypotaxe asyndétique : rection forte ou rection faible ?

Toutefois, il reste des structures pour lesquelles il est difficile de statuer quant à la nature du lien entre les verbes *croire* et *penser* et la construction verbale qui suit. C'est le cas notamment

⁹³ [Essai du client VERDE pour Ubuntu - ZDNet](#) [consulté le 01/10/22]

pour des constructions dont le verbe à la première personne du singulier du présent de l'indicatif. Nous avons relevé les énoncés sous (269) et (270).

(269) Roberto : Mais c'est peut-être parce que tu connais du monde ?
Gaël : Ouais **je pense** c'est ça et que j'ai l'habitude de me balader ici [MPF, Roberto1b]

(270) bah oui pour des gouttieres pas cher Nov 21, 23:37 ?????????????? dit : taré, débile, andouille et provateur en plus !! pauvre bête ou êtes vous tombés !! Nov 21, 23:42 Sari dit : **je pense** ces chats n existent meme pas et que cette personne homme ou s amuse a provoquer les gens [Frwac_id360875_olx.fr]

Dans ces énoncés, le verbe *penser* est à la première personne du singulier du présent et il est suivi d'une sibilante, cooccurrence fréquente avec les verbes recteurs faibles (Avanzi, 2012 : 282), ce qui pourrait constituer des arguments pour une analyse du verbe en emploi recteur faible. Néanmoins la coordination avec une complétive marquée morphologiquement par *que* et l'équivalence avec les proformes, « je le pense », « je pense ça » où *le* et *ça* reprennent « c'est parce que je connais du monde », constitueraient des indices d'une construction en hypotaxe asyndétique⁹⁴. Un cas de coordination avec une complétive marquée cette fois-ci par *que* a été extrait de FrWac et que nous reprenons sous (271).

(271) pauvre bête ou êtes vous tombés !! Nov 21, 23:42 sari dit : **je pense** ces chats n existent meme pas et **que** cette personne homme ou femme s amuse a provoquer les gens [FrWac_461_olx.fr]

Cette difficulté d'interprétation n'est pas réservée aux constructions du type [CV₁ Ø CV₂] puisque Willems et Blanche-Benveniste (2010) signalaient également les difficultés à trancher entre une interprétation en recteur faible ou fort pour les constructions suivies d'une *qu-P*.

5.3.3.2. Cas « flottants » en dehors du niveau microsyntaxique ?

Nous avons relevé, dans d'autres corpus, des cas où le verbe semble « flottant ». Nous observons que la prosodie diffère des énoncés analysés précédemment. Nous notons une pause plus longue et un allongement de la dernière syllabe de la parenthèse *après* en (272) ou du hanging topic *enfants* en (273).

(272) et **je crois** trois ou quatre mois après euh ben | je découvrais que Cage euh je découvrais plutôt les œuvres pour pianos préparés de John Cage donc euh [CEFC_TCOF> explorationssonores]

⁹⁴ Un cas similaire est attesté au 18^{ème} siècle : « Alons esprover nostre songe. / Se en monument ne est li cors, / Dont pourrons nous bien dire lors / N' est mie songes mais veritez, / Et que il est resuscitez » (Palatinus, 1746–50). Glikman et Verjans (2013 : 257) analysent cet énoncé comme un cas de rection et s'appuient pour ce faire sur ce même argument : « In this example, the paratactic construction is coordinated with the clause introduced by *que*, i.e. they are both governed by the same verb, and thus have the same syntactic distribution. We can therefore assume that asyndetic constructions have always been possible in the language system, with the same syntactic characteristics, although their frequency has declined ».

(273) euh oui **je crois** les enfants dès le primaire faut commencer à économiser pour euh l'université parce que à quinze mille d~ dollars par an [CEFC_TUFS > 15_LW_MG_100224]

L'analyse que nous proposons est confirmée à la lecture de la figure ci-dessous, illustrant une analyse prosodique à l'aide de WinPitch (273).

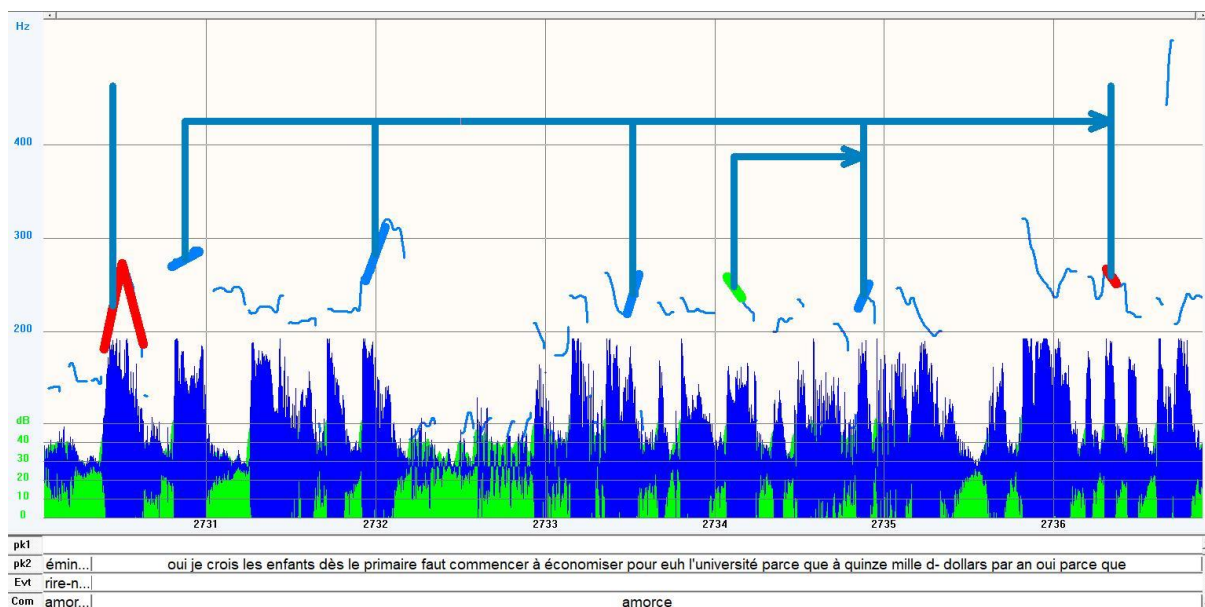


Figure 22 — Structure prosodique de l'énoncé *oui je crois les enfants dès la primaire faut commencer à économiser pour euh l'université* [CEFC_Tufs]

L'énoncé peut être annoté de la manière suivante suivant la méthodologie de Martin (2020) :

[**je crois** Cris↗ (contour montant)] [les enfants Cris↗] [dès le primaire Cris↗] [faut commencer Cfal↘ (contour descendant) à économiser Cris↗] [pour euh l'université Cdec↓] (contour terminal déclaratif)]

Nous constatons que les trois segments *je crois*, *les enfants* et *dès la primaire* sont tous des prénoyaux.

Pour l'énoncé (274), il est difficile de dire si *je crois* porte en réalité sur ce qui précède ou ce qui suit et donc nous pouvons nous demander à quoi est rattaché *je crois*.

(274) Tu as vu après les euh tu as vu la génération de nous on a on a x guerre **je crois** on a plus le seum que nos grands-parents et tout ça là comment ils les ont mal traités et tout ça. [MPF_Nacer2]

Avanzi (2012 : 286) relève également des séquences qui présentent des ambiguïtés de rattachement. Nous pourrions analyser ces ambiguïtés comme d'autres cas de verbe « flottant », interposé entre deux constructions et pouvant porter sur les deux. Dans les énoncés (272) à (274), le lien entre la CV₁ et la CV₂ relèverait davantage de la macrosyntaxe.

Devoient-elles être analysées comme des incises ? Se situent-elles au niveau micro ou macrosyntaxique ? Blanche-Benveniste et Willems (2007) distinguaient déjà les cas d'incises

antéposés des cas d'hypotaxes asyndétiques à rection faible. Les chercheuses décrivaient les premières comme rare et les secondes de quasi inexistantes (*cf* chapitre 2 § 2.2) mais toutes deux comme des cas de rection faible. Andersen (2007) relève également deux emplois possibles des verbes en position qu'elle nomme « antéposée », c'est-à-dire lorsque le verbe est en tête d'énoncé non suivi du *que*. Toutefois, contrairement à Blanche-Benveniste et nous même, elle considérait le second emploi du verbe comme subordonné par rapport à une principale, là où nous suggérons qu'il n'y a plus du tout de lien rectionnel. Andersen (2007 : 18) formule cela en ces mots :

Il n'en reste pas moins qu'en français aussi, les deux possibilités existent, celle des verbes d'opinion dans un rôle de verbe recteur régissant une proposition subordonnée et celle où le verbe d'opinion joue un rôle syntaxique subordonné par rapport à la proposition à laquelle il se rapporte et où on peut parler de MDP.

Dans une étude prosodique Gachet et Avanzi (2009) ont montré que deux schémas prosodiques existaient. Le premier schéma, schéma dominant, est celui de la liaison, c'est-à-dire le regroupement sous un même paquet prosodique des deux constructions verbales. Le second schéma correspond à une rupture prosodique. Un constituant est considéré détaché prosodiquement « si sa syllabe finale était associée à une frontière de syntagme intonatif (actualisée dans la substance par une montée mélodique, accompagnée d'un allongement et/ou suivie d'une pause silencieuse) ». Ce second schéma est identifié comme rare : 3 cas de détachements prosodiques des verbes en têtes d'énoncé sur 36 asyndétiques.

Berrendonner et Béguelin (1989 : 108) observent un phénomène similaire à ces cas « flottants » et les traite en termes de « segmentation floue » :

Le phénomène de segmentation floue concerne aussi des unités de rang supérieur. On rencontre ainsi souvent dans le discours oral des clauses dont on ne peut déterminer si elles forment unité avec ce qui précède, ou avec ce qui suit.

Ils relèvent l'existence de *zone de recouvrement*, ce qui signifie qu'une unité peut aussi bien faire partie de deux périodes consécutives (deux constructions verbales non dépendantes en nos termes). Ils illustrent cela avec les énoncés que nous reprenons sous (275), (276) et (277).

(275) parce qu'il y a beaucoup d'ironie *dans ce film* y a y a d'l'ironie

(276) c'est vraiment au fond c'est très chrétien : *même si W. H. se dit athée* ↗ : peu importe c'est un mystique

(277) qu'est-ce que vous avez à dire aux parents parfois : vous avez à leur dire qu'ils ne vous comprennent pas ↗ euh *d'après ce que j'ai entendu* (montante) vous avez toutes les raisons d'être heureux mais... (Berrendonner et Béguelin, 1989 : 109)

Nous pensons que ce sont ces cas de rupture rares qui seraient de véritables parenthétiques relevant uniquement du niveau macro-syntaxique alors que les cas de liaison prosodique (la majorité donc) conforteraient une analyse syntaxique en termes de rection.

5.3.4. Comparaison entre les hypotaxes syndétiques et les hypotaxes asyndétiques

Les résultats précédents montrent que dans les corpus considérés, coexistent des formes syndétiques et asyndétiques de valences verbales. La répartition ne se fait pas selon le type de rection : les deux formes véhiculent aussi bien des rections faibles que des rections fortes. Nous considérons qu'il s'agit là de deux réalisations grammaticales différentes de la place objet de ces verbes. Nous ne considérons pas que la version asyndétique est une variante de marquage de la version syndétique où la construction objet serait dans un cas marqué morphologiquement et dans l'autre cas, par exemple par intégration prosodique. Cela revient à dire que nous n'analysons pas le morphème *que* comme une simple marque formelle affectant des constructions verbales finies dépendantes. Il forme avec la construction verbale à laquelle il est associé une unité grammaticale à part entière qui a ses propres distributions et son propre comportement. Nous considérons que la *que* CV introduite et la CV « nue » sont deux constructions grammaticales différentes. Une preuve de cette différence réside dans le fait que la forme asyndétique peut, de son côté, se combiner avec des constructions réduites à des séquences nominales :

- (278) qui peyton ou brook qui iras le mieux avec lucas ? moi **je pense** brook il font un beau couple bouriquet [FrWac_jeux2filles.fr]

Ce type de combinaison semble impossible avec la forme syndétique :

- (279) ?? qui iras le mieux avec lucas ? moi **je pense que** brook [FrWac_jeux2filles.fr_modifié]

Ce sont autant d'indices que le morphème *que* n'est pas un simple marqueur d'intégration d'une construction mais qu'il impose des restrictions de forme aux éléments qu'il introduit.

Un autre indice, qui demanderait une vérification sur un corpus plus large, provient des exemples cités plus haut où sont combinés les deux types de CVs régies :

- (280) bah oui pour des gouttieres pas cher Nov 21, 23:37 ????????????????? dit : taré, débile, andouille et provateur en plus !! pauvre bête ou êtes vous tombés !! Nov 21, 23:42 Sari dit : **je pense** ces chats n existent meme pas *et que* cette personne homme ou s amuse a provoquer les gens [Frwac_id360875_olx.fr]

L'ordre inverse n'est pas attesté et si on le réalise, on obtient une séquence dont l'interprétation semble différente :

- (281) bah oui pour des gouttieres pas cher Nov 21, 23:37 ????????????????? dit : taré, débile, andouille et provateur en plus !! pauvre bête ou êtes vous tombés !! Nov 21, 23:42 Sari dit : **je pense que** ces chats n existent meme pas *et* cette personne homme ou s amuse a provoquer les gens [Frwac_id360875_olx.fr_modifié]

la CV₂ qui suit ne semble pas nécessairement sous la portée de *je pense*. Elle gagne en autonomie et est interprétable comme une assertion de plein droit et non plus comme une opinion du locuteur. C'est sans doute que le *que* suffit à lui seul à marquer une « intégration dans une unité supérieure » selon la formulation de Blanche-Benveniste et Willems (2007) et donc impose le rattachement à la séquence contenant *je pense*, tandis que la construction verbale « nue » n'imposant pas un tel rattachement sera préférentiellement interprétable comme faisant partie d'une nouvelle unité discursive.

Du point de vue de l'interprétation, il y a aussi des indices que chaque construction véhicule des interprétations qui lui semble propres. Ainsi, dans des exemples comme :

(282) ma famille **ils croient** ils vont me marier avec ma cousine ils sont fous eux ou quoi [MPF_Wajih3-2]

(283) j'ai dit au condé ça ouvre quand à Bastille il m'a dit vingt-et-une heure trente **tu crois** je vais attendre jusqu'à vingt-et-une heure trente ou quoi [MPF_Auphelie1d]

La construction asyndétique révèle une valeur pragmatique particulière : le propos exprimé dans la CV₂ est attribué à une tierce personne et rejeté par le locuteur. L'intonation et des expressions telles que « en fait », « genre » ou « ils sont fous » et la présence régulière de l'appendice « ou quoi », nous permettent d'interpréter les séquences CV₂ dans ce sens. Le locuteur rejette une idée qui lui semble aberrante. Nous retrouvons là une valeur pragmatique d'expressif indirect de mécontentement, désaccord, valeur également relevée par Angot (2021). Des structures avec *que* et dont le verbe une valeur similaire ont été relevées par Gadet (2021 : 34) ce qu'illustre l'énoncé :

(284) **tu crois que** je vas te cramer pour ça ou quoi ? [MPF_Wajih4]

Toutefois, nous nous demandons si cette valeur et ce type de structure ne seraient plus fréquentes avec les asyndétiques. Cela pourra faire l'objet d'une étude plus approfondie.

Le bilan est donc que nous trouvons dans ce corpus deux constructions en concurrence pour les objets « phrastiques » des verbes *penser* et *croire*. Ces deux constructions peuvent fonctionner avec des recteurs forts et des recteurs faibles. Par ailleurs les formes « figées » *je pense* et *je crois* peuvent fonctionner comme séquences non régies dans des configurations discursives relevant du niveau macrosyntaxique.

Le tableau ci-dessous recense les trois relations syntaxiques possibles entre le verbe *croire* ou *penser* en CV₁ et la CV₂ qui la suit.

Nom de la construction	Lien	Exemples d'énoncés
Hypotaxe asyndétique faible	Rection faible (microsyntaxe)	Je pense c'est à onze heures qu'on commence (MPF_Anna17a)
Hypotaxe asyndétique forte	Rection forte (microsyntaxe)	elle a cru j'allais pleurer parce que je faisais pas le truc de délégué (MPF_Wajih4)
Parataxe (flottant macrosyntaxique)	Macrosyntaxique (à explorer)	euh oui je crois les enfants dès le primaire faut commencer à économiser pour euh l'université parce que à quinze mille d~ dollars par an (CEFC_TUFS > 15_LW_MG_100224)

Tableau 6 — Les constructions asyndétiques — dépendances micro et macro syntaxiques

Nous avons conscience que la prise en compte de nouveaux énoncés pourrait remettre en cause certaines propriétés et classifications proposées dans ce travail, tout comme nous avons pu mettre avec des données nouvelles extraites de corpus, en lumière certaines réalisations du verbe *croire* et *penser*.

Dans ce chapitre, nous avons montré que les manipulations habituellement employées afin d'attester du statut régi d'une construction verbale ne seraient pas toujours opératoires pour les verbes *croire* et *penser* en construction asyndétiques. Nous avons alors analysé un ensemble d'indices qui ont été employés dans des études antérieures afin de trancher quant au statut syntaxique du verbe : recteur faible, recteur fort ou non recteur. Nous avons conclu en montrant que c'est en prenant en compte ce faisceau d'indices qu'il est possible de proposer une analyse de ces constructions.

Ces résultats concernent le système de la langue. Nous devons conclure que les constructions analysées font partie du système du français hexagonal contemporain. Elles sont produites par des locuteurs francophones natifs scolarisés dans des conditions normales de prise de parole. Comme toutes constructions, il convient maintenant d'en étudier la représentativité et les contextes favorisant leur emploi en la comparant notamment à celle de structures concurrentes. Ceci suppose à la fois une étude quantitative et un examen des résultats au moyen de grilles d'analyse sociolinguistique. C'est l'objet du dernier chapitre de la thèse.

6. ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE. OBSERVATION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DE DIVERS CONTEXTES

Nous nous intéressons dans ce dernier chapitre à l'alternance entre les constructions [CV₁ *que* CV₂] et [CV₁ Ø CV₂]. Plusieurs études ont été menées à ce sujet, sur les constructions avec les verbes *croire* et *penser* en anglais (Sankoff, 1980 ; Elness, 1984 ; Thompson et Mulac, 1991 b, ou encore Hawkins 2003), en français parlé au Québec et à l'Ontario (Martineau, 1988 ou Liang et *al.*, 2021a et b) ou en ancien français (Glikman et Verjans, 2013). Tout comme Avanzi (2012 : 278), nous notons que les travaux portant sur l'alternance *que*/Ø « s'accordent pour dire que l'absence de relateur est un phénomène populaire, propre à l'oral, aux situations informelles, une variante stylistique permettant de mimer la langue parlée ». Les recherches sur le sujet tentent également d'expliquer ce qui motive les constructions asyndétiques en s'appuyant sur des critères linguistiques relevant :

– du conditionnement phonologique (l'absence du *que* est favorisée lorsque la consonne initiale de la CV₂ est une consonne sourde et est plus fréquente quand il s'agit d'une voyelle [Sankoff, 1980 ; Martineau, 1988]) ;

– du conditionnement syntaxique relevant de la syntaxe interne (la complexité de la CV₁, un pronom sujet, de première ou deuxième personne en CV₂ plutôt qu'un syntagme nominal plein, ou une troisième personne inhiberait l'usage du *que* (Bolinger, 1972 ; Elness, 1984 ; Thompson et Mulac, 1971 b ; Kearns, 2007 ; Jaeger, 2010)) ;

– du conditionnement syntaxique relevant de la syntaxe externe (lorsque les deux CV_s sont métriquement équilibrées, lorsque les sujets des deux CV_s sont coréférents ou lorsque les deux CV_s sont strictement adjacentes l'absence du *que* serait favorisée (Martineau, 1988 ; Elness, 1984 ; Snyder et Rothstein, 1992)) ;

– du conditionnement sémantico-pragmatique : lorsque le *that* qui a une valeur anaphorique en anglais renvoie à un contexte antérieur alors il serait favorisé (Bolinger, 1972), l'asyndétique n'est possible que lorsque le sujet du verbe épistémique est celui qui prend en charge l'atténuation de vérité du contenu en CV₂ (Thompson et Mulac, 1991 b).

Dans la lignée de ces études, nous nous sommes interrogées quant au contexte de production des constructions verbales asyndétiques avec les verbes *croire* et *penser*. Tout comme Avanzi (2012 : 281), nous défendons l'idée selon laquelle « les raisons qui motivent l'absence ou la présence de relateur après un verbe sont plurielles », ce que nous montrerons à l'aide d'une analyse en s'appuyant sur une approche communicationnelle de la variation et une approche quantitative, multifactorielle et probabiliste. Ainsi, dans un premier temps, nous reformulerons quelques hypothèses à partir des études antérieures réalisées sur le français (§6,1), ou que nous avons formulées à partir d'une première approche sur corpus (§6,2). Puis nous mettrons à l'épreuve ces hypothèses au travers d'une approche probabiliste, multifactorielle et comparative entre plusieurs éléments (§6,3). Enfin, nous formulerons quelques pistes de réflexion quant à l'usage des constructions asyndétiques en français.

6.1. Quelles hypothèses quant au contexte de production ?

Pour le français hexagonal et dans le cadre des études sur les verbes recteurs faibles, les hypothèses relevant du contexte de production des constructions asyndétiques se dessinent à partir de remarques ponctuelles dans les études antérieures. À la lecture de certains passages, nous comprenons que l'alternance entre les séquences marquées par *que* et les séquences asyndétiques s'inscrit dans un cadre variationnel. Des facteurs variationnels selon l'utilisateur et selon l'usage (Gadet, 2003 : 23) entrent en jeu dans le choix d'une structure plutôt que l'autre. Tout d'abord, le fait que Blanche-Benveniste et Willems (2007 : 226) signalent ces constructions en les renvoyant à une étude québécoise (Sankoff, 1974) ou parisienne (Andersen, 1997), nous permet de soumettre deux hypothèses :

(i) les séquences asyndétiques sont liées à un phénomène de variation diatopique, plus présente dans le français parlé au Québec et dans l'Ontario ou dans l'hexagone à Paris

(ii) la nature des données à disposition qu'il s'agisse de leur nombre, du genre des données, au sens d'échange plus ou moins formel, et/ou l'état de leur exploitabilité (analyse prosodique indisponible) ne permettent pas d'observer ce type de construction.

Gachet (2012 : 226) va dans le même sens et il formule une certaine réticence quant à la présence de cette structure chez tous les locuteurs du français. Devons-nous comprendre qu'en français, par opposition à l'anglais entre autres, la structure asyndétique est réservée à une communauté de pratique ? Une troisième hypothèse peut être formulée en ces termes : (iii) les structures asyndétiques sont plus présentes dans des groupes de locuteurs et locutrices en particulier. Cette variation d'ordre social, qualifiée de diastratique, n'est pas investiguée par l'auteur en français hexagonal mais elle a été examinée par Liang et al. (2021a et b) pour le français québécois⁹⁵. Dans cette étude, les facteurs sociaux que sont le niveau d'études des locuteurs et leur profession ont été soumis à une analyse statistique. Les résultats obtenus montrent que ces deux facteurs ont un effet significatif sur l'omission du *que* dans des constructions verbales avec les verbes tels que *sembler, penser, imaginer, falloir, croire, etc.* Ainsi, les locuteurs dont l'activité économique requiert ou est nécessairement associée à une compétence langagière légitimisée⁹⁶ tels que les professionnels libéraux et autres diplômés universitaires omettent moins souvent le morphème *que* que les autres membres de la communauté, dont la réussite économique ne dépend pas autant de la langue (les techniciens, les ouvriers (5) et les chômeurs (6)).

Gachet (2012 : 226) ajoute des remarques qui concernent cette fois-ci un aspect variationnel selon l'usage, qualifié de diaphasique, à savoir que l'alternance des structures s'expliquerait par le registre de langue ou une situation de communication. Il note que : « l'absence du *that* en anglais et celle du *que* en français sont deux phénomènes bien distincts. L'absence de *that* en anglais semble bien plus répandue, et certainement plus conforme à une norme de langue standard (quoique dans un registre détendu) »⁹⁷ et complète : « Biber et al. (1999) et Biber (1999) observent, à partir de comptages, que l'absence du *that* est la norme dans l'oral

⁹⁵ Liang réalise d'ailleurs actuellement une étude de ces facteurs pour le français hexagonal. Nous notons par ailleurs que ce type de structures a été signalée par Bauche (1920) dans son ouvrage sur le français populaire.

⁹⁶ Liang et al. cite Sankoff et Laberge (1978 : 239) : « speakers whose economic activity [...] requires or is necessarily associated with competence in the legitimized language (or standard, elite, educated, etc. language) ».

⁹⁷ Nous soulignons.

conversationnel, tandis que dans les registres formels, telle la prose académique, c'est sa présence qui est régulière ».

Dans une dynamique similaire, Angot (2021) observe que les asyndétiques sont plus présentes dans les enregistrements qu'elle qualifie de « naturels ». Elle considère que le degré de naturel des conversations pourrait être un facteur favorisant les structures sans *que* : « as Corpus 3 presents the most naturalistic conversations, this could be taken as a factor contributing to que-deletion »⁹⁸ (Angot, 2021 : 232). Elle définit le terme « naturel » qu'elle emploie de la manière suivante : « that is, conversations that were not constrained in terms of topics and arguably in terms of time length and number of participants »⁹⁹ (Angot, 2021 : 25-26). Nous explorerons ces observations que nous formulerons en termes de proximité communicative : (v) la structure asyndétique serait davantage utilisée dans des contextes de proximité communicationnelle plutôt que dans des contextes de distance communicationnel ; autrement dit, en reprenant les termes ci-dessus, dans des registres détendus, naturels et dans l'oral conversationnel, plutôt que dans des registres plus formels. Cette explication peut être mise en parallèle avec celle que formule Andersen (1997), à savoir que la présence du *que* dans ce type de construction relèverait davantage d'un choix lié au poids de la norme. Ce poids expliquerait d'ailleurs les cas où le *que* présent serait phonétiquement affaibli :

S'il n'y a pas systématiquement absence du que après des verbes dans leur emploi parenthétique, c'est à mon avis dû à la force d'un système de répression linguistique de constructions apparemment sans subordination syntaxique ; il n'est pas selon la grammaire traditionnelle possible de juxtaposer deux propositions formant une unité sémantique, sans la présence d'une conjonction de subordination (ou de coordination) (Andersen, 1997 : 142)

Damourette et Pichon (1911 : 310) observait déjà une imposition par une certaine grammaire de la conjonction de subordination : « La rigueur syntactique dans l'emploi du masque intégratif pur [...] ne paraît s'être introduit qu'à la période classique, et l'effort des grammairiens peut n'y avoir pas été étranger ».

Enfin Dion (2003) à propos du français parlé au Canada soumet l'hypothèse que le facteur de l'âge aurait également une influence sur l'usage de la construction asyndétique. Toutefois, dans l'étude de Liang et al. (2021a et b) ce facteur n'est pas significatif.

Une hypothèse concernant une caractéristique interne à la langue est formulée par Martineau (1993). Elle suggère que (e) les verbes recteurs faibles sont de bons candidats pour la non réalisation du *que* en français du Québec et de l'Ontario. À partir d'une comparaison des ellipses de *que* dans les complétives à l'indicatif et dans les complétives au subjonctif, elle montre que le type de verbe (et donc de lien syntaxique) a un poids plus important dans le recourt aux ellipses que le mode du verbe dans la complétive.

⁹⁸ Nous traduisons : « comme le Corpus 3 présente les conversations les plus naturalistes, cela pourrait être considéré comme un facteur contribuant à la suppression des *que* ».

⁹⁹ Nous traduisons : « c'est-à-dire des conversations qui n'ont pas été limitées en termes de sujets et sans doute en termes de durée et de nombre de participants ».

Diverses hypothèses d'ordre sociolinguistique et syntaxique expliqueraient donc l'emploi d'une structure asyndétique plutôt que sa variante syndétique. Parmi les hypothèses formulées dans ce chapitre, nous vérifierons dans ce travail de recherche les hypothèses suivantes :

- (i) celles concernant les caractéristiques internes de la langue à savoir le statut du verbe recteur faible. Les asyndétiques seraient préférées lorsque le verbe *croire* ou *penser* est en emploi de rection faible, c'est-à-dire à la première personne du présent de l'indicatif.
- (ii) le contexte communicationnel à savoir la proximité ou distance communicationnelle en jeu dans les échanges.

Nous les complétons avec une hypothèse que nous formulons suite à notre sur corpus :

- (iii) Nous défendons l'idée qu'il n'y a pas qu'un facteur variationnel qui puisse expliquer l'emploi d'une structure plutôt qu'une autre. Ainsi, nous formulons la dernière hypothèse que l'alternance *que/Ø* est multifactorielle.

6.2.Approche quantitative, multifactorielle et probabiliste

Cette partie a été réalisée en collaboration avec Yanis Da Cunha¹⁰⁰ et a fait l'objet en partie d'une présentation (Ferreira et Da Cunha, 2022). Des études quantitatives et statistiques ont déjà été faites en anglais (Jaeger, 2010 ; Jaeger et Levy, 2007) et en français québécois (Liang et al., 2021a et b). Ces études montrent que cette alternance est liée à plusieurs facteurs (multifactorielle). Nous retrouvons quelques facteurs communs entre les études sur l'anglais et le français québécois que nous reprenons dans notre étude, ce qu'illustre le tableau suivant :

Facteurs favorisants [CV ₁ Ø CV ₂]	Anglais (Jaeger, 2010)	Français (Liang et al., 2021)
Sujet de CV ₁ de 1ère personne	✓	
Sujet de CV ₂ pronominal	✓	✓
La CV ₂ commence par une consonne		✓

Tableau 7 — Facteurs favorisants les structures asyndétiques relevés par les études antérieures. Comparaison de l'anglais et du français québécois

Nous proposons la première étude quantitative en français hexagonal sur l'alternance *que/Ø* avec les verbes *croire* et *penser* à partir de l'annotation réalisée sur le corpus présentée dans le

¹⁰⁰ Université Paris Cité - [LLF](#)

chapitre 3. La répartition des structures annotées en fonction des corpus et des verbes est illustrée dans le Tableau 8.

Corpus	Structure	Croire	Penser	Total	
MPF	[CV ₁ ∅ CV ₂]	134	56	191	1242
	[CV ₁ <i>que</i> CV ₂]	240	812	1052	
CEFC	[CV ₁ ∅ CV ₂]	65	148	213	5069
	[CV ₁ <i>que</i> CV ₂]	2565	2291	4856	
FRWAC	[CV ₁ ∅ CV ₂]	53	56	109	205
	[CV ₁ <i>que</i> CV ₂]	53	35	88	
Total				6516	

Tableau 8 — Répartition des structures annotées en fonction des corpus et des verbes

6.2.1. Présentation de l'approche et des facteurs retenus

Une approche probabiliste et multifactorielle similaire à celle de Da Cunha et Abeillé (à paraître) a été adoptée. L'approche probabiliste de la grammaire voudrait que l'alternance *que/∅* avec les verbes *croire* et *penser* soit distribuée selon des préférences syntaxiques qui peuvent varier selon des facteurs sociolinguistiques, de genre textuel *etc.* Des contraintes préférentielles pèsent sur ces préférences syntaxiques et oriente le choix pour une variante ou une autre selon de multiples facteurs, ce qui justifie le recours à une approche quantitative avec des outils statistiques. Pour rappel les facteurs annotés dans notre corpus sont :

- la personne du sujet du verbe *croire* et *penser* (CV₁) et de la construction verbale qui suit (CV₂) (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} personne du singulier et du pluriel)
- la catégorie du sujet du verbe de la CV₁ et celui de la CV₂ (constituant nominal, pronom)
- le temps et le mode du verbe de la CV₁ et celui de la CV₂
- le type de phrase du verbe de la CV₁¹⁰¹ (assertive, injonctive, interrogative)
- la présence de la négation dans la CV₁ et dans la CV₂
- l'adjacence du verbe de la CV₁ et de la CV₂ (le verbe est-il directement suivi de la construction verbale qui le suit ?)
- l'emploi sémantico-pragmatique des verbes (descriptif « sens fort », mitigateur « sens faible », auquel nous ajoutons celui d'expressif)
- le phonème initial de la CV₂ (consonne, voyelle)

¹⁰¹Le verbe 2 est toujours assertif

- le type d'enregistrement selon la classification du MPF (A = distance, non connivence, B = connivence, C = proximité, connivence « informel ») que nous avons en partie appliquée au CEFC.

Le facteur *verbe recteur faible/verbe recteur fort* suggéré par Martineau (1993) n'a pas été retenu car nous avons montré qu'il existait des ambiguïtés pour les cas *je crois* et *je pense*. Les énoncés relevant potentiellement de relations uniquement d'ordre macro-syntaxique n'ont pas non plus été distingués.

Une analyse statistique à partir de ces facteurs a été appliquée. Nous avons modélisé les données à l'aide de la régression logistique à effets mixtes (package *lme4* sur R, Bates et al., 2014). La régression logistique permet de quantifier la relation entre les variables prédictives et une variable binomiale à prédire. Les variables prédictives sont les facteurs que nous avons annotés. La variable binomiale à prédire est l'alternance *que/Ø*. Cette régression est dite « à effets mixtes » car elle prend en compte la variation aléatoire présente dans nos données. Les variables « enregistrement » (qui correspond au nom de l'enregistrement dont est extrait chaque occurrence) et « verbe » (*croire* ou *penser*) sont utilisés comme variables aléatoires. Ces variables représentent des sous-groupes de données qui recevront un coefficient propre pour tenir compte de leurs spécificités. Cela permet de prendre en compte que les occurrences ne sont pas indépendantes mais reliées entre elles par certaines caractéristiques (par exemple, dans un enregistrement plusieurs verbes peuvent être liés entre eux par le fait qu'ils sont issus d'un même enregistrement).

Le modèle, après apprentissage sur un échantillon, peut ainsi fournir une probabilité des constructions asyndétiques P pour tout énoncé annoté. Si $P > 50\%$, le modèle prédit une construction asyndétique $[CV_1 \text{ } \emptyset \text{ } CV_2]$ et si $P \leq 50\%$, le modèle prédit une construction syndétique $[CV_1 \text{ } \textit{que} \text{ } CV_2]$. Nous avons utilisé une procédure de validation croisée répétée 100 fois (package *caret* sur R, Kuhn, 2008), ce qui permet d'obtenir une mesure d'exactitude. Le modèle met en évidence la significativité des facteurs : la p -value doit être inférieure à 0,05 (cela signifie que ce n'est probablement pas lié au hasard). L'écart-type doit toujours être inférieur au coefficient. Il nous permet de dire qu'on peut être confiant dans le résultat (plus il est éloigné du coefficient plus nous pouvons être confiant). Les coefficients positifs indiquent que le facteur augmente la fréquence des constructions asyndétiques, les coefficients négatifs la fréquence des syndétiques.

6.2.2. Le modèle statistique du MPF

Nous avons d'abord étudié les résultats des différents facteurs d'un point de vue descriptif (statistiques descriptives) à partir du corpus MPF.

Lors de cette étape nous avons observé que la construction asyndétique est moins fréquente lorsque le verbe *croire* ou *penser* est à une autre personne. Le graphique ci-dessous représente le pourcentage des constructions syndétiques et asyndétiques dans le corpus MPF selon le sujet.

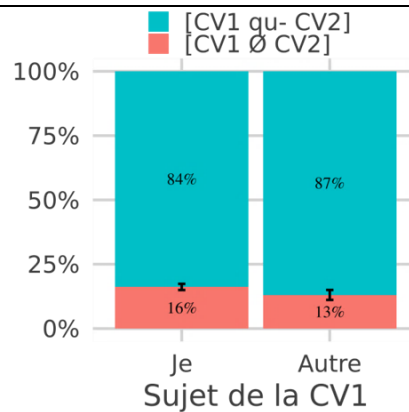


Figure 23 – Distribution des constructions verbales [CV₁ Ø CV₂]/[CV₁ que CV₂] selon la personne du verbe 1

La proportion de constructions syndétiques est supérieure aux constructions asyndétiques. Néanmoins, nous notons que la présence d'un *je* dans la CV₁ favorise les constructions asyndétiques puisque nous avons 16 % d'asyndétiques contre 13 % avec les verbes *croire* et *penser* à d'autres personnes tels qu'illustrent les énoncés (285) et (286) vs (287).

(285) **Je** pense c'est une journée tranquille [MPF_Anna17a]

(286) En plus **je** crois c'est pas c'est pas cher là-bas non ? [MPF_Nacer4]

(287) **Ils** croient **que** c'est un jeu [MPF_Wajih4]

Cette différence peut sembler minime mais le modèle montre que l'écart est significatif ($P < 0,001$). Nous concluons donc que la construction asyndétique est plus fréquente lorsque le sujet de la CV₁ est *je*. Jaeger avait observé un effet similaire pour l'anglais ce qui n'était pas le cas de Liang et al. (2021a) pour le français parlé au Québec.

En ce qui concerne la catégorie syntaxique du sujet, le pronom semble préféré aux constituants nominaux, ce que représente le graphique ci-dessous :

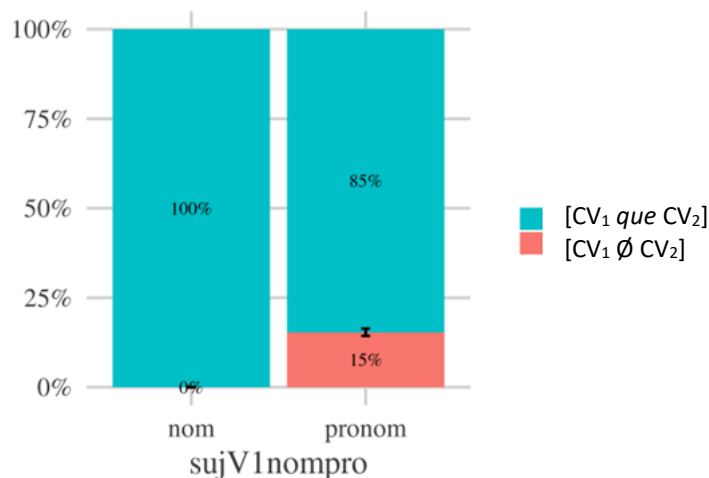


Figure 24 — Répartition des constructions [CV₁ Ø CV₂]/[CV₁ que CV₂] selon la catégorie grammaticale du sujet du verbe 1 (*croire* ou *penser*) dans le MPF

Les résultats concernant la personne et la catégorie grammaticale du verbe 2 sont similaires à ceux notés pour le verbe 1. Les personnes *tu* et *vous* sont moins fréquentes. Le nom est possible en sujet pour le verbe 2 dans les [CV₁. Ø CV₂.] mais il est également moins fréquent.

En ce qui concerne le temps du verbe 1, et comme nous l'avons décrit dans le chapitre 5, les verbes *croire* et *penser* peuvent apparaître dans une construction [CV₁ Ø CV₂] au présent (288), au passé composé (289), au futur composé (290) et à l'imparfait (291) :

(288) Je **pense** ça doit être une erreur [MPF_Anais1-2]

(289) ba moi **j'ai cru** elle avait fait une faute de frappe genre tu vois sur le t- un texto [MPF_Auphelie1a]

(290) le mec **il va croire** je suis français il va me dire tu es d'où de la France [MPF_Nacer8]

(291) Il **croyait** elle faisait exprès [MPF_Wajih382]

Nous observons dans le graphique ci-dessous une nette différence pour les temps du présent et de l'imparfait. Les constructions en [CV₁ Ø CV₂] sont plus fréquentes lorsque le verbe est au présent.

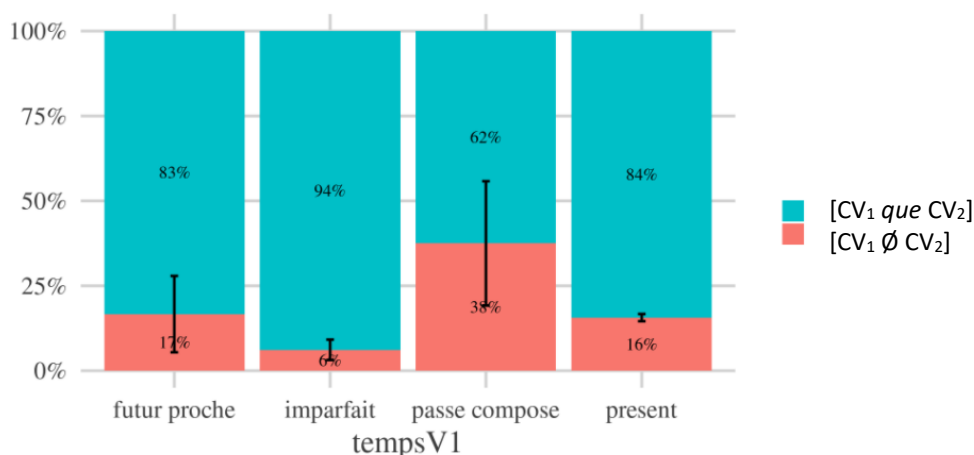


Figure 25 — Répartition des constructions [CV₁ Ø CV₂]/[CV₁ que CV₂] selon le temps du verbe de la CV₁ (*croire* ou *penser*) dans le MPF

Le futur proche et le passé composé sont moins fréquents (ce qui est indiqué par des barres d'erreur plus grandes) mais semblent se ranger avec le présent.

En ce qui concerne le temps du second verbe, nous avons observé que les constructions syndétiques sont plus fréquentes avec un conditionnel.

Nous avons également pu voir qu'un énoncé à la modalité interrogative semble bien favoriser une construction en *que* tout comme la présence de la négation dans la CV₁. Tandis que nous trouverons davantage de construction asyndétique lorsque les deux CVs sont adjacentes.

Un autre facteur que nous avons observé concerne la valeur sémantico-pragmatique des verbes *croire* et *penser*. Nous avons proposé trois catégorisations. La première concerne les emplois

des verbes qui semblent relever du sens fort, ce qu'illustre l'énoncé (292) notamment dans le cadre d'une demande d'information (293) et la seconde concerne les verbes qui semblent relever davantage d'un « sens faible » (emploi mitageur). Ce sens faible recouvre l'expression d'un avis (294), d'une marque de politesse (295), d'une incertitude quant à l'élément asserté dans la CV₂ (296). Une troisième recouvre les emplois pragmatiques qui relèvent de l'expression de la surprise, d'incrédulité, d'un mécontentement, d'un désaccord ou d'une plainte. Ces cas d'expressifs indirects comme en (297) permettent, entre autres, au locuteur de récuser une information qui lui paraît aberrante à l'aide d'une question rhétorique.

- (292) en juin où j'allais commencer en septembre et euh je me rappelle **avoir pensé** c'est la jungle [MPF_JuliteT1]
- (293) Zakia : Et **tu penses** ça sera plus calme ? Nassim : Peut-être [MPF_Zakia1]
- (294) Ah non non parce que là ils ont accepté là parce que **je pense** ils se connaissaient quand même b- beaucoup enfin bien avant euh que c'est c'était une relation que qui a duré je pense quatre ans avant qu'ils se marient quoi. [MPF_Nacer8]
- (295) il y a trop de monde **je crois** il faut faire quelque chose hein [MPF_Nacer6]
- (296) Bah **je crois** ça fait trois quatre heures [MPF_Nacer8]
- (297) Non vas-y euh l'an dernier c'est qui cherchait les les sorties pour les enfants accrobranche et piscine et tout **tu crois** c'est qui c'est moi hein c'est pas Nathalie et tout. [MPF_Nacer2]

Le graphique ci-dessous, représente la répartition des constructions selon ces trois types d'emploi.

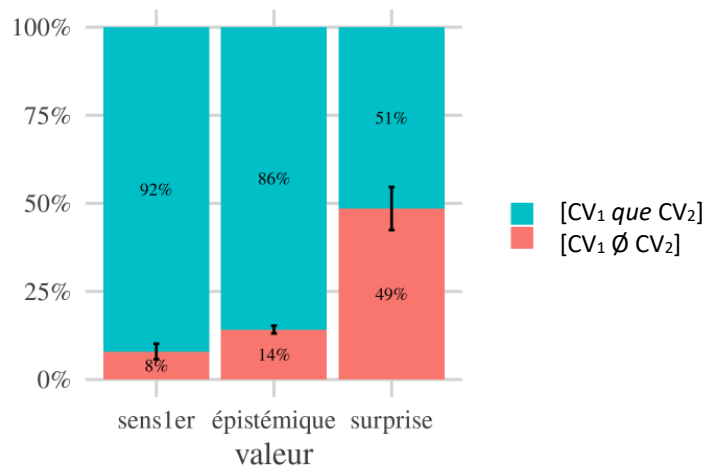


Figure 26 — Répartition des constructions [CV₁ Ø CV₂]/[CV₁ que CV₂] dans le MPF selon le type d'emploi des verbes *croire* et *penser* (sens fort, sens faible [emploi mitageur], expressif).

Lorsque nous nous éloignons du sens « fort », descriptif des verbes *croire* et *penser* la construction [CV₁ Ø CV₂] est plus fréquente.

Toutefois, pour ce dernier facteur, à savoir la valeur sémantico-pragmatique du verbe de la CV₁, l'annotation doit être révisée, nous avons déjà abordé la difficulté d'annoter seule ce facteur (les résultats obtenus restitués dans le Tableau 9 nous confortent dans l'idée qu'il faudrait réannoter ce facteur).

En revanche, le facteur phonologique ne semble pas jouer de rôle dans l'alternance de ces constructions. Ce résultat diverge de ceux présentés par Liang et al. (2021b : 5) qui notent :

When the material following [k] starts with an obstruent, like [t] in the sequence je pense que tu dors, it creates a cluster [kt] which violates the Sonority Sequencing Principle (particularly that onsets must increase in sonority, see (Clements, 1990; Dell, 1995)). European dialects of French often insert a schwa to repair such clusters; however, Quebec French prefers to simplify abnormal clusters (see (Côté, 2012)). Therefore, the best option here is to simply delete que, particularly if its information is low.¹⁰²

La différence relève sans doute d'une différence du choix d'annotation. Nous avons simplement annoté la présence d'une voyelle ou d'une consonne à la suite du verbe tandis que Liang et al. ont distingué les obstruantes, les voyelles et les semi-voyelle (sonorantes).

Nous avons observé que la répartition des constructions [CV₁ Ø CV₂] semble être sensible aux types d'enregistrements. Tout comme nous l'avions montré dans Ferreira (2019 : 13) pour les verbes *je crois* et *je pense*, les constructions [CV₁ Ø CV₂] avec les verbes *croire* et *penser* quel que soit le temps et les personnes sont plus présentes dans les enregistrements de type B et C que dans les enregistrements de type A.

¹⁰² Nous traduisons : « Lorsque le matériel qui suit [k] commence par une obstruante, comme [t] dans la séquence *je pense que tu dors*, cela crée un cluster [kt] qui viole le principe de séquençement de sonorité (en particulier que les attaques doivent augmenter en sonorité, voir (Clements, 1990 ; Dell, 1995)). Les dialectes européens du français insèrent souvent un schwa pour réparer de tels clusters ; cependant, le français québécois préfère simplifier les clusters anormaux (voir (Côté, 2012)). Par conséquent, la meilleure option ici est de supprimer simplement *que*, en particulier si son information est faible ».

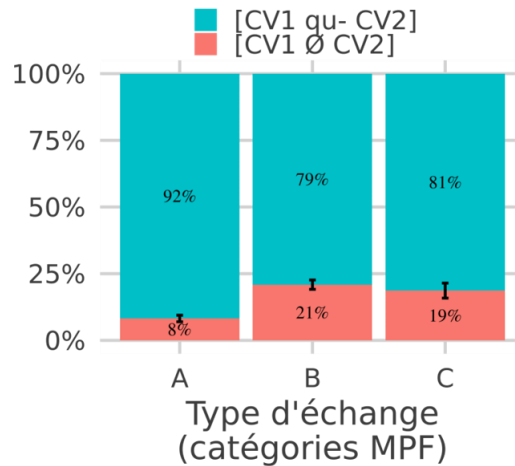


Figure 27 — Répartition des constructions [CV₁ Ø CV₂]/[CV₁ que CV₂] dans le MPF selon le type d'enregistrement.

La connivence entre les personnes qui participent à l'échange influence le recours à ce type de constructions. Néanmoins, nous aurions pu nous attendre à ce que la proportion des constructions asyndétiques par rapport aux constructions marquée par *que* soit plus importante dans les enregistrements de type C plus proche du pôle de la proximité. Nous avons signalé que cette catégorisation reste difficile puisqu'elle a été établie sur la base de critères internes aux enregistrements. De plus, les critères retenus pour ces catégories « bougent » et il est difficile de catégoriser tous les enregistrements avec certitude surtout lorsque nous partons de critères non externes pour juger un enregistrement mais plutôt de leur qualité interne établie à travers un processus d'écoute (débit de parole, lexique...) (Gadet, 2015).

Nous proposons une autre méthode pour approcher ce facteur catégoriel mettant en avant la connivence entre les interactants. Nous avons calculé la fréquence de constructions asyndétiques pour chaque enregistrement et le type d'échange.

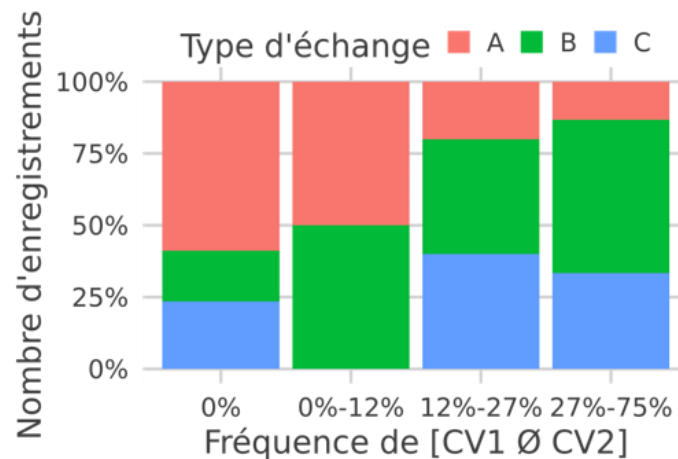


Figure 28 — Fréquence de la construction asyndétique pour chaque enregistrement et selon le type d'échange dans le MPF

Nous observions que plus la construction [CV₁ Ø CV₂] est fréquente, plus nous avons de chance de nous trouver dans un échange de type B¹⁰³ ou C et moins nous avons de chance de nous trouver dans un échange de type A (relation significative [coef. = 4,6 ; p < 0,05]. Les paramètres communicationnels et les critères internes choisis par le MPF semblent pertinents et adéquates pour rendre compte de l’alternance étudiée. La construction asyndétique pourrait être un bon candidat pour identifier les genres discursifs en jeu. Elle rejoint d’autres critères syntaxiques tels que la construction du discours direct (Moreno-Kerdreux, 2017) dans la sous spécification des genres discursifs. Une telle entreprise a été amorcée par Biber (1988), Malrieu et Rastier (2011) ou Krazem (2011) ce que Moreno-Kerdreux (2017 : 2) rappelle :

À la suite de Biber [1988], Malrieu et Rastier [2001] par exemple, ont mené des analyses statistiques sur de grands corpus en étiquetant des variables morphosyntaxiques afin de confirmer une classification posée a priori. Krazem [2011], en associant un élément linguistique à « une réalité [...] interne au genre de discours » [p. 46], établit des sous-genres à l’intérieur du genre des commentaires sportifs. Notre propos recoupe ces préoccupations. En nous focalisant sur un fait de langue particulier, le discours direct [désormais DD], nous nous demandons si la façon dont un locuteur met en scène un « discours autre » permet de renseigner sur le genre discursif auquel nous affaire.

Pour conclure, nous présentons le modèle statistique du MPF :

	Coefficient	Écart-type	p-value
Intercept	-2,0	0,70	< 0,01
Sujet CV ₁ : je	0,46	0,11	< 0,001
Sujet de la CV ₂	0,32	0,11	< 0,003
Négation dans la CV ₁	-0,52	0,19	< 0,01
Emploi pragmatique	0,56	0,10	< 0,000
Connivence	0,53	0,18	< 0,01

Tableau 9 — Modèle de régression logistique des constructions asyndétiques avec croire et penser du MPF

¹⁰³ Toutefois, la différence entre B et C ne semble pas claire. La catégorie B est toujours présente, plus hétérogène, cela signifierait-il qu’elle est plus hétérogène ?

6.2.3. Répartition des constructions asyndétiques dans les corpus.

Nous avons comparé le facteur de la personne grammaticale dans les deux corpus oraux MPF et CEFC et le corpus écrit FrWac. Nous rappelons que la méthode d'échantillonnage n'est pas la même pour FrWac (200 occurrences des verbes *croire* et *penser* ont été annotées aléatoirement). Pour obtenir des résultats probants nous avons écarté les corpus du CEFC qui étaient composés de moins de 200 occurrences des verbes *croire* et *penser* toutes structures confondues. Nous obtenons les résultats représentés dans la Figure 29.

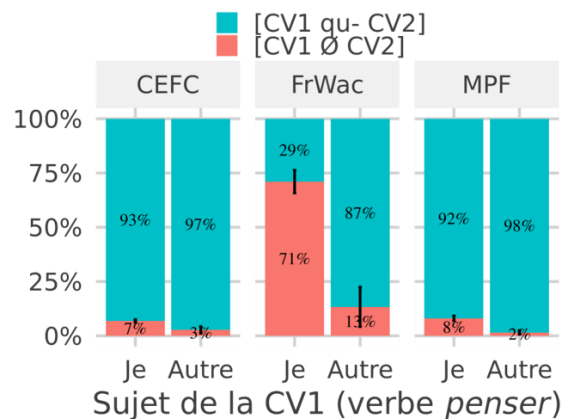


Figure 29 — Répartition des constructions asyndétiques selon la personne grammaticale et les corpus

Le résultat obtenu dans le MPF quant au sujet de la *je* CV₁ n'est pas spécifique de ce corpus. Dans les corpus CEFC et FrWac une distribution similaire est observée : une première personne du singulier avec *croire* ou *penser* favorise les constructions asyndétiques. La différence de proportion des types de constructions entre FrWac (71 % [CV₁ Ø CV₂] vs 13 % [CV₁ que CV₂]) et les autres corpus (dans le CEFC on passe de 7 % d'asyndétique avec un sujet *je* à 2 % d'asyndétique avec un autre sujet) est importante mais elle doit être liée à la différence de méthode d'échantillonnage. Cette comparaison nous permet d'attester la présence des asyndétiques dans un corpus écrit.

Nous avons ensuite comparé la répartition de l'ensemble des constructions asyndétiques, en intégrant les constructions à tous les temps et toutes les personnes, dans les deux corpus oraux pour lesquelles nous avons procédé à une méthode d'échantillonnage équivalente.

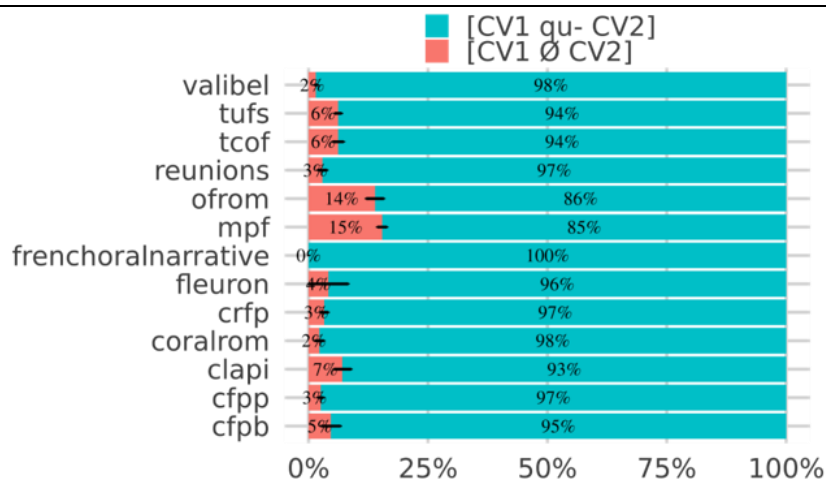


Figure 30 — Fréquence de la construction asyndétique à travers les sous corpus du CEFC et le MPF

Nous observons avec la Figure 30, que les constructions asyndétiques sont présentes dans presque tous les sous corpus du CEFC¹⁰⁴ (11/12)¹⁰⁵. Cette construction syntaxique n'est donc pas un phénomène limité aux pratiques langagières actualisées dans le MPF (Vernaculaire Urbain Contemporain). Elle est restée plus fréquente dans le corpus MPF que dans le corpus CEFC puisqu'elle constitue réciproquement 15,30 % et 4,43 % des constructions lorsque le verbe *croire* ou *penser* est suivi d'une construction verbale. Cette fréquence plus importante pourrait être justifiée par d'autres facteurs que les pratiques langagières actualisées, les mêmes qui expliqueraient que le seul corpus qui n'est pas constitué de construction asyndétique est *french oral narrative* : le genre discursif impliqué. Le *french oral narrative* correspond à un registre littéraire oral¹⁰⁶. Suivant le modèle proposé par Koch et Osterreicher (2001), les données langagières dans ce corpus sont plus proches du pôle de la distance. Nous avons vu avec le MPF que la construction asyndétique est préférée dans les productions relevant de la proximité communicationnelle. La répartition des constructions asyndétiques dans le CEFC selon les catégories A, B et C adaptées du MPF, confirme cette hypothèse.

¹⁰⁴ Nous n'avons pas intégré le corpus FrWac car la méthode d'échantillonnage n'est pas la même que celle retenue pour le MPF et le CEFC.

¹⁰⁵ Par ailleurs, la structure est marginale (1 occurrence) dans fleuron, ceci peut s'interpréter par le fait qu'il s'agit d'un corpus réalisé auprès d'apprenant du français.

¹⁰⁶ Le corpus a été recueilli auprès de conteurs professionnels en cours d'activité.

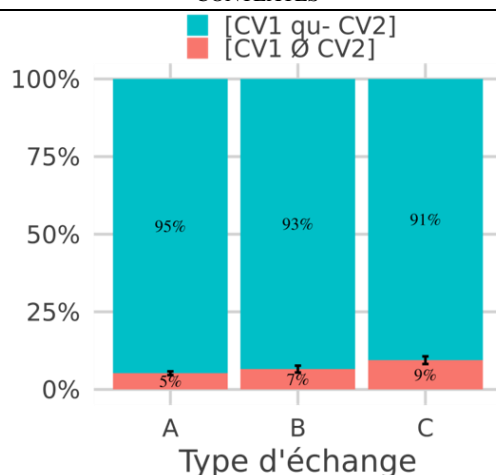


Figure 31 — Répartition des constructions asyndétiques dans le CEFC selon les catégories A, B et C pour le verbe *penser*¹⁰⁷ adaptées du MPF

Nous observons avec la Figure 31 que la fréquence des [CV₁ Ø CV₂] augmente lorsque nous nous rapprochons du pôle de la proximité (catégorie C). Le résultat est cohérent avec les résultats obtenus pour le MPF bien que la différence de répartition entre les catégories soit moins prononcée. Ceci est sans doute dû à l'hétérogénéité des sous corpus du CEFC comme nous venons de voir avec *french oral narrative* ou *fleuron*.

Le recours à une modélisation statistique a mis en évidence que le choix d'une construction plutôt qu'une autre ne dépend pas d'un facteur unique, notamment de facteur externe tel que le poids de la norme comme le suggérait Andersen (1997)¹⁰⁸. Nous avons montré que l'emploi de la construction asyndétique relève de multiples facteurs à la fois grammaticaux et communicationnels. Les facteurs communicationnels ont été mis en évidence grâce aux catégories forgés pour le MPF et adaptés au CEFC¹⁰⁹.

Les préférences syntaxiques significatives que nous avons identifiées ou confirmées (la première personne du présent pour les verbes *croire* et *penser* ou encore la présence de la négation dans la CV₁) conforte notre proposition d'analyse les deux constructions asyndétiques et syndétiques comme deux constructions grammaticales différentes et non deux variantes.

¹⁰⁷ Un travail similaire est en cours pour le verbe *croire*.

¹⁰⁸ Mais nous ne pouvons pas totalement écarter ce facteur proposé par Andersen (1997). Celui-ci pourrait entrer en jeu dans ce que nous décrivons comme relevant de la connivence.

¹⁰⁹ Nous aimerions transposer ces mêmes catégories au corpus FrWac et ainsi dépasser l'opposition oral/ écrit pour ne réduire cette distinction qu'à celle de médium. C'est ce qu'avait déjà proposé Moreno (2017) qui a réparti les extraits de forums constituant son corpus sur une échelle allant de 1 à 3, selon les degrés de connivence (1 « grande connivence – 3 « connivence moins importante). Pour cette classification, tout comme Gadet (2015), Moreno (2017) prend en compte des facteurs externes et internes. En ce qui concerne les facteurs externes, elle retient également le modèle proposé par Koch et Osterreicher (2001). Pour les facteurs internes, elle s'appuie sur les traces linguistiques des connaissances partagées : « Dans un forum comme Plus belle la vie, les fans de la série éponyme s'appuient sur des connaissances communes et basent leurs échanges sur des implicites. En revanche, dans Doctissimo, forum plus généraliste, le partage de connaissances n'est pas patent, ce qui impacte la façon dont les internautes détaillent la situation évoquée » (Moreno, 2017 : 5).

6.3. Approche communicationnelle de la variation

Les résultats que nous avons obtenus concernant la répartition des asyndétiques selon les catégories A, B et C témoignent de l'influence de la connivence des interactants sur l'emploi de certaines structures. Ils rejoignent ceux présentés dans les études de Moreno (2017) ou Moreno et Paternostro (2018). Nous avons confirmé cette hypothèse par une analyse statistique fine de nos données. Une telle observation de divers faits linguistiques aboutit par exemple, à la conclusion que les structures asyndétiques, les introducteurs de discours rapportés (Moreno (2017) ou « la distribution des fonctions [des contours intonatifs] apparaît[sent] donc cohérente par rapport au continuum communicationnel et s'articule en fonction du degré d'interactivité/connivence des locuteurs » (Moreno et Paternostro, 2018 : 235).

Nous proposons dans ces paragraphes, à partir de deux enregistrements issus du MPF, Auphelie1a et Auphelie1e avec un locuteur commun (Antoine) de regarder de plus près ce qui se joue au moment de l'échange. Ces observations permettront de mieux saisir ce que nous entendons par « proximité » et ce qui dans le contexte communicationnel influence le recours à certaines structures. L'objectif dans ces derniers paragraphes est de s'interroger sur ce qui permet, dans le contexte communicationnel de créer une connivence ou au contraire une distance, entre les locuteurs. Cette analyse se fera dans le cadre de l'« approche communicationnelle de la variation » et à partir de la définition de la notion de « situation de communication » proposée par Guérin (2017).

Guérin (2017) propose un cadre d'étude qui envisage à la fois 1. « les corrélations entre un certain découpage social (individus, communauté et pratiques langagières) et [...] la variation de la langue » (approche variationniste), et 2. « la compréhension de l'usage de la langue in situ, ce qui relève de ce qui se joue au moment de l'échange entre les individus concernés » (sociolinguistique interactionnelle). Ces deux niveaux d'analyse imbriqués peuvent être considérés dans une logique macro/micro non cloisonnés. Un niveau macro qui relève des communautés de pratiques et un niveau micro qui relève de ce qui se joue au moment de l'échange entre les individus concernés. Si nous avons seulement pris en compte le niveau macro, nous aurions risqué d'attribuer trop rapidement les constructions asyndétiques aux jeunes issus de l'Ile-de-France multiculturelle, ce que nous avons évité en nous appuyant sur les catégories proposées par le MPF. L'idée de nous appuyer sur ces catégories pour la description des constructions asyndétiques nous est venue suite à un travail d'observation minutieux des données et notre enquête sur le terrain.

Nous avons signalé dans le chapitre 3, qu'Antoine le locuteur/informateur de notre corpus a été enregistré dans différentes situations de communication. Nous précisons que ce locuteur, comme tous les locuteurs enregistrés dans le MPF d'ailleurs, a à sa disposition l'ensemble des constructions possible avec les verbes *croire* et *penser*. Dans un passage d'une durée deux minutes, Antoine utilise les verbes dans ses différentes réalisations : en construction asyndétique avec un le verbe *croire* en rection faible (298), en rection forte (299), lorsque le verbe est en construction syndétique avec *que* (300) et en incise postposée (301) :

(298) là je me suis dit il jette une pâte même si elle atterrit pas sur moi **je crois** je vais péter un câble en fait [...]

(299) c'est du faux qu'il porte **tu crois** vraiment il va mettre cinq cents balles dans un dans un truc le mec il est en formation tu crois il va mettre cinq cents balles dans [...]

- (300) genre je sais pas il est chelou comme type genre il est pas net tu vois genre il est vraiment pas net il genre c'est pas net genre **je pense qu'**il a des troubles psychiatrique genre [...]
- (301) comme celui qui est derrière moi là à qui j'ai mis une pression la dernière fois il a dix-neuf ans **je crois** [...] [MPF_Auphelie1e]

Le premier enregistrement Auphelie1a, catégorisé B¹¹⁰, est un entretien sur le thème des façons de parler des « jeunes de banlieue parisienne » le second enregistrement Auphélie1e, catégorisé C, est une conversation libre durant laquelle Antoine raconte sa journée. Dans le premier enregistrement sur 8 occurrences des verbes *croire* et *penser* produites, Antoine ne produit aucune construction asyndétique. Toutefois dans l'enregistrement de type C, sur 14 occurrences de ces verbes produit par Antoine 7 sont en construction asyndétique. Cette différence entre les deux enregistrements nous a poussé à exploiter les catégories construites par le MPF.

Concernant le contexte de production, nous nous sommes interrogées sur ce qui permet, dans le contexte communicationnel, de créer une connivence ou au contraire une distance, entre les locuteurs. Dans les deux échanges le cadre spatio-temporel est similaire (l'appartement d'Antoine à quelques jours d'intervalle) et les interactants identiques (Antoine et Auphélie). Seuls les enjeux de l'échange diffèrent. Le premier enregistrement, catégorisé B, est un entretien sur le thème des façons de parler des « jeunes de banlieue parisienne » le second enregistrement, catégorisé C, est une conversation libre durant laquelle Antoine raconte sa journée. Qu'est-ce qui distingue alors l'entretien et les conversations non provoquées pour les besoins de l'enquête ? Dans les deux enregistrements Antoine échange avec la même interlocutrice¹¹¹ mais dans le premier elle se positionne en tant que chercheuse en sociolinguistique et Antoine assume une posture de témoin, tandis que dans le second seul leur identité d'amis est en jeu. La plus grande différence entre les enregistrements réside donc dans les identités subjectives¹¹², perçues et construites, de témoin et de chercheuse qui se cumulent à celle d'amis de longue date. À la fin de l'enregistrement de type B¹¹³, Antoine s'inquiète d'avoir bien répondu aux questions de l'enquêtrice, ce qui indique qu'il prend très au sérieux son rôle d'enquêté. Ce sont ces identités subjectives, construites dans l'interaction, qui créent cette « distance » communicationnelle et qui pourraient conditionner le recourt à la structure asyndétique.

Cette brève observation est l'occasion d'évincer une présupposition de l'unicité de la façon de parler d'un locuteur. Nous ne devons pas non plus interpréter que seul le contexte communicationnel influence sur l'emploi d'une structure syntaxique, ce que nous avons déjà

¹¹⁰ Nous rappelons que cette catégorie correspond aux entretiens de proximité, située entre la catégorie A plus proche du pôle de la distance et la catégorie C plus proche du pôle de la proximité (données purement écologiques).

¹¹¹ Prendre en compte le rôle de l'enquêtrice a permis ces observations. La considérer comme personne prenant part à l'interaction est donc important, ce que montre également Padiou dans ces actes. À ce sujet Mondada (1998 : 40) invite à reconnaître la présence de l'enquêteur, « d'en tenir compte au même titre que les acteurs sociaux présent sur le terrain plutôt que de chercher à résoudre à tout prix le paradoxe de l'observateur ».

¹¹² Auzanneau (2015) parle de « mobilité relationnelle »

¹¹³ Nous pourrions se demander pourquoi cet enregistrement a été catégorisé B. Il suffira d'observer ses caractéristiques internes pour percevoir que la langue actualisée dans cet échange s'écarte de ceux de type A, ceci est notamment lié au lien préexistant entre les interactants, comme le soulignait déjà Guérin et Moreno (2015 : 80) : « Le cadre plus ou moins formel de l'entretien se trouve atténué en présence d'un pair, puisque l'interlocuteur n'est plus exclusivement l'enquêteur avec lequel les informateurs entretiennent davantage de distance ».

explicité en montrant grâce à notre description syntaxique de ces constructions qu'il n'existe pas de totale équivalence entre deux formes linguistiques.

Ainsi, nous avons montré qu'il est nécessaire de prendre en compte ce qui se joue au moment de l'échange entre les locuteurs dès lors que l'on s'intéresse à la variation en langue. Nous espérons avoir montré que les « catégorisations pour une modélisation de la variation » est difficile mais essentielle (Guerin et Moreno, 2015 : 80 et Guérin, 2017). Elles ont permis ici de ne pas réduire une construction grammaticale à une simple variante disponible à une communauté de pratique, celle enregistré dans le cadre du MPF. Nous poursuivrons cette réflexion dans la dernière section. La multiplication de ce type de description à un niveau micro a permis au groupe de recherche du projet MPF de proposer des catégories pertinentes. Ce niveau d'analyse est essentiel pour ne pas risquer une trop rapide simplification des façons de parler d'un groupe de locuteurs et ainsi renforcer le caractère déterminant de leur appartenance ou de leur identité, en prêtant à tort une forte valeur aux divisions sociales. Cet écueil est particulièrement présent lorsqu'il s'agit d'étudier les façons de parler des jeunes comme le rappelle (Auzanneau, 2015).

6.4. Les constructions asyndétiques en français : une forme « émergente » ?

L'analyse des structures asyndétiques avec *croire* et *penser* à travers les corpus font émerger l'hypothèse d'une construction « nouvelle », perçue comme un phénomène « émergent ». La proportion des constructions asyndétiques dans le corpus MPF (12,3 %) plus importante que dans les autres corpus oraux¹¹⁴ de notre étude, le CEFC (2,2 %), pourrait laisser penser que ces structures sont des structures « innovantes » ou « émergentes » puisqu'elles sont plus présentes dans les productions langagières de locuteurs et locutrices issues d'espaces urbains multiculturels et renvoyées à leur statut de « jeunes ». Nous avons déjà montré qu'elles ne pouvaient pas être traitées en simple variante mais qu'elles constituaient une construction grammaticale en soi. Ces constructions semblaient, par ailleurs, sensibles au contexte communicationnel, plus usité dans le cadre d'une proximité communicative. Nous renforcerons cette analyse en discutant dans cette partie de deux hypothèses concernant les constructions asyndétiques avec les verbes *croire* et *penser* en français :

- (i) s'agit-il d'un phénomène syntaxique qui résultent d'un contact de langue ?
- (ii) de telles structures peuvent-elles être qualifiées de « nouvelles », « émergentes » ?

6.4.1. La présence de structures asyndétiques avec *croire* et *penser* en français ne peuvent à ce jour être expliquées par le facteur externe du contact de langues.

Le terme « émergent » peut donner lieu à plusieurs interprétations comme le précisent Gadet (2021 : 36). Parmi elles, il y a celle de « nouveau » en français, le phénomène observé n'existerait nulle part ailleurs dans la francophonie. Les différentes langues, dont des langues d'immigration ou des créoles à base française avec lesquelles les locuteurs du MPF sont en contact régulier auraient-elles influencées le recours plus important aux constructions

¹¹⁴ Nous n'incluons pas FrWac dans cette comparaison en raison de la méthode d'échantillonnage différente.

asyndétiques en français ? Cette hypothèse paraît peu pertinente au vu des démonstrations proposées par Martineau (1993) ou Pustka (2010).

Martineau (1993) a rejeté l'hypothèse selon laquelle il y aurait une influence directe de l'anglais, qui connaît l'ellipse de *that*, suite à « la comparaison de la fréquence de l'ellipse de *que* d'informateurs venant d'une communauté fortement anglicisée d'Ottawa à celle d'informateurs venant d'un milieu majoritairement francophone (Hull au Québec) ». En effet, elle a observé qu'il y a peu de différences dans l'usage de l'ellipse entre les deux groupes et en conclut que si les deux communautés permettent autant l'effacement de *que* (Martineau, 1993 : 79), l'anglais n'est pas la source de cet usage. Toutefois, elle n'écarte pas l'idée que l'anglais ait pu jouer un rôle en influençant son usage plus important (Martineau, 1993 : 79 citant Thomas, 1989).

Dans une étude comparative entre des données recueillies auprès de Parisiens et des données recueillies auprès de guadeloupéens, Pustka (2010 : 155) présente des résultats qui vont également à l'encontre de l'hypothèse de l'influence d'un substrat. Elle montre que sur 47 occurrences de complétives déclaratives sans *que*¹¹⁵ 17 proviennent de locuteurs parisiens et 13 de locuteurs guadeloupéens, parmi ces locuteurs guadeloupéens 6 ont le français comme L1 et 7 le créole.

Par ailleurs, les constructions asyndétiques existent en ancien français, comme nous le développerons 6.4.2.2, et semblent permises par le système du français. Elles sont également présentes dans d'autres langues romanes comme nous l'avons exposé dans le chapitre 1.

6.4.2. **Pouvons-nous parler d'une forme émergente ?**

6.4.2.1. **Les représentations que se font les locuteurs et locutrices du français des constructions asyndétiques**

Les locutrices et locuteurs du français attribuent parfois facilement les constructions asyndétiques avec *croire* et *penser* aux « jeunes ». En effet, des réflexions épilinguistiques concernant ce phénomène ont été signalées sur twitter avec l'Figure 32, par Véron et Candea (2021 : 63).

¹¹⁵ Son étude porte sur un ensemble de verbes tels que *savoir*, *voir*, *sembler*, *dire*, *comprendre*, etc. Parmi ces verbes, elle relève 6 occurrences avec *penser* et 3 avec *croire* (Pustka, 2010 : 156).


 « “Moi je crois elle va me le renvoyer” m’écrit ma fille confiante (CETTE MANIE DE NE PAS METTRE LE “QUE” QU’A CETTE GÉNÉRATION) »
Une maman énervée sur Twitter, début du XXI^e siècle.

Figure 32 — Tweet avec commentaire épilinguistique d’une locutrice à propos d’une construction asyndétique (Véron et Candea, 2021 : 63)

Toutefois, il semblerait que l’attribution de ces constructions aux jeunes (et la difficulté de leur acceptation dans la langue française) relèverait davantage de la conjecture de divers éléments linguistiques ou extralinguistiques comme le profil des locuteurs. Nous émettons cette hypothèse à la suite d’une préenquête¹¹⁶ que nous avons réalisée. Pour cette préenquête, nous avons utilisé la même méthode que celle présentée dans Ferreira (2020). Nous avons établi un questionnaire avec le service Framiforms¹¹⁷ qui permet de créer des formulaires en ligne sous la forme suivante :

1) Je trouve on est plus pris au sérieux. *

4 (tout à fait acceptable)
 3
 2
 1 (totalement inacceptable)

Pouvez-vous dire pour quelle(s) raison(s) vous avez choisi cette réponse ?

Selon vous, cet énoncé a-t-il été produit par (plusieurs choix possibles) *

une femme un homme de moins de 25 ans de plus de 30 ans niveau BAC études supérieures francophone natif dont un des parents au moins n'est pas francophone natif

< Page précédente Page suivante >

Ne transmettez aucun mot de passe via Framiforms.

Figure 33 — Enquête sur les représentations des constructions asyndétiques auprès des locuteurs et locutrices — Présentation de la plateforme Framiforms

Nous avons rendu accessible le questionnaire via notre compte personnel Twitter. Le questionnaire était libre d’accès pendant deux jours, du 28 mars 2020 au 30 mars 2020, à n’importe quel utilisateur de ce réseau social. Il se peut également que d’autres personnes y aient eu accès, si les utilisateurs de Twitter le partageaient par d’autres canaux de communication. Nous ne connaissons pas l’identité des personnes ayant participé à l’enquête puisque les données des utilisateurs répondant au formulaire en ligne sont anonymisées¹¹⁸. Nous avons explicité que les personnes souhaitant participer à cette enquête devaient être locuteurs ou locutrices du français. Nous avons obtenu 103 réponses.

L’objectif de l’enquête était formulé ainsi : « L’objectif est de savoir quelles sont vos représentations sur la langue française et ses “niveaux”/“registres”. Il n’y a aucune bonne ou

¹¹⁶ Une enquête de plus grande ampleur est en cours de préparation.

¹¹⁷ <https://framaforms.org/abc/fr/>

¹¹⁸ Nous avons choisi de laisser libre choix aux enquêtés de donner des informations personnelles. Ils pouvaient, à la fin du questionnaire préciser, par exemple, s’ils avaient déjà fait de la linguistique. Toutes informations relevant de l’âge, du niveau d’études ou des langues parlées par les enquêtés ne sont pas systématiquement données.

mauvaise réponse. Répondez le plus rapidement possible, laissez parler votre intuition ! ». La consigne était formulée en ces mots : « Selon vous, les 10 énoncés présentés ci-après sont-ils plutôt acceptables ou plutôt inacceptables ? Vous avez la possibilité d'expliquer votre choix après chaque énoncé. Il vous est également demandé d'émettre des suppositions sur le locuteur ou la locutrice qui a produit l'énoncé ».

Nous présentons ci-dessous les résultats obtenus pour cinq énoncés que nous commenterons.

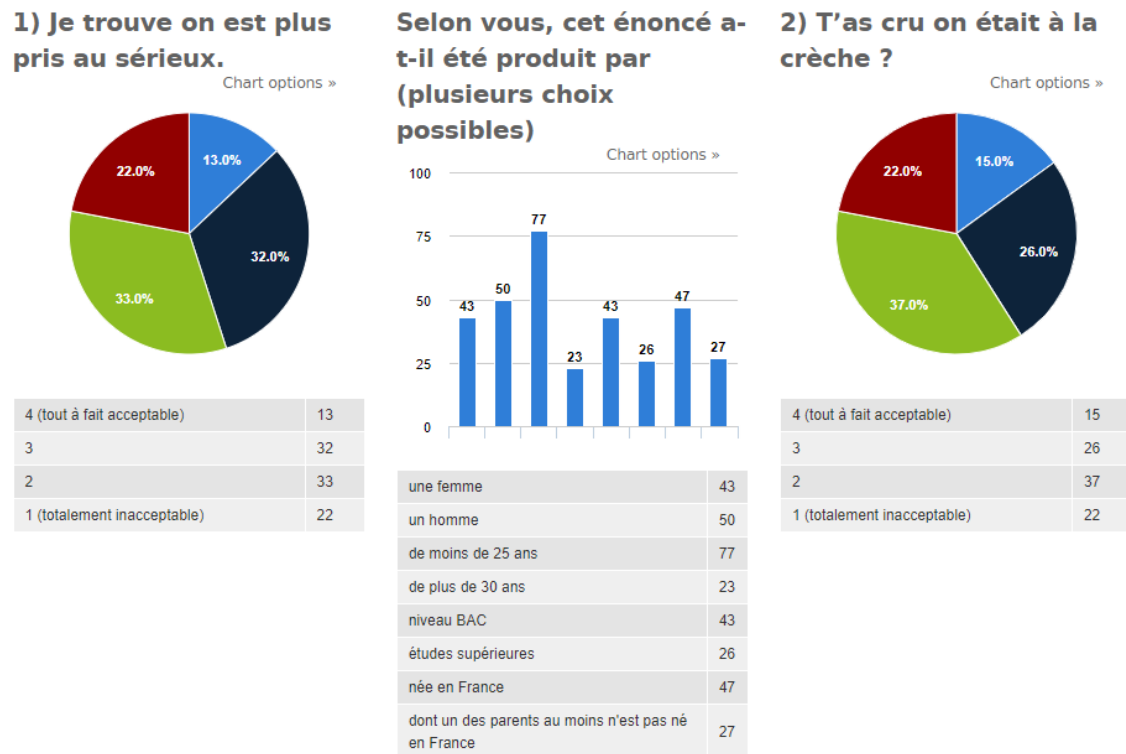
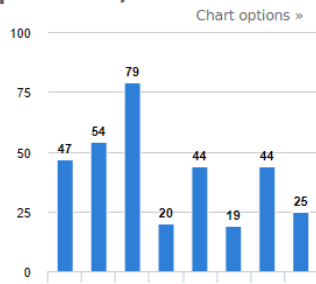


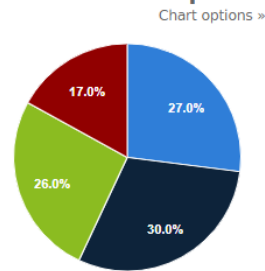
Figure 34 — Résultat de la préenquête à propos des représentations des locuteurs et locutrices sur les constructions asyndétiques (1)

Selon vous, cet énoncé a-t-il été produit par (plusieurs choix possibles)



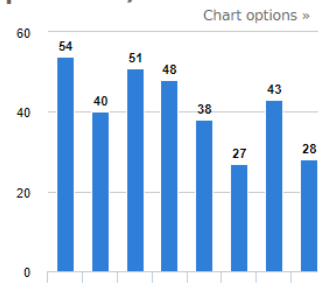
une femme	47
un homme	54
de moins de 25 ans	79
de plus de 30 ans	20
niveau BAC	44
études supérieures	19
née en France	44
dont un des parents au moins n'est pas né en France	25

3) Je pense c'est des choses qu'elle entend tous les jours puisque tout le monde en parle.



4 (tout à fait acceptable)	27
3	30
2	26
1 (totalement inacceptable)	17

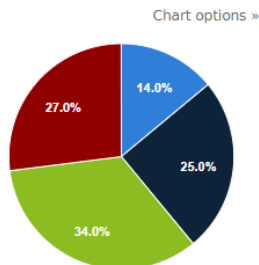
Selon vous, cet énoncé a-t-il été produit par (plusieurs choix possibles)



une femme	54
un homme	40
de moins de 25 ans	51
de plus de 30 ans	48
niveau BAC	38
études supérieures	27
née en France	43
dont un des parents au moins n'est pas né en France	28

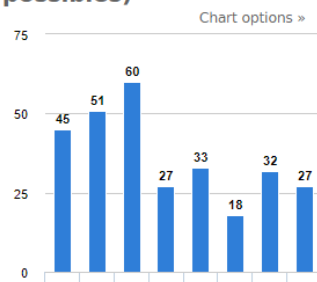
Figure 35 — Résultat de la préenquête à propos des représentations des locuteurs et locutrices sur les constructions asyndétiques (2)

7) Je pense pas c'est ici qu'il faut aller.



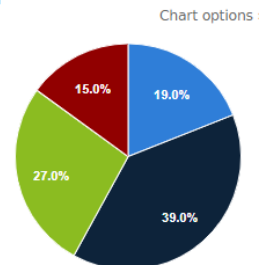
4 (tout à fait acceptable)	14
3	25
2	34
1 (totalement inacceptable)	27

Selon vous, cet énoncé a-t-il été produit par (plusieurs choix possibles)



une femme	45
un homme	51
de moins de 25 ans	60
de plus de 30 ans	27
niveau BAC	33
études supérieures	18
née en France	32
dont un des parents au moins n'est pas né en France	27

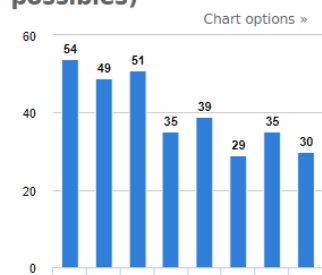
8) Je pense c'est important.



4 (tout à fait acceptable)	19
3	39
2	27
1 (totalement inacceptable)	15

Figure 36 — Résultat de la préenquête à propos des représentations des locuteurs et locutrices sur les constructions asyndétiques (3)

Selon vous, cet énoncé a-t-il été produit par (plusieurs choix possibles)



une femme	54
un homme	49
de moins de 25 ans	51
de plus de 30 ans	35
niveau BAC	39
études supérieures	29
née en France	35
dont un des parents au moins n'est pas né en France	30

Figure 37 — représentations des locuteurs et locutrices sur les constructions asyndétiques (4)

Nous observons que pour les énoncés notés 1) *Je trouve on est plus pris au sérieux* et 8) *Je pense c'est important* sont attribuée majoritairement aux jeunes de moins de 25 ans (respectivement 77 vs 33 et 51 vs 35). Néanmoins, cette différence est accentuée par une présence de la négation dans la CV₁ comme dans l'énoncé 7) *je pense pas c'est ici qu'il faut aller*. Cette différence peut s'expliquer notamment par une préférence d'ordre syntaxique puisque la construction syndétique est préférée à l'asyndétique lorsqu'il y a une négation dans la CV₁, comme nous l'avons montré dans l'analyse statistique. Une remarque similaire peut être formulée pour l'énoncé 2) *T'as cru on était à la crèche ?*, attribué davantage aux jeunes (79 vs 20) dans laquelle le verbe de la CV₁ est une autre personne que *je* et un autre temps que le présent de l'indicatif. En revanche, dans l'énoncé 3) *Je pense c'est des choses qu'elle entend tous les jours puisque tout le monde en parle*, la présence de la conjonction en *qu-* (*puisque*) pouvant être attribué davantage à une façon de parler « standard » voir « formel » a sans doute influencé l'attribution de l'énoncé indifféremment aux moins de 25 ans et plus de 25 ans (51 vs 48).

Ces premiers résultats convergent avec ceux obtenus par Trimaille et *al.* (2012) au sujet des palatalisations et affrications. Ils avaient observé que :

la simple présence de PalAff dans la prononciation (en principe surveillée) d'une personne en français, en France, ne semble pas suffisamment saillant ou stéréotypique pour qu'elle puisse à elle seule susciter des attributions négatives, conscientes ou non, et entraîner des évaluations négatives, au moins de la part des auditeurs âgés de moins

de 25 ans¹¹⁹ [...] Il est fort possible que la présence de PalAff contribue à la catégorisation d'une prononciation comme étant non standard et populaire uniquement si elle est suffisamment fréquente et provoque un effet de halo avec d'autres traits, convergents, qu'ils soient linguistiques (prosodie, lexicque...) ou non (vêtements, phénotype...)¹²⁰

Suite à cette préenquête, le facteur de l'âge pourrait d'ores et déjà être remis en question. En outre, nous avons relevé des occurrences chez des locuteurs qui n'entrent pas dans la catégorie jeune. Nous retrouvons, par exemple, un cas d'asyndétique avec *penser* chez la locutrice Rosemonde âgée de 60 ans :

- (302) donc ça ça été vraiment un changement **je pense** c'est le gros changement du quartier de voir toutes ces nationalités [CEFC_CFPP_Rosemonde _ Ehrard_60 et_Patrick_Bernard_49_7^e]

Dans les paragraphes suivants, nous discuterons du caractère « émergent » de ces structures.

6.4.2.2. De l'existence de l'alternance *que* / \emptyset en ancien et moyen français

Glikman (2008, 2009 a et b), Glikman et Verjans (2013) et Schneider et Glikman (2015) relèvent ces structures en ancien français et les illustrent avec les verbes *croire*, *cuidier* et *penser* :

- (303) **Quiias** le quant me caïst en la place,/Cum fist a tei le bastun devant Carle ? »
(Roland, 764-65)
[Crois-tu le gant me tombe des mains sur place, comme le bâton de Charles fit avec toi ?]
- (304) **Quides** tu dont tes Diex ait poësté (Louis C, 549–50)
[Penses-tu ton Dieu aie du pouvoir ?]
- (305) **Je croi** bien des preudomes i ait a grant plantei, (Rut.8 ; 41 XI)
[Je crois il y a beaucoup d'hommes courageux]
- (306) **Je croi** ja ne vous sera bel. (StNicolas, 192–194)
[Je crois ce sera jamais bon pour toi]
- (307) **ce cuit** vos n'en gouteriez. (*Roman de Renart*, 823)
[je (le) crois [que] vous n'en goûteriez pas]
- (308) Quant l'ors ot des vilains la rage,/fremist et **panse** en son corage/miauz li vient il le musel perdre,/einz que Lainfroiz le puisse aerdre (*Roman de Renart*, 669-72)
[Quand l'ours entend la rage des paysans, [il] frémit et pense en lui-même [qu'] il lui vaut mieux perdre le museau plutôt que Lainfroiz puisse l'attraper]

¹¹⁹ Dans notre préenquête, sur 99 personnes qui ont renseigné leur âge 71 avaient moins de 40 ans (les catégories étaient « moins de 20 ans », « entre 20 et 40 ans » et « plus de 40 ans ».

¹²⁰ Nous soulignons.

Ce type de constructions dans lesquelles le verbe semble régir la construction verbale qui le suit est connu dans le système syntaxique de l'ancien français (Foulet, 1928 : 333). Ainsi, Hasenohr (1993 : 220) relate que : « Le subordonnant *que* est fréquemment omis [...] En tête des subordonnées complétives, quels que soient le sens et la nature du verbe régissant » ou encore Buridant (2001 : 571) signale que « quand le caractère subordonné de la proposition qu'on introduit est suffisamment signifié par d'autres moyens le subordonnant peut être effacé ».

Marchello-Nizia et al. (2020 : 1343) notent que dans l'histoire du français les principales variations concernant le fonctionnement des complétives s'observent notamment dans l'évolution de l'alternance *Ø/que/ce que* comme terme introducteur mais aussi dans le relâchement de la rection. Les auteurs réfèrent à l'article de Blanche-Benveniste et Willems (2007). Ils relèvent que, comme en français moderne, les propositions régies du latin pouvaient avoir différents modes d'introduction parmi lesquels l'absence de mot introducteur (Sznajder, 2003) dont le mode de fonctionnement est le même que les complétives en *que* (Glikman, 2009b). Marchello-Nizia et al. (2020 : 1350) ajoute que « ces complétives sans mot introducteur sont données comme typiques de l'ancien français, la grammaire normative du français moderne les considère comme inexistantes ou fautives, mais on peut les trouver jusqu'en moyen français, voire juqu'en français moderne dans certains contextes ».

Glikman et Verjans (2013) s'intéressent également à l'évolution de l'alternance *Ø/que* et en proposent une étude statistique pour l'ancien français. Après avoir analysé les mêmes critères que nous avons identifiés dans notre modèle statistique (temps, mode, sujet, négation, modalité de la phrase), les auteurs interrogent le facteur stylistique avec une opposition vers/prose. Marchello-Nizia (1978, 1999) défend également l'hypothèse que les constructions asyndétiques sont favorisés dans les textes en vers notamment pour une question de métrique :

Ce type de construction est relativement fréquent en vers [...]. Or, toujours, sans exception, la rupture syntaxique entre les deux « propositions » se situe à une coupure rythmique, fin de vers ou hémistiche. Et, il faut insister sur ce point, ces constructions paratactiques sont à peu près totalement absentes de la prose : ce qui tendrait à prouver que la structure du vers est bien une condition nécessaire à leur emploi. (Marchello-Nizia, 1978 : 37 cité par Glikman et Verjans, 2013 : 255)

Ce que conforte Ménard (1988 : 188) : « plus fréquente en vers qu'en prose, plus répandue dans les chansons de geste que dans les romans courtois. [...] Parfois la parataxe¹²¹ tient à des raisons métriques ». Toutefois, les données observées par Glikman et Verjans (2013) ne peuvent confirmer une telle analyse. Ils s'écartent notamment de cette vision descriptive qui, selon eux, ne propose pas d'explication quant à cette différence d'usage. Haßler (2014 : 9) corrobore cette critique « l'explication de la réalisation de la variante parenthétique par des traits dialectaux stylistiques ou métriques s'avère insuffisante puisque ces constructions parenthétiques apparaissent dans le même texte et dans la même position que des phrases avec une subordination marquée par une conjonction ». Partant du constat que la condition de transmission diffère entre les textes en vers et en prose, Glikman et Verjans (2013) suggèrent

¹²¹ La parataxe en ancien français désigne en nos termes une relation de rection non marquée ou « hypotaxe asyndétique ».

que la différence de fréquence des constructions asyndétiques pourrait s'exprimer par une distinction oral/écrit. En effet, (Glikman, 2008 : 236), remarque que les constructions asyndétiques semble plus présentes dans le discours rapporté.

Glikman et Verjans (2013) poursuivent leur étude de l'évolution de l'alternance \emptyset /*que* avec des verbes tels que *croire* et *penser*, dans le français moderne. L'impression de disparition des constructions asyndétiques en français moderne serait lié au fait qu'elles aient effectivement été moins présentes à l'écrit mais n'en seraient pas moins restées dans le système de la langue et bien présentes à l'oral. Pour défendre leur propos, les auteurs s'appuient sur le relevé de telles constructions dans les travaux de Bauche (1920) et Gadet (2003).

La « disparition » ou le moindre usage à l'écrit des asyndétiques pourrait être lié, en réalité, à un développement de normes différentes. C'est l'idée que défendent Glikman et Verjans (2013 : 257) en s'appuyant sur la théorie de Coseriu (1973) soutenue par Kristeva (1974) :

in Coserian theory, a linguistic system is conceived of as a system of possibilities (see Coseriu 1973 ; Verjans 2009). One or the other possibility may develop different norms which may be linked to a specific medium, that is, the spoken or the written one. In this view, parataxis could be linked only to the spoken norm. The fact that the \emptyset variant is considered as impossible in Modern French by the normative grammars indicates that the French norm was later probably established on the basis of the written register, a suggestion also put forward by Kristeva (1974)¹²².

Damourette et Pichon (1911 : 310) pointent également du doigt l'action des grammairiens : « La rigueur syntactique dans l'emploi du masque intégratif pur [...] ne paraît s'être introduit qu'à la période classique, et l'effort des grammairiens peut n'y avoir pas été étranger ». Si les cas d'hypotaxes asyndétiques, notamment avec les verbes *croire* et *penser*, ont jusqu'à lors été décrites comme relevant de contextes spécifiques et relayées à l'oral, cela s'explique sans doute par une présence du *que* forcé. Ceci justifierait leur moindre présence dans un écrit plus « stable »¹²³. En outre, Glikman et Verjans (2013 : 258) soulignent que cette opposition oral/écrit n'est pas restreinte à une opposition de medium mais relèvent des contraintes communicationnelles qu'elles présupposent. Ils renvoient alors aux travaux de Biber et al. (1999) et Koch et Osterreicher (2001)¹²⁴ que nous avons déjà présentés et sur lesquels nous nous sommes appuyés dans le cadre de notre recherche.

¹²² Nous traduisons : « dans la théorie cosérienne, un système linguistique est conçu comme un système de possibilités (voir Coseriu, 1973 ; Verjans, 2009). L'une ou l'autre possibilité peut développer des normes différentes qui peuvent être liées à un support spécifique, c'est-à-dire l'oral ou l'écrit. Dans cette perspective, la parataxe pourrait être liée uniquement à la norme orale. Le fait que la variante \emptyset soit considérée comme impossible en français moderne par les grammaires normatives indique que la norme française a probablement été établie plus tard sur la base du registre écrit, ce que suggère également Kristeva (1974) ».

¹²³ Une politique inverse a été relevée par Haßler (2014 : 25) au sujet de l'espagnol : « Juan de Valdés, dans son *Diálogo de la lengua* (écrit vers 1535 mais publié en 1737), avait même conseillé d'omettre le *que* après *creo* quand il est superflu ».

¹²⁴ Ces derniers montrent que les termes de *parlé* et *écrit* renvoient en réalité à deux aspects de la langue : le premier est celui d'une réalisation médiale (code phonique et code graphique), le second correspond à un sens conceptionnel.

Cette analyse sur les hypotaxes asyndétiques concerne aussi bien les cas de rection faible que de rection forte. Glikman (2009 a), renvoyant aux travaux de Blanche-Benveniste et Willems (2007), défend également la même analyse au sujet des constructions en incises qu'elle a relevées en ancien français (Glikman, 2009 a) et qu'elle illustre avec un énoncé tel que celui sous (309).

(309) Ja n'i venra, ce croy, a point [...] (BFM, gcoin3, p. 344, v. 1054)

(310) [il n'arrivera jamais, ce [régime] crois-je, à point]

S'il est clair que les constructions asyndétiques ne peuvent être traitées en termes d'innovation, il est néanmoins possible qu'une construction asyndétique se soit spécifiée. Nous référons ici aux constructions avec un verbe recteur fort et une valeur pragmatique expressive (notamment pour l'expression d'un désaccord ou mécontentement) que nous avons identifiées dans des énoncés comme tels que (311).

(311) ma famille **ils croient** ils vont me marier avec ma cousine ils sont fous eux ou quoi (MPF_Wajih3_2).

Ce type de construction pourrait être plus présente auprès de « jeunes » dans un contexte de proximité communicationnelle. En effet, lorsque la CV1 est à d'autres personnes et d'autres temps, les constructions asyndétiques semblent plus utilisées par ces locuteurs. Mais, à ce jour, nous n'avons pas suffisamment de données comparables¹²⁵ aux données du MPF (recueillies auprès des locuteurs plus âgés dans des contextes de proximité) pour confirmer cette hypothèse. Le recueil de données similaires au MPF dans d'autres villes et auprès d'autres communautés de pratiques serait nécessaire pour la description des constructions asyndétiques et plus largement du français tout court.

Pour conclure, plutôt que de voir de nouvelles constructions dans les énoncés asyndétiques, liées par exemple à un changement de catégorie de ces verbes (Andersen, 2007 ; Dostie et Pusch, 2007), nous défendons l'hypothèse que les constructions asyndétiques ont toujours coexistées auprès des constructions syndétiques mais que cette coexistence est davantage mise en avant aujourd'hui grâce aux travaux sur le français parlé et notamment l'accessibilité de données récentes dans un contexte de proximité. Nos observations rejoignent ainsi celles formulées par Ledegen et Martin (2009 : 54) au sujet des interrogatives *in situ*. Nous reprenons à notre tour les propos de Poplack et St-Amand (2009 : 54) :

Au vu de la diversité des terrains d'attestation de longue date, on ne peut considérer la structure exclusivement comme une innovation ou un usage émergent, ni comme une conséquence d'un contact linguistique, ce qui est pourtant souvent l'analyse adoptée : L'étude du changement linguistique s'est butée depuis toujours à la rareté de données appropriées reflétant un stade antérieur de la langue. En effet, [...] les textes écrits ont l'inconvénient de ne pas toujours refléter la langue parlée, lieu privilégié des changements. Le manque de données historiques fiables explique, du moins en partie, la notion courante

¹²⁵ Nous renvoyons à l'article de Gadet et Wachs (2015) au sujet de la comparabilité des données.

*voulant que de nombreux traits saillants des parlers vernaculaires
contemporains soient des innovations récentes*

Dans ce dernier chapitre, nous avons répondu à la question : *quel(s) contexte(s) favorise (nt) l'emploi des constructions asyndétiques avec les verbes croire et penser en français ?* Pour ce faire, nous avons d'abord rappelé les hypothèses et réponses apportées par les études antérieures. Nous avons traité à notre tour certaines de ces hypothèses en adoptant diverses méthodes d'analyse. Tout d'abord, nous avons réalisé une étude quantitative inédite de l'alternance *que/Ø* avec les verbes *croire* et *penser* sur le français hexagonal. Après examen de plusieurs facteurs linguistiques et d'un facteur relevant du contexte communicationnel avec les catégories d'analyse proposées par le MPF (type A, B et C), nous sommes parvenues à la conclusion suivante : l'alternance de *que/Ø* est multifactorielle. Les contextes linguistiques favorisant l'emploi des structures asyndétiques sont : un sujet à la première personne *je*, la catégorie du sujet de la V_2 (le pronom est préféré), la valeur pragmatique du verbe *croire* ou *penser* (ce résultat reste à confirmer). La négation dans la CV_1 favorise les constructions marquées. Le contexte d'ordre sociolinguistique qui a été exploré est le degré de proximité communicationnel. Nous avons confirmé le rôle de ce facteur dans les exemples issus MPF et à une autre échelle dans le CEFC. Les contextes de proximité favorisent l'emploi de ces constructions.

Dans un second temps, nous avons abordé l'alternance de ces constructions avec une approche communicationnelle de la variation. Nous avons observé de plus près ce qui se joue dans le contexte communicationnel pour créer la proximité (ou au contraire distance). Puis nous avons abordé le statut « émergent » des constructions asyndétiques. Gadet (2021 : 36) rappelle que le terme donne lieu à plusieurs interprétations. Le caractère émergent d'un phénomène peut être compris comme (i) « nouveau » en français (hexagonal), (ii) déjà connu mais avec une fréquence inhabituelle, (iii) déjà connu mais dans des contextes non répertoriés ou enfin (iv) qui peut-être mieux compris comme lié au contact des langues¹²⁶. À la suite de nos observations, nous écartons la qualification « émergente » de ces constructions¹²⁷ dans son acception (i) puisque nous savons que ces constructions ont été relevées en Ancien français et dans le français au Québec, à l'Ontario, en Belgique, en Suisse, en Guadeloupe. Toutefois, il reste à mener une enquête de plus grande ampleur, ce qui semble difficile au vu des données à notre disposition (Gadet, 2011). Nous n'avons pas intégré d'études qui traitent de ces structures dans le français en Afrique tel qu'en Côte d'Ivoire, ce qui devra être fait. Il nous semble pertinent d'investir une telle recherche qui permettrait de traiter le phénomène d'« émergence » au sens (iv), notamment au vu des données du MPF. En ce qui concerne l'acceptation (ii), nous pourrions dire qu'il semblerait y avoir une forte expansion des structures asyndétiques à cause de leur proportion plus importante dans le MPF. Cependant, nous ne pouvons pas l'affirmer puisque les contextes communicationnels dans lesquels ont été recueillies ces données sont différents de ceux du CEFC et FrWac. Les données ne sont pas tout à fait comparables. Néanmoins, la proportion des asyndétiques en *je pense* et *je crois* selon les types de catégorie est semblable dans le CEFC et

¹²⁶ Gadet (2021 : 36) écarte rapidement un cinquième cas de figure : un phénomène serait considéré « nouveau » car il n'aurait pas été regardé (et qu'on le découvre) soit par manque d'intérêt, soit par manque de données. Les données du MPF nous ont permis d'avoir accès à un grand nombre d'occurrences comparé à celles d'études antérieures sur le français hexagonal (Andersen, 1999, Avanzi, 2012 Gachet, 2012 ou Angot 2021) mais ceci est essentiellement lié aux données sur lesquelles reposent leurs analyses qui ne sont pas comparables aux nôtres en termes de taille et de nature (méthode de recueil).

¹²⁷ Du moins pour les hypotaxes asyndétiques, nous ne nous prononçons pas pour les cas de constructions associées du fait de leur rareté.

dans le MPF, ce qui laisse penser que la différence des résultats entre le MPF et le CEFC pourrait être liée à la « proximité communicationnelle » plutôt qu'à l'âge des locuteurs. Enfin, en ce qui concerne l'acceptation (iii) « déjà connu mais qui apparaît dans des contextes (linguistiques) non encore répertoriés », nous savons que les contextes répertoriés pour les hypotaxes sont équivalentes à ceux pour l'ancien français (*cf.* Glikman et Verjans, 2011). Toutefois, il semblerait que pour le français moderne des préférences se dessinent : aucune occurrence à *nous* n'a été relevée en constructions asyndétiques, nous avons relevé une spécificité de valeur pragmatique concomitante à la présence d'appendice et souvent d'une prosodie « emphatique » et/ou interrogative. Ces remarques doivent faire l'objet d'une analyse plus poussée pour pouvoir se poser la question de l'existence réelle d'un phénomène « émergent » ou d'évolution grammaticale.

Conclusion de la partie 3

La partie 3 regroupe la description syntaxique des séquences asyndétiques et une approche sociolinguistique. Après avoir soumis une analyse distributionnelle des séquences asyndétiques dans le chapitre 5, nous souhaitons proposer une description en termes de dépendance syntaxiques de ces constructions verbales. Nous nous sommes alors heurtée aux limites de notre cadre d'analyse et des manipulations proposées. Celles-ci ont été dépassées avec le recours à un faisceau d'indices permettant ainsi l'identification de trois types de liens : deux au niveaux microsyntaxique (rection faible et rection forte) et un au niveau macrosyntaxique uniquement. Certaines séquences n'ont pu être clairement catégorisées.

Dans le dernier chapitre, une analyse statistique a montré que l'alternance des séquences asyndétiques/syndétiques est multifactorielle impliquant, parmi des facteurs linguistiques, un facteur extralinguistique relevant du degré communicationnel. Des hypothèses d'ordre sociolinguistiques, notamment en ce qui concerne le caractère émergent des structures, ont été ensuite évaluées.

CONCLUSION

Nous nous sommes intéressée à des énoncés tels que « Je pense que non ouais on ouais **je pense** il y a une différence » (MPF_Roberto1b) ou moi « j'ai cru elle avait fait une faute de frappe genre tu vois » (MPF_Auphelie1a). Ces enchainements non marqués par une « conjonction » ou morphème *que* ont pu être attribués à des catégories de locuteurs et locutrices en particulier, notamment aux « jeunes » par les discours épilinguistiques. Des discours scientifiques ont également émis l'hypothèse que de telles structures pouvaient relever de pratiques langagières spécifiques. Elles ont pourtant peu été décrites dans le domaine de la syntaxe sur le français hexagonal, et n'ont pas été soumises à une analyse de grande ampleur à partir de facteurs linguistiques et sociolinguistiques¹²⁸. Lorsqu'elles ont été abordées (Andersen, 1999 ; Avanzi, 2012 ; Gachet, 2012 ; Angot, 2021), les analyses reposaient sur trop peu de données, si bien que la question suivante s'est posée : étaient-elles effectivement disponibles auprès de l'ensemble des locuteurs et locutrices du français ? En outre, aucun consensus descriptif n'a été relevé : Andersen parle de rapport relationnel inversé, Gachet les analyse comme des incisives, Avanzi les considère comme des cas de recteurs faibles et Angot les traite en termes « marqueurs discursifs ».

Les constructions avec *croire* et *penser* ont par ailleurs été observées dans des études portant plus largement sur une catégorie de verbes nommés parenthétiques à la suite d'Urmson (1972) ou recteurs faibles à la suite de Blanche-Benveniste (1989). Elles ont donc souvent été comparées aux syndétiques et incisives médianes ou postposées, autres constructions possibles de ces verbes. Les dernières grammaires les signalent également en parallèle des structures syndétiques, la *Grammaire de la subordination* de Le Goffic (2019), la *Grande grammaire historique du français* de Marchello-Nizia et al. (2020) ou encore la *Grande grammaire du français* d'Abeillé et al. (2021). Celles-ci posent la question formulée en ces termes par Willems (2016 : 10) :

quelle analyse proposer pour la structure je crois il va venir : s'agit-il d'un cas d'ellipse du que, le verbe continuant à régir (faiblement) la P, ou faut-il plutôt les interpréter comme des cas de parenthétiques en position initiale (Gachet 2015) ?

Devant la divergence des analyses proposées et compte tenu des faibles données à leur disposition, nous avons cherché à constituer un corpus conséquent pour proposer un nouveau regard sur ces constructions asyndétiques. Nous avons poursuivi trois objectifs dans cette thèse : i) évaluer le statut des verbes *croire* et *penser* dans les structures asyndétiques avec ces verbes en français ii) identifier les contextes qui favorisent l'utilisation de ces structures plutôt que la structure syndétique et (iii) évaluer des hypothèses formulées en sociolinguistique.

Afin de parvenir à nos objectifs nous avons détaillé notre méthodologie pour la constitution de données et notre cadre d'analyse. Nous avons montré que le cadre d'analyse et le choix des données pour la description des constructions asyndétiques est primordial. Il est clair que les constructions asyndétiques ont pu être décrites grâce au cadre d'analyse forgé à partir de l'étude du français parlé et aux données variées qui constituaient notre corpus. Lors de notre annotation,

¹²⁸ En français hexagonal toujours, nous avons signalé des études statistiques réalisées en français québécois entre autres.

nous avons tenté de rester attentive à la diversité des occurrences extraites, nous voulions gommer le moins possible la diversité de nos données.

Nous avons ensuite soumis une description syntaxique des constructions asyndétiques et une observation de leurs contextes de production en réalisant la première analyse statistique sur ces constructions en français hexagonal. Après examen de plusieurs facteurs linguistiques et d'un facteur relevant du contexte communicationnel avec les catégories d'analyse proposées par le MPF (type A, B et C), nous sommes parvenues à la conclusion suivante : l'alternance de *que/Ø* est multifactorielle. Les contextes linguistiques favorisant l'emploi des structures asyndétiques sont : un sujet à la première personne *je*, la catégorie du sujet de la V_2 (le pronom est préféré), la valeur pragmatique (valeur expressive) du verbe *croire* ou *penser* mais ce dernier résultat reste à confirmer. La négation dans la CV_1 favorise les constructions marquées. Le contexte d'ordre sociolinguistique qui a été exploré est le degré de proximité communicationnel. Nous avons confirmé le rôle de ce facteur pour les données rassemblées dans le MPF et à une autre échelle dans le CEFC. Les contextes de proximité favorisent l'emploi de ces constructions. Nous avons mis à l'épreuve un cadre d'analyse sociolinguistique spécifique : l'approche variationnelle de la communication établie par Guérin (2017).

Les objectifs que nous avons définis pour cette thèse résultent de notre ancrage dans le domaine sociolinguistique. Nous avons adopté une approche sociolinguistique qui se distingue de celle critiquée par Hambye (2012 : 70). En effet, nous ne voulions ni délaissier l'analyse de la matérialité linguistique au profit d'approches tournées vers les enjeux sociaux des phénomènes linguistiques, ni nous contenter d'une interprétation assez superficielle qui revient à poser que la construction asyndétique s'inscrit dans un contexte social (les jeunes issus d'un milieu socio-économique particulier). Les résultats présentés dans cette thèse demanderaient à être développés, notamment) partir des pistes de réflexion formulées au long du manuscrit.

Partant de cette contrainte épistémologique, notre travail a abouti aux résultats suivants :

– Nous avons identifié trois types de structures asyndétiques avec les verbes *croire* et *penser*. Dans les deux premières structures identifiées, que nous avons désignées par le terme « hypotaxe asyndétique », les verbes ont un statut de verbe recteur fort ou faible. Dans la troisième structure, le verbe semble avoir le statut d'élément associé au sein de l'énoncé dans lequel il apparaît. Ces cas restent rares. Nous avons assumé les ambiguïtés d'analyse possible des constructions asyndétiques avec *je crois* et *je pense*, entre les cas de rection forte et de rection faible. Nous sommes aussi restée prudente quant aux cas rares de constructions associées.

– Les facteurs observés pour identifier les contextes préférentiels d'apparition des constructions asyndétiques relevaient à la fois de la structure interne de la langue (temps, personne, négation du verbe, etc.) et de sa dimension externe. Nous voulions montrer qu'une approche variationnelle ne pouvait plus être pensée sans prendre en compte le contexte communicationnel et notamment des facteurs qui relèvent de la proximité communicationnelle.

La diversité d'emplois de ces verbes dans des séquences de type [$CV_1 \emptyset CV_2$] a été mise au jour grâce à l'accès à de nombreuses données de français parlée, notamment des données « écologiques ». C'est ce qu'observaient Ledegen et Martin (2020 : 190) : « Plus largement, les tournures syntaxiques courantes dans les conversations de tous les jours ne se retrouvent pas forcément représentées dans les corpus oraux ». Si de telles données n'étaient pas accessibles auparavant, ceci est sans doute lié au fait qu'il s'agit là d'« une entreprise lourde et coûteuse, dont la rentabilité n'est en rien garantie, ce qui explique en partie le manque de données non

standard » (Ploog, 2002 : 87). Il serait nécessaire de poursuivre la constitution de corpus notamment telle que l'a initié Gadet (2017) avec le MPF. Ainsi, notre travail réaffirme la place essentielle des corpus de français parlé, et en particulier de données qui ont été recueillies dans des contextes variés, dans la description de la syntaxe du français parlé et du français tout court (Blanche-Benveniste, 1983).

Les structures asyndétiques entrent, tout comme les syndétiques, dans une famille de constructions. Pour compléter ce travail, il serait nécessaire d'analyser de façon systématique les séquences avec les verbes *croire* et *penser* en incise (en milieu ou fin d'énoncé) et disjointes. Nous pourrions ainsi y voir davantage les spécificités des asyndétiques par rapport aux autres constructions possibles de ces verbes.

Outre une analyse plus fine des différences de comportement entre *croire* et *penser* dans nos données, la prise en compte d'autres verbes, « parenthétiques » comme *trouver*, *savoir*, *sembler*, *paraître*, permettrait de mieux saisir si les constructions asyndétiques et les traits que nous avons relevés sont propre à ces verbes ou non.

La question de l'émergence d'une construction se pose à propos des rares constructions verbales hors rection en lien macrosyntaxique que nous avons relevées. Glikman (2009) et Marchello-Nizia et al. (2020) attestent l'existence des incises en ancien et moyen français. Glikman propose une lecture de ces constructions en incise comme des cas de verbes recteurs faibles tels que définis par Blanche-Benveniste & Willems (2007) mais ne mentionne pas de structures relevant uniquement du niveau macrosyntaxique.

En ce qui concerne les constructions asyndétiques, nous nous sommes positionnée de manière explicite : ces constructions ne peuvent pas être traitées en termes d'innovation. Ces constructions asyndétiques exploitent une possibilité offerte par le système de la langue française : admettre comme réalisation d'une place de rection des constructions verbales sans introducteur. Il ne s'agit pas d'un phénomène isolé et propre à la valence des verbes *croire* et *penser*, puisque d'autres recherches, celles de Benzitoun (2010 : 158) ou Willems et Meulleman (2010) ont montré respectivement sur des énoncés du type « elle est arrivée en France elle avait trois ans » et « il y a des gens ils viennent acheter des aspirines pour faire de l'eau gazeuse » qu'il existe des constructions verbales régies non introduites par un terme dit « conjonctif » en français.

Sur le plan de l'analyse, la description que nous proposons dispense d'avoir recours à des notions difficiles à contrôler. Par exemple, le recours à un changement de catégorie. Certains auteurs défendent l'idée qu'en emploi asyndétique *je crois* et *je pense* deviennent des particules discursives (Dostie et Pusch, 2007). Nous pouvons considérer que cette analyse veut traiter par changement de catégorie ce qui est en fait un changement de statut syntaxique : les items assignés à la catégorie des « particules discursives » sont des séquences figées de diverses catégories indépendamment justifiées (verbes, noms, prépositions) en fonctionnement macrosyntaxique. Nous pouvons ajouter que ces séquences figées sont associées à des valeurs pragmatiques particulières. Il n'est pas nécessaire de créer une catégorie nouvelle pour rendre compte de ces fonctionnements. Il faudrait en revanche décrire en détail et en synchronie ces associations de formes et de valeurs sémantico-pragmatiques avant de proposer des explications d'ordre diachronique en termes d'innovation par « grammaticalisation » ou « pragmaticalisation ».

BIBLIOGRAPHIE

- Abeillé, A. (2002). *Une grammaire électronique du français*. Paris: CNRS éditions.
- Abeillé, A., Godard, D., Delaveau, A., & Gautier, A. (2021). *La Grande Grammaire du français*. Arles, Paris: Actes Sud, Imprimerie nationale Editions.
- Andersen, H. L. (1996). Verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs. Dans C. Muller, *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. (pp. 307-315). De Gruyter
- Andersen, H.-L. (1997). *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*. Copenhague: Université de Copenhague.
- Andersen, H. L. (1999). Propositions adverbiales non introduites en français parlé. *Revue Romane*(34), 164-179.
- Andersen, H.-L. (1993). Les complétives non introduites en français parlé. *Travaux linguistiques du Cerlco*, 6, 5-14.
- Andersen, H.-L. (2007). Marqueurs discursifs propositionnels. *Langue française*(154), 13-28.
- Angot, J. (2021). *Epistemic and subjective expressions in French: the case of je pense, je crois and je trouve*. Doctoral dissertation, The University of Manchester.
- Apothéloz, D. (2003). La rection dite 'faible' : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? *Verbum*(25), 241-262.
- Arnauld, A., & Nicole, P. (1683/1922). *La logique ou l'art de penser*. Paris: Gallimard.
- Auzanneau, M. (2015). La quête des parlers ordinaires. *Langage et société*(4), 51-66.
- Avanzi, M. (2012). *L'interface prosodie/syntaxe en français*. Bern: Peter Lang.
- Avanzi, M., & Lacheret-Dujour, A. (s.d.). Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ? L'exemple des périodes asyndétiques en français parlé. *La parataxe. Acte du premier colloque suisse de macro-syntaxe*. Neuchâtel: Peter Lang.
- Bally, C. (1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Bern: Francke.
- Baroni, M., & Bernardini, S. (. (2006). *Wacky! Working papers on the Web as Corpus*. Bologna: GEDIT.
- Baroni, M., Bernardini, S., Ferraresi, A., & Zanchetta, E. (2009). The WaCky Wide Web: A Collection of Very Large Linguistically Processed Web-Crawled Corpora. *Language Resources and Evaluation*, 209-226. Récupéré sur https://wacky.sslmit.unibo.it/lib/exe/fetch.php?media=papers:wacky_2008.pdf
- Bates, D., Mächler, M., Bolker, B., & Walker, S. (2014). *Fitting linear mixed-effects models using lme4*. arXiv preprint arXiv: 1406.5823.
- Bauche. (1920). *Le français populaire*. Paris: Payot.

- Béguelin, M.-J. (2002). Clause, période ou autre? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse. *Verbum*(1-2), 85-107.
- Benveniste, É. (1958/1966). *Problèmes de linguistique générale*, 1 vol. Les Etudes Philosophiques, 21(3).
- Benzitoun, C. (2006a). Examen de la notion de "subordination". Le cas des quand "insubordonnées". Dans G. Rebuschi, & I. Bril, *Coordination et subordination : typologie et modélisation, Faits de langues* (pp. 35-46). Paris: Ophrys.
- Benzitoun, C. (2006b). Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain. Thèse de doctorat. Université Aix-Marseille I.
- Benzitoun, C. (2010). Comment tirer profit de la parataxe ? Etude sur les enchaînements de constructions verbales. Dans M.-J. Béguelin, & M. & Avanzi (Éd.), *La parataxe : Entre dépendance et intégration* (pp. 153-174). Berne: Peter Lang.
- Benzitoun, C. (2013). Etude syntaxique de 'quand' et 'avant que' : entre rection, association et autonomie. *Langages*(190), 51-65.
- Benzitoun, C. (2021). Segmentation du français parlé et grammaire du français tout court. Dans P. (. Cappeau, *Une grammaire à l'aune de l'oral ?* (pp. 61-79). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Benzitoun, C., & Corminboeuf, G. (2015). Liaisons "non marquées" de constructions verbale : cuisine et dépendances. *Langages*, 87-102.
- Benzitoun, C., Debaisieux, J.-M., & Deulofeu, H.-J. (2016). Le projet ORFÉO : un corpus d'études pour le français contemporain. *Corpus*(15), 91-114.
- Bérard, L. (2020). La partie orale du Corpus d'Etude pour le Français Contemporain (CEFC). *Langages*(219), 25-37.
- Berrendonner, A. (1990). Pour une macro-syntaxe. *Travaux de linguistique*(21), 25-36.
- Berrendonner, A. (2002). Les deux syntaxes. Dans M. Charolles, P. Le Goffic, & M.-A. Morel (Éd.), *Y a-t-il une syntaxe au delà de la phrase ? Verbum* (pp. 23-35). Nancy: Presses Universitaires de Nancy.
- Berrendonner, A. (2008). L'alternance que/#. Subordination sans marqueur ou structure périodique ? Dans D. Van Raemdonck, & K. Ploog, *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXIe siècle* (pp. 279-296). Bruxelles ; Berne ; Berlin: Peter Lang.
- Berrendonner, A. (2021). La notion de phrase. *Encyclopédie grammaticale du français*. Consulté le 11 12, 2021, sur <http://encyclogram.fr>
- Berrendonner, A., & Reichler-Béguelin, M.-J. (1989). Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique . *Langue française*, 99-125.
- Biber, D. (1988). *Variation across speech and writing*. Cambridge University Press.

- Biber, D. (1999). A register perspective on grammar and discourse: variability in the form and use of English complement clauses. *Discourse Studies*(1), 131-150.
- Biber, D., Conrad, S., & Reppen, R. (1998). *Corpus Linguistics. Investigating Language Structure and Use*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Biber, D., Johansson, S., Leech, G., Conrad, S., & Finegan, E. (1999). *The Longman Grammar of Spoken and Written English*. New York: Longman.
- Bilger, M., & Blanche-Benveniste, C. (1999). Français parlé - oral spontané. Quelques réflexions. *Revue française de linguistique appliquée*, 21-30.
- Bilger, M., & Cappeau, P. (2013). Comment les données de coprus pourraient renouveler les grammaires ? Illustrations à partir de quelques pronoms et de la forme même. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*(68-69), 177-199.
- Blanche-Benveniste, C. (1983). L'importance du 'français parlé' pour la description du 'français tout court'. *Recherches sur le français parlé*(5), 23-45.
- Blanche-Benveniste, C. (1987) *Pronom et syntaxe: l'approche pronominale et son application au français* (Vol. 1). Peeters Publishers.)
- Blanche-Benveniste, C. (1989). Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes. *Recherches sur le français parlé*, 53-73.
- Blanche-Benveniste, C. (2002). Phrases et constructions verbales. Dans M. Charolles, P. Le Goffic, & M.-A. Morel (Éd.), *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? Verbum* (pp. 7-22). Nancy: Presses Universitaires de Nancy.
- Blanche-Benveniste, C. (2010). *Approches de la langue parlée*. Paris : Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C., & Jeanjean, C. (1987). *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris: Didier Erudition.
- Blanche-Benveniste, C., & Martin, P. (2000). *Le français. Usages de la langue parlée*. Paris - Louvain: Peeters.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, H.-J., Stéfanini, J., & Van den Eynde, K. (1984). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris: SELAF.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., Van den Eynde, K., & Mertens, P. (1990). *Le français parlé : Études grammaticales*. Paris: éd du C.N.R.S.
- Blanche-Benveniste, C., & Willems, D. (2007). Un nouveau regard sur les verbes faibles. *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*(102), 217-254.
- Blanche-Benveniste, C., & Willems, D. (2016). Verbes faibles. *Encyclopédie grammaticale du français*.
- Bolinger, D. (1968). Postposed main phrases: an English rule for the romance subjunctive. *Canadian journal of linguistics*(14), 3-30.

- Bolinger, D. (1972). *That's that*. The Hague/Paris: Mouton de Gruyter.
- Borillo, A. (1978). Les adverbes et la modalisation de l'assertion. *Langue française*(30), 74-89.
- Borillo, A. (1982). Deux aspects de la modalisation assertive: croire et savoir. *Langages*(67), 33-53.
- Borillo, A. (2004). Les « adverbes d'opinion forte » selon moi, à mes yeux, à mon avis,... : point de vue subjectif et effet d'atténuation. *Langue française*(142), 31-40.
- Bourdieu, P. (1984). Entretien avec Anne Marie Métaillé. *Les jeunes et le premier emploi, Paris, Association des Ages, repris dans Questions de sociologie*, 143-154.
- Branca-Rosoff, S., Fleury, S., Lefeuvre, F., & Pires, M. (2012). *Discours sur la ville. Corpus de français parlé parisien des années*.
- Branca-Rosoff, S. e. (2016). Le CFPP2000 : constitution, outils et analyses. Le cas des interrogatives indirectes. *Corpus*(15), en ligne.
- Browman, C. P., & Goldstein, L. (1990). Tiers in Articulatory Phonology, with some Implications for Casual Speech. *Papers in Laboratory Phonology I : Between the Grammar and Physics of Speech*(1), 341-376.
- Brunot, F. (1936). *La pensée et la langue*. Paris: Masson.
- Buridant, C. (2001). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris: Sedes.
- Candea, M. & Véron, L. (2021). *Parler comme jamais. La langue, ce qu'on croit et ce qu'on en sait*. Paris : Le Robert/Binge audio.
- Cappeau, P., & Gadet, F. (2007). Où en sont les corpus sur les français parlés ? *Revue française de linguistique appliquée, XII*, 129-133.
- Cappeau, P., Gadet, F., Guérin, E., & Paternostro, R. (2011). Réflexions sur les incidences de quelques aspects de la transcription outillée. *LINX*, 85-100.
- Cappeau, P., & Gadet, F. (2016). Quand l'œil écoute... Que donnent à lire les transcriptions d'oral ? Dans E. Buchi, J.-P. Chauveau, & J.-M. Pierrel (Éd.), *Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (pp. 1035-1045). Strasbourg: EliPhi.
- Chervel, A. (1997). *Le développement de la grammaire scolaire du français depuis le début du XIXe siècle : théorie grammaticale et contraintes*. Thèse de doctorat. Paris: Université de Paris VIII.
- Choi-Jonin, I. (2005). Les subordinations spatio-temporelles sans marque segmentale. Dans F. & Labert, *La syntaxe au coeur de la grammaire* (pp. 55-64). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Clements, G. N. (1990). The role of the sonority cycle in core syllabification. *Papers in laboratory phonology*(1), 283-333.

- Combettes, B. (2006) La formation des locutions conjonctives temporelles: le cas de dès que. Dans *Les connecteurs temporels du français* (pp. 1-19). Brill.
- Corminboeuf, G. (2009). *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*. De Boeck Supérieur. doi:<https://doi.org/10.3917/dbu.cormi.2009.01>
- Corminboeuf, G., & Benzitoun, C. (2014). Evaluation critique des modèles graduels et non graduels de l'intégration syntaxique. *Corela*, 12(1), [En ligne, consulté le 04/10/16].
- Coseriu, E. (1973). *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico*. Madrid: Gredos Biblioteca románica hispánica.
- Côté, M.-H. (2012). Laurentian french (quebec) extra vowels, missing schwas. *Phonological variation in French : Illustrations from three continents*, 211-235.
- Coveney, A. (2011). L'interrogation directe. *Travaux de linguistique*, 2(63), 112-145.
- Da Cunha, Y., & Abeillé, A. (à paraître). L'alternance actif/passif en français parlé : un modèle statistique. *Langue française*.
- Damourette, J., & Pichon, E. (1911). *Des mots à la pensée: essai de grammaire de la langue française 1911-1940*. Slatkine Reprints.
- De Cornulier, B. (1978). L'incise, la classe des verbes parenthétiques et le signe mimique. *Cahier de linguistique*(8), 53-95.
- Debaisieux, J.-M. (1994). *Le fonctionnement de parce que en français parlé contemporain. Description et implications didactiques*. thèse de doctorat: Université Nancy 2.
- Debaisieux, J.-M. (2013). *Analyse linguistique sur corpus. Subordination et insubordination en français*. Paris: Lavoisier.
- Debaisieux, J.-M., & Deulofeu, H.-J. (2002). Grammatically unacceptable utterances are communicatively accepted by native speakers, why are they? Dans *ISCA Tutorial and Research Workshop (ITRW) on Disfluency in Spontaneous Speech*. (pp. 69-72). Scotland: University of Edinburgh.
- Debaisieux, J.-M., & Deulofeu, H.-J. (2004). Fonctionnement microsyntaxique de modifieur et fonctionnement macrosyntaxique en parataxe des constructions introduites par que et parce que en français parlé, avec extension au cas de perché et che en italien parlé. Dans F. Albano Leoni, F. Cutugno, M. Pettorino, & S. Renata, *PARLATO ITALIANO in cd-rom Atti del Convegno nazionale di Napoli*. Napoli: M. D'Auria Editore.
- Debaisieux, J.-M., & Benzitoun, C. (2020). Orféo : un corpus et une plateforme pour l'étude du français contemporain. *Langages*(219), 9-24.
- Defrancq B., 2001, *L'interrogative enchâssée. Sa nature sémantique et ses rapports avec l'élément recteur*, Thèse de Doctorat, Université Gent.
- Delais-Roussarie, E. (2008). Prosodie incidente et structure prosodique. *Verbum Revue De Linguistique*, 30(1), 37.

- Dell, F. (1995). Consonant clusters and phonological syllables in french. *Lingua*(95(1-3)), 5-26.
- Dendale, P., & Tasmowski, L. (1994). Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir. *Langue française*(102), 3-7.
- Dessaintes, M. (1960). *La construction par insertion incidente (étude grammaticale et stylistique)*. Paris: d'Artrey.
- Deulofeu, H.-J. (1986). Syntaxe de que en français parlé et le problème de la subordination. *Recherches sur le français parlé*(8), 79-104.
- Deulofeu, H.-J. (1989). Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé. *Recherches sur le français parlé*(9), 111-141.
- Deulofeu, H.-J. (1999). *Recherches sur la syntaxe de la conjonction 'que' dans l'ancien français*. Université de Paris III: Thèse d'Etat.
- Deulofeu, H.-J. (2001) La notion de construction corrélatrice en français : typologie et limites, *Recherches sur le français parlé* n°16, pp. 103-124.
- Diessel, H., & Tomasello, M. (2000). Why Complement Clauses Do Not Include a That-Complementizer in Early Child Language. *Proceedings of the 25th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 86-97.
- Diessel, H., & Tomasello, M. (2001). The acquisition of finite complement clauses. *Cognitive Linguistics*(12 - 2), 97-141.
- Dostie, G. (2016). Le Corpus de français parlé au Québec (CFPQ) et la langue des conversations familiales : Exemple de mise à profit des données à partir d'un examen lexicosémantique de la séquence je sais pas. *Corpus*. Récupéré sur <https://journals.openedition.org/corpus/2945>
- Dostie, G. (2016). Le Corpus de français parlé au Québec (CFPQ) et la langue des conversations familiales: Exemple de mise à profit des données à partir d'un examen lexicosémantique de la séquence je sais pas. *Corpus*, (15).
- Dostie, G., & Pusch, C. D. (2007). Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation. *Langue française*(154), 3-12.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris: Hermann.
- Ducrot, O. (1975). Je trouve que. *Semantikos*(1), 63-88.
- Elsness, J. (1984). That or Zero ? A look at the choice of object clause connective in a corpus of American English. *English Studies*(65), 519-533.
- Evans, N., & Watanabe, H. (2016). *Insubordination*. Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

- Ferreira, A. (2020). La 'langue parlée écrite' dans Zazie dans le métro (1959). *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*(130), 59-77.
- Ferreira, A., & Da Cunha, Y. (12-13 mai 2022). Étude statistique sur corpus de l'alternance qu- / Ø en français : quel effet de la proximité communicative ? *Programme doctoral en linguistique française "Français parlé(s), français écrit(s)"*. Université de Fribourg. Récupéré sur <https://osf.io/4g793>
- Ferreira, A., & Vernet, S. (2022). Regard sociolinguistique sur les pratiques langagières des jeunes. *Paroles dites et mots cachés chez les jeunes, Sauf conduit*(2), 8-17. Récupéré sur <https://lecpa.hypotheses.org/files/2022/06/saufconduit-2-mai-2022-1.pdf>
- Foulet, L. (1928). *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris: Honoré Champion.
- Fribourg, G. d. (2012). *Grammaire de la période*. Berne: Peter Lang.
- Gachet, F. (2012). *Incises de discours rapporté et autres verbes parenthétiques : une étude grammaticale*. Fribourg: Université de Fribourg.
- Gachet, F., & Avanzi, M. (2009). Description prosodique des "recteurs faibles en incise". Dans H. Yoo, & E. Delais-Roussarie, *Actes de Interface Discours et Prosodie 2009* (pp. 173-189). Paris: http://unine.ch/files/live/sites/structuration_periodes/files/shared/new_am/49_.pdf.
- Gadet, F. (2003). *La variation sociale en français*. Paris-Gap: Ophrys.
- Gadet, F. (2005). 1977 : un moment-clé de l'émergence de la sociolinguistique en France. *Cahiers de l'ILSL*(20), 127-138.
- Gadet, F. (2011). What can be learned about the grammar of French from corpora of French spoken outside France. Dans M. Konopka, J. Kubczak, C. Mair, F. Sticha, & U. H. Wassner (Éd.), *Actes du colloque de Mannheim de septembre 2009, Grammar and corpora 3* (pp. 87-120). Tübingen: Narr Verlag.
- Gadet, F. (2013). Un nouveau corpus recueilli dans la région parisienne. *Langage et société*(1), 111-117.
- Gadet, F. (2015). Le style et les corpus : réflexions à partir d'un corpus de la région parisienne. Dans K. J. Kragh, & J. Lindschouw (Éd.), *Les variations diasystématiques et leurs interdépendances dans les langues romanes : actes du Colloque DIA II à Copenhague (19-21 nov. 2012)* (pp. 339-352). Strasbourg: ELIPHI.
- Gadet, F. (2017). *Les parlers jeunes dans l'Ile-de-France multiculturelle*. Paris: Ophrys.
- Gadet, F. (2021). Nouveau corpus d'oral, nouvelles données, nouveaux questionnements. Dans P. (. Cappeau, *Une grammaire à l'aune de l'oral ?* (pp. 23-42). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Gadet, F., & Wachs, S. (2015). Comparer des données de corpus : évidence, illusion ou construction ? *Langage et société*(154), 33-49.

- Gadet, F., & Guérin, E. (2016). Construire un corpus pour des façons de parler non standard : "Multicultural Paris French". *Corpus*(15), 285-307.
- Glikman, J. (2008). Les complétives non introduites. *Congrès Mondial de Linguistique Française - Évolutions en français: études de linguistique diachronique*(86), 225-240.
- Glikman, J. (2009a). Les incisives en croire et cuidier en ancien français. *LINX. Entre rection et incidence : des constructions verbales atypiques ?*(61), 71-85.
- Glikman, J. (2009b). *Parataxe et Subordination en ancien français. Système syntaxique, variantes et variation*. Thèse de doctorat: Université Paris Nanterre ; Universität Potsdam.
- Glikman, J. (2010). Peut-on établir des critères formels de reconnaissance de la parataxe : l'apport de l'ancien français. Dans M.-J. Reichler-Béguelin, M. Avanzi, & G. Corminboeuf, *La parataxe. Entre dépendance et intégration* (Vol. Tome 1, pp. 355-371). Berne-Berlin-Bruxelles: Peter Lang.
- Glikman, J., & Avanzi, M. (2009). *Entre rection et incidence : des constructions verbales atypiques ?* (Vol. 9). Linx: Presses Universitaires de Nanterre. doi:<https://doi.org/10.4000/linx.1322>
- Glikman, J., & Verjans, T. (2013). Old French Parataxis: Syntactic Variant or Stylistic Variation ? Dans D. L. Arteaga, *Research on Old French: The State of the Art* (pp. 243-260). Dordrecht: Springer.
- Goffman, E. (1967). *Interaction ritual: Essays on face to face behavior*. New York: Anchor.
- Goldman, J.-P. (2006). Tutoriel Praat. Consulté le 05 19, 2022, sur <http://latlntic.unige.ch/phonetique/easyalign/tutorielpraat.pdf>
- Gosselin, L. (2015). L'expression de l'opinion personnelle "je crois / pense / trouve / considère / estime que p". *L'Information grammaticale*(144), 34-40.
- Grevisse, M. (1988). *Le bon usage—grammaire française*, éditions Duculot.
- Guérin, E. (2008). Le français standard : une variété située ? Dans J. Durand, B. Habert, & B. Laks (Éd.), *Congrès Mondial de Linguistique Française* (pp. 2303-2312). EDP Sciences.
- Guérin, E. (2017). Pour une approche communicationnelle de la variation. Dans P. Cappeau, & E. Guérin, *La variation en question(s)* (pp. 57-73). Bruxelles: Peter Lang.
- Guérin, E., & Moreno, A. (2015). Présence/ absence de particules d'amorce et de particules d'extension dans le discours rapporté : peut-on parler de variation ? *Langage et société*(154), 67-82.
- Guérin, E., & Wachs, S. (2017). Dynamique des mots. Dans F. Gadet (dir.), *Les parlers jeunes dans l'Ile-de-France multiculturelle* (pp. 101-126). Paris: Ophrys.
- Gumperz, J. J. (1982). *Discourse strategies*. Cambridge: Universty Press.

- Hambye, P. (2012). Linguistique sociale ou sociale du langage ? Les enjeux de l'autonomisation de l'objet langagier. *Cahiers de linguistique*(38), 67-85.
- Hasenohr, G. (1993 (2ed)). *Introduction à l'ancien français*. Paris: Sedes.
- Haßler, G. (2014). Étude comparée de l'usage parenthétique des verbes épistémiques dans trois langues romanes. *Discours*(14), en ligne <https://journals.openedition.org/discours/8888>.
- Jaeger, T. F. (2010). Redundancy and reduction : Speakers manage syntactic information density. *Cognitive psychology*,(61(1)), 23-62.
- Jaeger, T. F., & Levy, R. P. (2007). Speakers optimize information density through syntactic reduction. *Advances in neural information processing systems*, 849–856.
- Kahane, S., & Gerdes, K. (2020). Annotation syntaxique du français parlé : les choix d'Orféo. *Langages*(219), 69-89.
- Kearns, R. (2007). Epistemic verbs and zero complementizer. *English Language and Linguistics*(11), 475-505.
- Kerbrat-Orecchioni. (1999). *L'énonciation*. Paris: Armand Colin.
- Koch, P., & Oesterreicher, W. (2001). Langage oral et langage écrit. Dans *Lexicon der romanistischen Linguistik* (Vol. 1-2, pp. 584-627). Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Krazem, M. (2011). Représenter les relations entre grammaire et genres de discours : l'exemple des commentaires sportifs. *LINX*(64-65), 45-68.
- Kristeva, J. (1974). *La Révolution du langage poétique: l'avant-garde à la fin du XIXe siècle, Lautréamont et Mallarmé*, 2 éd. Paris: Éditions du Seuil.
- Kuhn, M. (2008). Building predictive models in R using the caret package. *Journal of statistical software*(28(1)), 1-26.
- Lafontaine, F. (2014). Description de deux usages non subordonnants de la forme «alors que». *Actes du 4ème Congrès Mondial de Linguistique Française* (pp. 2445-2456). EDP Sciences. Récupéré sur https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01333.pdf
- Larrivée, P. (2002). Invariants sémantiques et constructions syntaxiques. *Travaux de linguistique*(45), 67-82.
- Le Goffic, P. (2008). Phrase, séquence, période. Dans D. V. (éd), *Modèles Syntaxiques, La syntaxe à l'aube du XXIe siècle* (pp. 329-356). Bruxelles: PIE-Peter Lang.
- Le Goffic, P. (2019). *Grammaire de la subordination en français*. Paris: Ophrys.
- Ledegen, G. (2007). L'interrogative indirecte in situ à la Réunion: elle connaît elle veut quoi. *Le français parlé du 21ème siècle : normes et variations géographiques et sociales, Actes du Colloque à l'Université d'Oxford (23 et 24 juin 2005)* (pp. 177-200). Paris: L'Harmattan.

- Ledegen, G., & Martin, P. (2020). L'interrogative indirecte in situ dans le corpus OFROM. Ils posaient la question c'était quoi. *Studia linguistica romanica*(4), 175-194.
- Liang, Y., Amsili, P., & Burnett, H. (2021a). *Faut je t'apporte quelque chose: Complementizer drop in Quebec French*. Paris: Poster présenté à CSSP 2019 (Colloque de Syntaxe et Sémantique).
- Liang, Y., Amsili, P., & Burnett, H. (2021b). New ways of analyzing complementizer drop in Montréal French: Exploration of cognitive factors. *Language Variation and Change*, 33(3), 359-385.
- Mai, U. (2019). *La modalité et ses réalisations en français*. Berlin: Peter Lang.
- Malrieu, D., & Rastier, F. (2011). Genres et variations morphosyntaxiques. *Traitement automatique des langues*, 2(42), 548-577.
- Marandin, J.-M. (1999). *Grammaire de l'incidence*.
- Marchello-Nizia, C. (1978). Ponctuation et 'unités de lecture' dans les manuscrits médiévaux, ou je ponctue, tu lis, il théorise. *Langue Française*, 40, 32-44.
- Marchello-Nizia, C. (1999). *Le français en diachronie: douze siècles d'évolution*. Éditions Ophrys.
- Marchello-Nizia, C., Combettes, B., Prévost, S., & Scheer, T. (Eds.). (2020). *Grande grammaire historique du français (GGHF)*. Walter de Gruyter GmbH & Co KG.
- Martin, P. (2018). Un algorithme de segmentation en phrasé. *Actes des XXXIIe Journées d'Étude sur la Parole – JEP 2018* (pp. 276-284). Aix-en-Provence: France.
- Martin, P. (2020). L'annotation prosodique dans ORFEO. *Langages*(219), 103-115.
- Martineau, F. (1988). Variable Deletion of que in the Spoken French of Ottawa- Hull. Dans J.-P. Montreuil, D. Birdsong, J.-P. Montreuil, & D. Birdsong (Éds.), *Advances in Romance Linguistics* (pp. 275-287). Foris: Dordrecht.
- Martineau, F. (1993). Recton forte et recton faible des verbes : l'ellipse de Que en français du Québec et de l'Ontario. *Francophonie d'Amérique, Le français, langue maternelle, en milieux minoritaires*(3), 79-90.
- Ménard, P. (1988/1994). *Syntaxe de l'ancien français*. Bordeaux: Éditions Bière, coll. Études Médiévales .
- Mithun, M. (2008). On the assumption of the sentences as the basic unit of syntactic structures. Dans F. Zygmunt, *Linguistic diversity and language* (pp. 169-183). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Mondada, L. (1998). Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste. *Cahiers de l'ILSL*(10), pp. 39-68.
- Morel, M.-A., & Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation l'exemple du français*. Paris: Ophrys.

- Moreno-Kerdreux, A. (2017). Au-delà des genres de discours: le discours direct à travers les notions de proximité et de communautés de pratique. *Cahiers de praxématique*(69).
- Moreno, A. & Paternostro, R. (2018) : Les parlers jeunes en région parisienne. Perspectives prosodiques, discursives et interactionnelles. Dans F. Gadet (dir.), *Les Métropoles francophones européennes en temps de globalisation*, Paris : Classique Garnier, pp. 222-238.
- Mullan, K., & Karlsson, S. (2012). Subjectivity in contrast: a cross-linguistic comparison of 'I think' in Australian English, French and Swedish. Dans N. Baumgarten, I. Du Bois, & J. House, *Subjectivity in Language and in Discourse* (pp. 271-294). United Kingdom: Emerald Groupe Publishing Ltd.
- Newmeyer, F. (2010). What Conversational English Tell Us about the Bature of Grammar A Critique of Thompson's Analysis of Object Complements. (K. Boye, & E. Engberg-Pedersen, Éds.) *Language Usage and Language Structure*, 33-44.
- Nordström, J. (2010). *Modality and Subordinators*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins.
- Ñuñez Lagos, C. (2013). Les complétives sans que (CSK) et les pseudo-CSK en espagnol : deux modèles grammaticaux et discursifs. Dans D. Jacob, & K. Ploog, *Autour de «que» – El entorno de «que»*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Padis, M.-O. (2005). L'émergence de la catégorie. *Les cahiers de Profession Banlieue*, 12-27.
- Palmer, F. R. (2001 (1ed 1986)). *Mood and modality*. Cambridge: CUP.
- Ploog, K. (2002). L'approche syntaxique des dynamiques langagières : non-standard et variation. *Cahiers de grammaire*(27), 77-96.
- Poplack, S., & St-Amand, A. (2009). Les Récits du français québécois d'autrefois: reflet du parler vernaculaire du 19e siècle. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*(54(3)), 511-546.
- Pusch, C. D. (2003). Verbes recteurs faibles en occitan. Dans F. Sánchez Miret (Éd.), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*. 2, pp. 247-258. Salamanca: M. Niemeyer.
- Pustka, E. (2010). La subordination sans subordonnant en français guadeloupéen - créolisme ou pseudo-créolisme ? Dans M. Drescher, & I. Neumann-Holzschuh, *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français* (pp. 149-166). Tübingen: Stauffenburg Verlag.
- Raible, W. (1992). *Junktion. Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*. Heidelberg.
- Rampton, B. (2011). From "Multi-ethnic adolescent heteroglossia" to "Contemporary urban vernaculars". *Language and Communication*(31), 276-294.
- Récanati, F. (1984). Remarques sur les verbes parenthétiques. *De la syntaxe à la pragmatique. Actes du colloque de Rennes*. 8, pp. 319-352. Amsterdam - Philadelphia: Benjamins.

- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2002 (1ed 1994)). *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Sabio, F. (2006a). Phrases et constructions verbales : quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé. Dans D. Lebaud, C. Paulin, & K. Ploog, *Constructions verbales et production de sens. Actes du colloque international de Besançon (janvier 2006)* (pp. 127-139). Besançon: Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Sabio, F. (2006b). L'antéposition des compléments dans le français contemporain : l'exemple des Objets Directs. (K. Gerdes, & C. Muller, Éd.s.) *Linguisticae Investigationes*, 173-182.
- Sabio, F. (2013). Quelques aspects du clause linkage dans le français oral : l'annotation syntaxique des séquences "subordonnées". *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, [en ligne].
- Sankoff, D., & Cedergen, H. (1971). Some results of a sociolinguistic study of montreal french. *Linguistic diversity in Canadian society*, 61-87.
- Sankoff, D., & Laberge, S. (1978). The linguistic market and the statistical explanation of variability. *Linguistic variation : Models and methods*, 239-250.
- Sankoff, G. (1974). A quantitative paradigm for studying communicative competence. Dans R. Bauman, & J. Shertzer, *The ethnography of speaking* (pp. 18-49). London: Cambridge university Press.
- Sankoff, G. (1980). *The social life of language*. University of Pennsylvania Press.
- Schneider, S. (2007). *Reduced parenthetical clauses. A corpus Study of Spoken French, Italian and Spanish*. Amsterdam: Benjamins.
- Schneider, S. (2009). Les clauses parenthétiques dans les textes de la Nouvelle-France du 17e et du 18e siècle : aspects pragmatiques, syntaxiques et diachroniques. *Linx*(61), 87-102. doi:<https://doi.org/10.4000/linx.1340>
- Schneider, S., & Glikman, J. (2015). Origin and development of French parenthetical verbs. Dans S. Schneider, J. Glikman, & M. (. Avanzi, *Parentheticals Verbs* (pp. 163-188). Berlin, Munich, Boston: De Gruyter.
- Snyder, W., & Rothstein, S. (1992). A note on Contradiction, Case and complementizers. *The Linguistic Review*(9), 251-266.
- Thomas, A. (1989). Le Franco-Ontarien : portrait linguistique. Dans R. Mougéon, & E. Beniak, *Le Français canadien parlé hors Québec* (pp. 19-35). Québec: PUL.
- Thompson, S. (2002). 'Object Complements' and conversation : Towards a realistic account. *Studies in Language*(26), 125-164.
- Thompson, S., & Mulac. (1991a). A quantitative perspective on the grammaticization of epistemic parentheticals in English. Dans E. Traugott, & B. Heine, *Approaches to grammaticalization* (pp. 313-329). Philadelphia / Amsterdam.

- Thompson, S. A., & Mulac, A. (1991b). The discourse conditions for the use of the complementizer that in conversational English. *Journal of Pragmatics*, 237-251.
- Trimaille, C., & Billiez, J. (2000). Enjeux des désignations de “sociolectes urbains générationnels”. Dans L.-J. e. Calvet, *Le plurilinguisme urbain, Institut de la francophonie* (pp. 209-222). Paris: Didier érudition.
- Trimaille, C., Candea, M., & Lehka-Lemarchand, I. (2012). Existe-t-il une signification sociale stable et univoque de la palatalisation/affrication en français ? Étude sur la perception de variantes non standard . *Congrès Mondial de Linguistique Française, 1*, 2249-2262.
- Urmson, J. O. (1952). Parenthetical verbs. *Mind*, 480-496.
- Wiesmath, R. (2002). Présence et absence du relatif et conjonctif que dans le français acadien : tendances contradictoires ? Dans C. Pusch, W. Raible, C. Pusch, & W. Raible (Éds.), *Romanistische Korpuslinguistik-Korpora und gesprochene Sprache/ Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language* (pp. 393-408). Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Willems, D. (2011). Les degrés d'intégration syntaxique de la modalité épistémique : le cas de sembler et paraître. Dans G. Corninboeuf, & M.-J. Béguelin, *Du système linguistique aux actions langagières : mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner* (pp. 61-72). Bruxelles: De Boeck,.
- Willems, D., & Blanche-Benveniste, C. (2010). Verbes 'faibles' et verbes à valeur épistémique en français parlé : il me semble, il paraît, j'ai l'impression, on dirait, je dirais. Dans M. Iliescu, H. M. Siller-Runggaldier, & P. Danler (Éd.), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes. IV*, pp. 565-579. Berlin: De Gruyter.
- Willems, D., & Blanche-Benveniste, C. (2014). A constructional corpus-based approach of 'weak' verbs in French. Dans H. Boas, & F. González-García, *Romance Perspectives on Construction Grammar* (pp. 113-138). Amsterdam: J. Benjamins.

ANNEXES

CORPUS ET OUTILS INFORMATIQUES

A. Corpus

CEFC

Analyse et traitement informatique de la langue française — UMR 7118 (ATILF), Laboratoire d'informatique fondamentale de Marseille — UMR 7279 (LIF), Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications — UMR 7503 (Loria), Cognition, Langue, Langages, Ergonomie — UMR 5263 (CLLE), Interactions, corpus, apprentissages et représentations — UMR 5191 (ICAR), Langues, textes, traitements informatiques, cognition — UMR 8094 (Lattice) (2021). *CEFC* [Corpus]. ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage) — www.ortolang.fr, v1.5, <https://hdl.handle.net/11403/cefc-orfeo/v1.5>.

MPF

Modèles, Dynamiques, Corpus — UMR 7114 (MoDyCo) (2017). ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage) — www.ortolang.fr, v1, <https://hdl.handle.net/11403/mpf/v1>.

Tableau 10 — Noms des enregistrements MPF exploités

Adeline1_ANON_050216	Joanne11_revuJDB_031015
Adeline2_ANON_110216	Joanne12
Anais1_2_ANON_140216	Joanne1_Lena
Anaïs1_1_ANON_090216	Joanne3a_1_ANON_261016
Anaïs2_ANON_280416	Joanne3a_2_ANON_261016
Anaïs3_ANON_050616	Joanne3b_ANON_140214_011014
Anna13_ANON_090313_040914	Joanne4_Linda-Salima
Anna15_ANON_080313_040914	JulieT1-180815
Anna17a_ANON_230616	JulieT2_ANON_110915
Anna2_ANON_161012_250814	Marion1_140815
Anna3_ANON_090916	Marion2_ANON_141015
Anna4_ANON_120816	Nacer1_ANON_280513_011014
Anna6a_ANON_130714_030914	Nacer2_ANON_071017

ANNEXES

Anna7_ANON_090816	Nacer3_ANON_060916
Aristide1a_1_ANON_080914	Nacer4_ANON_140516
Aristide1a_2_ANON_080914	Nacer6_ANON_RP_200614
Aristide1a_ANON_230319	Nacer7_ANON_281015
Aristide1b_ANON_280513_090914	Nacer8_ANON_260616
Aristide2a_ANON_290912_100114	Nawal1_ANON_061017
Aristide2b_140815	Nawal2_ANON_091117
Aristide4_ANON_241013_110914	Nawal3
Aristide5a_ANON_150917	Nawal4
Aristide5b_ANON_070313_110914	Nawal6_MUS_ESM_ANI_ENQ_SILENCE_COM_
Aristide6a_RevFGSM	Nawal7_060516
Aristide6b_revuJDB_230813	Roberto1b_ANON_280513_071114
Baligh1_ANON_190515	Roberto2a_ANON_130316
Baligh2_ANON_300515	Roberto2b_ANON_091212_121114
Baligh3_ANON_040615	Roberto2c_ANON_140316_racc
Baligh4_ANON_030815	Roberto3a_ANON_101013_171114
Baligh5_ANON_090915	Roberto4a_ANON_020913_191114
Baligh6_040814	Roberto4b_ANON_030413_211114
Baligh7_ANON_081015	Roberto4c_ANON_030913_281114
Elodie1_ANON_150815	Roberto4d_ANON_160613_281114
Elodie2_ANON_171015	Sahar2_ANON_091013_011214
Elodie3_240216	Sahar3_ANON_310114_021214
Elodie4_190416	Salima1_ANON_010315
Emmanuelle1_Albert_ANON_121014	Salima2_ANON_111015
Emmanuelle2_ANON_080817	Sandrine1_ANON_111015

Emmanuelle3a_ANON_28052013_230914	Sandrine2_Marion_ANON_140616
Emmanuelle3b_ANON_280513_240914	Stefanie1a_190413
Emmanuelle4_ANON_161212_240914	Wajih2_ANON_261017
JDB1b_190312	Wajih3_1_ANON_310717
JDB2a_200212	Wajih3_2_ANON_181017
JDB3_230212	Wajih4_ANON_190116
Jennifer2_031113JD	Wajih5_ANON_020416
Joanne10_081016	Zakia1_ANON_221115
	Zakia3_ANON_101116

FrWac

Baroni et Bernardini eds, 2006 <https://wacky.sslmit.unibo.it/doku.php?id=corpora>

B. Logiciels linguistiques utilisés

Antconc — Auteur : Laurence Anthony. <https://www.laurenceanthony.net/software/antconc/>

Analor — Responsable du projet : Bernard Victorri

<https://www.lattice.cnrs.fr/ressources/logiciels/analor/>

Grew - <http://match.grew.fr/>

NoSketchEngine - https://www.clarin.si/noske/all.cgi/first_form?corpname=frwac ; align=

Praat — Créé en 1996 par Paul Boersma et David Weenink de l'Institute of Phonetic Sciences de l'Université d'Amsterdam. www.praat.org

Transcriber — Auteurs : Karim Boudahmane, DGA/CEP, Mathieu Manta, DGA/CEP, Fabien Antoine, DGA/CEP, Sylvain Galliano, DGA/CEP, Claude Barras, CNRS/LIMSI. sourceforge.net. À noter qu'une version plus récente existe depuis le 11 juillet 2022 : [TranscriberAG \(sourceforge.net\)](https://sourceforge.net)

WinPitch - <https://www.winpitch.com/>

TABLE DES FIGURES

Figure 1 — Titre d'un article extrait du journal <i>Le parisien</i> (de Frédéric Gouaillard, publié le 04/09/22)	3
Figure 2 — Extrait de Twitter présenté dans Candea et Véron (2021 : 65), chapitre « Langage : le péril jeune ? ».....	4
Figure 3 — Pronominalisation et interprétation sémantique de l'énoncé : <i>je crois qu'il est innocent</i>	30
Figure 4 — Analyse prosodique avec Prosogramme de l'énoncé <i>je crois j'ai mal lu la phrase</i> (Avanzi 2012, cité par Gachet, 2012 : 224)	34
Figure 5 — Catégorisation des enregistrements du MPF selon le continuum distance/proximité	42
Figure 6 — Capture d'écran de l'interface Praat. Visualisation des tires dont la tire « commentaire » avec l'annotation du terme « jacter » (MPF_Nacer7)	43
Figure 7 — Capture d'écran de l'interface Transcriber. Visualisation de la transcription et du signal sonore de l'enregistrement Auphelie1d.	49
Figure 8 — Capture d'écran de la visualisation sous forme de concordancier de la requête <i>crois</i> avec Antconc	52
Figure 9 — Capture d'écran de la visualisation en contexte d'une occurrence « crois » avec Antconc	53
Figure 10 — Capture d'écran d'une requête sur Orfeo pour visualiser l'alignement son-texte et la possibilité de réduire le débit.....	57
Figure 11 — Capture d'écran de la requête « je crois » sur Orfeo dans l'enregistrement [reunions-de-travail > Transport_ConversationsBureauRH4]	58
Figure 12 — Spectrogramme de la suite « je crois [que] elle » de l'exemple (79)	59
Figure 13 — Visualisation du spectrogramme « ils ont cru [K]? je suis » extrait de MPF_Nawal1	59
Figure 14 — Analyse de l'énoncé « je pense c'est à onze heures » [MPF_Annal7a] avec Anamor.....	61
Figure 15 — Analyse de l'énoncé « je pense plutôt que ça vient d'Afrique hein je pense dans tous les pays d'Afrique ils tchipent » (MPF_Anaïs3) avec WinPitch.....	62
Figure 16 — Illustration d'une segmentation possible et du rattachement de ses unités de l'énoncé MPF_Anaïs3.....	62

Figure 17 — Capture d'écran des entrées de la catégorie « type » et nombre de corpus correspondant à chaque entrée disponible sur la plateforme Orféo	64
Figure 18 — Capture d'écran des métadonnées de l'enregistrement « Nicole_Noroy_F_53_14e_1 » du CFPP	65
Figure 19 — Capture d'écran des métadonnées de l'enregistrement « jeux_video_foot_lyon » de CLAPI.....	66
Figure 20 — Capture d'écran des métadonnées de l'enregistrement « Blaise_Julien_festival_musique » issu du corpus Tufs	66
Figure 21 — Structure prosodique de l'énoncé <i>Girls Generation je crois ça s'appelle</i> (CEFC_395_tufs)	102
Figure 22 — Structure prosodique de l'énoncé <i>oui je crois les enfants dès la primaire faut commencer à économiser pour euh l'université</i> [CEFC_Tufs]	107
Figure 23 – Distribution des constructions verbales [CV ₁ Ø CV ₂]/[CV ₁ que CV ₂] selon la personne du verbe 1.....	119
Figure 24 — Répartition des constructions [CV ₁ Ø CV ₂]/[CV ₁ que CV ₂] selon la catégorie grammaticale du sujet du verbe 1 (<i>croire</i> ou <i>penser</i>) dans le MPF	119
Figure 25 — Répartition des constructions [CV ₁ Ø CV ₂]/[CV ₁ que CV ₂] selon le temps du verbe de la CV ₁ (<i>croire</i> ou <i>penser</i>) dans le MPF	120
Figure 26 — Répartition des constructions [CV ₁ Ø CV ₂]/[CV ₁ que CV ₂] dans le MPF selon le type d'emploi des verbes <i>croire</i> et <i>penser</i> (sens fort, sens faible [emploi mitigateur], expressif).	121
Figure 27 — Répartition des constructions [CV ₁ Ø CV ₂]/[CV ₁ que CV ₂] dans le MPF selon le type d'enregistrement.....	123
Figure 28 — Fréquence de la construction asyndétique pour chaque enregistrement et selon le type d'échange dans le MPF	123
Figure 29 — Répartition des constructions asyndétiques selon la personne grammaticale et les corpus	125
Figure 30 — Fréquence de la construction asyndétique à travers les sous corpus du CEFC et le MPF.....	126
Figure 31 — Répartition des constructions asyndétiques dans le CEFC selon les catégories A, B et C pour le verbe <i>penser</i> adaptées du MPF	127
Figure 32 — Tweet avec commentaire épilinguistique d'une locutrice à propos d'une construction asyndétique (Véron et Candea, 2021 : 63)	132
Figure 33 — Enquête sur les représentations des constructions asyndétiques auprès des locuteurs et locutrices — Présentation de la plateforme Framafoms	132

Figure 34 — Résultat de la préenquête à propos des représentations des locuteurs et locutrices sur les constructions asyndétiques (1)	133
Figure 35 — Résultat de la préenquête à propos des représentations des locuteurs et locutrices sur les constructions asyndétiques (2)	134
Figure 36 — Résultat de la préenquête à propos des représentations des locuteurs et locutrices sur les constructions asyndétiques (3)	134
Figure 37 — représentations des locuteurs et locutrices sur les constructions asyndétiques (4)	135

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 — Paramètres pour caractériser le comportement communicatif des interlocuteurs par rapport aux déterminants situationnels et contextuels (Koch et Osterreicher, 2001 : 586)	42
Tableau 2 — Extrait du Grand tableau lexical du MPF avec l'entrée « bolos » et « Allah Yarmouh »	44
Tableau 3 — Corpus oraux rassemblés dans Orféo	45
Tableau 4 — Règles d'annotations pour le tri des occurrences extraites du corpus FrWac	55
Tableau 5 — Tableau récapitulatif du corpus indiquant le nombre d'occurrences par corpus, par verbe et par construction.	67
Tableau 6 — Les constructions asyndétiques — dépendances micro et macro syntaxiques.	110
Tableau 7 — Facteurs favorisant les structures asyndétiques relevés par les études antérieures. Comparaison de l'anglais et du français québécois	116
Tableau 8 — Répartition des structures annotées en fonction des corpus et des verbes	117
Tableau 9 — Modèle de régression logistique des constructions asyndétiques avec croire et penser du MPF	124
Tableau 10 — Noms des enregistrements MPF exploités	162

BANQUE D'EXEMPLES

Occurrences extraites du MPF

Énoncé (nom du corpus)
Donc je pense au contraire maintenant on commence (Sandrine2)
disent ça soit teumenappar@s et je pense aussi hein on est un peu tous des flemmards@ au bout d'un moment donc euh. (Sandrine2)
à notre place. 945 119 629 : 948 616 150 Ana Mais je pense> c'est pour <ça qu'a qu'ils ont fait ce projet en> fait (..) et <franchement ouais (Anais1_2)
1 991 662 720 : 1 995 507 568 Anna Mais là aujourd'hui je pense c'est pas la trop (Anna17a)
Je pense c'est à onze heures (Anna17a)
Je pense c'est une journée tranquille (Anna17a)
pour l'enregistrement comme ça je pense c'est bien (..) voilà (Nacer8)
Anna (.) 2 332 388 672 : 2 336 469 482 Anna Alors que je pense dans le français il y consonne voyelle consonne voyelle <au moins> (Anna17a)
8 097 199 219 : 8 099 692 871 Nacer <Non> je pense il fait il voulait enfin. 8099,692 871 : 8101,505 371 Samir Bah tu vois ça c'est aussi une <différence de men->. 8100,794 922 : 8104,619 629 Nacer <Il voulait te ta>quiner <mais ça dépassait ouais ça dépassait>. 8 099 692 871 : 810 (Nacer8)
je trouve que euh c'est je pense il y a des il y a beaucoup de professeurs qui qui nous aiment bien nous les internes (Anais1_2)
as entendu. 772 700 195 : 784 977 295 Nacer Si si c' - je petit bruit après il ça ça va gêner pour l'enregistrement comme ça je pense c'est bien (..) voilà et du coup tes vacances tu es parti quelque part ? (Nacer8)
Ah non non parce que là ils ont accepté là parce que je pense ils se connaissaient quand même b — beaucoup enfin bien avant euh que c'est c'était une relation que qui a duré je pense quatre ans avant qu'ils se marient quoi. (Nacer8)
Après je lui dis non mais je pense ça doit être une erreur (Elodie1)
Bah je pense ça se pose pas (Nacer8)
Ouais je pense ça sera dans trente ans (Zakia1)

Qu'est-ce qu'il y a d'autre bon schlaps@s je pense c'est un (..) gitan plutôt. (Anna6a) Non c'est bien c'est bien je pense c'est bien (..) (Aristide6b)
je pense c'est tout le monde qui fait ça. (Emmanuelle4)
C'est comme dans tous les pays hein si on va en A — en Algérie on va pas parler français ils vont parler arabe (..) donc je pense c'est dans tous les pays. Sandrine 1748 1750 Il faut s'adapter au pays donc euh <je m'adapte. (Emmanuelle4)
LES 1274 1298 que pas du tout quoi et c'est (..) je pense c'est tout le hum (..) le systime@s nota — le système notamment euh politique &=rire <le système> &=rire notamment politique qui euh qui fait ben (..) son sa (teinte) sur nos origines du coup pour comprendre un peu euh ce qu'il y a d'aussi différent euh (..) &=rire là-bas aussi <&=rire> (JDB2a)
Marion 217 221 Non mais entre guillemets c'est pour que c'est pour généraliser pour que <les gens qui vont écouter vont me comprendre>. Alexis 220 232 < Moi je pense c'est plus euh les gens> tellement ils sont ensemble (..) qu'au final ils développent un langage (..) limite ils parlent presque plus (Marion2)
Roberto : Mais c'est peut-être parce que tu connais du monde ? Gaël : Ouais je pense c'est ça et que j'ai l'habitude de me balader ici. (Roberto1b)
Ça a été d'ailleurs très dur c'est ce qui a f — rendu la (..) l'indépendance si terrible je pense c'est une des causes. (Roberto3a)
je pense c'est plus dans l'agressivité. (Roberto3a)
Euh si moi j — là je pense c'est lié. Pas à la génération mais lié à à l'âge (Roberto4b)
Aline 2654 2660 <Donc> euh et ils ont enfin et ils ont parce que je pense c'est nous aussi dans un sens on a pas mis le créole en avant. (Roberto4c)
Parce qu'en fait c'est même eux qui leur dit ouais vous ta mère toi tu vas faire ça et ça je pense c'est eux qui leur met la pression parce que eux ils sont au-dessus <parce que> c'est des gens qui sont cachés derrière le rideau. (Wajih5)
On révisait on ap — on apprenait les textes jusqu'à un moment où c'était je sais pas euh je pense c'était vers le m — (..) avril mai (..) on a commencé à tourner le film. (Emmanuelle2)
je pense ces dérapages de langage ça peut aller sur des d'autres dérapages quoi après. (Roberto4b)
Tu joues pivot toi ? Je pense il joue pas les.> Je pense il joue pas tout bon déjà. Je pense il joue pas tout bon. (Baligh6)
Je pense que non ouais on ouais je pense il y a une différence. (Roberto1b)

non il parle pas bambara mais bon il je pense il y a des certains mots qu'il comprend il y a certaines choses qui (.) qu'il — qu'il capte parce que bon comme il a il a aussi grandi avec ses grand-parents. (Roberto4b)
Non en fait < je pense je> Mouna@a elle est dans un autre monde. (Nacer4)
Oh j'ai été faire un devis à Fly ils m'ont dit trois mille cents j'ai été faire un devis à (.) à But ils m'ont dit mille huit (.) et euh (.) j'ai été en faire un autre à (.) Ikea (.) Je pense je vais la prendre chez Ikea. (Aristide6b)
Je pense même Hanane elle pensait tu vois j'étais j'étais une baltringue comme on dit chez nous (Nawal7)
je pense que on apprend largement beaucoup plus vite. (Aristide2a) Et je pense c'est vrai il faudrait commencer dès dès la maternelle dès la primaire l'anglais. (Aristide2a)
Adapter ton langage (.) euh un peu moins bourge quoi comme on peut comme on peut le définir. Mais et autant voilà quand tu es avec des gens euh euh autres parler bien. Donc je pense pour moi les deux peuvent cohabiter (Emmanuelle3a)
Mais je pense quand même la région parisienne c'est la région parisienne. (Roberto3a)
Mais euh je pense que ça dépend tout dépend de moi je pense tout dépend/ça peut ça varie tout de suite (Emmanuelle4)
Non on est pas au euh comment ça s'appelle là CRJS je pense ça c'est pour les les petits ça. (Salima1)
En juin où j'allais commencer en septembre et euh je rappelle avoir pensé c'est la jungle. parce que je suis arrivée (JulieT1)
Quand tu as commencé à me dire ça j'ai tout de suite pensé je sais pas c'est une classe où on donne des cours en (Roberto1b)
Pour les petits aussi bien sûr. Je pensais c'était <il y a avait> que le lycée. (Sahar2)_
Euh ouais ben voilà <=&=rire> (.) ouais je pensais c'était les filles et tout (.) les Antillaises et tout <xx>. (JDB3)
Moi ça me fait penser l'autre jour j'avais regardé une vidéo donc c'est euh mister (Sandrine2)
ça sera plus calme tu vois. Zakia : Et tu penses ça sera plus calme ? Nassim : Peut-être (Zakia1)
Tu penses ça vient d'où euh ? Albert-Youssef sais <pas du tout>. (Nawal2)
non je crois au au tout début euh on était un peu entre internes. (Anaïs3)
fille qui se respecte pas et je crois c'est bouillave@s non (Nacer8)

C'est où exact ? Samir : Euh je crois c'était le quatorzième hein ou quelque chose comme ça (.) (Nacer8)
C'était à hmm je crois c'était à Neuilly ou (Nacer8)
687 684 692 : 689 903 748 Marion Et il y avait même je crois elle m'avait dit aussi euh schizer@s (Sandrine2_Marion)
Mais madame Xxx@a je crois elle était au bout de sa vie (Anais)
Je crois elle était tellement gaga@s. (Elodie1)
Le mieux c'est d'éviter euh je crois franchement j'ai dû me battre euh une fois dans ma vie (.) en primaire (rire) (Anaïs3)
Ouais j'en ai un lui aussi en a un (.) tout le monde a un facebook Chokri 2102, Bah celui qui est là là notre mais lui je crois il a un twitter aussi. (Anna17a)
il y a trop de monde je crois il faut faire quelque chose hein (Nacer6)
Je crois il m'a il m'a dit <il y a sept> chambres alors ça ça fait rêver hein. (JulieT2)
Tu sors à vingt heures de chez toi tu as vu ce qu'il va faire moi je sais pas je crois il va se prostituer euh (Nacer8)
y a quoi en fait/moi je crois je connais pas/Chelles c' (Nacer8)
Ah je sais pas encore (.) je crois je vais pas partir. (Anaïs3)
Silence (.) 1 189 505 127 : 1 192 432 007 Stéphane Mais je crois je vais aller acheter un poulet quand même chez le non je vais acheter une salade. (Roberto2c)
– le bolos@s là c'est je crois à la base c'est un mot algérien tu vois wesh@s. (Nacer6)
Bah je crois ça fait trois quatre heures (Nacer8)
Je crois bien deux mois à l'avance un de ses camarades il est mort. (Wajih5)
En plus c'est euh c'est une grande ville il y a <beaucoup d'habitants c'est> euh je crois c'est l'une des villes où il y a le plus d'habitants. (Anna2)
JDB2a_200212.TextGrid.txt CYR : dans quel contexte c'est utilisé (..) ? CLE 2106 2112 c'est (.) je crois c'est on s'aimait bien aussi c'est pour la xx ah je me suis mis <bien xx ouais c'est> ça ? LES 2110 2112 <ah si si si c'est ça (.)>.
Ouais c'était en cinquième (.) je crois c'est ça qui a fait que ma vie elle a changé complètement. Lupita 1223 1224 C'était le jour. (JDB2)

Nacer C'est quoi hassoul@s en fait c'est un truc <euh maro>cain ? Mouna <Bref>. Hanane Ouais <non c'est-> ou — ouais ça veut dire bref. Mouna <Hassoul@s ça veut dire bref non ? Hanane Mais je <crois c'est marocain> algérien c'est. (Nacer2)
Et l'autre je crois c'est un politicien donc il a vécu en prison (..) tu l'as regardé ça ou pas ? (Nacer2)
Il y avait des> cours de <fitness aussi>. Amina : <Ouais> cours de fitness de zumba et tout. Nacer : En plus je crois c'est pas c'est pas cher là-bas non ? Amina : Trente deux. (Nacer4)
Amina : Elles ont seize ans <quinze ans>. Nacer : C'est des jeunes c'est des> jeunes c'est des jeunes je je crois c'est des c'est des jeunes de collège hein ou <même pas quoi>. (Nacer4)
Je crois c'est quelqu'un m'avait parlé de ça>. Oui>. Voilà les lieux> et tout. (Sahar3)
Il y a plusieurs formes de rap il y a le hardcore@s et le dirty@s. Wajih : C'est quoi la différence ? Emir : mais non c'est pas ça le dirty@s c'est pas ça je crois c'est américain Hardcore@s c'est tu vois c'est façon rap comme tout le monde rappe <et dirty@s>. (Wajih2)
je crois c'est pour faire une pause. Wajih : Pour faire une pour te reposer ? (Wajih3)
C'est parce que ma reum@s quand elle était chèche@s elle regardait des films je crois c'est comme aç@s <elle a appris>. (Wajih3)
Je crois c'est les Quatre Chemins>. (Wajih3)
Quand il est arrivé en France juste après il est arrivé vers les années (.) je crois c'est les <années> (.) soixante un truc comme ça. (Wajih5)
Ouais j'ai déjà vu ouais une baston@s de filles ouais. Emmanuelle : Et euh pourquoi pour des raisons euh. Mehdi : Ah non je pense je crois c'était pour pour un mec@ ou une elle avait traité de pute@s ou un truc comme ça je sais pas. (Emmanuelle2)
Ça te dit quelque chose> kaaeb@s ? Nacer : Bah non je sais pas. Lamia : Vas-y kaaeb@s. Amina : <C'est pas en arabe euh ça ça a été inventé>. Lamia : <Ça se dit ça>. Lamia : Moi je crois c'était arabe moi mais en fait c'est algérien ça>. (Nacer4)
La (go@a) elle est là elle dit ouais c'est à cause de elle vient pour travailler elle fait que dalle@s la (go@a) je crois elle a que des sept de <moyenne et là elle va dire>. (Joanne11)
Que la fille elle a raconté à travers un livre (reniflement) et <comme la fille elle> était jeune/enfin je crois elle avait seize ans quelque chose <comme ça>. (Joanne3b)
Pour devenir je crois c'est un g — un spécialiste de diabète je crois. (Nacer1)
Et là je crois elle est en dernière année ou je sais pas (Nacer 8)

Samia : Et euh ça fait combien de temps qu'elle est médecin (.) ? Nacer : euh pff euh ben il y a (il y a pas mal de) temps elle est euh je crois elle est en dernière année de spécialité je crois (.) (Nacer1)
Elle fait ouais il y a il y a il j'ai une pote@s (rire) elle fait je sais plus ce qu'elle m'a dit je crois elle m'a dit. Ouais j'ai une pote@s et tout qui veut danser avec toi encore. (Adeline2)
Ouais et après elles doivent partir euh la personne doit partir à Paris. Et je crois elle paye dix euros pour récupérer le truc. Et après si elle récupère pas (..) tu peux soit c'est détruit ou soit je sais pas ce qu'ils font (Aristide5b)
Melissa : <Amina> ? Caroline : <xx>. Non. Non je crois elle s'appelle Nahima ah tu la connais <pas>. Melissa : Ah oui> d'accord. (Zakia3)
<J'en> sais rien mais en tous cas je sais qu'à la fin (.) de l'année ils ont pas voulu me donner mon exeat pour que trouve un lycée je crois en fait tout ça c'était parce que ils voulaient pas que je trouve un lycée. (Wajih3)
Je sais pas toi je crois faut revoir la définition de <classe là>. (Zakia3)
Nacer : C'est bah à au lyc- niveau lycée. Lamia : Même pas hein je crois il a fait le collège le brevet stop@s. (Nacer4)
Wajih : Pour une petite bagarre ? Hakim : Non c'était parce que. Je crois il avait vu qu'il y avait un petit. Un petit un petit de mon âge. (Wajih4)
<le mec> je crois il bicrave@s en bas du tié<quar@s>. (Zakia3)
Je crois il coûte cent trente euros <à peu près>. (Wajih3)
Je crois il en a eu <deux>. (Salima2)
<Ça> va Darius maintenant je trouve il li — il lit mieux les balles et il court mieux dessus. (Salima2)
<Il guette ton permis ils> voient ton permis si tu as (.) il guette tes points. Non je crois il guette même pas tes points ils. (suite : c'est à toi de d'être à jour) (Aristide5b)
J'étais au collège et du genre et tout euh je crois il y avait Cécilia@a Tracy@ (Joanne11)
Après elles se sont ils se sont embrouillés et du coup (.) hop (.) et la fille et ils ont et ils ont attendu je crois ils ont pris deux — juste les deux mois d'essai (.) juste euh je crois il y a il restait une une semaine (Nacer1)
Et euh toute une pé — une période pop une période pop-rock aussi je crois il y a des (.) il y a des euh j'ai des comment dire des euh des inspirations des idées qui me viennent qui sont complètement voilà. (Roberto4b)

je crois il y a l'intonation enfin le. LUA : <ouais ah bah non l'intonation c'est>c'est comme à a quoi normalement. ENQ : <x comme tu faisais tout à € j l'heure c'est>. (Stefanie1a)
MUS : <Il était> majeur je crois. ANI : Oui je crois il était <était majeur>. (Nawal6)
Michael 815 820 c du coup ils sont venus de leur côté euh de Grands Boulevards donc euh nous on est arrivés je crois ils devaient être euh quinze un truc comme ça. (Adeline2)
2414 2415 (..) Hakim 2415 2417 Ouais (.) ils ont je crois ils ont ils ont eu vite fait un truc comme ça. Silences 2417 2417 (..) Walid 2417 2418 Il est en <prison le mec@s>. (Wajih4)
Parce que lui il devait avoir dix-neuf ans. Et je crois ils sont venus à trois ils l'ont ils l'ont tapé là et là. Après il est parti à l'hôpital tout ça. (Wajih4)
<Tu sais quoi je crois ils vont> y aller hein. (Nacer4)
Bon enfin moi je me prends pas la tête tu as vu déjà je viens de commencer (.) si je dois calculer tout ça ma parole je crois j'ai (.) des cheveux blancs avant (.) avant soixante piges. (Aristide5b)
<Là> je crois j'ai recommencé à chercher les embrouilles mais vers la fin de l'année quand j'ai eu mon Brevet et tout ça et tout ça là (aspiration) ouais (aspiration) mais franchement. (Joanne11)
Je sais plus il s'est passé quoi je crois j'avais dit quelque chose et tout mais genre c'était vrai mais il y avait des preuves mais je parlais pas beaucoup (Joanne11)
Je crois je l'ai vu ouais <c'est pas à P — moi je croyais que c'est à Paris ça> parce que à la fin il a dit le maire il faut i — euh je vais éliminer le quatre-vingt-treize il a dit. (Nacer4)
Sandrine 3506 3510 je crois je suis parce que je crois je suis trop jeune ou soit (Emmanuelle4)
Nacer : Aller retour ? Samia : Ouais (.). Nacer : Je sais pas il y a Yazid qui est parti je crois la dernière fois il m'a dit cinq cents ou six cents euros aller retour (.) (Nacer1)
Nacer : Ah d'accord anglais vous parlez bien ? Amina : Non j'ai dit niveau scolaire et encore. Nacer : Et encore d'accord. Amina : Donc euh. Non < je crois les> langues euh c'est pas trop mon truc. Nacer : D'accord. (Nacer4)
Et euh là elle est bien et là je crois ma mère elle est chez euh (.) chez Lindsey comme Ju il a repris le taf@s. Et euh et ma <sœur elle taffe@s pour>. (Aristide5b)
Nacer : lui qu'est-ce qu'il a fait ? Lamia : Tout je sais pas moi>. Nacer : Ouais quand voilà quand il a vécu. Lamia : Je crois mon père il s'est arrêté au lycée. (Nacer4)
Wajih : Et tu as payé les trente> euros ? Karim : Je sais ap@s après peut-être mon reup@s il a payé je sais ap@s je crois mon père il a payé. (Wajih3)

Lupita : Mais genre> on a pas duré longtemps à Saint-Denis je crois on a fait un mois deux ou un truc comme ça.
Joanne : Hum hum. Lupita : Parce que j’habitais chez mon père. (Joanne11)
<Tu as> vu après les euh tu as vu la génération de nous (aspiration) <on a> on a x guerre je crois on a plus le seum@s que nos grands-parents et tout ça là comment ils les ont mal traités et tout ça. (Nacer2)
Oseille c’est pas du verlan tu vois <mais je crois > oseille c’est black@s. (Nacer3)
bah tant mieux parce que je crois ton papa un moment oui il m’avait dit elle pensait peut-être même changer refaire une formation enfin. (ENQ)
Euh parce que aussi la dernière fois j’ai parlé avec euh Mouna je crois <tu tu> la connais je pense. Amina : <Ouais>. (Nacer4)
Après il m’a dit ouais mais vous allez galérer et tout j’ai dit oh c’est pas grave. Après je crois un mois après il m’a appelé il m’a dit ouais euh (.) j’ai un appart euh à Créteil et tout tout neuf. (Aristide5b)
Anna 745 747 Diak’s Michemela justement. Aziz 747 750 &=tousse mais je crois ça c’est plus euh dans des soirées des trucs spéciaux. (Anna2)
Hocine : <Voilà> je je je crois ça fait pas longtemps que (..) j’ai ouvert ma propre entreprise et voilà (.). Anna : Et tu es content ? (Anna13)
J’en sais rien du tout je crois c’est pour se reposer encore au milieu de (en riant) la phrase. (Wajih3)
Salim : Ala balek@s ? Est ce que tu sais ? Karim : <Non ala balek@s je crois ça veut dire> ouais ouais voilà un truc comme aç@s <euh>.. (Wajih3)
Plus jeune à l’ancienne> ouais j’allais j’allais tous les ans tu vois mais après. La dernière fois que j’ai été ça je crois ça doit faire quatre ans. (Aristide5a)
Non vas-y euh l’an dernier c’est qui cherchait les les sorties pour les enfants accrobranche et piscine et tout tu crois c’est qui c’est moi hein c’est pas Nathalie et tout. (Nacer2)
Selsabil : Vous dites bacha@s ? Nawal : Ou<i ils disent>. Chahine : <Pas bacha@s wesh@s (rire) Nawal : <Oui>. Olfa : tu crois c’est un chat ou quoi (rire)> ? (Nawal1)
Walid : Puis si tu gagnes tu gagnes tu gagnes pas tu gagnes pas hein. tu crois c’est des bechs@s ou quoi (Wajih4)
Bah oui bah quand tu regardes bien les grandes banques aujourd’hui c’est les fils de qui qui travaillent c’est les neveux de qui c’est les neveux de ces gens-là. tu crois c’est les gens d’où ? (Wajih6)

Ibrahima : Je veux pas être dedans non je suis désolé eh j'ai vu tu crois c'est une vie travailler au chantier toute ta vie mon père il a fait ça <moi je vais faire ça>. (Wajih5)
Mais après une fois qu'il a connu lever les belles femmes les belles voitures bah mon frère tu crois il connaît encore la Palestine ? Faut arrêter mon frère. (Wajih5)
Hakim : Ils ont pas de BTS ils ont le bac pro. Wajih : Ah ouais ? Walid : Peut-être même <pas ils ont rien>. Hakim : <Ils traînent avec leur> Congo tu crois ils ont le BTS ? (Wajih4)
Et même Booba tu regardes bien il a signé un contrat avec Jack Daniels eh bah tu regardes quand tous les jeunes de cité ils boivent de la Jack Daniels tu crois ils veulent ressembler à qui ? (Wajih5)
Ibrahima : Parce que mes renpa@s eux déjà ils voient quoi eux ils voient le travail huit heures seize heures. Wajih : Ouais. Ibrahima : Eux c'est comme ça tu crois ils voient pas la vie comme ça ? <Eh>. (rire) (Wajih5)
Wajih : Ouais tu poses des questions. Tu <poses euh>. Hakim : <Mais tu crois je vais lui parler je peux faire ami-ami avec lui. Wajih : Ouais parce que quand tu poses une question à un prof c'est faire ami-ami ? (Wajih4)
<Ici ils croient > ils sont à l'armée. (..)Ils profitent trop. (Wajih4)
moi ma famille ils croient ils vont me marier avec ma cousine <ils sont> fous eux <ou quoi>. (Wajih3)
<Non mais> elles elles regardent alors elles c'est quoi c'est je lis des chroniques h<24@s elles croient > la vie c'est une <chronique>. (Zakia3)
Nacer : ils jugent euh comment en fait ? Samir : Au facies parce que en fait ils croient quand tu es noir tu vas foutre la merde dans la boîte@s (Nacer3)
<Bande> d'hypocrites de merde. Grave eux ils croient à leur âge leur vie elle est déjà faite. (Zakia3)
Wajih : <Mais non il est>. (Rire). Hakim : Il croit c'est ap@s c'est un golfeur. (Rire). (Wajih4)_
Melissa : Drogués/bouffons. Caroline : Des vrais schlags@s Melissa : Et il croit genre c'est un bête de mec (rire). (Zakia)
Il croit il a un téléphone allah allah@s. (Nawal)
Ouais ouais ouais>. Le mec il croit il bosse au sénat <espèce de bâtard va>. (Zakia3)_

Les rebeus@s sur un babtou@ ils aiment bien ils se disent oh je vais le niquer@s mais il croit il va me niquer@s je mange du tabasco <tous les jours>. (Roberto2c)
Wesh@s mais wesh@s <tu crois que je vais écouter ça ou quoi>. (Wajih3)
<Mais wesh@s mais> il croit on est un bout de viande ou quoi. (Wajih3)
Non mais arrête il croit que xx. Il croit pas il a BTS il a tout il a tout. Non mais arrête de plaisanter. (Nawal6)
<Et quand mon grand> frère il est pas là il croit trop c'est le grand frère en fait. (Joanne11)
Et il croit trop c'est lui le boss@s en <fait>. (Joanne11)
il croit tu vas l'insulter mais après dès> que tu lui expliques il va croire que tu lui prends pour un (Anna2)
Tu vois et elle croyait elle croyait <il croyait elle faisait exprès>. (Wajih3)_
Les gens> ils vont ils vont croire c'est bon tu es une fille bolos@s et tout xx. (Joanne11)
je suis algérien (rires) et kabyle (.) parce que si je dis que je suis français le mec il va croire je suis français il va me dire tu es d'où de la France je vais dire bah non je suis (Nacer8)
Et ses nièces ils sont dans des écoles privées. <Ah oui>. Mais tu faut pas <croire les Marocains ils ont de l'argent hein>. (Sahar2)
Arrête de croire toute ta vie tu vas rester dans ta tête@s même si c'est ton rêve. (Zakia3)
Mais non la qualité elle est bien je lui dit mais quel la qualité elle est bien c'est des usines fait en Tunisie je lui dit tu crois Gucci Louis Vuitton c'est des usines fait en le en Tunisie ou quoi (Auphelie1e)
Tu sais genre il y en a ils viennent même Rémy tout à l'heure il dit il a dit à un mec hey mais toi tu crois ici c'est une salle de gaming ou quoi il dit depuis que tu es arrivé tu tu tu joues et il y en a ils arrivent le matin (Auphelie1e)
Un my — c'est du faux qu'il porte tu crois vraiment il va mettre cinq cents balles dans un dans un truc le mec il est en formation tu crois il va mettre cinq cents balles dans un il a il a vingt ans il fait que fumer du shit (Auphelie1e)
j'ai dit au condé ça ouvre quand à Bastille il m'a dit vingt-et-une heure trente tu crois je vais attendre jusqu'à vingt-et-une heure trente ou quoi deux : challah tu peux même pas t'envoler (Auphelie1d)_
il voulait jeter des et là je me suis dit il jette une pâte même si elle atterrit pas sur moi je crois je vais pêter un cable en fait tu jettes pas de la nourriture en cours (Auphelie1e)

l'autre Jean-Christophe : #1 c'est un réunionnais # Antoine : #2 il s'appelle JP # ah ouais Jean-Christophe : c'est un réunionnais deux : je crois ça va se batailler Antoine : # 1 lui on dirait il est toujours foncé # deux : # 2 \xE0 la mort ave (Auphelie1d)

Genre un un jour pour me dire qu'elle était énervée elle me dit je suis ionde ioumbe ba moi j'ai cru elle avait fait une faute de frappe genre tu vois sur le t  — un texto (Auph lie1a)

Ah il sait m me pas j'ai cru il allait me <dire tout  a c'est enness@s c'est (les gens)>. (Wajih3)

Joanne : Et vous pensez en fait euh mh quand vous parlez jeune comme  a les wesh@s wesh@s tout  a euh est-ce qu'il y a des mots qui viennent de <c'est le lin>gala <xx>.

Lupita : <Si ouais par exemple>. Par exemple je> t'aime (Joanne11)

moi je respecte pas les gens comme  a (.) il s'est  vad  de prison il a cru cru il a fait un canbou (boucan). » (Wajih2)

Occurrences extraites du CEFC

Énoncé [nom du corpus]
je sais pas ben moi je pense vraiment des réunions où on pourrait partager les activités qu'on fait quoi [reunions-de-travail-OF1_Reunion22Nov07-4946]
ouais non mais j'ai vraiment eu cette sensation je pense c'est c'est vraiment c'est un peu libre quoi c'est un peu un peu free [tufs-fr12_2005_07_06-277]
donc euh vous voulez que l'homme soit empêché par deux passions vous vous pensez vous faites l'éloge de cette de la liberté mais au fond vous faites l'éloge de la schizophrénie qui est une aliénation [coralrom-fmedts02-270]
j'avais l'école à côté euh bon je pense un peu comme maintenant on se retrouvait sur le trajet [cfpp-Rosemonde_Ehrard_60_et_Patrick_Bernard_49_7e-665]
alors est-ce qu'on arriverait à y vivre je pense un moment pour les vacances c'est le top mais euh voilà [ofrom-unine12a09m-151]
tu fais quoi encore comme spécialisation je pense tu vas à l'EPFL ben écoute euh [ofrom-unine11c15d-306]
je je sais pas comment te dire le B T S et tout ça mais je pense tu sais pourquoi c'est parce que ça me fait peur tu vois [tcof-convers-37]
donc selon ton talent selon tes désirs tu peux choisir après si tu veux faire un master en interprétation un master en pédagogie ou un master d'orchestre mais je pense tu peux pas faire deux je suis pas sûre soit tu peux [ofrom-unine11a08m-81]
ben ouais mais même je pense c'était au c'était vraiment au début juillet je pense tu m'avais tu allais travailler au Match [valibel-styFJ1r-444]
ah extra je me souvenais même plus évidemment si tu m'avais donné je pense tu les avais notés pour toi parce que tu étais tu étais allée avec euh avec ton *Jamie* [valibel-styFJ1r-457]
et les derniers trains sont à vingt-deux vingt-deux ah non mais je pense tu es quand même libéré autour des dix-huit dix-neuf heures [ofrom-unine11a03d-229]
je me dis je vais m'attraper une gastro parce que j'ai pas l'estomac fait pour manger des trucs de là -bas quoi donc je pense tu as vraiment des quartiers qui enfin tu as tu as des endroits dans Paris qui sont pas le le Paris avec un grand P [cfpp-Gabriel_Pujade_H_40_13e-716]
ouais ouais je pense tu as pas deux parents avocats à mon avis c'est pas possible [tcof-Ave_bat_08-12]

je crois que j'avais coincé un fil de fer euh b euh uniquement par curiosité donc toujours avec ce pr — ~ ce processus de d'exploration et je crois trois ou quatre mois après euh ben je découvrais que Cage euh je découvrais plutôt les œuvres pour pianos préparés de John Cage [tcof-Explorationssonores-112]

bon c'est c'est facile enfin je pense tout le monde est un peu comme ça mais je sais pas je trouve qu'en plus là depuis que j'ai fait mon stage pour euh pour le l'enseignement j'ai franchement [tufs-fr13_2005_07_06-715]

on a faire mais euh moi ma journée plus ou moins finie parce qu'il serait déjà sept heures le matin depuis dix heures et demie euh je pense tout le monde arrive à faire le calcul jusqu'à sept heures ça fait huit heures [ofrom-unine08a30m-100]

mais c'est comme ça parce que en France je pense si vous avez fait un conservatoire ça compte pas grand-chose vous devez aller dans dans une euh dans une haute école soit Paris soit Lyon [ofrom-unine11a08m-144]

ah oui c'est sûr après moi euh je les comprends je pense si j'étais bilingue euh je me prendrais aussi i genre un truc comme ça tufs — [16KSLR110914-1306]

dans l'université en Lettres je pourrais pas dire exactement mais non mais je pense si c'est sur une base c'est vraiment fait de manière de manière sérieuse [tufs-fr03-3_2005_07_04-441]

on était bon les choses euh ce qu'on avait à faire on le faisait donc je crois quelque part voilà chacun menait un peu sa vie [cfpp-Nicole_Noroy_F_53_14e-1-1131]

Hélène non je pense quand on me voit on voit Hélène on voit pas que les seins [coralrom-fmedts05-291]

mais en fait c'est une c'est plutôt leur problème personnel hein moi je pensais quand ils arrivaient c'était juste pour le finaliser [ofrom-unine11b16m-64]

donc j'ai décidé effectivement de de me mettre en collocation et puis je pense pour moi c'est c'est une meilleure solution que de que d'être tout seul euh dans un studio [ofrom-unine08a17m-167]

mais euh je pense pour les personnes qui savent accorder euh met et vin il sera euh parfait [crfp-PUB-DIJ-1-54]

bien hum euh je pense pour ceux-ci on peut commencer par le le le rondin quoi la faut prendre d'abord les tranches euh des des tranches de rosette en en emballage tu vois ah non non [tufs-16KSLR110914-2740]

bon hm c'est pour dessiner ouais et du coup euh bon je pense peut-être déjà elle avait des a priori là -dessus [tufs-08LFBM110912-1211]

il est peut-être je crois peut-être ce qui va différencier euh les choses avec vos habitudes c'est que nous on n'est pas soumis à un contrat programme pluri-annuel nous on a une convention annuelle quoi [valibel-stySC1r-27]
oui mais c'est pas pareil moi je pense parce que il mange trop vite il prend pas le temps de digérer non c'est parce que c'est un gourmand [clapi-repas_epinards-368]
il me paraît préférable de corriger du moins pour celui qui ambitionne de jouer un rôle en dehors de son village je crois par exemple pour le mot que je viens de prononcer village il est mieux de le prononcer avec une consonne sonore [valibel-norGA1r-7]
et on on s'aperçoit très vite de leurs origines moi je pense par exemple ai un un ami qui qui présente euh le j~ le journal euh parlé à la radio à sept heures et à huit heures du du matin vous allez l'entendre vous pourriez jamais dire qu'il est Namurois [Valibel > ileBC1r]
ils ne l'ont jamais vraiment demandé mais je je je pense oui on a fait euh ben je vous dis ça vient peut-être aussi [cfpp-Nicole_Noroy_F_53_14e-1-1139]
eh bien je cr — pense je pense oui c'est une hypothèse enfin qui me paraît maintenant comme ça au bout quand même d'un certain nombre d'années de travail dans ce domaine c'est une hypothèse que je crois qu'on peut avancer [coralrom-fnatco02-147]
donc je sais plus effectivement pourquoi on finissait pas les programmes mais je pense oui c'est peut-être parce que parce que les profs ne voulaient pas aller trop loin [cfpp-Killian_Belamy_H_22_Lucas_Hermano_H_21_KB-836]
ouais je sais pas si je veux j'arriverais à à comme ça diriger une euh une équipe ou euh bon c'est de toute façon quelque chose qui se travaille quoi mais euh se je pense ouais le ça ça reste assez proche du théâtre [ofrom-unine09a05m-155]
ouais ouais et puis euh je pensais on pourrait le faire en doré rouge non ça serait joli [tcof-deux_pipelettes_1-92]
c'est beaucoup plus difficile nous je pense on n'a pas trop ça [tufs-15_LW_MG_100224-97]
et il y avait un petit bal et nous je pense on en a on a laissé la famille et on a pré- profité de pour aller voir des amis et des personnes qui n'avaient pas pu se déplacer [crfp-PRI-PAU-1-291]
ben ça y est pas beaucoup mais je crois NNAAMMEE elle va essayer de le faire l'an prochain ça y est encore [tcof-Prov_pin_89-1396]
je t'ai déjà demandé et tu penses les les plus jeunes ou les gens je sais pas euh la vingtaine les ados est-ce que ça est-ce qu'ils parlent différemment ici à Bruxelles [cfpb-1050-1-712]
un éminent psychologue ou enfin bref un truc éminent tout cas qui a dit

dans une émission euh oui je crois les enfants dès le primaire faut commencer à économiser pour euh l'université parce que à quinze mille d — dollars par an [tufs-15_LW_MG_100224-1406]

ah oui non je pensais les associations c'était de la surveillance alors [cfpp-Youcef_Zerari]

ça vous avez vous sentez que je sais pas que la pauvreté augmente ou ne bouge pas déjà je crois le premier truc à dire c'est que là vous êtes dans un appart qui est pas dans les plus pauvres du Kremlin ça c'est clair cfpp-Killian_Belamy_H_22_Lucas_Hermano_H_21_KB-1035]

JEA : hé oui enfin la linguistique c'est super riche super aussi j'vois pas quoi ça sert mais et tu te destines à quoi après enfin tu vas faire quoi avec ça

JUL : je pense je pense la question en fait c'est enfin en fait moi j'ai une autre approche moi je me suis toujours intéressée aux langues et euh quand tu t'intéresses vraiment aux langues les sciences du langage c'est en effet euh c'est le meilleur moyen en fait de vraiment apprendre un maximum [clapi-aperitif_chat-915]

tu vois au niveau des os et tout enfin je pense là tu dépenses plus d'argent en fait pour le véto [clapi-aperitif_chat-586]

enfin ouais tu m'as dit que tu pensais quand même te calmer un petit peu mais moi je pense je veux quand même essayer de je me dis je vais me calmer parce que je veux quand même essayer de fonder une famille [ofrom-unifr12a07d-182]

si tu veux si tu veux si tu euh par contre ouais moi je pense je vais pas rentrer trop tard parce que demain j'ai cours à dix heures et euh je peux pas rester squatter parce que j'ai pas pris de vêtements de rechange ou quoi [tufs-04GJCL110912-374]

des gens malades mais je pense je ser — je serais plus adapté si je pouvais partager mon mon savoir justement avec le sport mes mes connaissances mon expérience euh pour aider des personnes qui ont eu des problèmes euh [ofrom-unine12a06m-91]

ouais je trouve c'est un pays qui est assez étonnant et puis euh je pense je retournerai quand même au Québec [ofrom-unine11a07m-71]

ouais encore moins je pense je préfère faire un truc genre Space Mountain que ça on fera le Nemo [tufs-05LRGL110912-1785]

je n'ai pas toujours les arguments mais je pense je pourrais voilà penser que il va être sur cette position-là et là ça peut être intéressant pour toi [crfp-PRI-PCR-3-284]

et le week-end ils sont là-bas aussi certains je pense je pense il y en a peut-être qui rentrent chez eux [tcof-Stag_bad_08-78]

mais j'aimerais bien y aller quoi dès que j'ai assez d'argent je pense je mets de côté puis après de toute façon c'est eux ils vont me loger [tufs-04GJCL110912-1214]

c'est nul sinon hein ah là je crois je me je me tue hein mais je je me tue tufs-20_FD_CB_100225-627
je suis allée en vacances en Valais avec euh les enfants aînés je pense je leur ai plus montré par contre le sens du dépassement je les ai moins stimulés à marcher [ofrom-unine12a15m-161]
ouais je pense je la reverrai pas NNAAMMEE NNAAMMEE enfin tout ça je les je les je m'entends bien avec eux [clapi-repas_francais-391]
c'est pas ça ben je crois j'avais euh vu un article comme quoi ça allongeait la longévité des Japonais de m de manger du poisson [tufs-01BHGM110912-43]
franchement oui ben euh ce c'était pas désagréable euh loin de là je pense j'ai passé une bonne enfance ici quand même même si à l'âge de quatorze quinze ans on préférerait aller [ofrom-unine11a07m-157]
et c'est moi c'est une chose aussi qui me fascine voilà qui fait que que j'ai je pense j'ai envie de de de de toucher un peu cette culture euh vraiment euh c'est qu'elle réussisse à euh à conjuguer euh le la tradition [tufs-06OLMNY110912-335]
c'est ouais un rocher je crois ils sont quoi trois mille un truc comme ça [tufs-08LFBM110912-1767]
oui ils travaillent oui ils travaillent toute la journée hein tu crois ils sont fous ils sont au boulot hein hum [tufs-17_FL_MA_SD_100225-530]
je crois ils repartent le huit août je crois ils repartent et les parents d'NNAAMMEE ils vont rester un peu le huit août [tufs-fr16_2005_07_05-144]
mais là à euh à l'époque euh j'avais pu parce qu'il parce qu'en plus ça pressait un peu ce papier je crois ils étaient ils voulaient vite euh ils voulaient vite euh faire ça [ofrom-unine08a10m-367]
mais en même temps c'est très touristique donc euh je pense ils en ont aussi assez marre d'avoir tout le temps du monde puis il y a aussi énormément de touristes italiens [ofrom-unine12a12m-19]
non je crois ils commencent en bah en décembre il me semble [ofrom-unifr11a04m-321]
c'est oui oui parce que je pense on aura encore de la neige ça fait de la neige dans encore un peu plus quinze jours mais je pense il y en aura encore [tufs-30_JD_GD_100224-165]
quel quel quel instrument instrument musical traditionnel japonais oui je crois il y en a beaucoup hein il y en a beaucoup [tufs-Liang-1435]
mais oui je pense il y a une énorme couche là puis des nuits très froides [tufs-30_JD_GD_100224-170]

hum je crois il y a une différence entre les samourais et les chevaliers non [tufs-Gael-2427]
oui je crois il y a le il y a la tradition euh il y a les il y a les traductions euh de ce poème au Japon aussi parce que ça c'est vraiment une œuvre litté — litté — littéraire très très célèbre [tufs-Liang-774]
hum hum euh au NNAAMMEE là je crois il y a la caisse et juste derrière ah la Saint-Dizier [tcof-Mac_cle_sd-335]
je sais pas ils étaient ils étaient dans le couloir et là je pense il y a deux filles qui étaient là qui ont qui ont fini de enregistrer [tufs-11DCFBC110913-781]
c'était génial voilà donc ça il en a fait euh je crois il m'a fait encore deux deux ou trois trucs mais il m'a dit le raftout [tufs-32_XC_MB_100228-909]
mais euh non sinon ça se passe bien je pense il est un petit peu dissipé donc euh du coup NNAAMMEE et NNAAMMEE c'est pareil [tcof-Reunion_jan_09-384]
non non mais même la premier le premier supermarché je pense il est à dix minutes en voiture ah ouais [clapi-aperitif_pois-176]
et nous il nous donnera un D M en novembre je crois il a dit et que si on travaillait il y avait pas de problème et en plus il y avait les trucs à la maison pour nous aider sur moodle [tufs-14HCMJ110913-1944]
oh celui-là celui-là celui-là c'est mais je crois finalement on arrive pas trouver des des bonnes actrices japonaises [tufs-Gael-2347]
ouais ben ça va puis après je pense faudra appeler tout le monde ouais [tufs-04GJCL110912-25]
et un autre truc NNAAMMEE euh NNAAMMEE je pensais euh tu me parlais de tes gougères que tu faisais à clermont ah oui [clapi-commerce_fromagerie-1816]
oui je pense euh pff il y a une une expression mais enfin qui n'est pas spécialement propre à la à la région [valibel-ileBC1r-73]
mais bon ça va ç~ ça va quand même je pense euh on va trouver des solutions parce qu'on a besoin de en principe euh seize euh soixante-quatre chambres maximum [tcof-Assemblee_sar_08-70]
on en fera un peu chaque semaine machin puis la semaine prochaine je pense euh on va pas en faire non plus [tcof-sophieetcathy-154]
c'est exact bon je crois euh on peut pas euh dans un aucun cas et c'est aussi notre système constitutionnel euh [valibel-debL1r-212]
même maintenant euh j'ai encore pas assez d'expérience pour euh et puis je pense euh nonante pour cent des cas ça ira [ofrom-unine08a24m-284]

ah ouais et tu crois qu'avec leur prof la barrière elle existe je pense euh elle serait minime si il y en a une euh [tcof-Lang_duc_08-167]
ce serait assez violent je pense euh c'est tous les bonus quoi [ofrom-unifr11a04m-265]
ouais puis ça ça ça je pense c'est pas les pauvres qui font ça hein la drogue hein en général c'est des c'est des gens qui ont des belles voitures [cfpp-Younes_Belkacem_H_59_Mo-1224]
d'accord donc c'est plus facile pour toi oui je pense c'est du fait que j'ai fait l'école primaire j'ai commencé à avec les maths en allemand et l'école secondaire [ofrom-unifr12a05d-166]
donc il y a quand même des choses qui sont rentrées mais je pense c'est des des choses qu'elle entend tous les jours puisque de toute façon [tcof-Mat_tho_sd-46]
non mais je pense c'est ça qu'il faut faire [tufs-Blaise_Julien_festival_musique-76]
il y a il y a juste Paul mais Paul évidemment ouais l'écharde dans la chair tu penses c'est ça non c'est pas non pas l'é~ pas forcément l'écharde l'écharde je sais pas [tcof-Famille_pru-370]
c'est-à — dire que quand il fait après il ben de toute façon je pense c'est ça c'est la douleur [tufs-07MADMC110912-1646]
j'arrive au bout de alors je pense entre le moment où euh la la le le le traumatisme est arrivé et puis et puis ce moment où je mets la poche de glace il y a peut être déjà une demi-heure d'écoulée [coralrom-ffammn04-80]
oui ouais elle a été prise pour l'année passerelle mais je crois enfin si j'ai bien compris à la fin de l'année passerelle il y a de nouveau une sélection
[ofrom-unine11c02m-290]
et ma mère il y avait deux boulangers et quatre pâtisseries je crois en tout ça devait faire neuf il me semble ouais ouais ouais [crfp-PRI-PSE-1-182]
c'est différent France en Suisse bon maintenant ça changé aussi avec le système de Bologne parce que avant c'était le conservatoire pour étudier mais je pense en Suisse romande le conservatoire c'est maintenant [ofrom-unine11a08m-47]
c'est pas Ramber ça elle fait le tour je crois elle va voir plusieurs maisons tu vois elle doit faire la représentante [tcof-lucie_lorraine-113]
D : mais elle parle des langues étrangères
A : oui en ben euh je crois elle va elle a étudié elle a étudié non mais elle a étudié l'anglais comme tout le monde je veux dire [tufs-30_JD_GD_100224-2017]
ça ne va pas fondre c'est vrai qu'on pense eh ben c'est du plastique ça va fondre [coralrom-fnatbu02-44]

puis il s'est peut-être pas simplement moi je pense des mecs comme ça c'est des des c'est t — ~ c'est tellement des foireux [reunions-de-travail-OF1_CA_3Dec07-1423]
donc ils sont français aussi mais aussi je crois des des amis des amis qui étaient qui sont qui sont canadiens et ils sont vachement sympas [tufs-31_SN_LL_100228-364]
quand tu rentres chez toi ben c'est encore là quoi et puis tu y penses encore puis je pense des années après tu peux encore y penser si tu as pas réussi à sauver la situation ou comme ça après c'est un truc qui f — amorce enfin [ofrom-unine08a13m-149]
c'est à Narita ou est-ce que c'est euh au centre-ville ben je pense de toutes façons je je me débrouillerai pour enfin on se débrouillera parce que on va le faire ensemble de toutes façons pour euh la louer avant de partir [tufs-17DCBC110914-239]
c'est pas je pense de toute façon c'est les prochains entretiens qu'on ne dit jamais j'ai de l'asthme euh euh [cfpp-Youcef_Zerari_H_29_Abdel_Hachim_H_25_SO-4810]
ouais puis même je pense dans ce métier il faut aussi un grand réseau connaître plein de gens [tufs-31_SN_LL_100228-292]
oui bien sûr oui oui oui oui oui je crois d'ailleurs il y a une chose c'est que
[valibel-ileLA1r-197]
pourquoi on pense enfin nous non je pense chacun peut penser que c'est un chaos et l'interpréter à interpréter à son à son niveau [clapi-reunion_organisation_dh-691]
dans le drama que j'ai vu là oh il y a de ces morceaux je crois c'était un un prélude ou un exercice de style hum [tufs-14HCMJ110913-1146]
et hum et puis je crois c'était plus le fond de l'article qui l'énervait que le que la manière de l'écrire [valibel-ileAO1r-638]
du coup en fait à un moment je crois c'était il y a trois ans je suis allée passer un mois chez elle [tufs-01BHGM110912-390]
non oui euh je crois c'était en quatrième on s'est rencontrés pour le voyage en Angleterre [tufs-18BJFS110914-290]
à Montréal ouais donc elle est partie euh je crois c'était en janvier donc c'est tout récent [tufs-31_SN_LL_100228-354]
c'était vraiment de l'ordre de deux ans je crois c'était avec le la fac à NNAAMMEE et ça ne correspondait pas absolument pas à nos besoins [reunions-de-travail-OF1_ReunionComiteFormation-21fev08-582]
avant l'Erasmus ben ouais mais même je pense c'était au c'était vraiment au début juillet je pense tu m'avais [valibel-styFJ1r-443]

on est parti euh je crois c'était à Séville enfin on a fait un périple on a fait Cordoue Séville euh Grenade [crfp-PRI-PNE-1-185]
oui à Namur dans non ah si je crois c'était à Namur c'était on a y eu euh un brevet de la province du Hainaut ou de Namur je sais plus [valibel-ilrDC3r-93]
non mais c'est ça alors oui mais bon ça c'est je pense c'est vraiment pour euh les acteurs qui ont euh déjà roulé euh leur bosse [tufs-15_LW_MG_100224-532]
oui donc euh c'est je pense c'est vraiment le l'intérêt et c'est amusant [valibel-ilpCD1r-593]
c'était de me dire ah ben ça me fait plaisir que pour une fois on reconnaisse que euh ma profession va être utile en fait parce que ben je pense c'est vraiment important point de vue identitaire [ofrom-unine08a28m-104]
non je pense c'est vraiment euh ça doit être dépendre des personnes quoi selon la motivation [tufs-12VLHW110913-206]
tu lui dégommerais la tronche mais bon ça je pense c'est un truc qui va pas s'arrêter hein mais ça c'est passé [tufs-30_JD_GD_100224-581]
alors bon ça se marque euh mais je pense c'est un phénomène tout à fait particulier c'est parce que ce sont des gens qui euh soit habitent au Grand-Duché de Luxembourg hein qui sont en contact avec deux langues ben finalement [valibel-norIN1r-89]
plus euh ouais y je pense c'est un peu parce que le taureau il veut le mâle il veut plutôt montrer ouais [ofrom-unifr11b04m-179]
mais euh ouais j'ai — ~ j'aime bien quoi je pense c'est un c'est un objectif à à moyen terme de d'avoir le le Brevet d'état et de pouvoir enseigner euh légalement [crfp-PRI-BOR-1-139]
plus plus ou on va rester dans ce format-là euh ben je pense c'est un bureau ouais donc je pense qu'on va rester dans dans ce cadre-là [reunions-de-travail-CCI_CoDir_19nov07_2-2832]
ben pour mes partiels année dernière mais pareil j'avais quoi et je crois c'est tout mais tu te fais un planning pour te rassurer pis après [clapi-aperitif_glasgow-1831]
et euh un moment il la poursuit et elle prend je pense c'est son rasoir ou un couteau [valibel-styFJ1r-421]
si c'est un profil bon j'pense c'est quelqu'un qui est euh relativement euh flexible ouvert [cfpb-1200-2-565]
mais là c'est ouais je pense c'est quelque chose de spécial [ofrom-unifr11b04m-207]
ouais non ouais on s'amorce on ça chacun est différent mais je pense c'est pour la renommée puis peut-être pour l'argent maintenant [ofrom-unifr11b04m]

bon mais là c'est mais je pense c'est plutôt euh c'est plutôt l'inverse c'est plutôt le manga qui donne un dessin animé en général [tufs-05_SB_LZ_100223-834]
je suis pas sûre qu'elle les comprenne là je pense c'est plus lié au contexte [tcof-Mat_tho_sd-57]
tu sais euh l'effet un à un avec des personnages je crois c'est plus efficace [ofrom-unifr12a02m-180]
il se fait je crois un million par année je crois c'est pas ce qui doit leur coûter le plus cher du jus d'orange puis un croissant je crois tu vois [ofrom-unifr11a04m-251]
d'accord est-ce que dans ton enfance tu te rappelles d'une personne qui a joué un rôle important dans l'apprentissage du français pour toi ben je pense c'est mes mes p — mes profs mes mes profs de français [ofrom-unine11c08m-146]
donc on arrête la colloc ouais je pense c'est le mieux à faire de toute façon mais je pense aussi [ofrom-unifr12a03m-245]
et les livres que monsieur Chalon écrit vous pensez c'est le euh le même style de littérature que la vôtre alors [valibel-chaBP1r-471]
non je sais pas quelle non je sais pas ouais je pense c'est la soupe veloutée enfin j'espère pour eux parce que le bouillon à part avec des pâtes [tufs-01BHGM110912-179]
malgré qu'on les aime pas beaucoup quand il ils sont quand même là pour faire régner l'ordre et donc voilà je pense c'est justifié un petit peu en même temps [cfpp-Paul_Simo_20_Pierre_Marie-Simo_M_34_18e-34]
moi j'arrive jamais pas retenir les noms je crois c'est je sais pas mais là joue dans Mémoires d'un geisha c'est Michelle Yeoh et Zhang Ziyi [tufs-Gael-2390]
bien sûr mh et euh et je pense c'est intéressant quand même finalement c'est une autre approche c'est pas le côté tout mimi des petits [tufs-fr13_2005_07_06-758]
ouais voilà enfin surtout si s'il habite à entre je crois c'est il habite en bas d'un immeuble où il y a il y a des bureaux au-dessus [tufs-14_CT_MB_100224-708]
nous on est allé dans une région la région de Juliaca où il y a je crois c'est euh quatre-vingt secousses par jour ou quelque chose comme ça [crfp-PRI-LEM-1-261]
c'était à la salle à NNAAMMEE je sais pas si tu non c'est un gîte en fait je crois c'est euh le gîte du NNAAMMEE ou un truc comme ça [tcof-anniversaire-38]
et euh puis après ben c'est en fait c'est moi je pense c'est elles mettent ça elles mettent le voile pour se trouver un mari [cfpp-Youcef_Zerari_H_29_Abdel_Hachim_H_25_SO-147]
mais en fait euh elles se blessent très très rarement très rarement et puis euh ben je pense c'est dans leur nature donc euh c'est c'est normal pour moi [ofrom-unifr11b04m-130]

hum et je pense c'est c'est une des observations euh qu'il faut faire et ça contribuera aussi à démontrer l'intelligence de la réflexion qui a conduit à la définition d'une part de ces action [reunions-de-travail-CCI_ReunionInterne_26fev08-432]
et tu t'inscris manuellement sur la liste je pense c'est ce que je vais faire parce que je j'ai vachement d'horaires ça m ça me gêne trop [tufs-09BAPE110913-1200]
et et voilà ça j'ai vraiment des souvenirs de ça oui je pense c'est ça voilà [cfpp-Rosemonde_Ehrard_60_et_Patrick_Bernard_49_7e-716]
moi aussi tu penses c'est ça ouais tu as raison [clapi-aperitif_pois-1036]
ça si si mais je trois mois ouais je crois c'est ça [reunions-de-travail-Transport_ConversationsBureauRH4-160]
bé un pays où on parle moins bien français euh bé c'est je pense c'est aux pays euh d'Afrique où le où le français reste la langue euh officielle alors que il y a des des tas de de dialectes [valibel-ileBC1r-38]
mais pff bon je je vous l'ai déjà dit euh je crois c'est au niveau de l'intonation et du débit hum uniquement [valibel-norIN1r-381]
c'est possible mais euh sur le moment je pense c'est assez difficile de faire la part des choses quoi le m — le maximum pour un un judoka [crfp-PRI-BOR-1-243]
des dir — des des des stages de direction ouais ouais ouais ça je pense c'est c'est vrai au début [reunions-de-travail-OF1_ReunionGroupement2_5mars08-429]
finalement une gestion enfin c'est pas elle-même je pense c'est c'est son entou — ~ ouais [cfpp-Younes_Belkacem_H_59_Mo-1322]
ouais de toute façon ils vont se sentir un peu exclus moi je pense ce serait mieux de faire tout le monde [tcof-Hen_sai_vin_reunion_08-151]
tu as pas tu as vu ça entre De Broucker euh t'sais vraiment le centre centre et tu penses ce serait bien ça ou ou ça va emmerder le monde ouais ouais ouais ouais ils en parlent depuis hier euh
[cfpb-1200-2-1072]
le hein oui évidemment l'histoire géo je pense ça sert vraiment toujours quoi [clapi-aperitif_chat-881]
ah euh Girls Generation je crois ça s'appelle [tufs-19_CB_CV_100225-2260]
mais euh mais là c'était ouais puis c'était des super costumes euh ouais une une bonne ambiance puis ça je pense ça quand même été un peu un un petit succès quoi on a eu beaucoup de monde qui ont qui sont en tout cas qui ont [ofrom-unine09a05m-173]

<p>et-ce que les grands-parents vous aident pour garder les enfants par exemple ou alors dans la mesure de leurs possibilités c'est-à — dire je pense ça leur fait plaisir mais le problème de nos grands-parents c'est que ce sont des grands-parents actifs donc qui travaillent encore [cfpp-Gabriel_Pujade_H_40_13e-1053]</p>
<p>ah euh oui c'est évident que bon ben ils sont dans la rue les gens leur marchent dessus ça je pense ça les gêne pas quoi ils ont même pas le statut d'humain [crfp-PRI-VAL-2-395]</p>
<p>mais en plus je crois ça laisse pas trop mh ça tient chaud un petit moment [ofrom-unine11b08m-204]</p>
<p>parce que hier tu avais un un pull là et j'ai cru ça collait avec ouais le c'était bien fait hein [tufs-19_CB_CV_100225-2195]</p>
<p>vas vérifier mais je crois ça a changé tu as des expos d'école et tout [tcof-Boi_m1_09-1402]</p>
<p>ouais je pense c'est une manière marketing autant que qu'on que par exemple dans la publicité où on utilise des enfants euh pour faire passer un produit [tufs-Gael-569]</p>
<p>ben là ils ont travaillé avec des polyhandicapés qui sont des handicapés lourds mais à passer une année là -dessus enfin avec des jeunes des enfants je pense c'est une expérience alors très enrichissante [ofrom-unine12a06m-123]</p>
<p>c'est un mystère je pense c'est sa mère ses poupées ouais mais ça ça ça paie pas assez non [ofrom-unine08a18m-364]</p>
<p>ben Mario Soixante-quatre il était vraiment bien tu l'as testé avec les je crois c'est s —</p>
<p>GM : mmh je crois c'est euh</p>
<p>BH : les dominos je sais plus comment ils s'appellent [tufs-01BHGM110912-1969]</p>
<p>ah ouais la croix rousse je pense c'est probablement plus grand parce que là Debourg en fait c'est un tout petit truc [clapi-aperitif_pois-200]</p>
<p>ah il adore ça alors ben tu penses bien avec moi euh c'était aux anges hein [valibel-famES1r-373]</p>
<p>hum hum et je pense ben eh l'Espagne tout est doublé l'Italie tout est doublé tous ces pays là euh l'anglais euh ouais [tufs-17_FL_MA_SD_100225-1492]</p>
<p>donc tu repenses que tu retourneras là -bas quand même oui je pense avec un de mes enfants on pourra retourner là -bas puis j'emmènerais mes petits-enfants [tcof-Sousse_bur-376]</p>
<p>ça c'était tu vois je pense avec le temps ça vient [ofrom-unine11b04m-36]</p>

j'en parle pratiquement jamais euh c'est pas une question qui me qui m — point qui m'intéresse ou qui me préoccupe ou qui me qui m interpelle maintenant je pense avec ça vient peut-être avec le temps [ofrom-unine11a07m-210]
mais je crois aussi euh il me semble c'est toujours la Finlande ou peut-être Suède ou quoi euh euh [15LW_MG_100224-807]
je crois aussi c'est pouvoir manipuler la langue pour avoir suffisamment d'atouts pour peut-être utiliser des manières de parler différentes en fonction du public auquel on on s'adresse
voilà c'est c'est bête mais je crois aussi c'est parce que comme comme euh on nous a jamais vraiment rien caché dans la famille et puis que enfin du côté de mon père [ofrom munine09a08m-166]
hum je pense ça vaut le coup de pas f — ~ de pas écrire de connerie parce que là ça enduit vraiment d'erreurs hein si tu mets un mauvais encodage [tcof-Cnrs_mar_08-615]
alors ce qui se passe simplement c'est qu'on prend contact avec des avec les psychiatres pour voir un peu comment ça se passe mais je pense ça serait pas mal qu'il y ait des une formation psychologique [ofrom-unine11b16m-31]
on a eu beaucoup de monde qui ont qui sont en tout cas qui ont dit euh apprécier euh la pièce après mais je pense que ouais je pense ça eu pas mal de succès [ofrom-unine09a05m-175]
ben c'est pour ça que ils foncent et qu'ils nous bousculent parce qu'ils nous voient pas en fait ouais je pense ça doit être ça ouais j'aime pas les snowboardeurs [tufs-25_CC_SL_100226-1684]
moi limite euh ça m'est égal je pense que ça ça doit ça doit jouer mh mh je pense ça aussi ça doit jouer quand tu commences à apprendre des langues [tcof-Acc_kom_07-50]
[CFPB donc euh ouais bah je pense ça ça dépend de la personnalité des gens [cfpb-1200-2-1276]
et les euh c'est surtout les les genoux je pense à terme les les genoux ça s'use quoi [crfp-PRI-BOR-1-284]
tu te forges un pas une carapace parce que je pense si tu te fais une carapace après tu es tu deviens complètement euh [tco-jeune_infirmier-212]
ouais c'est oui oui parce que je pense on aura encore de la neige [tufs-30_JD_GD_100224-162]
Pikmin en fait c'est euh tu es Olimar c'est euh ça me dit quelque chose [je crois même je vois la tête [tufs-01BHGM110912-1793]
hm donc du coup je je sais pas je pense je vais peut-être me faire vacciner [clapi-aperitif_pois-548]

tu perds beaucoup de monde oui j'ai remarq — je crois je suis la seule à aller en école privée ou en vouloir faire S M S [tcof-soeurettes-134]
c'est un métier qui qui est revenu pour une raison très simple c'est que les moi je je pense je suis la der~ la dernière génération qui a fait de la couture au lycée [cfpp-Yvette_Audin_F_70_7e-634]
on verra euh voilà on verra mais je pense pas que ça me je pense je serai contente pour toi quoi ouais [ofrom-unine08a18m-466]
non je crois pas je t'assure je crois je l'ai vu [tufs-13_AB_RL_100224-767]
autant tu peux regarder en espagnol autant il y en a je crois j'avais vu un dictionnaire unilingue [tufs-14HCMJ110913-563]
oh si peut-être que cette année ça se fait je crois j'ai vu ça sur le site de Clermont [tcof-colocataires-65]
mh au saumon j'en ai eu c'était pas mal ouais au saumon pareil il y avait saumon je crois il y avait crevettes aussi [tufs-04_CA_NV_100223-2051]
oui mais c'est ça qui est fou moi j'ai été au musée-là Carnavalet je crois il y a pas longtemps [crfp-PRI-PNO-2-153]
il y a il y a pas beaucoup je crois il y a Cablecom [ofrom-unifr11a04m-176]
et alors il faisait nuit je crois il pleuvait enfin c'était affreux plein de monde [tufs-19_CB_CV_100225-1512]
oh mon dieu il a en il a en il a emprisonnée je crois il a mis en garde à vous ou quelque chose comme ça en garde à vue ou [tufs-19_CB_CV_100225-1223]
je t'ai même pas touché il a cru c'était Olive et Tom [clapi-jeux_video_foot_Lyon-904]
j'ai j'ai pris euh un instant je pense c'était c'était hum de du poulet [ofrom-unine12a17m-41]
quand on vieillit non non je pense c'est un peu la même chose peut-être que toutes les vies [cfpp-Younes_Belkacem_H_59_Mo-276]
voilà c'est ça quelque chose qui lui appartienne à lui donc c'est pour je pense c'est pour ça aussi qu'il est venu hier parce que vraiment la rencontre d'aujourd'hui c'est quelque chose ça fait trois fois qu'il m'en parle quoi [tufs-28_JD_AL_JP_100226-415]
donc ça ça été vraiment un changement je pense c'est le gros changement du quartier de voir toutes ces nationalités [cfpp-Rosemonde_Ehrard_60_et_Patrick_Bernard_49_7e-998]
m ouais c'est vrai ça donc euh non moi je pense c'est important euh [cfpb-1200-2-815]

bien sûr qu'elle est artificielle la vie il y a pas de vie à à Paris euh c'est c'est je pense c'est c'est des films [cfpp-Younes_Belkacem_H_59_Mo-988]
bon ah oh non nan mais je pense ça va être calme [clapi-commerce_fromagerie-2558]
dans le même dans le domaine euh de l'agriculture donc là effectivement oui c'est je pense ça sera susceptible de m'intéresser puisque c'est au niveau humain [crfp-PUB-BOR-1-209]
alors après ils nous avaient changé de place pour le deuxième la deuxième émission je crois ça nous avait pris tout l'aprèm [tufs-Gael-1988]
et ils sont remontés par le Rhône et ensuite ils sont pa~ euh je pense ça fait du nord au sud [tufs-13MADMC110913-163]
bosser bosser ou alors viser beaucoup plus bas et encore je pense ça c'est vraiment le minimum à avoir quoi [tufs-15_LW_MG_100224-1519]
donc il y a hum oui non mais même ce que je veux dire c'est que je crois ben la Finlande déjà euh c'est le premier pays européen euh en ce qui concerne tu sais [tufs-15_LW_MG_100224-783]
et franchement quitte à choisir je sais pas je pense [si] il y a des avantages et des inconvénients c'est quand tu es avec tes frères ou sœurs ben [tcof-espoir_2-22]
mais c'est clair que quand tu va l'école Steiner quand tu as un enfant intellectuel tu prends un un un un je pense pas vraiment un grand risque [ofrom-unifr11a03d-259]
mon cousin ben il est quand même au collège je pense [OFROM > unifr11a03d]
c'est assez beaucoup je pense [je crois que] c'est la première fois qu'on fait ça ouais c'est cher d'ailleurs [reunions-de-travail-CCI_CoDir_19nov07_2-323]
on a on peut faire pas mal de trucs aussi quoi puis l'Amérique j'aimerais bien quand même euh quand même voir enfin c'est je pense (que) c'est quand même quelque chose à voir enfin à voir que ce soit l'Amérique du nord ouais [ofrom-unine11a04m-159]
et c'est tout euh un personnage et une histoire les autres sont autour pour servir son histoire mais un moment c'est c'est je pense par exemple par exemple moi je joue sur euh bon P C euh console portable P S P et en reg~ si je regarde les les jeux vidéos en fait euh euh les jeux américains en général les les studios américains se contentent de d'adapter sur P S P des jeux de consoles de salon en euh en enlevant plein de choses c'est vraiment c'est euh si je te dis euh pour le prix que j'ai payé franchement c'est ça fait euh ça fait mal au cul quoi tu te dis putain le truc tu finis en trois heures euh pff grand maximum euh alors que quand tu achètes des des jeux des jeux japonais vraiment tu tu en a pour euh une par exemple les Final Fantasy tu en as pour euh soi — ~ cent heures [tufs 06OLMNY110912-665]
elle fait euh une une carrière dans le ser — dans le secteur tourisme et je crois c'est c'était bien oui elle était elle est aussi contente [ofrom-unifr12a02m-171]

Occurrences extraites de FrWac

Enoncé [nom du corpus]
D' accord avec l'auteur, je pense aussi c'est le brossage qui est le plus important le [naturavox.fr]
De plus, 40 % des Français pensent ses réformes seront inefficaces... [glennie.fr]
Après je pense quand on parle de finesse il faut comparer chez un même [sneakers.fr]
qui peyton ou brook qui iras le mieux avec lucas ? moi je pense brook il font un beau couple bouriquet [jeux2filles.fr]
me répondre. Bravo. Je vais donc pouvoir te répondre. Je pense c'est un raccourci de dire qu'un précaire a une mentalité d' [blog.fr]
et nous avons du nous contenter de « oh, je pense nous avons tous des projets innovants dans nos cartons... » [immoplaza.fr sites d'annonces]
tous les enchaînements se bousculent dans ma tête. Puis je pense Les bourgeois c'est comme les... [20minutes.fr]
Mais s'ils en font trop, je pense ça se retournera contre eux. Quand on veut donner des leçons [blogomaniac.fr]
puis tout d'un coup tout va de nouveau bien parce que je pense je surmonte tout rien qu'avec la pensée [theatre-odeon.fr]
La météo est instable est change souvent. On pense Rockstar s'est servi de ce code pour les premiers [gtasa.fr]
En tout cas voila je pense vous vous entendez bien entre -vous je le comprend ! [shivaonline.fr]
à voir Siana quand vous passerez à Lune Argent. HRP : Je pense on fixera les précisions en jeu [xooit.fr]
??? désolée si tu ne comprends pas mon français... mais la je pense ce dialy est comme si japonais a écrit !!!!!!!!!!!!! [leblogato [mmy.fr]
le rang boulet... bin je pense ils vous va bien puisque moi j ai uppé un pic [zeldaroth.fr]
je me doute que c'est faisable mais niveau technique de jeu je pense c'est l'étoile la plus difficile à obtenir MarioBros Mii [forumpro.fr]
Et je pense la coupe du monde sera l'occasion pour ceux qui ne [france2.fr]

<p>réellement Chabal, il a une carrure de fou furieux ! Lui je pense vaut mieux pas l'énerver (tout comme les All Blacks [free.fr]</p>
<p>Graf, Lindsay Davenport et Martina Navratilova. « Ah ? Je pensais je l'avais déjà fait, mais il faut croire que non ! » [lequipetv.fr]</p>
<p>[Lire la discussion] Re : Tirage à 3 cartes Bonjour malou, Je pense pour ma part il faut une capacité, un don [exoteric.fr]</p>
<p>temps superbe Je me suis assis sur l'herbe Félicie aussi J' pensais les arbres bourgeonnent Et les gueules de loup boutonnet [allocine.fr]</p>
<p>la diversité parce que étant issu de l'immigration, je pense la diversité est la clé du succès et générateur d'équilibre [iledefrance1523ans.fr]</p>
<p>Même si toutes vies à un besoin au monde, je cherche, je pense le malheur m'emporte, tant de réponse inconnues [aceboard.fr]</p>
<p>et, celle ci, ne m'a pas répondu, je pense c'est par ce qu'elle agit de la même façon que j'ai fait [unblog.fr]</p>
<p>La saga aurait — elle du s'arrêter à Super Metroid [SNES] ? Je pense les autres Metroid sont tous super, mais le meilleur reste [generation-snes.fr]</p>
<p>QUELQUES ANNEES PLUS TARD 20 Sep 2007 La je pense j'ai 7 ans mais comme je n'ais pas les dates sur les photos ce [sosblog.fr]</p>
<p>Cela demeure ma conviction et je pense l'unique sursaut peut venir de bayrou [20minutes.fr]</p>
<p>Je pense vous avez un contentieux avec à la fois les responsables de de l'association qui gère la mosquée Tawba et son l'Imam [unblog.fr]</p>
<p>« Je ne pense pas pouvoir rajouter quelque chose tant je pense cette réplique est mythique) [allocine.fr] !</p>
<p>sommes allés faire le gué devant l'ambassade du Brésil : Je pense un journal l'avait écrit. C'était vrai, pendant que nous [jeun.fr]</p>
<p>Pour un usage d'information grand public, je pense c'est un bon document [free.fr]</p>
<p>à 14:34 Cela fait plus de vingt ans que le lis ses livres. Je pense E Todd est largement incompris. [typepad.fr]</p>
<p>chere ou si ya personne qui veux bien me la faire en don mais je pense sais un reve etudie tout merci [VEHICULE] 26/08/2007 super [gascogne.fr]</p>
<p>vous avez une autre solution. Windows 2000 Pro, et je pense la majorité des versions de Windows antérieurs à 98 offrent [free.fr]</p>

La politique reprend du sens en France... et je pense ce n'est pas grâce qu'à Sarkozy et ses débats [allocine.fr]
Je voudrais encore rajouter que en aucun cas, et je pense vous l'avez remarqué, je n'ai voulu faire de » pub « [parents.fr]
Y "a quelques temps on annonçait Pelé à Arsenal... je pense là aussi c'est juste une rumeur. [forumpro.fr]
Je pense la science française est confrontée à bien de problèmes [larecherche.fr]
. Slash Slash est un guitariste, je pense il est le meilleur guitariste dans le monde. [webstorming.fr]
pauvre bête ou êtes vous tombés !! Nov 21, 23:42 sari dit : je pense ces chats n existent même pas et que cette personne homme ou [olx.fr]
Par ailleurs, je pense cela nous évite les débordements liés à l'alcool [choletblog.fr]
Bon bref, a mon avis mon petit Jak, parce que je pense se forum est de toi, tu devrait enlever un max de catégorie, [jeun.fr]
? oePourquoi et comment le monde devient numériqueâ ? ? . Je pense ça vaut la peine de l'écouter ICI. [erba-valence.fr â vu le le blog d'E. Mineur]
que pour les riches : la bonne affaire et tout le reste. Je pense et vous devez le savoir les Français ont la mémoire courte [parti-socialiste.fr]
ça m'a pris des années Pour en arriver là Et je pense Obscur Et je pense La vie est de plus en plus dure C'est une femme, une beauté [quelquesraresqualites.fr]
et son français à lui seul est comme une musique : (Je pense c'est mieux de jouer un petit peu de plus, [free.fr pianos]
in yeeeeaaaaaaaaahhhhhhhhhhhhhhhhh !!! Je pense si t'as vraiment la confiance en toi, tu ne devrais avoir [jeun.fr]
aucune représentativité au niveau national, et je pense c'est un atout de poids pour faire pencher la balance [blognaute.fr]
Même pas capable de me rendre compte que le mec qui je pensais m'aimait et me connais plus que quiconque me ment... cowblog.fr
mais mieux vaut savoir ce genre de chose quand même, je pense je compte diversifié mais pas forcément donner de la viande [superforum.fr]
moi IG (mais je suis que très peu connecté en ce moment) je pense le tarif est très raisonnable. [free.fr]

Étude des constructions asyndétiques avec les verbes *croire* et *penser* en français parlé contemporain : analyse syntaxique et approche sociolinguistique

RÉSUMÉ

L'accès à de nombreuses données de français parlé et écrit et en particulier des données « écologiques », nous a permis d'établir l'existence d'un ensemble de constructions non marquées avec les verbes *croire* et *penser* telles que « *moi j'ai cru elle avait fait une faute de frappe genre tu vois* » (MPF_Auphémie1a). Ces verbes désignés par le terme de « verbe recteur faible » suscitent l'intérêt des linguistes se demandant s'il est toujours possible d'envisager un lien rectionnel entre le premier verbe et la construction verbale qui le suit. Après avoir sélectionné 513 occurrences, nous avons décrit des constructions non marquées du morphème *que*. Pour cela, nous adoptons un cadre d'analyse conçu à partir du français parlé et une méthodologie qui s'appuie sur des données réelles et diversifiées. Nous proposons, pour la majorité des occurrences relevées, que le lien rectionnel est toujours existant. Nous désignons ainsi ces constructions par le terme d'hypotaxe asyndétique (forte et faible). De rares cas d'énoncés relevant uniquement d'un niveau macrosyntaxique ont été identifiés. Alors que ces constructions étaient considérées jusqu'ici comme marginales ou réservées à des français non hexagonaux, nous avons démontré qu'elles constituent pleinement une ressource grammaticale du français tout court. Nous proposons également une analyse statistique originale de ces constructions en français. Nous défendons ainsi l'idée que l'alternance *que/Ø* est multifactorielle. Celle-ci dépend en effet de facteurs linguistiques et communicationnels. Ces résultats confirment l'importance des corpus et de la considération de genres variés pour la description de la syntaxe du français.

MOTS-CLÉS : hypotaxe asyndétique, *croire*, *penser*, syntaxe, corpus, approche communicationnelle de la variation

Study of asyndetic constructions with the verbs *believe* and *think* in contemporary spoken French: syntactic analysis and sociolinguistic approach

ABSTRACT

Access to a large amount of spoken and written French data, and in particular "ecological" data, allowed us to establish the existence of a set of unmarked constructions with the verbs *croire* and *penser*, such as "*moi j'ai cru elle avait fait une faute de frappe genre tu vois*" (MPF_Auphémie1a). These verbs, referred to as "weak verbs", have aroused the interest of linguists who wonder whether it is still possible to envisage a rectional link between the first verb and the verbal construction that follows it. After having selected 513 occurrences, we described constructions not marked by the morpheme *que*. For this purpose, we adopt an analytical framework based on spoken French and a methodology that relies on real and diversified data. We propose that, for the majority of the occurrences found, the rectional link is always present. We thus designate these constructions in terms of asyndetic hypotaxis (strong and weak). Rare cases of utterances relating only to a macrosyntactic level have been identified. While these constructions have been considered marginal or reserved for non-hexagonal French, we have shown that they fully constitute a grammatical resource of all the varieties of French. We also propose an original statistical analysis of these constructions in French. We defend the idea that the alternation *que/Ø* is multifactorial. It depends on linguistic and communicative factors. These results confirm the importance of corpora and the consideration of the wide scope of various genres for the description of the French syntax.

KEYWORDS: asyndetic hypotaxis, *croire*, *penser*, syntax, corpus, communicative approach to variation

École doctorale 622 — Sciences du langage
Université Sorbonne Nouvelle
Maison de la recherche
4, rue des irlandais
75005 PARIS